m^a 1172/2 vol

15.6.246

151.6

S. Paolino
N.° 9386.

MEMOIRES

HISTORIQUES, POLITIQUES,
ET LITTERAIRES,
CONCERNANT

LE PORTUGAL,

ET TOUTES SES

DEPENDANCES;

AVEC LA

BIBLIOTHEQUE

DES ECRIVAINS
ET DES HISTORIENS
DE CES ETATS:

PAR Mr. LE CHEVALIER

D'OLIVEYRA,

GENTIL-HOMME PORTUGAIS.

TOME PREMIER.

A LA HAIE,
Chés ADRIEN MOETJENS,
M. DCC. XLIII.

AVERTISSEMENT

DE

L'EDITEUR.

NOUS *avions aſſez d'*Hiſtoires du Roïaume de Portugal; *& celle de l'*Abbé DE VAIRAC, *ou de Monſieur* DE LA VISCLEDE, *publiée tout nouvellement, peut amplement ſatisfaire*

*re aux Empreſſemens des Curieux à cet Egard: mais, nous n'avions point encore d'*Etat du Portugal, *contenant un Détail curieux de l'Intérieur de ce Roïaume, tel que l'*Etat de la France, *l'*Etat de la Grande-Bretagne, *l'*Etat de l'Eſpagne, *& quelques autres; & voici des* Mémoires Hiſtoriques, Politiques, & Littéraires, *qui pourront d'autant plus utilement en tenir lieu, qu'ils ont été ſoigneuſement recueillis par un Ecrivain de la Nation méme.*

Si *l'on avoit voulu uſer de Charlatanerie, en en publiant aujourd'hui les deux prémiers Volumes, on auroit aiſément pû en ſurcharger le Titre d'autant de ces frivoles & faſtueuſes Epithetes, qu'on en trouve dans ceux des* Dictionnaires de

Jui-

JUIGNE', de MORERY, de ROCHEFORT, *& de quantité d'autres. En effet, ils contiennent réellement des Articles auſſi curieux qu'intéreſſans ſur tous les Sujets dont ces Titres-là ſont avec tant d'Affectation un vain & fatigant Etalage: & c'eſt une Vérité, dont on pourra facilement ſe convaincre, lors que l'Auteur en aura donné la* Suite *qu'il ſe propoſe d'y ajouter inceſſamment; & lorſque, par le Moïen d'une ample & bonne* Table Alphabétique, *miſe à la Fin de tout l'Ouvrage, on aura ſoigneuſement réüni ſous un ſeul Mot ou Article tout ce qui concerne un méme Sujet, & qu'on en aura fait ainſi un véritable* Dictionnaire Hiſtorique du Portugal & de ſes Dépendances, *dans lequel on verra d'un ſimple Coup*

d'Oeuil, & ſans aucune Difficulté, tout ce qui peut contribuër à la Connoiſſance de la Géographie, *de la* Chronologie, *de l'*Hiſtoire, *des* Mœurs & des Coutumes, *du* Gouvernement, *de la* Police, *des* Tribunaux, *du* Commerce, *de la* Navigation, *de la* Milice, *des* Arts & des Sciences, *& enfin de la* Religion & du Clergé, *de ce puiſſant Etat.*

On *ne rendroit nullement Juſtice à cet Ouvrage, ſi, ſur la ſimple Inſpection de ſon Titre, on alloit précipitamment le confondre avec cette Foule étonnante de* Mémoires *controuvez & chimériques, dont le Public ne ceſſe d'être accablé depuis long-tems, & qui ne ſont que deshonorer les Noms illuſtres ſous leſquels on a la Hardieſſe de les fabriquer & de les publier.*

L'Au-

L'Auteur de ceux-ci, bien éloigné de cette odieuſe Supercherie, ne dit abſolument rien, dont il ne donne ſur le champ la Preuve, & dont il ne cite auſſitôt ſon Garant, avec toute l'Exactitude & toute la Fidélité poſſible : en ſorte que, s'il ſe trouvoit dans ſon Recueil quelque-choſe d'inéxact & de fautif, ce ſeroit bien moins à lui qu'il faudroit s'en prendre, qu'aux Ecrivains dont il l'auroit tiré.

S'IL *paroit tout-à-fait zélé pour ſa Patrie, ce qui ne ſauroit être qu'extrémement louable, il ne l'eſt pourtant point en Aveugle, qui ne veut rien voir que d'abſolument parfait parmi ſes Compatriotes. Après avoir exactement rendu Juſtice à leurs bonnes Qualitez & à leurs Vertus, il ne fait aucune Difficulté*

ficulté de deſapprouver nettement leurs Défauts, de condamner leurs Vices, & qui plus eſt de les exhorter courageuſement à s'en corriger: incomparablement plus utile pour eux en cela, & conſéquemment plus eſtimable, que tous ces Ecrivains mercenaires & ſerviles, qui ſont toujours montez ſur le Ton de Panégiriſtes, & qui ne ſont qu'entretenir par-là leurs Amis dans leurs mauvaiſes Coutumes.

Je *ne prétens pas diſſimuler, qu'il ſe rencontre par-ci par-là, dans ces* Mémoires, *quelques Expreſſions négligées, peu régulieres, & méme inéxactes: Irrégularitez, qui ne ſe trouvent néanmoins guére que dans les* Préfaces & *les* Epitres Dédicatoires *de l'Auteur, où il penſoit apparemment moins à la*

la véritable Ortographe de ſes Expreſſions, qu'à la forte Idée de Reſpect qu'il vouloit qu'elles exprimaſſent à ſes Mécenes; & Inexactitudes, qui viennent certainement bien moins du Défaut d'Intelligence réelle de la Langue Françoiſe, que de la différente Prononciation de certaines Lettres dans la Portugaiſe, où notre u, *par éxemple, ſe prononce* ou, *ainſi que dans quelques autres Langues. Mais, outre que ces Inattentions ne ſont qu'en fort petit Nombre, & de peu de Conſéquence, on les doit d'autant plus facilement excuſer dans notre Auteur, qu'il eſt tout-à-fait étonnant, qu'il ait pû acquerir, en auſſi peu de Tems qu'il le dit, une Connoiſſance ſi étendue de notre Langue; ce qui ne peut que dénoter*

en

en lui beaucoup de Gout & de Facilité pour les Lettres : & c'eſt ce dont on ſe convaincra facilement ſans doute par la Lecture de ſes Mémoires.

EPITRE DEDICATOIRE.

A SON ALTESSE ROYALE L'INFANT DOM EMMANUEL DE PORTUGAL &c. &c. &c.

POur juſtifier auprès de V. A. R. la hardieſſe que j'ai de de LUI dedier cet Ouvrage, il ſeroit mal à propos de me ſervir de l'exemple de preſque tous les Ecrivains, qui decorent toûjours la tête de leurs Livres du nom reſpectable de

quelque illuſtre Patron, & qui ſouvent; pour honorer leurs mauvais écrits, deshonorent un Mécéne fameux, à qui ils les conſacrent. Ce n'eſt point le torrent de l'uſage qui m'entraine, & ce n'eſt point une vaine oſtentation de mon zéle, & de mon reſpect pour V. A. R. qui me fait agir. Je ſui uniquement mon devoir. Cet Ouvrage VOUS appartient. Pouvois-je recueïllir l'Histoire de Portugal, & ne pas mettre à la tête de ce recueïl

recueïl les titres glorieux de V. A. R. qui fait un des premiers, & des plus riches ornemens de ce Royaume ? Un Ouvrage dont l'Auteur oſe former d'aſſez belles eſpérances, doit naturellement être offert à un Prince, dont on a toûjours formé de ſi grands augures : que n'a-t-on point vu, & que ne ſe promet-on pas encore de V. A. R. je ne dis pas dans le Portugal, je ne dirai pas dans l'Europe, mais dans tout l'Univers, témoin de VOS

actions & admirateur de VOTRE ſageſſe. Quelle ſeroit ma temerité ſi voulant imiter le bout, & le ſtille des Dedicaces, je m'étois impoſé moi-même le poids immenſe d'un Eloge, au quel ni mon genie, ni l'expreſſion, ne pourroient ſuffire? Quels traits aſſez grands, quelle imagination aſſez vive, pour tracer un fidéle tableau de toutes VOS vertus? Comment peindre tout à la fois un grand Prince, un Guerrier rédoutable, un Général habile,

le, un Soldat magnanime, un Sage politique, un Seigneur généreux, un Chrétien vertueux, un Héros consommé? Je n'ai point ici prétendu la qualité de Panegyriſte de V. A. R. que je n'aurois pû remplir. Ma fin eſt plus modeſte, & ma timidité plus ſage. J'offre ces Mémoires aux pieds de V. A. R. Quel bonheur pour moi ſi elle les honore d'un regard favorable! Mais quelle gloire, & quelle ſatisfaction, ſi je compte parmi mes Lecteurs une Per-

ſonne Auguſte, dont le jugement ſage, & éclairé, doit ſeul me raſſurer contre la foule des Critiques mal intentionnés ! Comme cet Ouvrage, qui eſt un fidéle recueïl de tout ce que j'ai trouvé écrit Pour & Contre le Royaume de Portugal, peut ſervir de mauvais prétexte à mes Ennemis, pour me prêter malicieuſement des deſſeins que je n'eus jamais, j'avois beſoin véritablement de VOS lumiéres ; & VOTRE diſcernement découvrira mon bout.

bout. V. A. R. connoitra d'abord combien de véritez mêlées de menſonges ſe ſont écrites du Portugal, ce que les Ecrivains ont condamné raiſonnablement, & ce qu'ils ont critiqué par principes d'envie, de partialité, & d'ignorance. Cet examen, & ce jugement ſont dignes de VOTRE ſageſſe. VOUS étes mieux inſtruit que perſonne de tout ce qui ſe paſſe dans l'Univers, & VOUS n'ignorez pas l'extravagance des prejugéz,

où ſont les autres Peuples à l'égard de la Nation Portugaiſe. V. A. R. approuvera peut-êtte mon travail, & mes ſoins à recueïllir les divers ſentimens de mille Auteurs, pour lui en préſenter le bizarre tableau. Je n'ai du mérite en cela que celui de Copiſte laborieux, mais j'eſtime beaucoup cette pénible qualité puis qu'elle me fournit l'occaſion de conſacrer à V. A. R. les premices de mon étude, & de mon travail : je ne mourois point con-

content ſans donner a V. A. R. quelque preuve de ma devotion particuliére. L'ordre qui m'empêcha de rencontrer V. A. R. à Vienne, ou j'arrivais deux mois avant VOTRE depart, fut pour moi un ordre rigoureux. J'en ignoroit toûjours la raiſon, & je me diſois, quoi! il faudra que je meure ſans avoir l'honneur de connoître un Prince, qui fait les charmes de toutes les Nations, les délices de la nôtre, & le ſujet de mon admiration! Enfin tout éloigné

loigné que je ſuis de VOTRE Auguſte Perſonne, à qui je voudrois donner de plus près des témoignages de mon zèle, je prends aujourd'hui la liberté, & j'ai la conſolation de VOUS aſſurer que c'eſt avec la plus reſpectueuſe ſoumiſſion que j'oſe me dire,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE

Le plus humble, & le plus obeiſſant Serviteur

LE CHEVALIER D'OLIVEYRA.

Amſterdam 17. Novembre 1740.

PREFACE.

Etant obligé d'apprendre l'Italien & le François, lorsque je ſortis de Lisbonne en 1734. *je commencay à m'appliquer ſurtout à la Lecture des Livres écrits dans ces deux langues, pour m'en faciliter l'uſage. Je remarquais dans tous les Auteurs que je liſois avec aſſez d'attention, quantité d'endroits concernants le Royaume de Portugal; les uns étoient à la louange de mon Païs; j'étois charmé qu'on en fit l'Eloge qu'il mérite. D'autres au contraire n'étoient que de purs menſonges: ou ne pouvoient paſſer que pour des erreurs inpardonnables: j'étois faché de les rencontrer. Je tombois ſur des critiques aſſez juſtes de nôtre humeur, & du genie Portugais: j'en trouvois auſſi que nous ne méritions point. Tel Auteur nous peignoit bien jusqu'à un certain point, & tel autre nous defiguroit loin de nous faire connoître. Soit ignorance, ſoit paſſion; du côté des Hiſtoriens,*

riens, nôtre portrait étoit le plus ſouvent manqué, & ne nous reſſembloit point. J'obſervois néanmoins que les Ecrivains Etrangers en diſant le Pour & le Contre du Portugal, le faiſoient d'ordinaire avec cette liberté qui ſe trouve difficilement dans un Hiſtorien compatriote, & plus rarement dans nos Auteurs Portugais.

Ceci me fit naitre le deſſein de tranſcrire fidelement tout ce que j'avois lû du Portugal dans tous ces différents Auteurs. Je fis un amas d'eſtraits ſi grand, & je puis dire, ſi particulier, que je me ſuis propoſé dans la ſuite de le donner au public. J'ai crû que ce fruit de mon travail, & d'une longue application ne lui deplairoit point. Je me ſuis même flatté de rendre par là un grand ſervice à mes Compatriotes. Je ſouhaite avoir atteint mon bout.

Dans les volumes que j'ai deſſein de faire imprimer, on trouvera l'Hiſtoire entiére du Portugal. J'oſe dire qu'elle eſt autant agréable, & inſtructive qu'aucune qui ait parû. Il eſt vrai que mon projet embraſſe beaucoup; mais plus cet Ouvrage me coute de ſoins, plus j'épargne de peine, & de frais aux Lecteurs. Je retranche les dépenſes d'une grande Bibliothéque, en raſſemblant dans un petit

tit nombre de Volumes, milles particularités, & mille évenemens, qu'il faudroit chercher par lambeaux dans un tas confus de Livres innombrables. Tout ſe voit, pour ainſi dire, d'un ſeul coup d'œil dans les miens. Tout y paroit dans un ordre naturel; & la liaiſon des faits donne toûjours moins de peine, & d'ennuis: c'eſt ainſi qu'il faut faire marcher de pair l'agréable, & l'utile.

L'utilité ſera moindre pour ceux qui auront des Bibliothéques nombreuſes, & complétes; ils auront peut-être ſous leur main tous les Auteurs dont j'y tiré ces Mémoires, cependant ils ne leur ſeront point tout à fait inutiles. Il eſt certain que s'ils veulent chercher dans ces mêmes Auteurs quelque fait, ou quelque évenement qui regarde le Portugal, ils le trouvéront plus aiſément ici, ſans ſe donner la peine de feuilleter en vain une multitude de Volumes. Peut-être même qu'ils ne trouveront point ailleurs des Traittés du Portugal, écrits dans la propre Langue qu'ils ont été faits, comme ceux que je donneray. Peut-être auſſi ne trouveront ils pas dans leurs Bibliothéques, la Bibliothéque des Auteurs Portugais, & de tous les Auteurs étrangers qui ont écrit expreſſement du Portugal. Que dis-je? je ſuis certain qu'elle ne ſe trouvera dans aucun Au-

teur,

teur, puis qu'elle eſt un fruit de mes veilles, & de mes ſoins: c'eſt moi qui l'ai recueïllie, & ce n'eſt pas ſans peine que j'eſpére la faire paroître complette. Ne me contentant pas de dire ſimplement les noms des Auteurs, & de leurs Ouvrages, j'ai ſoin de raporter la vie, les actions, les Eloges, & les Critiques touchant ces mêmes Auteurs, telles qu'elles ont été écrites par leurs Cenſeurs, & leurs Panegyriſtes. J'y mets auſſi du mien, ma coutûme étoit en liſant un Livre d'y ajouter mon ſentiment, d'en corriger les défauts que je connoiſſois, & d'y mettre quelques nouvelles Notes qui ſerviſſent à l'Hiſtoire. Ces Notes paroitront à la marge, & dans le corps de la Bibliothéque ſans citation, c'eſt à dire ſans autorité.

Je previens le Lecteur qu'il trouvera quantité de fautes d'impreſſion, & d'inadvertance qui ne manquent pas de ſe gliſſer, même dans les meilleurs Ouvrages. Quelque attention qu'on aporte, on n'en a point aſſez pour purger un Livre de toutes ſes erreurs: les miennes ſeront bien excuſables, pour peu qu'on veuïlle faire grace à un Ecrivain étranger. Il eſt ſi difficile d'être exact, & correct même dans ſa propre langue, voudroit-on que je fuſe parfait quand j'écris dans

dans une langue qui ne m'eſt point naturelle?

Pour ce qui concerne l'étenduë de ces mémoires, je ne pouvois les reſtreindre à un Volume; le nombre des évenemens qu'ils contiennent en demande bien d'autres. Il ne faut jamais être court aux depens de la verité, ni diffus pour dire des menſonges.

Quand le Lecteur ne trouvera pas tout ce qu'il ſouhaite dans le prémier Tome je promets de le ſatisfaire dans le 2. le 3. & dans les autres qui ſuivront.

J'avois eu intention en faiſant mes extraits, d'en ſupprimer les critiques impitoyables, les menſonges, & les reproches affreux, que pluſieurs Ecrivains ont inventez, & debitez contre le Portugal, mais enſuite j'ai vu que ce ſeroit manquer mon bout qui eſt d'informer exactement le public de tout ce que j'ai remarqué dans mes Lectures, & j'ai penſé que je devois faire paroître les Manuſcrits tels que je les avois recueïllis.

Par la les Portugais connoitront les idées honorables & desavantageuſes que les Etrangers ſe forment à leur ſujet; ils verront en quoi ils nous louënt & nous eſtiment, & ce qu'ils blâment & critiquent dans nos mœurs & dans notre Caractère. Ils examineront à leur tour les deciſions équitables, ou injus-

tes de leurs Panégiriſtes, & de leurs Cenſeurs, pour ſe plaindre des invectives odieuſes, de ceux-ci, & remercier ceux la de leurs favorables Eloges.

Cet Ouvrage aura ſa critique, j'en ſuis ſûr, & pourquoi aurois-je ſeul le privilége d'être ſans ennemis & ſans envieux? L'ignorance & la calomnie parleront toûjours, & je ne prétends pas leur impoſer ſilence; l'équité de mes ſentimens, & le témoignage de ma conſcience me raſſurent, & voilà le meilleur manteau dont je puiſſe me couvrir pour répouſſer les traits malins de l'impoſture. Je demeure donc tranquille, & me ris d'avance de certains Portugais mal intentionnez, qui diront en liſant cet Ouvrage; ceci part d'une plume Cauſtique. L'Auteur eſt un mauvais compatriote; c'eſt un Portugais révolté.

Ils me traiteront indignement, je le ſais; mais je ſais auſſi qu'ils le feront avec la dernière injuſtice; cela me ſuffit, & ſans prétendre me juſtifier auprès d'eux, je leur dirais ſeulement en paſſant que je ſuis fidèle Citoyen, bon ſujet, & véritablement ami de ma Nation; que ſes intérêts me ſont ſacrez, & que dans l'occaſion je ferois gloire de verſer mon ſang pour le ſalut, & la défenſe

fenſe de ma Patrie; elle en a des preuves inconteſtables Cet aveu ſincére prouve aſſéz que je n'en ſuis point ennemi: enfin, j'eſpére vivre, & mourir bon Catholique, & bon Portugais. Ces deux qualitéz que je tiens pour les plus honorables, je tacherai de les conſerver ſans la moindre altération. Le zéle de ma Religion, & l'amour de ma Patrie, ſont mes deux guides inſéparables. Un honnête homme ne les quitte point.

Il ſeroit donc bien inutile de m'objecter un peu trop de liberté, & de franchiſe, à de voiler les défauts de ma Nation. Ma ſincerité doit paroître moins odieuſe que charitable. Eſt ce hair, que de reprendre? faire connoître à quelqu'un ſes vices, eſt ce-lui vouloir du mal? Le droit naturel ne nous apprend il pas non ſeulement à corriger, mais même à chatier les défauts de ceux qui nous ſont les plus chers? qu'on interroge les loix: ne nous diſent elles pas, qu'un pere ne merite ce tendre caractére; qu'autant qu'il cheri ſes enfans, & qu'il ne les aime, qu'autant qu'il châtie leurs vices?

En un mot je n'ai que deux choſes à dire. Ces Mémoires contiennent-ils de fauſſetez? Ecrivez, Meſſieurs: faites voir aux Auteurs, qui me les ont fournis, qu'ils ont com-

poſé des menſonges. J'en ſerai charmé, & j'ai remarqué comme vous qu'ils ne ſont pas toûjours veridiques; mais s'ils le ſont quelquefois que leur répondre? Corrigéz vous, mes amis. Faites leur tomber la plume de la main. Otez leur l'occaſion de vous blamer. Soyez vertueux, & mocquez vous de leurs cenſures. Il faut pourtant vous avoüer que les Etrangers ne haïſſent pas notre Nation. C'eſt une verité dont j'ai des preuves. Mais ils abhorrent nos coutumes, nos maniéres, & pour tout dire en un mot, notre ignorance. Ce dernier mot vous ſemble hérétique? n'eſt-il pas vrai? ſans doute; & vous êtes choquéz quand on vous traitte d'ignorans. Ecoutez, à tous tant que nous ſommes, l'épithéte nous convient. Et vous en conviendrez, ſi vous voulez, avec moi. Mais ſortez, voyagez, voyez le monde, & je vous promets que nous ſerons d'accord. Dans notre Patrie nous vivons dans l'ignorance ſans la connoître; hors du Portugal, il ſemble que nos yeux ſe déſillent, & nous voyons en un moment dans quelle ignorance nous vivions. On voit bien de quelle ignorance je veux parler. Car les Etrangers mêmes tombent d'accord, que nous avons de l'eſprit, de la docilité, des maniéres, du diſcernement, &

un

un genie propre à ſaiſir tout ce qu'il y a de bon au monde. Mais nos caprices, nôtre gravité, & nos génantes maniéres de vivre ſans liberté de penſer, nous attirent de juſtes blâmes, & fondent la cruelle opinion que forment de nous les autres peuples de l'Univers.

La coutûme de défendre tant de livres en Portugal, eſt la principale cauſe de nôtre ignorance, & c'eſt auſſi la pierre de ſcandale de toutes les Nations. Ceux qui ont vû cet Ouvrage, m'attaquent fortement ſur cette matiére: il aura le ſort des autres, mediſent ils; il ſera auſſi prohibé. Je leur donne mes raiſons pour leur faire voir qu'il ſera permis: ils ſe mettent à rire, & ne me répondent autre choſe, ſinon, vous le verrez, vous le verrez. Il feroit beau voir de ces ſortes de Livres dans votre païs: c'eſt un païs ignorant. Et plus je dis pour défendre mon païs, & plus j'entends, vous verrez que votre païs eſt ignorant. Patience, je veux le voir.

Il me reſte encore à parler de l'ordre des matiéres contenuës dans ces Mémoires. Chaque Chapitre contient une matiére particuliére, mais chacune de ces matiéres deviendra générale dans la ſuite, m'étant propoſé de

faire une Hiſtoire complette tant Eccléſiaſtique que Séculiére du Portugal, ſur ce que les Auteurs Etrangers en ont écrit Pour & Contre.

Dans le dernier Chapitre de chaque Volume on verra la Bibliothéque Luſitane. C'eſt une confuſion de Langues, qu'il eſt cependant bon de ſavoir. Je pouvois bien la faire toute en François, mais après bien des réflexions faites, j'ai trouvé qu'il ſeroit mal à propos de traduire les titres des Livres. Ce qui les déguiſeroit étrangement. Ceux qui voudront avoir mes Livres, ſauront le François, le Latin, & l'Italien, & ces trois idiomes aident à comprendre le peu de Portugais, & d'Eſpagnol qu'on trouve dans la Bibliothéque. A l'exception de ce Chapitre, tout l'Ouvrage eſt en François ; on y trouve très-peu de Latin. Quelques allegations, quelques titres des Livres, & quelques paſſages en Allemand, en Anglois, & en Hollandois qui ſe rencontrent rarement, ne valent pas la peine qu'un Lecteur s'en offenſe, & ſur tout s'il entend ces trois Langues. Les autres ſont naturelles à tous les Savans.

Par la même raiſon je n'ai point voulu traduire les ſentimens, les Critiques, & les Eloges des Auteurs, écrits en diverſes Langues.

gues. Je ſuis ſûr que la traduction en auroit diminué la grace, & la force.

C'eſt expreſſement que je n'ai pas fait l'Index de ce Tome. Quand l'ouvrage ſera avancé en pluſieurs volumes alors je me donnerai la peine, & ſi je viens a bout de mes intentions je me flatte que l'Index de cet ouvrage, aura lieu de ſervir de Grand Dictionnaire à l'Hiſtoire Générale du Roiyoume de Portugal, & à celle de tout ſon Domaine.

Voici à peu-près ce que j'étois obligé de dire à mon Lecteur. Ce Préliminaire ne tend point à mandier ſes ſuffrages; & ſans vouloir extorquer ſon amitié, ni ſes faveurs, je ne lui demande que d'être aſſez raiſonnable pour excuſer bien des défauts qui ont échapé dans l'impreſſion, & d'autres fautes que j'aurai commiſes comme le plus ignorant des Portugais.

M E-

MEMOIRES
DE
PORTUGAL.

CHAPITRE I.

MEMOIRES *Concernants les Rois de Portugal.*

HEnri de Bourgogne, (1) Comte de Portugal, quatrième fils de Henri, fils ainé de Robert I. Duc de Bourgogne, conquit le Roiaume de Portugal ſur les Maures.

(1) Il gouverna le Royaume de Portugal avec le titre de Comte plus de 20 ans. Mourut âgé de 77. ans. Il git dans la Cathedrale de la Ville de Brague.

res. Il mourut le 1. Novembre 1112. âgé de 67. ans ſelon quelques uns, & ſelon d'autres 50. ayant de Théreſe, fille naturelle d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille, laquelle décéda en 1130. Alfonſe qui ſuit; Urraque mariée à Veremond Panès de Trava, Comte de Traſtamara, & Théréſe, nommée auſſi Sanche, laquelle épouſa 1. Ferdinand, dit Sanche Nunez de Barboſa; 2. Ferdinand Mendez, Seigneur de Bragance. Il eut auſſi un fils naturel, Pierre Alfonſe, Grand Maître de l'Ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an 1147. & paſſa le reſte de ſes jours dans le Monaſtère d'Alcobace, ou il fut enterré.

I. Alfonſe I. Roi de Portugal, (1) ſurnommé Henriques, fut couronné le 7. Juillet 1139. Il mourut le 9. Décembre 1185. en ſa 76. anné. Il avoit épouſé en 1146. Mahaud, fils d'Amé III. Comte de Maurienne, dont il eut Henri, né en 1147. mentionné dans une Lettre, que ſon

(1) Naquit à Guimaraens' le 25. Juillet 1109. Mourut le 6. Décembre 1185. dans la Ville de Coimbre, ou il a été enterré dans l'Egliſe de S. Croix après avoir gouverné & regné 57. ans.

ſon Pere écrivit à S. Bernard, mort jeune. Sanche qui ſuit. Jean. Urraque femme de Ferdinand II. Roi de Leon, & de Galice, dont elle fut ſeparé, pour cauſe de parenté, quoiqu'elle eut un fils. Mahaud appellé auſſi Thérèſe, mariée en 1184. avec Philippe d'Alſace, Comte de Flandres; enſuite avec Eudes III, Duc de Bourgogne, dont elle fut ſeparée en 1195. & mourut le 6. Mai 1218. près de Furnes en Flandres, étant tombée dans un marais, & Sanche vivant en 1158. Il laiſſa auſſi cinq enfans naturels, qui ne firent point ſouche; ſavoir Ferdinand Alfonſe, Alfier Major du Royaume, nommé dans une charte de 1166. Pierre Alfonſe Religieux à Alcobace; Alfonſe, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, mort en 1207. Thérèſe, mariée à Sanche Nunez, & Urraque, femme de Pierre Alfonſe de Viegas.

II. Sanche I. dit le Populaire, (1) Roi de

(1) Naquit à Coimbre le 11. Novembre 1154. Mourut à Coimbre le 29. Mars 1211. âgé de 57. ans ayant regné 26. Il repoſe dans le Monaſtère de la Sainte Croix de Coimbre.

de Portugal, mourut en 1212. Il fut marié en 1181. avec Douce, fille de Raimond Berenger IV. du nom, Comte de Barcelonne qui mourut en 1198. ayant eu Alfonſe II. qui ſuit; Ferdinand, qui fut Comte de Flandres, par ſa femme Jeanne fille de Baudouin IX. Comte de Flandres, élû Empereur de Conſtantinople, qui fut pris à la journée de Bouvines en 1214. ne ſortit de priſon que l'an 1217. & mourut à Noyon ſans enfans l'an 1233. Pierre Comte d'Urgel, puîs Prince de Majorque né en 1187. qui épouſa Aramburge, Comteſſe d'Urgel, la quelle mourut en 1231. Il échangea le Comté d'Urgel pour la Principauté de Majorque, avec Jaques le Conquerant Roi d'Aragon, & mourut en 1258. ſans laiſſer de poſterité. Henri, & Raimond, morts jeunes. Théréſe femme d'Alfonſe IX. Roi de Leon, & de Galice, dont elle fut ſeparée pour cauſe de parenté morte en 1250. au Monaſtère de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vecut ſaintement. Mahaud, femme d'Henri I. Roi de Caſtille, ſéparée auſſi pour parenté, morte au Monaſtère d'Arouca, qu'elle fonda. Sanche Abbeſſe

de

de Lorvano, morte en 1229. Blanche Dame de Guadalaxara, morte ſans alliance en 1240. & Berengère morte jeune. Le Roi Sanche laiſſa auſſi des enfans naturels, ſavoir, Martin, Comte de Traſtamara en Galice, qui ſuivit le parti du Roi de Leon contre le Roi de Portugal ſon frere, dont il défit les troupes par deux fois. Il mourut ſans enfans d'Ollaile Peres de Caſtro, fille de Pierre Fernandes de Caſtro, dit le Castillan. Roderic tué dans un combat près de Porto l'an 1245. Gilles Sanche mort ſans alliance en 1236. Urraque Théréſe Sanche, mariée à Alfonſe Telez le Vieux, qui fit bâtir la Ville d'Albuquerque, & Conſtance morte en 1269.

III. Alfonſe II. (1) Roi de Portugal, ſurnommé le Gras, mourut le 25. Mars 1223. De ſon épouſe Uraque, fille puînée d'Alfonſe IX. Roi de Caſtille, il laiſſa Sanche II. qui ſuit. Alfonſe III. mentionné après ſon frere. Ferdinand, dit l'Infant de Sept, ou de Ceuta, qui aſſiſta

(1) Naquit à Coimbre le 23. Avril 1185. Mourut à Coimbre âgé de 38. ans ayant regné 12. Il fut enterré à Alcobace.

ſiſta Ferdinand III. Roi de Caſtille en la guerre, qu'il fit aux Maures, épouſa Sanche Fernandine de Lara, fille de Ferdinand, Comte de Lara, & mourut en 1246. Vincent mort jeune, & Leonore mariée en 1229. avec Valdemar III. Prince de Danemarc, morte de regret de la perte de ſon mari. Il laiſſa un bâtard Jean Alfonſe mort en 1234.

IV. Sanche II. (1) Roi de Portugal, ſurnommé Capel, épouſa ſécretement Mencie, fille de Diego Lopes de Haro. Il fut chaſſé de ſon Royaume par ſes ſujets, & mourut ſans enfans à Tolede, l'an 1246. âgé de 39. ans.

V. Alfonſe III. Roi de Portugal, (2) naquit le 5. Mai 1210. ſuccceda à ſon frere, fut excommunié par le Pape, & mourut en Février 1279. Il avoit épouſé en 1235. Mahaud, Comteſſe de Boulogne, & de Dammartin, veuve de Philippe de France, Comte de

(1) Naquit à Coimbre le 8. Septembre 1202. Mourut à Tolede âgé de 46. ans le 3. Janvier 1248. Il git dans la Cathedrale de Tolede.

(2) Mourut à Lisbonne le 16. Février 1279. âgé de 69. ans ayant regné 32. Il git a Alcobace.

de Mante, & fille unique de Renaud Comte de Dammartin, & d'Ide Comteſſe de Boulogne. Elle fut repudiée, & mourut avant l'an 1258. Le Roi Alfonſe prit une ſeconde alliance en 1253. avec Beatrix, fille naturelle d'Alfonſe X. Roi de Caſtille. Il en eut Denis, qui ſuit. Alfonſe Seigneur de Portalegre, qui d'Joland de Caſtille, fille de Manuel Infant de Caſtille, eut Alfonſe Seigneur de Leiria, mort ſans poſterité. Iſabelle, mariée à Jean, dit le Borgne Seigneur de Biſcaye. Conſtance, alliée à Goncalez Nunez de Lara. Marie qui épouſa 1. Tellez, fils d'Alfonſe, Infant de Molina, Seigneur de Montalegre. 2. Ferdinand de Haro, Seigneur d'Ordugna; & Beatrix, femme de Pierre Fernandes de Caſtro, Seigneur de Lemos. Les autres enfans d'Alfonſe III. furent Blanche, Abbeſſe de Lorvano, puis de Las Huelgas de Burgos; deux garçons, & deux filles, morts en bas âge. Il eut de plus ſept enfans naturels. 1. Ferdinand Alfonſe Chevalier de l'Ordre des Templiers. 2. Gilles, Commandeur de l'Egliſe de S. Blaiſe. 3. Alfonſe Denys qui laiſſa poſterité. 4. Martin Alfonſe

dit Chicorro, qui laiſſa auſſi poſtcrité. 5. Leonore, femme d'Etienne de Souza. 6. Leonore, dite la Jeune, Religieuſe à Sainte Claire de Santaren. 7. Urraque, mariée à Jean Mendes de Britteros.

VI. Denys Roi de Portugal, (1) ſurnommé le Pere de la Patrie, naquit le 12. Octobre 1261. & mourut le 7. Janvier 1325. Sa femme fut Sainte Elizabeth d'Arragon, fille aîné de Pierre III. Roi d'Arragon, qu'il épouſa en 1281. Elle prit l'habit du Tiers Ordre de S. François après la mort de ſon mari, mourut le 4. Juillet 1336. & fut canoniſée en 1625. Leurs enfans furent Alfonſe IV. qui ſuit. Iſabelle. Conſtance, femme de Ferdinand IV. Roi de Caſtille, morte en 1350. Il laiſſa auſſi ſix enfans naturels. L'Ainé Alfonſe Sanche, fut Comte d'Albuquerque, & Grand Maître en Portugal, qui de Théréſe Martinez, fille de Jean Alfonſe, Seigneur d'Albuquerque, laiſſa Jean Alfonſe, Comte d'Albuquer-

(1) Naquit à Lisbonne le 3. Octobre 1261. Mourut à Santaren âgé de 64. ans ayant regné 46. Il git à Odivellas Monaſtère & Egliſe qu'il a fait bâtir a deux Lieux de Lisbonne.

buquerque, qui épouſa Iſabelle de Menezes, & qui mourut en 1354. laiſſant Martin Gilles d'Albuquerque, tué en 1361. par Pierre le Cruel Roi de Caſtille, & trois enfans naturels. Le ſecond Pierre, fut Comte de Barcellos, & épouſa 1. Blanche Peres de Portello. 2. Marie Ximenes, & mourut ſans enfans en 1355. Ce Comte écrivit une Hiſtoire des Illuſtres Familles de Portugal. Le troiſième Ferdinand Sanche mourut auſſi ſans poſterité de Froyla Jannes de Briteros. Le quatrième Jean Alfonſe, Seigneur d'Aronce, fut tué par le Roi Alfonſe IV. ſon frere le 4. Juin 1336. La cinquième Marie, alliée ſelon quelques uns, à Jean de la Cerda, & la ſixième Marie, fut Religieuſe à Odivellas.

VII. Alfonſe IV. (1) Roi de Portugal, & ſurnommé le Fier, naquit le 8. Février 1290. & mourut en Mai 1357. Il avoit épouſé Béatrix fille de Sanche IV. Roi de Caſtille, & il en eut Alfonſe, Denys, & Jean,

(1) Naquit à Coimbre le 8. Février. 1231. Mourut à Lisbonne le 28. Mai 1357. âgé de 66. ans ayant regné 32. Il git dans la Cathedrale de Lisbonne.

Jean, morts en bas âge. Pierre qui ſuit. Marie, mariée en 1328. avec Alfonſe XI. Roi de Caſtille morte en 1356. & Leonore épouſe de Pierre IV. Roi d'Arragon morte en 1348.

VIII. Pierre dit le Juſticier, (1) & le Sévére, Roi de Portugal, naquit le 19. Avril 1320. & mourut le 19. Janvier 1367. Après avoir repudié ſa premiere femme, Blanche, fille de Pierre Infant de Caſtille, il épouſa en 1340. Conſtance Manuel fille de Jean, Duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut Ferdinand, qui ſuit. Marie femme de Ferdinand d'Arragon, Marquis de Tortoſe. Il eut auſſi cinq bâtards. Alfonſe mort en jeuneſſe. Jean Duc de Valencia, & de Campos, qui épouſa 1. Marie Telles, qu'il fit mourir ſous un faux pretexte. 2. Conſtance, fille naturelle de Henri II. Roi

(1) Naquit à Coimbre le 8. Avril 1320. Mourut à Extremoz le 18. Janvier 1367. âgé de 47. ans, ayant regné dix. Il git à Alcobace dans un ſuperbe Mauſolée. A ſon Coté on voit un autre Mauſolée auſſi magnifique, ou il fit enterrer ſa chere favorite l'infortunée D. Agnés de Caſtro que ſon pere Alfonſe IV. avoit fait maſſacrer, & qu'il épouſa même après ſa mort.

Roi de Caſtille, des quelles il eut des enfans, qui ne firent pas longue poſterité. Denys, qui épouſa Jeanne de Caſtille, fille naturelle de Henri II. Roi de Caſtille; & qui laiſſa des enfans, dont la posterité à ſubſiſté, ſous ne nom de Torres, & de Portugal, & Béatrix, épouſe de Sanche, Bâtard de Caſtille Comte d'Albuquerque.

IX. Ferdinand (1) Roi de Portugal né le 27. Février 1340. mourut le 20. Octobre 1383. Il avoit contracté en 1371 un mariage illegitime avec Eleonore Telles mariée à Jean Laurent da Cunha. Il en eut Beatrix née en 1372. mariée en 1383. avec Jean I. Roi de Caſtille. Jean Grand Maître d'Avis ſon Oncle, Bâtard, la priva de la Succeſſion. Ce Roi laiſſa auſſi une Bâtarde Iſabelle, mariée en 1378. avec Alfonſe, Bâtard de Caſtille.

Suite

(1) Naquit à Coimbre le 31. Octobre 1345. Mourut à Lisbonne le 22. Octobre 1383. âgé de 38. ans ayant regné 17. Il git à Santaren dans le Couvent de St. François.

Suite des Rois de Portugal, iſous d'un Bâtard du Roi Pierre le Juſticier.

X. Jean I. (1) fils naturel de Pierre Roi de Portugal, naquit le 11. Avril 1350. Il fut premierement Grand Maître de l'Ordre d'Avis, & s'empara du Throne de Portugal, après la mort de ſon frere Ferdinand, & au préjudice de ſa niece Beatrix Il mourut le 14. Août 1433. Il avoit épouſé en Février 1387. Philippe de Lancaſtre, ſœur aînée de Henri IV. Roi d'Angleterre, la quelle mourut de peſte le 9. Juin 1415. Il en eut Alfonſe mort en 1400. Edouard qui ſuit. Pierre Duc de Coimbre, qui fut Régent du Royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20. Mai 1449. Il avoit épouſé Iſabelle d'Arragon, & il en eut Pierre, qui fut proclamé Roi d'Arragon, & Comte de Barcelonne par les Catalans, & par quelques Grands d'Ar-

(1) Naquit à Lisbonne le 11. Avril 1357. Mourut à Lisbonne âgé de 76. ans, ayant regné 48. Il git dans le Monaſtère de la Bataille.

d'Arragon, au mois de Décembre 1464. Il mourut le 30. Juin 1466. Jaques Archevêque de Lisbonne fait Cardinal par le Pape Calixte III. en 1456. mort à Florence le 16. Avril 1459. Jean Duc de Coimbre, Prince d'Antioche, & Régent du Royaume de Chypre, qui épousa Charlotte, fille unique de Jean II. Roi de Chypre, & d'Helene Paléologue. Il fut fait Chevalier de la Toiſon d'or par Philippe le Bon Duc de Bourgogne, & mourut de poiſon ſans poſterité en 1457. Iſabelle, premiére femmé d'Alfonſe V. Roi de Portugal. Philippe Religieuſe, & Béatrix mariée en 1450. à Adolf de Cleves Seigneur de Raveſtein. Le quatrième fils du Roi Jean I. fut Henri Duc de Viſeo, & Grand Maître de l'Ordre de Chriſt, qui travailla beaucoup à la découverte des Terres inconnuës, & mourut en 1460. âgé de 67. ans. Le cinquième, Jean, Grand Maître de l'Ordre de S. Jaques, & Connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443. Iſabelle épouſe de Jean II. Roi de Caſtille, morte le 15. Août 1496. & Béatrix femme de Ferdinand de Portugal, Duc de Viſeo ſon couſin. Le Roi Jean eut un

ſixiè-

ſixiéme fils, Ferdinand Grand Maître de l'ordre d'Avis mort en ôtage parmi les Sarraſins l'an 1443. âgé de 41. ans, & une fille Iſabelle, troiſiéme femme de Philippe dit le Bon, Duc de Bourgogne. Il laiſſa auſſi un bâtard, Alfonſe Duc de Bragance, dont la poſterité ſera ci-après deduite, & Beatrix mariée 1. à Gilbert Talbot V. du nom, Baron d'Irchenfeld, Chevalier de la Jartiére, 2. à Thomas comte d'Arondel, Anglois.

XI. Edoüard Roi de Portugal, (1) mourut le 9. Septembre 1438. âgé de 37. ans. Il épouſa en 1428. Leonore, fille puinée de Ferdinand IV. Roi d'Aragon, morte ſubitement le 18. Fevrier 1445. Il en avoit eu Alfonſe V. qui ſuit. Ferdinand, Duc de Viſeo, dont le fils continua la ſuite des Rois de Portugal. Philippe mort de peſte à dix ans. Eleonore mariée le 17. Mars 1452. avec Frederic IV. du nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, morte en 1467. âgé de 33. ans

(1) Nâquit à Viſeo le 31. Octobre 1391. Mourut à Thomar âgé de 47. ans, ayant regné preſque cinq. Il git dans le Monaſtere de la Bataille.

33. ans. Catherine promiſe à Charles de Navarre, Prince de Viane, après la morte du quel elle ſe retira au Monaſtére de Sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & Jeanne mariée en 1455. avec Henri IV. Roi de Caſtille morte en 1475. Le Roi Edoüard laiſſa auſſi un bâtard Jean Emanuel, qui prit l'habit de Religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut Evêque de Ceuta en Afrique, & de Guarda, & eut des Enfans. D'un d'iceux deſcende la famille de Manuel, rétablie en Portugal, & qui a pris le nom de la Mére de ce bâtard.

XII. Alfonſe V. Roi de Portugal, (1) dit l'Afriquain, nâquit en Janvier 1432. & mourut le 24. Août 1481. Il avoit épouſé Iſabelle fille de Pierre de Portugal, Duc de Coimbre, morte en Decembre 1456. Il en eut Jean II. qui ſuit, & Jeanne qui nâquit le 4. Fevrier 1452. & qui fut Regente du Royaume pendant le voyage de ſon Pere en Afrique l'an 1470. Au retour de ce Prince elle

(1) Nâquit à Cintre & mourut à Cintre âgé de 49. ans ayant regné 43. Il git au Monaſtére de la Bataille.

elle ſe retira dans un Monaſtére, y vecut en grande pieté, & mourut le 14. Mai 1490. Alfonſe prit une ſeconde alliance en 1475. avec Jeanne de Caſtille ſa Niece, fille de Henry IV. Roi de Caſtille, & de Jeanne de Portugal. Il n'en eut point d'enfans, & après ſa morte elle ſe fit Religieuſe au couvent de Sainte Claire à Santaren, qui elle avoit fondé, & y paſſa pluſieurs années ſaintement.

XIII. Jean II. Roi de Portugal (1) ſurnommé le Grand, & le Sevére, nâquit le 3. Mai 1455. & mourut le 25. Octobre 1495. Il épouſa Eleonore de Portugal, fille ainée de Ferdinand Duc de Viſeo, & il en eut Alfonſe, qui fut marié en 1490. avec Iſabelle fille ainée de Ferdinand V. dit le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. Il mourut ſans poſterité le 13. Juillet 1491. âgé de 16. ans. Jean II. eut auſſi un bâtard, George tige des Ducs d'Aveiro, qui prirent le nom de Lancaſtre

(1) Nâquit à Lisbonne, & mourut à Alvor âgé de 40. ans ayant regné 14. Il git au Monaſtére de la Bataille.

caſtre, finirent en 1665. par la mort de Raimond de Lancaſtre, Duc d'Aveiro, & de Torres Novas, qui ne laiſſa point d'enfant de Claire Louïſe de Ligne, fille de Claude Lamoral, Prince de Ligne ſon oncle. Pierre Evêque de Guarda & nommé à l'Evêché de Brague en 1647. prit le titre de Duc d'Aveiro, & de Lancaſtre. Les Ducs d'Abrantes ſubſiſtent en Eſpagne, dans la poſterité d'Auguſtin d'Alemcaſtro, dont le Pere Alfonſe de Lancaſtre, Grand Commandeur de S. Jaques avoit été crée Duc d'Abrantes par Philippe IV. Roi d'Eſpagne, en 1645. Les Grands Commandeurs de l'ordre d'Avis, ſont auſſi ſortis de Georges bâtard de Portugal, & c'eſt de cette branche qu'étoit ſorti Dom Veriſſimo d'Alemcaſtro, Archevêque de Brague, enſuite de Lisbonne, crée Cardinal par Innocent XI. en 1686. & mort le 13. Decembre 1692. âgé de 82. ans. Son Frere Joſeph de Lancaſtre a été Evêque de Miranda, depuis d'Algarve, & en 1680. de Leyria, mort en Septembre 1706.

Ducs de Viſeo, Tige de la ſuite des Rois de Portugal.

Ferdinand de Portugal Duc de Viſeo, Grand Maître des ordres de Chriſt, & de S. Jaques, & Connêtable de Portugal, fut le ſecond fils du Roi Edoüard. Il accompagna le Roi ſon Frere à l'expedition d'Afrique, ſe trouva à la priſe d'Alcacer, prit la Ville d'Anoſe ſur les Maures, & mourut le 8. Septembre 1470. âgé de 37. ans. Il avoit épouſé Beatrix, fille de Jean de Portugal, Grand Maître de l'ordre de S. Jaques, & Connétable de Portugal, dont il eut Jean, Duc de Viſeo, mort ſans lignée l'an 1484. Jaques qui ſuit. Emanuel Roi de Portugal, mentionné après ſon frere. Eleonore femme de Jean II. Roi de Portugal, & Iſabelle ſeconde femme de Ferdinand de Portugal II. du nom Duc de Bragance.

Jaques de Portugal Duc de Viſeo, conſpira contre le Roi Jean, ſon beau frere, & fut tué par la propre main du Roi avec qui il dinoit, le 22. Août 1484. n'ayant encore que vingt ans. Il laiſſa un

un fils naturel Alfonſe, Duc de Viſeo, crée par le Roi Emanuel, Connêtable de Portugal, l'an 1500. qui mourut quatre ans après, pere de Béatrix de Portugal, femme de Pierre, Marquis de Villereal.

XIV. Emmanuel Duc de Viſeo, (1) nâquit le 31. Mai 1469. ſucceda à la Couronne de Portugal, au Roi Jean II. ſon couſin germain l'an 1495. & fut ſurnommé le grand. Il mourut le 13. Decembre 1521. Il fut marié trois fois. 1. en 1497. avec Iſabelle d'Aragon, dite de Caſtille, veuve d'Alfonſe, Prince de Portugal, fils ainé du Roi Jean II. Elle mourut en travail d'enfant le 24. Août 1498. en ſa 28. année. 2. Le 30. Octobre 1500. avec Marie ſœur de la précedente, morte auſſi en travail d'enfant, l'an 1517. 3. en 1519. avec Eleonore d'Autriche, ſœur ainé de l'Empereur Charles Quint, qui fut remariée avec François I. Roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint Michel, Prince

(1) Nâquit à Alcochete, & mourut à Lisbonne âgé de 52. ans & demi ayant regné 26. Il git au Monaſtére de Bellem.

ce de Portugal né le 24. Août 1408. mort le 20. Juillet 1500. Du ſecond lit il eut Jean III. qui ſuit. Louïs Duc de Beja né le 3. Mars 1506. mort en 1555. Laiſſant Antoine Prieur de Crato, tige des Princes de Portugal, mentionnez ci-après. Ferdinand né en 1507. mort en 1534. ſans laiſſer d'enfans de Guyomar Coutinho, fille de François, Comte de Marialva. Alfonſe né en 1509. qui fut Abbé d'Alcobace, Archevêque d'Evora, enſuite de Lisbonne, crée Cardinal par la Pape Leon X. en 1517. & qui mourut en 1540. Henri Cardinal, & Roi de Portugal, mentionné ci-après. Edoüard Duc de Guimaraens, & Connétable de Portugal, mort en 1576. ſans poſterité. Marie de Portugal mariée en 1566. avec Alexandre Farneſe, Duc de Parme, morte en 1577. & Catherine épouſe de Jean de Portugal I. du nom, Duc de Bragance. Le Roi Emmanuel eut encore de ſon ſecond lit, Iſabelle née en 1503. mariée en 1526. à Charles V. Empereur, & Roi d'Eſpagne, morte le 1. Mai 1539. & Beatrix, née en 1504. mariée en 1521. avec Charles III. Duc de Savoye, morte le 8. Janvier

vier 1538. Du 3. lit, il eut Marie née en 1521. morte en 1578. ſans alliance.

XV. Jean III. du nom Roi de Portugal né le 6. Juin 1502. mourut d'apoplexie le 12. Août 1557. Il avoit épouſé en 1525. Catherine d'Autriche, ſœur puinée de l'Empereur Charles V. morte en 1577. dont il eut entre autres enfans. 1. Jean, Prince de Portugal, qui ſuit: & 2. Marie née le 15. Octobre 1527, mariée en 1543. à Philippe II. Roi d'Eſpagne, morte en couches le 12. Juillet 1545. Il laiſſa un bâtard, Edouard, qui fut Archevêque de Brague, & mourut en 1543. âgé de 22. ans.

Jean Prince de Portugal naquit le 3. Juin 1537. & mourut avant ſon pere le 2. Janvier 1554. Il avoit épouſé Jeanne, ſeconde fille de l'Empereur Charles V. & d'Iſabelle de Portugal, laquelle mourut en 1578. ayant eu Sébaſtien qui ſuit.

XVI. Sébaſtien (1) Roi de Portugal, naquit poſthume le 20. Janvier 1554. ſucceda

(1) Naquit à Lisbonne, & il ſe perdit à la journée d'Alcacer âgé de 24. ans ayant regné 21,

ſucceda à ſon Ayeul ſous la tutelle, & Régence de la Reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. ſans avoir été mariée.

XVII. Henri (1) cinquième fils du Roi Emmanuel, naquit le 31. Janvier 1512. Il fut ſucceſſivement Archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Evora, créé Cardinal par le Pape Paul III. en 1546. & reconnu Roi de Portugal, après la mort du Roi Sébaſtien ſon petit neveu. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 31. Janvier 1580.

Les Rois d'Eſpagne s'emparérent de la Couronne de Portugal, (2) & Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. en furent Rois ſucceſſivement. (3)

Bâtards de Portugal, qui après la mort du Roi Henri prétendirent à la Couronne.

Antoine de Portugal, Prieur de Crato étoit

(1) Naquit à Lisbonne & mourut à Almeyrin âgé de 68. ans ayant regné preſque un an & demi. Il git au Monaſtère de Bellem.

(2) Au mois de Décembre 1580.

(3) Juſqu'au mois de Décembre 1640. tems dans lequel fut proclamé légitime Roi de Portugal D. Jean IV qui ſuit.

étoit fils naturel de Louis Duc de Beja, ſecond fils du Roi Emmanuel. D'autres diſent que le Duc avoit épouſé la mere d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été aprouvé. Quoiqu'il en ſoit il naquit en 1531. & prit la qualité de Roi de Portugal dans Lisbonne le 24. Juin 1580. Il mourut à Paris le 25. Août 1595. & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers, dans la Chapelle de Gondi. Il laiſſa des enfans naturels, ſavoir Emmanuel qui ſuit. Chriſtophle, qui prit le titre de Roi de Portugal mourut à Paris le 3. Juin 1638. âgé de 66. ans, & git auprès de ſon pere. Denys, Religieux au Monaſtère de Valbonne de l'Ordre de Citeaux. Jean mort ſans alliance. Philippe, & Louïſe Religieuſes.

Emmanuel I. Prince de Portugal, fut Viceroi des Indes. Il épouſa en 1597. Emilie de Naſſau, fille de Guillaume Prince d'Orange, & d'Anne de Saxe ſa ſeconde femme. Elle mourut à Genéve après l'an 1624. Il ſe remaria a Louïſe Oſorio, & déceda à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé de 70. ans. De ſa premiére femme il eut Emmanuel II. du nom, Prince de Portugal, qui ſe fit Car-

me le 15. Juillet 1628. & embraſſa depuis la Religion Proteſtante. Il épouſa en 1646. Jeanne Comteſſe de Hanaw, fille d'Albert, Comte de Hanaw, laquelle mourut en 1673. & lui en 1686. laiſſant quatre filles, qni furent Wilhelmine Amélie morte jeune. Eliſabeth Marie, née le 20. Novembre 1648. mariée le 11. Avril 1678. à Adrian Baron de Ghent. Marie Louïſe, née en 1649. morte ſans alliance, & Chriſtine Delphine née le 15. Décembre 1650. auſſi morte ſans alliance. Les autres enfans d'Emmanuel I. furent Louïs, qui ſuit. Marie Belgique. Emilie Louïſe. Anne Louïſe. Julienne Catherine. Sabine morte ſans alliance, & Maurice Eleonore, mariée à Georges Frédéric Prince de Naſſau-Siegen, morte en 1674.

Louïs Prince de Portugal, Marquis de Tramoſo, fut marié en 1631. avec Anne-Marie Capeci Galeoti, fille de Jean Baptiſte Capeci Galeoti, Prince de Monte Leon, & de Diane Spinelli & il en eut Emmanuel Eugéne de Portugal III. dn nom, Marquis de Tronert, & de Tramoſo, mort à Rome ſans alliance en Septembre 1687. & Ferdinand Alexan-

lexandre de Portugal, Chevalier de S. Jaques, Abbé de S. Bernard d'Anvers.

Ducs de Bragance, Bâtards de Portugal, de qui ſont iſſus les Rois d'aujourd'hui.

Alphonſe de Portugal, Duc de Bragance, Comte de Barcellos, & Seigneur de Guimaraens, fils naturel du Roi de Portugal, Jean I. & d'Agnes Pires mourut en 1461. Il épouſa 1. Béatrix fille & Hérétière de Nugno Alvares Pereira, Connétable de Portugal, Comte de Barcellos, & d'Ourem. 2. Conſtance de Caſtille dite de Noronha, fille d'Alphonſe de Caſtille Comte de Gijon, & d'Iſabelle de Portugal. Il eut du premier lit Alfonſe de Portugal, Comte d'Ourem, tige des Comtes de Vimioſo. Ferdinand Duc de Bragance, qui ſuit, & Iſabelle femme de Jean de Portugal, ſon couſin, morte en 1445.

Ferdinand I. Duc de Bragance, Marquis de Villavicioſa, Seigneur de Guimaraens, & Gouverneur de Ceuta, épouſa Jeanne de Caſtro, fille de Jean, Seigneur de Cadaval. Il en eut Ferdi-

nand II. qui ſuit. Jean Marquis de Monte Major, Connétable de Portugal, mort en Caſtille ſans enfans, d'Iſabelle de Norogna. Alvaro Comte d'Olivença, tige des Marquis de Ferreira, dont la poſterité ſera raportée ci-après. Alfonſe Comte de Faro, qui a fait la branche des Comtes d'Odemira, Catherine promiſe à Jean Coutinho, Comte de Marialva, morte avant le mariage. Béatrix épouſe de Pierre de Meneſes, Marquis de Villareal, & Guyomar femme de Henri de Meneſes, Comte de Loullé.

Ferdinand II. Duc de Bragance, & de Guimaraens, incourut la diſgrace du Roi Jean II. qui lui fit faire ſon procès, & trancher la tête à Evora, le 21. Juin 1483. Il avoit épouſé Eléonore de Meneſes, fille de Pierre Comte de Villereal, puis Iſabelle de Portugal, fille de Ferdinand Duc de Viſeo. Il eut du ſecond lit Philippe mort en Caſtille, peu après ſon pere, ſans avoir été marié, Jaques qui ſuit. Denys tige des Comtes de Lemos, dont la poſterité ſera raportée ci-après. Alfonſe. Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt, marié avec Jeronyme de Noronha, mort ſans enfans.

fans. Marguerite, & Catherine decédées ſans alliance.

Jaques, Duc de Bragance, Marquis de Villavicioſa, & Comte de Barcellos, fut deſigné Roi de Portugal par le Roi Emmanuel, l'an 1498. s'il venoit à mourir ſans enfans, à l'excluſion de l'Empereur Maximilien I. comme étranger, quoique fils d'Eléonore de Portugal. Il le fit encore Général d'une Armée Navale, qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épouſa 1. Eléonor de Guſman, fille de Jean, Duc de Medina Sidonia; 2. Jeanne fille de Diégo de Mendoça. Il eut du premier lit Théodoſe qui ſuit, & Iſabelle femme d'Edouard de Portugal, Duc de Guimaraens: & du ſecond lit, Jaques mort ſans lignée. Conſtantin Grand Chambellan du Roi Jean III. ſon Ambaſſadeur en France l'an 1549. & Viceroi des Indes. Il mourut ſans enfans de Marie de Meneſes, fille de Roderic de Mello, Marquis de Ferreira, & de Béatrix de Meneſes. Fulgence Prieur de Guimaraens, qui laiſſa deux enfans naturels. François Chanoine à Evora mort en 1634. & Angélique Abbeſſe de Villavicioſa. Theoton Archevêque d'E-

vora

vora mort en 1602. Jeanne femme de Bernardin de Cardenas, Duc de Maqueda, d'où deſcendent les Ducs de ce nom. Eugénie, épouſe de François de Mello, Marquis de Ferreira. Marie Abbeſſe de Villavicioſa, & Vincente Religieuſe au même Monaſtère.

Théodoſe de Portugal, I. Duc de Bragance épouſa Iſabelle de Caſtro, fille de Denys de Portugal-Bragance, Comte de Lemos, puis Béatrix de Portugal Lancaſtre, fille de Louïs I. Grand Commandeur d'Avis. Du 1. lit, il eut Jean qui ſuit; & du 2. Jaques tué à la journée d'Alcacer avec le Roi Sébaſtien en 1578. & Iſabelle femme de Michel de Meneſes, Duc de Caminha.

Jean de Portugal, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II. Roi d'Eſpagne pour ſes prétenſions ſur le Portugal, & fut fait Chevalier de la Toiſon d'or en 1581. Il mourut en 1582. ayant eu de Catherine, fille puſnée d'Edouard de Portugal, Duc de Guimaraens, Theodoſe II. qui ſuit. Edouard tige des Ducs d'Oropeſa. Alexandre Archevêque d'Evora. Marie morte promiſe au Duc de Parme,

Parme, & Séraphine épouſe de Jean Fernandes Pacheco, Duc d'Eſcalona.

Theodoſe de Portugal II. du nom, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, mourut le 20. Novembre 1630. Il avoit épouſé en 1603. Anne de Velaſco, & de Giron, fille de Jean Fernandes, Duc de Friàs, Gouverneur de Milan, & de Marie Giron. Il en eut Jean IV. qui ſuit Roi de Portugal. Edouard Prince de Portugal, qui après avoir ſervi l'Empire en Allemagne pluſieurs années, fut arrêté priſonnier à Ratisbonne en 1641. & conduit au Château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. âgé de 44. ans, ſans poſterité. Alexandre né en 1607. mort le 31. Mai 1637. & Catherine née en 1606. morte jeune.

Rois de Portugal de la Maiſon de Bragance.

XVIII. Jean IV. (1) Roi de Portugal,

(1) Naquit à Villaviçioſa & mourut à Lisbonne âgé de 52. ans & demi ayant regné preſque 16. Il git au Monaſtère de S. Vincent de Lisbonne.

gal, Duc de Bragance, & de Barcellos, dit le Fortuné, naquit le 13. Mars 1605. & fut proclamé Roi de Portugal le 1. Décembre 1640. Il mourut le 6. Novembre 1656. Il avoit épouſé en 1634. Louïſe de Gusman, fille ainée de Jean Emmanuel Peres de Gusman, Duc de Medina Sidonia, qui fut Régente durant la minorité de ſon fils, & mourut le 28. Février 1666. Leurs enfans furent, Theodoſe Prince de Portugal né le 8. Février 1634. mort en 1653. Alfonſe Henriques qui ſuit. Pierre mentionné après ſon frere. Marie née le 18. Septembre 1636. morte ſans alliance, & Catherine Infante de Portugal, née le 25. Septembre 1638, mariée avec Charles II. Roi d'Angleterre le 31. Mai 1662. dont elle reſtat veuve en 1685: elle ſe retira à Lisbonne, & mourut le 31. Décembre 1705. ayant été Régente, durant la maladie du Roi Pierre, ſon frere. Il laiſſa auſſi un fille naturelle, Marie qui fut Religieuſe Carmelite.

XIX. Alfonſe Henriques (1) Roi de Por-

(1) Naquit à Lisbonne & mourut âgé de 40. ans ayant regné 11. Il git au Monaſtère de Bellem.

Portugal né le 21. Août 1643. ſucceda à ſon pere, & épouſa le 25. Juin 1666. Marie Eliſabeth Françoiſe de Savoye, fille puînée de Charles Amedée Duc de Nemours, mais ayant été reconnu impuiſſant, où, du moins en ayant été accuſé, ſon mariage fut declaré nul en 1668. Ses mauvaiſes qualitez & ſon incapacité le firent interdire du Gouvernement de ſes Etats en 1669. On le conduiſit dans l'Iſle Tercere, d'ou on le ramena au Château de Cintra, à ſept lieuës de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie le 12. Septembre 1683.

XX. Pierre II. (1) Roi de Portugal, & des Algarbes né le 28 Avril 1648. Il fut établi Régent de Portugal le 22. Novembre 1667. & épouſa le 2. Avril 1668. la Reine femme de ſon frere laquelle mourut le 27. Décembre 1683. laiſſant Eliſabeth Marie Louïſe Joſéphe Infante de Portugal née le 6. Janvier 1669. morte le 21. Octobre 1690. Ce Prince ſe remaria

(1) Naquit à Lisbonne le 26. Avril 1648. & mourut à Alcantara près de Lisbonne âgé de 58. ans, ayant regné 38. Il git au Monaſtére de S. Vincent de Lisbonne.

maria le 2. Juillet avec Marie Sophie Eliſabeth de Baviére, fille de Philippe Guillaume Duc de Neubourg, Electeur Palatin, laquelle mourut le 4. Août 1699. & lui le 9. Décembre 1706. âgé de 58. ans, & 7. mois. De ce mariage ſont ſortis. Jean Prince du Breſil né le 30. Août 1688. mort le 17. Septembre ſuivant. Jean François Antoine Joſeph Bernard Benoît, qui ſuit. François (1) Xavier Antoine Urbain, né le 15. Mars 1695. (2) Emmanuel (3) né le 3. Août 1697.

(1) Né le 25. Mai 1691.

(2) Antoine-François-Xavier Benoît-Leopold-Theodoſe-Henri né le 15. Mai 1695.

(3) Celui-ci étant ſorti de Lisbonne le 4. Novembre 1715. ſous prétexte d'aller à la chaſſe, ſe mit dans une Chaloupe, qu'il avoit fait préparer & alla s'embarquer ſur un Vaiſſeau Anglois qui l'attendoit, & qui partit auſſi-tôt, n'ayant avec lui qu'un Cadet du Comte de Tarouca Ambaſſadeur de Portugal auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Ce Cadet étoit *Emmanuel Telles de Silva* établi préſentement à Vienne d'Autriche. Ce Prince prit auſſi deux autres Domeſtiques, un des quels nommé *Jean Henriques de Bem* eſt auſſi établi à Vienne. Il eſt fils d'un Savetier qui demeuroit à S. Julien de Lisbonne. Quand il prit la fuite, il ſervoit au Palais du Roi en qualité de Repoſteyro. Ce Prince arriva le

1697. Théréſe Joſéphe, née le 8. Février 1696. (1) Françoiſe Xavier (1)

le 22. du même mois à la Haye après avoir été pourſuivi quelque tems par un Corſaire d'Alger & il reſta *incognito* juſqu'à ce qu'étant paſſé en France ſous le nom de Comte d'Ourem, il y demeura juſqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'Empereur, il partit de Paris le 7. Juillet 1716. & ſe trouva à la priſe de Témeſwar ſur les Turcs le 13. Octobre ſuivant, où s'étant derobé à l'ouverture de la tranchée, il eut ſon Cheval tué ſous lui d'un coup de Canon, qui lui effleura la jambe droite. Après avoir voyagé en Eſpagne, en Italie, & en autres endroits il retourna une ſeconde foi à Vienne d'Autriche, d'ou après quantité d'accidens que peut-être je ſeray obligé de raporter dans un autre lieu, il a partit pour Lisbonne le 12. Août 1734. arrivant à cette Cour le 22. Octobre. Il ſe ſouva un ſeconde fois en l'année 1737. & ayant reſté juſqu'à 1738. hors du Pais il retourna à Lisbonne, ou il reſide préſentement. Il eſt Colonel d'un Régiment de l'Empereur qui conſerve ſon nom juſqu'à préſent, il eſt auſſi Chevalier de la Toiſon d'or & eſt véritablement un Prince très-renommé dans toute l'Europe, & fort généralement aimé de tous ceux qui ont eû le bonheur de le connoître.

(1) Morte le 16. Février 1704. étant promiſe à Charles III. Archiduc d'Autriche, alors declaré Roi d'Eſpagne, & Empereur au-

(1) née le 30. Janvier 1699. (2)

XXI. Jean François Antoine Joſeph Bernard

jourd'hui regnant ſous le nom de Charles VI.

(1) Morte auſſi à Lisbonne ſans alliance le 15. Juillet 1736. C'étoit la Princeſſe la plus aimable, & la plus belle de notre Siécle.

(2) Il laiſſa auſſi des enfans naturels, entre autres Louiſe qui a été legitimée le 25. Mai 1691. Elle épouſa en Mai 1695. Louis Ambroiſe de Mello Duc du Cadaval, & après ſa mort elle épouſa le 16. Septembre 1702. James de Mello Duc de Cadaval ſon beau-frere, Grand Ecuyer du Roi, de ſon Conſeil d'Etat, & Préſident du Conſeil de Conſcience, & des Ordres militaires. Elle eſt morte à Lisbonne le 23. Décembre 1732. ſans poſterité. Le Duc ſon époux s'eſt remarié l'année préſente 1740. Les autres enfans naturels ſont Dom Michel, & Dom Joſeph, leſquels ayant paſſé le Tage pour faire une partie de chaſſe le 13. Janvier 1724. furent ſurpris en revenant l'après midi à un demi quart de lieue du rivage de Lisbonne, d'un vent ſi violent, que le Patron du batiment ſur lequel ils s'étoient embarquez fut jetté dans la riviére, & le même batiment renverſé un moment après. Dom Joſeph ſe ſauva à la nage, mais quelques efforts qu'il fit, il ne pût ſauver ſon frere, qui fut noyé avec tous les gens de la ſuite de ces deux Seigneurs. Le Corps de D. Michel ne fut trouvé que le 20. du même mois. Il étoit né le 15. Octobre 1699. & avoit épouſé le 20. Janvier 1715. Louiſe Antoinette-Caſimire de Naſſau & Souſa, qui avoit

Bernard Benoît V. du nom, Roi de Portugal né le 21. Octobre 1689. (1) fut proclamé Roi de Portugal le 1. Janvier 1707. & a épouſé le 9. Juillet 1708. Marie Anne Joſéphe Antoinette Reini, Archi-

voit été créé Ducheſſe de Lafoens à la naiſſance de ſon premier fils nommé Pierre au mois de Juillet 1718. & à laquelle le Tribunal de la Relation avoit accordé par ſentence du 7. Décembre 1722. le titre d'Alteſſe, & les mêmes honneurs dont jouïſſoit Dom Michel ſon mari, premier fils naturel de ce Roi, & très-digne Prince. Elle mourut après une longue maladie à Lisbonne le 16. Mars 1729. à l'âge de 35. à 36. ans. Elle étoit fille unique de Charles Joſeph, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Senéchal de Hainaut, deuxième Marquis d'Arronches, & de Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe de Souſa Tavares de Silva e Mascarenhas, héretiére de la Maiſon d'Arronches. Pierre Duc de Lafoens ſon fils, fut fait le 11. Octobre 1732. Grand Alcalde, Commandeur de Thomar, de S. Marie de Marmedeyro, & de S. Marie de Golegan dans l'Ordre de Chriſt, & le cinquieme de Novembre ſuivant auſſi Commandeur des Iſles d'Açores & de Madere. Toutes ces Commanderies étoient vacantes par la mort de D. Michel ſon pére. Dom Joſeph vient d'être nommé à l'Archevêché de Brague l'année préſente 1740.

(1) Il a été juré Prince en 1697. il commença à regner le 9. Décembre 1706.

Archiducheſſe d'Autriche, fille puinée de l'Empereur Leopold, & d'Eléonore Madeleine Thérèſe de Baviére Neubourg ſa troiſième femme. (1) (2)

Branches

(1) Cette Reine la plus ornée de toutes les vertus naquit le 7. Septembre 1683. & arriva à Lisbonne le 27. Octobre 1708. De ce mariage ſont ſortis 1. Pierre, Prince de Breſil, né le 19. Octobre 1712. mort le 29. Octobre 1714 2. Joſeph-Pierre Jean-Louïs qui ſuit. 3. Charles né la nuit du deuxième au troiſième Mai 1716. mort le 30. Mars 1736. 4. Pierre-Clément né le 5. Juillet 1717. 5. Alexandre né le 24. Septembre 1723. mort de la petite-verole le deuxième Août 1728. & 6. Marie-Magdeleine-Joſephe-Thérèſe-Barbare, Infante de Portugal née le 4. Décembre 1711. qui ayant été accordée dès le 1. Octobre 1725. avec le Prince des Aſturies, fils du Roi Philippe V. d'Eſpagne, & de la Reine Marie Louïſe Gabrielle de Savoye fut épouſée au nom de ce Prince dans l'Egliſe Patriarchale de Lisbonne le 11. Janvier 1728. Elle partit de Lisbonne le 11. Janvier 1729. fut échangée le 19. ſuivant, contre la Princeſſe du Breſil en préſence des deux Cours de Portugal & d'Eſpagne, & étant arrivée le ſoir du même jour à Badajos, elle reçut le lendemain la bénédiction nuptiale par les mains du Cardinal Borgia. De ce mariage il n'eſt point fort d'enfant juſqu'à préſent, & on eſt même hors d'eſpérance d'en avoir.

(2) Joſeph-Pierre-Jean Louïs, Prince du Breſil,

Branches ſorties de la Maiſon de Portugal, & qui ont droit à la Couronne.

Comtes d'Oropeſa.

Edouard de Portugal ſecond fils de Jean Duc de Bragance, fut Marquis de Flechilla, & Comte d'Oropeſa par ſon mariage avec Beatrix de Tolede, fille de Jean Alvares, Comte d'Oropeſa, & de Louïſe Pimentel, & prit une ſeconde alliance avec Guiomar Pardo, fille d'Aires

Breſil, devenu l'aîné par la mort de Pierre, naquit le 6. Juin 1714. fut batiſé le 27. Août ſuivant, & tenu ſur les fonts au nom du Roi Très-Chrétien Louïs XIV. & de l'Impératrice regnante. Son mariage fut arrêté, & conclu le premier Octobre 1725. avec Marie-Anne-Victoire, Infant d'Eſpagne, fille du Roi Philippe V. & de la Reine Eliſabethe Farneſe ſa ſeconde femme, née le 30. Mars 1718. Il l'épouſa par Procureur à Madrid le 27. Décembre 1727. & enſuite en perſonne à Elvas le 19. Janvier 1729. De cette alliance ſont ſorties trois filles. L'aînée D. Marie Françoiſe Eliſabethe Antoinette Joſephe Gertrudes Jeanne naquit le 17. Décembre 1734. elle reçut le batême le 9. Janvier 1735. & elle porte le titre de Princeſſe da Beyra, une des cinq Provinces de Portugal.

res Pardo, Seigneur de Malagon. Ses enfans du 1. lit furent Ferdinand qui ſuit, Jean, & François morts jeunes.

Ferdinand Alvares de Portugal, dit de Tolede Monron, & Ayala, Marquis de Flechilla, & de Xarandille, Comte d'Oropeſa épouſa Mencie Pimentel, fille de Jean Alfonſe Pimentel Comte de Bénévent, & de Mencie Zuniga, & Requeſens, dont il eut Jean mort jeune. Edouard qui ſuit, & Marie alliée à Pierre Faxardo, Marquis de los Velez, & de Molina.

Edoüard Alvarez de Portugal, dit de Tolede Monron, & Ayala, faiſoit ſa demeure ordinaire à la Cour d'Eſpagne, fut créé Duc d'Oropeſa, & nommé Viceroi de Navarre. Il épouſa Anne de Modica de Cordoüe Pimentel, Comteſſe d'Alcaudete, & Marquiſe de Villar, fille de Jean de Zuniga Requeſens Pimentel, Marquis de Viana, & d'Antoinette Fernandes de Cordoüe Velaſco, dont il eut entr'autres enfans Manuel Joachim qui ſuit.

Manuel Joachim Alvarez de Tolede, Marquis de Xarandilla, Duc d'Oropeſa, qui épouſa le 26. Juillet 1664. Iſabelle Pacheco

Pacheco d'Aragon Velaſco, fille de Alfonſe Melchior Telles Giron Pacheco, des Comte de Montalvan, dont il a eu Pierre Vincent, qui ſuit. Joſéphe Antoinette, née le 8. Octobre 1681. mariée à Emmanuel Gaſpard de Sandoval de Giron, Marquis de Belmont, & Marie Petronille de Portugal Atocha, née le 29 Juin 1683.

Pierre Vincent de Tolede Portugal, Marquis de Xarandilla né le 5. Avril 1685.

Comtes de Lemos, & de Caſtro.

Denys de Portugal, fils puiné de Ferdinand II. Duc de Bragance, fut Comte de Lemos, & établit ſa demeure en Caſtille. Sa poſterité prit le nom de Caſtro à cauſe de Beatrix de Caſtro, Comteſſe de Lemos ſon épouſe. Il fut pere de Ferdinand qui ſuit, d'Alfonſe de Caſtro, Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt, Ambaſſadeur à Rome qui de Jeronyme Noronha laiſſa poſterité, de Pierre Evêque de Guença, & de Lamego, Grand Aumônier de Philippe II. Roi d'Eſpagne, d'Eleonore de Portugal Caſtro, mariée à

Jaques Sarmento de Mendoça, Comte de Ribadavia, d'Iſabelle de Portugal Caſtro, premiére femme de Theodoſe de Portugal I. du nom, Duc de Bragance ſon couſin, d'Antoinette alliée à Alvare Coutinho, Maréchal de Portugal, de Mencie premiére femme de Renné Comte de Chalani en Savoye, & de Conſtance de Portugal Caſtro, Religieuſe à Lisbonne.

Ferdinand Ruis de Portugal Caſtro, Comte de Lemos, & Marquis de Sarria, fut deux fois Ambaſſadeur à Rome. De Théréſe d'Andrada ſon épouſe, fille, & hérétiére de Ferdinand Perez d'Andrada, Comte de Villalva, il eut Pierre Ferdinand, qui ſuit. Iſabelle mariée à Roderic de Moſcoſo, Comte d'Altamira, & Françoiſe, morte ſans laiſſer de poſterité, de Roderic Hieroſme Portocarrero Comte de Medellin.

Pierre Ferdinand de Portugal de Caſtro, Comte de Lemos & d'Andrada ſervit Philippe II. Roi d'Eſpagne à la conquête de Portugal. D'Eleonore de la Cueva, fille de Bertrand Duc d'Albuquerque ſa premiére femme, il eut Ferdinand Roderic qui ſuit. Bertrand qui ſervit le Roi d'Eſ-

d'Eſpagne en Italie, aux Indes, & en Eſpagne, & qui laiſſa trois bâtards. Théréſe mariée à Garcia Hurtado de Mendoce, Marquis de Cagnete, Viceroi du Perou, & Iſabel morte jeune. De Théréſe Bobadilla de la Cueva, ſa ſeconde femme, fille de Pierre Bobadilla, Comte de Chiruhon, & de Mencie de la Cerda, naquit Pierre Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, dont la femme Hycronime de Cordoüe, fut Dame d'honneur de la Reine Marguerite d'Autriche. Roderic de Caſtro Chanoine de Tolede, Evêque de Çamora, & de Conca, puis Archevêque de Seville, enfin Cardinal en 1583. Il mourut le 26 Octobre 1600. ayant eu trois enfans naturels. André Commandeur d'Alcantara, fils puiné de Pierre Ferdinand, qui épouſa Agnés Henriques de Ribera, fille de Perez Afan de Ribera, & d'Agnes Henriques de Tavora, Comteſſe de la Torre, dont il eut Pierre de Portugal Caſtro mort jeune. Agnes de Caſtro, Comteſſe de Chinchon, Marquiſe de S. Martin, & de la Vega, mariée à Joſeph Alexis Antoine de Cardenas Ulloa Zuniga, Comte de la Puebla, & Françoiſe de Caſtro, alliée à François

de Guſman, fils de Pierre, Marquis de la Algava. Il laiſſa auſſi un Bâtard nommé Roderic. Leur pere en avoit eu deux, Antoine Religieux Bénédictin, Abbé de S. Benoit de Madrid, & Général de ſon Ordre, & Jean Religieux du même Ordre, Archevêque d'Otrante mort en 1603.

Ferdinand Roderic de Portugal de Caſtro, Comte de Lemos, fut Viceroi de Naples, & de Sicile, & mourut Religieux de S. Benoît à Burgos en 1637. De Lucréce Gattinara Legana Comteſſe de Caſtro, fille unique d'Alexandre Gattinara, Comte de Caſtro, & de Victoire Caracciol, il laiſſa François Ferdinand, qui ſuit. Alexandre, & François morts jeunes, Catherine, Victoire, Claire Marie, Religieuſe déchauſée, Eliſe, & Marie.

François Ferdinand de Portugal de Caſtro, Duc de Taurisano. Celui-ci fut Viceroi d'Aragon, puis de Sardaigne, enfin du Perou, & épouſa Antoinette Giron, fille de Pierre, Duc d'Oſſone ayant eu Pierre Ferdinand III. du nom qui ſuit: Marie Louïſe ſeconde femme de Pierre Nuno Colombe de Portugal, Duc de Veraguas.

aguas. Lucie Antoinette de Caſtro, & Marie Catherine Religieuſe.

Pierre Ferdinand de Portugal de Caſtro III. du nom, Duc de Tauriſano, Grand d'Eſpagne mort en 1678. Il épouſa Anne veuve de Henri Pimentel de Guſman, Marquis de Tavora, & fille de Charles Borgia, Duc de Gandia, & d'Artemiſe Dona, dont il a eu Gines Fernandes de Portugal de Caſtro, Comte de Lemos, de Caſtro, & d'Andrada, Viceroi de Sardaigne, qui épouſa le 8. Septembre 1687. Catherine de Silva de Mendoce, fille de Georges Marie, Duc de Paſtrana, & de l'Infantado, dont il n'a point eu d'enfans. Salvador qui ſuit, & Marie Alberte de Portugal de Caſtro, mariée à Manuel Didas Lopez de Zuniga, Duc de Bejar.

Salvador de Portugal de Caſtro, Comte de Caſtro, de Lemos, d'Andrada, & de Villalva, Duc de Tauriſano, mourut en 1695. Il avoit épouſé Françoiſe Catherine de Cordoüe Mendoce Carillo Albornoz, Marquiſe d'Almagnan, fille de François Cecil Centurion, Marquis d'Eſtapa, & d'Almagnan, dont il a eu Marie, Antoinette, Roſe, & Raphaele.

Mar-

Marquis de Ferreira de Mello, Ducs de Cadaval.

Alvare de Portugal, premier du nom, Seigneur de Ferreira, troiſième fils de Ferdinand I. Duc de Bragance, fut Préſident du Conſeil en Caſtille, & Chef de la Juſtice en Portugal. Il épouſa Philippe de Mello, fille, & héretiére de Roderic Comte d'Olivença, & il en eut Roderic qui ſuit. Georges Comte de Gelves, mentionné ci-après. Iſabel alliée à Alfonſe de Soto Major, Comte de Belcaçar. Beatrix mariée à Georges, Bâtard de Portugal, Seigneur d'Aveiro. Jeanne, ſeconde femme de François de Portugal, Comte de Vimioſo, & Marie femme de Jean de Sylva, Comte de Portalégre.

Roderic de Mello, & de Portugal, Marquis de Ferreira, Comte d'Olivença, fut Gouverneur de Tanger. De ſa premiére femme Leonore, fille de François d'Almeida Viceroi des Indes, il eut Alvare de Mello, mort avant lui, dont le fils unique Alvare III. fut tué à la bataille d'Alcacer en 1578.

Fran-

François qui ſuit, & Philippe mariée à Alvare de Sylva, Comte de Portalegre. Il eut de Beatrix de Meneſes ſa ſeconde femme, fille d'Antoine d'Almada, Capitaine Major de Lisbonne, & de Marie de Meneſes; Alvare, & Marie femme de Conſtantin de Portugal Bragance.

François de Portugal de Mello, eut de Eugénie, fille de Jaques de Portugal, Duc de Bragance, Roderic tué à la bataille d'Alcacer. Nugno Alvares, qui ſuit. Jean Evêque de Viſeo. Conſtantin tige des Comtes d'Açumar, & Jeanne Abbeſſe de Villavicioſa. Il laiſſa auſſi deux bâtards, Joſeph Evêque de Mirande, & Archevêque d'Evora, & François de Mello.

Nugno Alvares de Portugal Pereira de Mello, mourut en Afrique, ayant eu de Mariane de Caſtro Oſorio, fille de Roderic Moſcoſo, Comte d'Altamira, François II. qui ſuit. Roderic nommé Adminiſtrateur de l'Archevêché d'Evora ſur la fin de 1642. Eleonore femme d'Emmanuel de Moura Cortereal, Marquis de Caſtel Rodrigo, Ambaſſadeur à Rome, Gouverneur des Païs-Bas en 1644. & Jeanne femme de Maurice de Sylva,

Sylva, Marquis de Gouvea.

François de Mello II. du nom, Marquis de Ferreira, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, Grand Veneur de Portugal, & Général de la Cavalerie Portugaiſe. Il ſuivit le parti du Roi Jean IV. qui le fit Grand Maître de ſa Maiſon, & l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1641. Il aſſiſta à la bataille de Balajos l'an 1644. & mourut le 27. Mars 1645. Il n'eut point d'enfans de Marie de Sandoval ſa premiére femme, fille de Lopes Moſcoſo Oſorio, Comte d'Altamira, & de Leonore de Sandoval. Mais de Jeanne Pimentel ſa ſeconde femme, fille d'Antoine Pimentel Marquis de Tavora, Viceroi de Valence, il eut Nugno Alvare, qui ſuit, & Théodore de Mello mort en 1672.

Nugno Alvare Pereira de Portugal de Mello, Duc (1) de Cadaval, Marquis de Ferreira, Connétable de Portugal, & Grand Maître de la Maiſon

(1) Mourut à Lisbonne au commencement de 1727. il fut inhumé dans la Ville d'Evora au Couvent des Chanoines Reguliers de St. Jean l'Evangeliſte.

ſon de la Reine. Il épouſa 1. Marie de Faro, Comteſſe d'Odemira. 2. en 1671. Marie Angélique Henriette de Lorraine, fille de François, Comte d'Harcourt morte le 9. Juin 1674. 3. en 1675. Marguerite (1) Armande de Lorraine, fille de Louïs Comte d'Armagnac, Grand Ecuïer de France, & de Catherine de Neufville Villeroi. Du premier lit ſortit Jeanne Alvare, morte jeune. Du ſecond vint Iſabelle Alvare mariée à Rodrigo Anez de Saa de Meneſes, Marquis de Fontes, morte le 27. Novembre 1699. en ſa 28. année, & du troiſième lit ſont iſſus, Loüis Ambroiſe de Portugal Pereira de Mello Duc de Cadaval, né en 1677. qui épouſa en Mai 1695. Loüiſe de Portugal fille legitimée de Pierre Roi de Portugal, mort ſans poſterité le 13. Novembre 1700. James qui ſuit. Anne née en 1683. mariée à Louïs de Tavora, Comte de S. Jean. Eugénie (2) Roſe, femme d'Emmanuel (3) Telles de Sylva,

(1) Morte le 16. Décembre 1730. Elle git à l'Egliſe du Couvent de la Mere de Dieu près de Lisbonne.

(2) Morte.

(3) Mort le 9. Février 1736. il ſeroit aujourd'hui

va, Comte de Villar Major, & Jeanne alliée en Septembre 1699. à Bernard de Tavora, Comte d'Alvor, Grand de Portugal.

James de Portugal Pereira de Mello, Duc de Cadaval, né le 7. Décembre 1679. a épouſé avec diſpenſe le 16. Septembre 1702. Louïſe de Portugal, fille legitimée de Pierre Roi de Portugal veuve de ſon frere ainé. (1)

Comtes

jourd'hui un des premiers Miniſtres de Portugal, ou il étoit connu pour un des premiers Sçavans. Les Eloges qu'on en voudroit faire, ſeroient toujours moindres que ſon merite. Pour moi je manque de termes pour le louer dignement. S'il me perſecuta ce ne fut que pour faire plaiſir au Comte de Tarouca ſon oncle. Il fut autrefois mon Protecteur, & mon Ami. Je parlerai plus amplement de ce Seigneur dans un autre lieu, ou je ferai voir la plus grande partie de ſes Ouvrages.

(1) Rodrigue de Mello Pereyra, frere puiné du précedent, mourut dans une âge avancé après avoir épouſé Anne de Lorraine de Sa Menéſes ſa niéce, fille de Rodrigue Annes de Sa Almeyda, & Menéſes Marquis d'Abrantes, & de Fontes, Comte de Penaguiam, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Portugal, ſon Ambaſſadeur à Rome, puis nommé le 1. Février 1726. Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, pour la concluſion du double

Comtes d'Aſſumar, iſſus des Marquis de Ferreira de Mello.

Conſtantin de Portugal Bragance, & de Mello, fils puiné de François de Mello I. du nom, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt. Il épouſa 1. Marie de Mendoce, fille de Ferdinand de Meneſes, & de Philippe de Mendoce. 2. Beatrix de Caſtro, fille de Garcie, Com-

double mariage arrêté entre les deux Cours, & Chevalier des Ordres de Chriſt & de la Toiſon d'or; & d'Iſabelle Henriette de Lorraine-Pereyra-de Mello-Portugal, fille de Nugno, premier Duc de Cadaval, & de Marie-Angélique-Henriette-de Lorraine-Harcourt ſa ſeconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour Camareyra-Major de la Princeſſe du Bréſil, fit ſon entrée publique au Palais le 1. de Mai 1728. pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la Princeſſe des Aſturies juſqu'à ſon depart pour l'Eſpagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello ſon mari Marie-Marguerite-de Lorraine-de Mello-Pereyra-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Lisbonne le 22. Février 1727. avec Joachim-Annes de Sa de Almeyda & Menéſes, Marquis de Fontes, Comte de Penaguiam, ſon oncle maternel.

Commandeur de Segurà, que le rendit pere de François qui ſuit, de Jean qui ſe fit Carme, d'Alvare Chevalier de Malthe, Commandeur de Tavora, Général de l'Artillerie ſous le Comte ſon frere à la bataille de Rocroi, & de Ferdinand.

François de Mello, Marquis de la Tour de Laguna, Comte d'Aſſumar, fut Viceroi des deux Siciles en 1639. Gouverneur du Milanez, & des Païs-Bas, Grand Maître d'Hôtel de la Reine d'Eſpagne. Il perdit la bataille de Rocroi contre les François en 1643 D'Antoinette de Villena de Souſa, fille d'Henri Comte de Miranda, il eut Gaſpard Conſtantin qui ſuit. Beatrix mariée à Jean Michel Fernandes de Heredia, Marquis de Moura. Mencie allîée à Pierre de Zuniga de la Cueva, Marquis de Flores d'Avila, & Marie Théreſe, femme de Didace d'Avila Coelho de Caſtille, Marquis de Naval Marquende.

Gaſpard Conſtantin de Portugal Mello, Comte d'Aſſumar, & Marquis de Villeſcas mourut le 18. Août 1683. ſans enfans d'Antoinette Nugno Henriques, fille de Garcias Nugno de Ribera, laiſſant un fils naturel, Joſeph François de Por-

Portugal de Mello Marquis de Villescas.

Comtes des Gelves, & Ducs de Veraguas issus des Marquis de Ferreira de Mello.

George de Portugal, fils puiné d'Alvare Seigneur de Ferreira, fut crée Comte de Gelves par l'Empereur Charles V. à cauſe de ſes ſervices. Il fut auſſi Alcaide d'Alcaçar de Seville. De ſa ſeconde femme Iſabelle fille de Jaques Colomb Duc de Veraguas Amiral des Indes, il eut Alvare qui ſuit. Antoine Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. George de Seville qui eut des enfans de Généviéve fille de Jean Botti Florentin, Louïs Philippe, & Iſabelle. Il avoit contracté un premier mariage avec Guyomar d'Ataïde, & de Sylva, fille de Jean de Vaſconcellos, Comte de Penela, dont il n'eut point d'enfans.

Alvare de Portugal, Comte de Gelves, eut de Leonore, fille d'Alvare de Cordotte, & de Marie d'Aragon, George II. qui de Bernardine fille de Jean Antoine Vincentelo, eut pour fille unique Leonore de Portugal, Comteſſe de Gel-

ves, mariée 1. à Ferdinand de Caſtro de Lemos, 2. à Jaques Pimentel Marquis de Gelves. Le ſecond fils d'Alvare fut.

Nugno de Portugal Colomb, Duc de Veraguas, Marquis de la Jamaique, & Amiral des Indes Occidentales, qui épouſa Aldonce de Portocarero, dont il eut Alvare, qui ſuit. Chriſtophle, Leonore, Louïſe, & Philippe, Religieuſes au Monaſtère de l'Incarnation à Madrid.

Alvare de Portugal Colomb, Duc de Veraguas, épouſa Catherine de Portugal, & de Caſtro, Comteſſe de Gelves, dont il a eu Pierre qui ſuit, & Eleonore, mariée à Auguſtin Homodei, Marquis d'Almonacid.

Pierre Nugno Colomb de Portugal Caſtro de la Cueva, Duc de Veraguas, Marquis de la Jamaique, Chevalier de la Toiſon d'or en 1670. Il avoit épouſé en 1645. Iſabelle Fernandez de la Cueva, veuve de George Manrique de Cardenas, Duc de Nogara & de Cardenas, fille de François Ferdinand, Duc d'Albuquerque, après la mort de la quelle arrivé en 1670. il prit une ſeconde alliance avec Marie Louïſe de Caſtro, fille de François Comte de Lemos. Il mourut en 1674. laiſſant pour fils unique du premier lit. Pier-

Pierre Emanuel Colomb de Portugal, Duc de Veraguas, & de la Vega, Marquis de la Jamaique, Comte de Gelves, Amiral des Indes, Chevalier de la Toiſon d'or en 1670. Viceroi de Valence en 1679. de Sicile en 1696. Conſeiller d'Etat en 1699. à épouſé en 1674. Théréſe Martine d'Ayala Tolede, fille de Ferdinand III. Comte d'Ayala, dont il eut pour fils unique.

Pierre Colomb de Portugal, Marquis de la Jamaique, qui a été Envoyé extraordinaire en France par le Roi Philippe V. Il a épouſé le 17. Avril 1702. Marie Françoiſe de Borgia, fille de Félix de Cordoüe Cardonne, Duc de Seſſa.

Comtes d'Odemira.

Alfonſe de Portugal, fils puiné de Ferdinand I. Duc de Bragance, fut Comte de Faro, & d'Odemira. Il mourut en Caſtille, ayant eu de Marie de Norogna fille, & hérétiére de Sanche Comte d'Odemira, Seigneur d'Aveiro, & de Vimieyro, Sanche qui ſuit. François qui ne laiſſa qu'une fille. Fréderic Evêque

de Cahahora, & de Siguença, puis Archevêque de Saragoce, Viceroi de Catalogne. Antoine Abbé. Ferdinand tige des Seigneurs de Vimieyro. Guyomar femme d'Henri d'Aragon, Duc de Segorbe, dit l'Infant de la Fortune. Mencie épouſe de Jean de la Cerda, Duc de Medina Celi, & Catherine Abbeſſe de Semide.

Sanche de Norogne I. du nom, Comte d'Odemira, Grand Alcaide d'Eſtremôs. Il épouſa Françoiſe de Sylva, dont il eut pour enfans Alfonſe II. qui ſuit. Roderic qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & Mencie mariée a N. Comte de Fraques, en Savoye. Il ſe remaria avec Angéla, fille de Gaſpard Fabia, & il eut Jean de Faro, Capitaine de Caſſin en Afrique, qui épouſa Iſabelle Ferreira d'Andrada, d'ou vint Jean de Faro, marié à Marguerite de Norogne, fille de Jean d'Almeida, qui eut pour fille unique Louïſe de Faro, mariée à Louïs Coutinho, Commandeur d'Olivença. Fréderic de Faro, & de Portugal, premier Ecuyer d'Iſabelle de France Reine d'Eſpagne, qui de Marguerite fille de Charles Borgia Duc de Candie eut une

fille

fille nommée Anne, mariée à Roderic de Sylva, Duc de Paſtrane. Une fille du ſecond lit de Sanche de Norogne, nommée Jeanne de Faro, qui épouſa Jean de la Cerda IV. du nom, Duc de Medina Celi.

Alfonſe de Norogne II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de ſon pere, & laiſſa de Marie, fille & hérétiére de Nugno Ferdinand d'Ataide, Seigneur de Penacova, Capitaine de Caſſin, Sanche II. qui ſuit, & Marie ſeconde femme de Louïs d'Ataide Viceroi des Indes.

Sanche de Norogne, II. du nom, Comte d'Odemira Grand Maître d'Hôtel de Catherine d'Autriche, Reine de Portugal. Il épouſa Marguerite, fille de Jean de Sylva, Comte de Portalégre, dont il eut pour enfans Alfonſe III. qui ſuit. Antoine tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Nugno Evêque de Viſeo, & de la Guarda. Jaques Religieux de S. Dominique. Marie femme de Louïs d'Ataide, Comte d'Atouguia, & quatre autres filles Religieuſes.

Alfonſe III. Comte d'Odemira Alcaide-Major d'Eſtremôs, fut auſſi tué à

la bataille d'Alcacer en 1578. Il épouſa 1. Jeanne de Villena, fille de Manuel Telles, Seigneur d'Unhao', & de Marguerite de Villena. 2. Jeanne de Gusman, fille de Pierre de Meneſes, Capitaine de Ceuta, & de Conſtance de Gusman. 3. Joland fille d'Alvare de Caſtro, & d'Anne d'Ataïde, & laiſſa pour fils unique de ſon dernier mariage.

Sanche de Norogne, & de Portugal III. du nom, Comte d'Odemira, Grand Alcaide d'Eſtremôs & Majordome de la Reine de Portugal, mort en 1642. ſans enfans, de Jeanne de Lara ſa femme, fille de Manuel de Meneſes, Duc de Villereal.

Seigneurs de Vimieyro, iſſus des Comtes d'Odemira.

Ferdinand de Faro de Portugal, Seigneur de Vimieyro, cinquième fils d'Alfonſe de Portugal I. du nom, Comte de Faro, & d'Odemira, fut Grand Maître d'Hôtel de la Reine Catherine d'Autriche, & laiſſa d'Iſabelle de Mello ſon épouſe François, qui ſuit. Denis tige des Comtes de Faro. Sanche mort élu Evêque

vêque de Leiria. Alfonſe Doyen de la Chapelle du Roi Sebaſtien. Marie femme de Jean de Meneſes Capitaine de Tanger, & quatre filles Religieuſes.

François de Portugal de Faro I. du nom, Seigneur de Vimieyro, fut Préſident du Conſeil du Roi Sebaſtien. De ſa premiére femme Mencie d'Albuquerque, il eut Ferdinand Henriques mort avant ſon pere, & qui de Jeanne de Gusman, fille d'Alvare de Cavallo, & de Marie de Gusman, n'eut qu'un fils, & trois filles, Louïs mort ſans alliance. Marie femme de Manuel Coutinho. Mencie mariée à Pierre Alvarez Pereira, & Catherine mariée à Blaiſe Telles de Meneſes, Capitaine de Maragnan. Georges tué avec ſes couſins à Alcacer, & Marie femme de Ferdinand Tellez de Meneſes, Gouverneur des Indes, & d'Algarbe. De ſa ſeconde femme Guyomar de Caſtro, il eut François II. qui ſuit, & Marianne épouſe de Louïs de Sylva, Préſident du Conſeil de Phelippe IV. Roi d'Eſpagne. Il n'eut point d'enfans de ſa troiſiéme femme Marie de Mendoze.

François de Portugal de Faro II. du nom, fut créé Comte de Vimieyro par

Phelippe III. Roi d'Eſpagne. Il épouſa Marianne de la Guerra, fille de Pierre Lopez de Souſa, & d'Anne de la Guerra, qui le rendit pere de Ferdinand mort ſans poſterité, de Théréſe Antoinette Hurtado de Mendoça, fille de Jean Marquis de Cagnette, de Louïs de Faro, Religieux de S. Auguſtin, d'Alfonſe Eccléſiaſtique, de Sanche qui ſervit en Flandres dans l'Armée du Roi Catholique, & qui y mourut en 1640. laiſſant des enfans, & de Marie, femme de Roderic de la Camera Comte de Villefranche. (1)

Com-

(1) Sanche de Faro e Souſa Comte de Vimieyro, Commandeur de Moura dans l'Ordre d'Avis, & Gouverneur Général du Bréſil, ou il mourut après neuf jours de maladie dans la Ville de S. Salvador le 13. Octobre 1719. à continué cette branche. Il avoit épouſé Théréſe Joſéphe de Mendoça, fille de Louïs Manuel de Tavora, quatriéme Comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de Religieuſe dans le Monaſtère de la Conception à Lisbonne le 28. Mai 1729. & y fit profeſſion le 30. Mai 1730. Il laiſſa de ce mariâge. 1. Diegue, Comte de Vimieyro, qui ſuit. 2. Meſſie de Faro, qui fit profeſſion dans le Couvent Royal de la Mere de Dieu à Lisbonne, au mois de Novembre

Comtes de Faro, iſſus des Seigneurs de Vimieyro.

Denys de Portugal, Comte de Faro I. du nom, ſecond fils de Ferdinand Seigneur de Vimieyro, épouſa Louïſe Cabral, fille de Jean Alvarez Caminha, dont il eut Jean mort ſans alliance, & Etienne qui ſuit.

Etienne Comte de Faro, & de Saint Louïs, Préſident du Conſeil de Phelippe III. Roi d'Eſpagne, épouſa Guyomar de Caſtro, fille de Jean Lobo, Baron d'Alvito, & de Leonore Maſcarenhas, dont il

bre 1730. Diegue de Faro & Souſa Comte de Vimieyro, fut marié à Lisbonne le 23. Février 1729. avec Marie Joſéphe de Menéſes, Dame de la Reine, & fille de Diegue de Meneſes & Tavora, Viſiteur de la maiſon de la Reine, & de Marie Barbare Joſéphe née Comteſſe de Breiner, Dame Camariſte de la Reine. Il en a eu 1. Marie Barbare de Faro & Souſa née à Caparica maiſon de Campagne de ſon ayeul maternel le 9. Janvier 1730. & morte de la petite verole dans la Ville de Vimieyro au mois d'Août 1731. 2. Un fils né le 30. Avril 1731. & 3. une fille née à Caparica le 17. Octobre 1732.

il eut Denys II. qui ſuit. François de Portugal de Faro, Comte d'Odemira, Surintendant des Finances de Phelippe III. & Phelippe IV. Rois d'Eſpagne, qui épouſa Marie Anne de Sylva morte le 11. Octobre 1648. & en eut pour fille unique Marie de Portugal de Faro, mariée 1. à N. Pereira Pimentel, Comte de Feyra. 2. à Nugno Alvarez Pereira de Portugal de Mello, Duc de Cadaval. Jean Sanche. François Louïs. Louïſe mariée à Edouard de Meneſes, Comte de Tarouca, & Leonore femme de Bernardin de Tavora.

Denys de Portugal II. du nom, Comte de Faro, & de S. Louïs mourut en 1633. laiſſant de Madaleine, fille d'Alvare d'Alemcaſtro, Duc d'Aveiro (1) une fille unique, Jeanne Julienne, Comteſſe de Faro, mariée 1. à Michel de Meneſes Duc de Caminha, qui eut la téte tranchée à Lisbonne pour crime de leze Majeſté, avec Louïs Duc de Caminha ſon pere le 29. Août 1641. (2)

Com-

(1) Morte en Janvier 1680. âgée de 30. ans.

(2) 2. A Rodrigue Telles de Menéſes, & Caſtro; ſecond Comte d'Unhaõ.

Comtes de Vimioſo ſortis de la Maiſon de Bragance.

Alfonſe de Portugal, fils ainé d'Alfonſe bâtard de Portugal, Duc de Bragance, fut Comte d'Ourem Marquis de Valença, Seigneur de Porto-de Mos, & mourut du vivant de ſon pere en 1460. laiſſant de Beatrix de Souſa ſa Maîtreſſe un fils naturel qui ſuit.

Alfonſe de Portugal II. du nom, fils naturel du précédent, fut nommé Archevêque d'Evora, & laiſſa de Philippe de Macedo deux bâtards. François qui ſuit, & Martin de Portugal Evêque de Funchal, & d'Algarve, Patriarche des Indes, qui eut auſſi de Catherine de Souſa deux enfans naturels, Eliſée Camerier ſecret des Papes Pie IV. & Gregoire XIII. & Marie ſeconde femme de Jaques de Caſtro.

François de Portugal I. du nom, fut Comte de Vimioſo, & Seigneur d'Aguyar, Grand Chambellan du Prince de Portugal. De ſa premiére femme Beatrix de Villena, il eut une fille Guyomar, mariée à François de Gama, Comte

te de la Vidiguiera. De ſa 2. femme Jeannne de Villena, fille d'Alvare de Portugal, il eut Alfonſe III. qui ſuit. Manuel, qui ſuivit le parti d'Antoine Roi de Portugal, & fut marié deux fois: Henri un de ſes fils fut pris priſonnier à la bataille d'Alcacer, & laiſſa un fils, qui eut poſterité. Jean autre fils de Manuel fut tué à cette bataille. François eut encore un troiſiéme fils, Jean qui fut Evêque de la Guarda, & qui ſuivit le parti du Roi Antoine.

Alfonſe de Portugal III. du nom, Comte de Vimioſo, mourut à la journée d'Alcacer en 1578. ayant eu de Louïſe de Gusman, François II. Comte de Vimioſo, & Connétable de Portugal, qui fut fait priſonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des bleſſures reçuës dans un combat naval, donné le jour de Sainte Anne en 1582. Jean Religieux de Saint Dominique. Louïs qui ſuit. Manuel mort en Afrique. Alfonſe mort en Italie, & Nugno Alvarez, Préſident de la Chambre de Lisbonne, & l'un des Gouverneurs du Royaume, qui épouſa Jeanne de Portugal, fille de Manuel ſon Oncle, dont eſt iſſuë entr'autres enfans Marguerite de

de Portugal, femme d'Alvare Perez de Caſtro Comte de Mon Santo, Marquis de Cascaes, Ambaſſaſſadeur extraordinaire de Portugal à la Cour de France.

Louïs Comte de Vimioſo, ſe fit Religieux de S. Dominique du conſentement de Jeanne de Mendoze ſon épouſe, qui ſe retira dans le Monaſtère du S. Sacrement de Lisbonne, avec les Religieuſes déchauſſées. Ils avoient eu Alfonſe IV. qui ſuit. Michel Evêque de Lamego, Ambaſſadeur à Rome, qui mourut en 1644. âgé de 40. ans. Ferdinand mort dans la guerre de Flandre, au ſiége de Berghes. Louïſe Religieuſe à Evora & Philippe Religieuſe avec ſa mere, morte au Monaſtère d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

Alfonſe IV. Comte de Vimioſo, fut créé Marquis d'Aguiar l'an 1644. par le Roi Jean IV. De Marie de Mendoce de Mora, fille de Chriſtophle, Marquis de Caſtel Rodrigo, Grand d'Eſpagne, & Viceroi de Portugal, il eut Louïs qui ſuit. Chriſtophle, Michel, Jeanne, Marguerite, Louïſe, & Béatrix.

Louïs de Portugal, fut créé Marquis

de

de Vimioſo, en 1645. & épouſa la fille du Comte de Baſto. (1)

Tous ceux qui ſont ſortis de ces différentes Branches, ſoit en ligne directe, ſoit par les femmes, où par bâtardiſe, peu-

(1) Michel de Portugal, troiſième fils d'Alfonſe de Portugal IV. du nom, Comte de Vimioſo, Marquis d'Agular, & de Marie de Mendoça Moura devint l'ainé de cette branche par la mort de ſes freres, & fut Comte de Vimioſo. Il mourut en 1631. âgé de 51. ans, ſans enfans de Jeanne d'Albuquerque ſa femme; mais il laiſſa un fils naturel qui ſuit. François de Portugal bâtard de Vimioſo, né en 1678. fut inſtitué hèrétier par ſon pere, & legitimé par le Roi Pierre II. qui le fit élever parmi les jeunes Seigneurs de ſa Cour. Il fut créé Marquis de Valence en 1715. & il épouſa Françoiſe fille d'Emmanuel Telles de Silva, Marquis d'Alégrete. Il eut pour enfans entre autres. 1. Joſeph de Portugal qui ſuit. & 2. Michel Jean François de Portugal, né le 13. Décembre 1722. Je me ſouviens fort bien que le Marquis D. François de Portugal à auſſi une fille ſans ſavoir ſon nom, ni le tems de ſa naiſſance. Je ſais même que c'eſt la perſonne de ſon ſexe la plus aimable & la plus accomplie. Sa belle éducation, ſes qualités naturelles, & ſes rares vertus la mettent au deſſus de tous les Eloges, & ſon merite n'a pas beſoin du mien pour être connüe dans Lisbonne. Joſeph de Portugal Comte de Vimioſo, fut

peuvent prétendre à la Couronne de Portugal, au defaut de la Ligne, qui eſt ſur le Thrône, ce qui en rend le nombre preſque infini.

Reſendius Antiq. Luſit. Antonio de Souza Excellen. de Portug. Bernardin Saint Antonio Deſcript. Portug. Gaſpard Eſtazo Antiq. de Portug. Antonio Vaſconcellos Anacep. Reg. Luſit. Geofroi. Coneſtagio Duard. Viperan. Edoüard de Nugnez. Texeira &c. Hiſt. de Port. Damien de Goes

fût élu à la pluralité des Voix Membre de l'Académie Royale de Lisbonne au mois de Janvier 1731. Il à été marié à Lisbonne le 24. Octobre 1728. avec Louïſe de Lorraine, troiſiéme fille d'Emmanuel Telles de Silva, Marquis d'Alegrete, & de feue Eugénie Roſe de Lorraine Portugal Mello de Cadaval, & n'en a encore qu'un fille née le 1. Janvier 1733. Ce Seigneur fait un des plus grands ornemens non ſeulement de la Cour de Lisbonne, mais encor de la Republique Litteraire. Sa prudence, ſa civilité, & toute ſa conduite ſont inimitables; & tous les jeunes Seigneurs de cette Cour juſtifient eux mêmes ce que j'avance ici. Perſonne n'eut jamais une plus belle éducation, & ne fut mieux formé aux Sciences & à la vertu. Quand je ſortis de Lisbonne, il étoit généralement reconnu pour un exemple de modeſtie, & un modèle de ſageſſe.

Goes de Oliſſip. Mariana, Turquet &c. Hiſt. Hiſp. Sainte Marthe Géneal. de la Maiſon de France, & les Auteurs, qui ſont au premier Volume Hiſp Illuſt. P. Anſelme Hiſt. Géneal. de Franc. Imhoff Stemma Regium Luſitanicum. Hiſt. de Portugal par Lequien de la Neuville.

CHAPITRE II.

Mémoires à l'égard des Reines de Portugal, & des Princeſſes de Portugal devenuës Imperatrices, & Reines des autres Royaumes.

IL étoit tems que le Roi Charles II. d'Angleterre ſongeât à ſe marier; mais il falloit une femme qui lui convint. On ne fut pas long tems à s'appercevoir, qu'il n'en vouloit point de Proteſtante. Un grand mépris pour les Princes Allemands, & pour les Rois du Nord, lui ſervoit de prétexte. En France, il n'y avoit point de filles, que celles du Duc d'Orleans, dont aucune ne lui plaiſoit. Des deux Infantes d'Eſpagne,

gne, l'une avoit épouſé Louïs XIV. & l'autre étoit deſtinée a l'Empereur. La Couronne de Portugal étant ainſi la ſeule qui pût lui fournir une épouſe, la propoſition en fut faite a Monk, par un Juif qui faiſoit ici les affaires de cette Cour étrangére. Le Portugal étoit alors reduit à de grandes extrêmitez. La France l'avoit abandonné dans la Paix des Pyrenées, ce qu'on imputoit à la Reine Mere, Eſpagnole de naiſſance, & d'inclination: ſi ce n'eſt, diſoit-elle, dans les choſes où la France étoit intéreſſée. C'étoit principalement pour plaire à cette Princeſſe, que Mazarin ſoutenoit ſi foiblement la Maiſon de Bragance. Son avarice particuliére y entroit auſſi pour quelque choſe. Car moins on faiſoit de dépenſes publiques, & plus il avoit d'occaſion de s'enrichir, choſe qui lui tenoit plus au cœur que toute autre. Les Portugais ſe voyoient donc en danger de retomber ſous le joug des Caſtillans, qui ne pouvoient manquer d'être les plus forts dans une guerre où ils n'auroient d'autres ennemis qu'eux à combattre. Ils firent donc des offres magnifiques au Roi de la Grande Bretagne, s'il vouloit

épouſer l'Infante, & les prendre ſous ſa protection. Monk avoit ouï dire à quelqu'un, que Charles I. avoit autrefois entamé un Traité pour ce mariage, & comme l'ont conſervoit une profonde véneration pour la mémoire de ce Prince dont tous les projets paſſoient pour ſacrés, le Général Anglois s'engageât facilement à ſoutenir cette propoſition, & à ſervir en cela le Portugal. Le Chevalier Southwell m'a aſſuré que ce furent-là les premiéres ouvertures. L'Ambaſſadeur qui vint ici pour faire des complimens de félicitation eut ordre de négocier l'affaire. Celui d'Eſpagne s'y oppoſa de toutes ſes forces. Il faiſoit valoir les égards que l'on devoit à ſon Maître, qui avoit reçu & entretenu Charles proſcrit, à Bruxelles, lorſque la France l'eut abandonné. Il ajoutoit que l'Infante Portugaiſe n'étoit point capable d'avoir des Enfans. Mais comme les Eſpagnols ne ſont point ſcrupuleux ſur les choſes où il va de leur intérêt, & qu'il étoit tout viſible que l'Eſpagne devoit s'intéreſſer grandement à la choſe, on ne fut point ſurpris de ce que diſoit ce Miniſtre, & l'on n'en tint aucune compte.

compte. Dans ce tems-là Monſieur Fouquet prenoit l'aſcendant dans le Conſeil de France, le Cardinal Mazarin étant tombé dans une langueur dont il mourut l'année 1661. Ce nouveau Miniſtre envoya quelqu'un en Angleterre pour propoſer une alliance entre les deux Couronnes. Le meſſager eut ordre de s'adreſſer à Mylord Clarendon, auquel il expoſa tous les Articles du Projet ſans y oublier la Princeſſe de Portugal. *Mémoires pour ſervir a l'Hiſtoire de la Grande Bretagne ſous les Regnes de Charles II. & Jaques II. Traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Londres* 1725. *Tom. I. pag* 329.

On prétendit alors que la Place de Dunquerque étoit de peu de conſéquence en comparaiſon de Tanger, que le Portugal offrit comme partie de la Dot de l'Infante. A la verité, la ſituation de Tanger la rend fort conſidérable, & ſi l'Eſpagne eût alors été en état de gêner notre Commerce, la Ville ne pouvoit que nous être avantageuſe, (1) en cas que le deſſein, qu'on avoit d'y faire un Mole eût été plus praticable, qu'il ne le

(1) Aux Anglois.

le fut. Dans le langage flateur des Courtiſans, elle alloit nous rendre les Maîtres du négoce de toute la Méditerranée, & l'on y entretiendroit à couvert de toute inſulte, une Eſcadre qui mettroit en ſûreté le Commerce des deux Indes. On eût dit que la Providence avoit reſervé à Charles II. la poſſeſſion de cette Ville, pour rendre ſon Regne auſſi glorieux au dehors, qu'il étoit heureux au dedans. Cependant, quand elle fut entre nos mains, on ne put obtenir des Mores, ni par force, ni par argent, aſſez de terre aux environs pour entretenir la garniſon. Avoüons que chacun ne cherchoit que ſon intérêt particulier, & que tout le monde voloit le Roi. Il auroit été poſſible de rendre la Place très-importante ſi les ſommes qu'on y employa, fuſſent venues ſucceſſivement à meſure que l'ouvrage avançoit. Mais on dis continua ſi ſouvent la Conſtruction du Mole, & on y revint à tant de repriſes ſur de nouveaux Plans, qu'il en couta prodigieuſement à la Cour. Enfin on ſe laſſa de tant de dépenſe inutile, & l'an 1678. les Ouvrages furent raſez, & la garniſon tranſportée. *Idem pag.* 344.

Le

Le mariage du Roi, & de l'Infante, étant conclu, le Comte de Sandwich fut envoyé en Portugal, où il épouſa la Princeſſe au nom de ſon Maître. L'affaire fut alors (1) communiquée aux deux Parlemens d'Angleterre, & d'Ecoſſe. Qui le croiroit ! Les eſprits étoient ſi fort changez, qui malgré tous les maux qu'une Reine Papiſte avoit cauſez ſous le Regne précédent, il n'y eut dans l'un, & dans l'autre Parlement, perſonne que s'oppoſat à ce mariage que Mylord Caſſilis qui fit la propoſition de prier le Roi d'épouſer une Proteſtante. On avoit paſſé ſi fort d'une extrêmité à l'autre qu'il n'y eut qu'une ſeule voix qui appuyât cet avis. *Idem pag.* 345.

Dans l'Eté de 1662. Charles, & Catherine ſe rencontrérent pour la premiére fois à Wincheſter, ou l'Archevêque de Cantorbery ſe rendit pour leur donner la Bénédiction nuptiale. La Princeſſe, extrêmement bigote, ne pouvoit ſouffrir la vûe de ce Prélat, & ne voulut point prononcer les paroles de la Liturgie. Le Roi les dit fort à la hâte, & l'Ar-

(1) L'Année 1661.

l'Archevêque les déclara mari, & femme. Ceci fournit dans la ſuite une raiſon que quelque perſonnes crurent ſuffiſante pour diſſoudre ce mariage, parce que l'on prétendoit que le conſentement des parties n'y étoit pas intervenu, & que ce ne pouvoit être tout au plus qu'un mariage de fait. Mais le Duc de York me dit un jour que Mylord Aubigny avoit donné la Bénédiction nuptiale ſelon le Rituel Romain; qui lui Duc de Yorck avoit été témoin de la Cérémonie, & que la Reine, informée du bruit qui couroit de la diſſolution de ſon mariage ſur ce défaut prétendu de formalité, lui avoit dit, depuis peu, qu'elle ſeroit obligée d'en appeller à ſon témoignage. Le lendemain des Noces le Roi écrivit à Milord Clarendon une Lettre que j'ai vüe, & par laquelle il paroit ſans conteſte, que la conſommation s'étoit enſuivie, & que l'époux étoit fort content de l'épouſe. Ce Prince m'a dit lui même, que la Reine avoit été enceinte, & le célébre Médecin Willis aſſura Mr. Lloyd de qui je le tiens, qu'elle avoit avorté d'un enfant, déjà ſi formé, que ſi l'on y eût bien pris garde, on en auroit pû diſtin-

diſtinguer le Sexe. Quoi qu'il en ſoit, femme effectivement ſtérile, payant peu de ſa perſonne, & d'une humeur aſſez incommode, elle n'eut jamais le bonheur d'être conſiderée de ſon mari, & fit toujours fort petite figure. Il eſt pourtant vrai que le Roi ſe contraignit en ſa faveur, pendant quelque tems, & ne vit plus ſi publiquement Madame Palmer. (1) Mais il ſe laſſa de tous ſes égards genans, & en ſecoüa ſi fort le joug qu'après avoir levé le maſque, il entretint des Maîtreſſes juſqnes à la fin de ſa vie, d'une maniére à ſcandaliſer tout le monde. *Idem pag.* 345.

Charles étoit très las de ſa femme D. Catherine & l'on s'imaginoit, qu'il ſouhaitoit fort d'en être défait. On accuſoit le Chancelier Mylord Clarendon d'avoir fait ce mariage pour aſſûrer la Couronne aux enfans de ſa fille mariée avec le Duc d'Yorck, après Jacob II. *Idem pag.* 506.

Il eſt vrai que l'on alleguoit ſouvent le mariage avec l'Infante de Portugal, comme ſi cela ſeul eût dû autoriſer de plus

(1) Sa Favorite.

plus rudes traïtemens contre Mylord Clarendon ; mais, il eſt vrai auſſi que ce Seigneur proteſta (1) ſérieuſement a quelques perſonnes de qui je le tiens, qu'il n'avoit eû d'autre part a l'affaire que de donner ſon opinion dans le Conſeil, & qu'il en prenoit le Roi lui-même à témoin. *Idem pag.* 516.

Etant déja fort bien le Comte de Clarendon, fils du Chancelier Clarendon auprès de la Reine Catherine, qu'il ſervit long-tems en qualité de Chambellan, cette Princeſſe (2) ſe crut dans le devoir de lui donner des marques plus particuliéres que jamais de ſon affection. *Idem pag.* 520.

On forma le projet de ſe debarraſſer de la Reine Catherine Infante de Portugal afin de donner une autre femme à un Prince, qui ayant tant d'enfans de ſes Maitreſſes, pourroit bien en avoir d'une épouſe. Ici les ſentimens étoient partagéz. Les uns vouloient faire caſſer le mariage en vertu des nullitez dans la célébration ordonné par les Loix du Royaume ;

(1) L'Année 1668.
(2) L'Année 1668.

me; comme ſi ce léger défaut dans les formes n'étoit pas abondamment ſupplée par un aveu public, & par une cohibitaïon de pluſieurs années. D'autres diſoient que cette Princeſſe étoit naturellement ſtérile, & qu'une ſterilité phyſique dans un Sexe étoit équivalente à l'impuiſſance naturelle dans l'autre. Mais le Roi avoit dit ſouvent, qu'elle avoit fait une fauſſe couche; & quand bien on auroit pû prouver le contraire s'enſuit-il qu'une femme ſoit naturellement ſtérile, parce qu'elle n'a point d'enfans, ou que les Loix de Dieu, & des hommes autoriſent le divorce pour cette raiſon? On diſoit encore, que cette Princeſſe avoit certains défauts contraires à la copulation, & on le diſoit ſans fondement; car j'ai vû une Lettre écrite de la propre main du Roi, où ce Prince confeſſoit en autant de termes, d'avoir conſommé le mariage. Il n'y eut pas juſqu'à la Polygamie, que l'on mit en jeu; & l'on vit des perſonnes officieuſes, qui pour faire leur Cour ſe diſpoſoient à maintenir la pluralité des femmes. Mylord Lauderdale, & le Chevalier Murray m'en parlérent pour ſavoir mon avis Je leur repon-

repondis; (1) que je n'ignorois pas, que dans la pure ſpéculation, il y avoit beaucoup de choſes que l'ont pouvoit alleguer en faveur de la Polygamie, & du Divorce, mais que tout ce que l'on en diſoit étoit décrié, & condamné dans toutes les Communions Chrétiennes; & que des projets de cette nature ne pouvoient aboutir qu'à jetter l'Etat en des agitations convulſives, & des guerres perpétuelles s'il venoit des enfans d'un mariage ſi douteux. *Idem pag.* 528.

Une choſe, qui ſurvint dans ce tems-là rendit cette affaire le ſujet commun de la converſation dans toutes les Compagnies. Mylord Roos, qui fut enſuite Comte de Rutland, avoit intenté procès à ſa femme dans l'Officialité pour cauſe d'adultére, & y avoit obtenu ſentence de divorce. Cette ſentence n'emportant qu'une ſéparation de Lit, & de Table, il préſenta Requête au Parlement pour obtenir la rupture entiére, & la permiſſion de convoler en ſecondes Noces. Le Duc de York frere de Charles II. & ſes Partiſans, craignant les conſéquences de la

(1) L'Année 1668.

la propoſition, s'y oppoſérent avec une extréme chaleur, & furent vivement ſoûtenus par tous les Evêques à l'exception de Coſins, & de Wilkins. Le Roi de ſon côté appuyoit la requête avec autant de feu, que ſon frere en oppoſoit pour l'attaquer. Ce vif empreſſement de ces deux Princes fit comprendre à tout le monde qu'ils prenoient plus d'intérét à la choſe qu'il n'en paroiſſoit. La grace fut accordée, & cela fit que quelques-uns propoſérent au Roi de permettre qu'on la demandât pour lui. Il ne rejetta point cette ouverture, & la choſe alla ſi loin, que le jour étoit pris pour faire la propoſition dans la Chambre des Communes. Trois jours ſeulement avant celui-là le Roi donna un contr'ordre, & dit que l'expédient ne lui plaiſoit pas, & qu'il n'y falloit plus penſer. Je tiens ce fait d'un homme qui ne pouvoit qu'en être bien inſtruit, puiſque c'eſt de la perſonne qui s'étoit chargée de diriger tout dans la Chambre des Communes, & qui avoit déja pris les devans pour emboucher les membres; je veux parler de Mr. May, Garde de la Bourſe privée, qui poſſéda le plus long-tems, & le plus inti-

intimement la confidence de ce Monarque. *Idem pag.* 528.

Parmi tant de moyens différens qne l'on propoſoit en 1668. pour donner une ſeconde femme à Charles II. il s'en préſentoit un facile à exécuter, mais plus odieux que tous les autres. La Cour étoit alors dans la fureur des Maſcarades. Le Roi, la Reine, tout le monde alloit en maſque heurter à la premiére maiſon, où l'on faiſoit cent danſes groteſques. Ces maſques inconnus à tout autres qu'aux perſonnes qui ſavoient le déguiſement ſe faiſoient voiturer par la premiére chaiſe de loüage qu'ils trouvoient dans la rue. Un ſoir la Reine avoit pris des Porteurs, qui après l'avoir laiſſée à la maiſon où elle voulut entrer, ne revinrent point pour la reporter. Se trouvant ſeule, & dans un grand embarras, elle prit un Fiacre pour ſe rendre au Palais. D'autres ont dit que ce fut une charette. Dans ces occaſions, il n'auroit pas été difficile de l'enléver, & Mylord Buckingham s'offrit au Roi de le faire ſi Sa Majeſté le vouloit bien permettre. On l'envoyeroit, diſoit-il, aux Colonies de l'Amérique, où l'on prendroit grand

grand ſoin que rien ne lui manquât, mais où perſonne ne la connoitroit; de ſorte que l'on n'entendroit plus parler, & que dans l'opinion que l'on pourroit donner ici de ſa déſertion volontaire, on trouveroit des gens qui en feroient une raiſon valable de divorce. Le Chevalier Murray m'a dit que le Roi frappé de horreur à cette propoſition, répreſenta qu'il ſeroit infame de rendre une pauvre Dame malheureuſe ſeulement parce qu'elle étoit ſa femme, & n'avoit point eû d'enfans ſans qu'il y eût de ſa faute. Le Duc de Buckingham ne pouvoit rien taire, & il ſe repandit quelque vent de ceci. Sur des avis confus qu'en eut le Comte de Mancheſter, Chambellan de la Reine, il lui conſeilla de ne ſe plus expoſer comme elle avoit fait; la choſe ne lui faiſant point d'honneur & la mettant en danger; & cette Princeſſe ſuivit ſes conſeils. *Idem pag.* 530.

Enfin tous ces projets aboutirent à une concluſion que le Roi goûta. C'étoit de gagner le Confeſſeur pour perſuader à la Reine, de ſortir du Monde, & de prendre le voile. On ne doutoit point qu'après cela le Parlement ne conſentit à pro-

prononcer le Divorce. Cette propoſition fut auſſi éventée, & je ne ſai point juſqu'où l'on en porta l'exécution. On crût que la Ducheſſe de York, ayant oui parler du deſſein, dépêcha un Courier au Pape, pour lui notifier ſa converſion, & que de Rome on écrivit à tous les ſerviteurs de Catherine pour leur donner ordre de s'oppoſer de concert à la propoſition, en cas qu'on la fit à leur maitreſſe. Peut-être n'étoit-il pas beſoin que le Pape s'en mêlât? Toutes les femmes, que nous avions ici (1) s'entendoient aſſez pour faire échoüer la choſe. La Reine n'avoit aucun goût pour le Couvent. La Ducheſſe de York craignoit extrêmement de ſe voir une autre Belle Sœur, & Madame Palmer, Favorite de Charles II. créée Ducheſſe de Cleveland, redoutoit encore plus une nouvelle Reine, à qui l'on ne manqueroit pas de la ſacrifier, & pour parer le coup, elle ſe reconcilia avec le Duc de York frere de Charles II. *Idem, pag.* 531.

Depuis long-tems la ſanté de la Ducheſſe

(1) En Angleterre.

ſe d'York, qui avoit embraſſé la Religion Catholique Romaine s'affoibliſſoit. On ne croyoit pourtant pas qu'elle fût ſitôt emportée. Tout d'un coup elle fut à l'agonie. (1) On envoya chercher Blandford pour l'exhorter, & pour la communier, dans la Religion Anglicane. Avant ſon arrivée, la Reine Catherine étoit venuë, & avoit pris place auprès de la mourante. L'Evêque Blandford naturellement modeſte, & timide, même a l'excès, n'eut pas la préſence d'eſprit de commencer les priéres, qui ſans doute auroient fait ſortir la Reine, & cette Princeſſe ne voyant rien qui la genât, demeura dans la Chambre ſous prétexte d'Amitié. Le Prélat ne parlât que peu, & d'une maniére embaraſſée. Il lui échappa de dire, qu'il eſperoit qu'elle perſeveroit toûjours dans la verité. A ces paroles elle demanda: qu'eſt-ce que la verité? Sa foibleſſe augmentant alors, elle repéta ſouvent, la verité, la verité, & peu de minutes aprés elle rendit le dernier ſoûpir, très-peu aimée, & auſſi peu regrettée. *Idem pag.* 626.

Lors-

(1) En 1671.

Lorſque comparut Oates devant les Seigneurs, ou il repeta ce qu'il avoit dit aux Communes, on lui demanda, s'il avoit nommé tous les Complices de la conſpiration fauſſe qu'il avoit denonnencéz en 1678.? Il dit à cela qu'il ſe pouvoit qu'il n'eut pas nommé certaines perſonnes peu conſidérables mais, qu'il n'en connoiſſoit point, de quelque rang, qu'il n'eut nommées. Cependant il ſe raviſa dans la ſuite, & Madame Elliot, femme d'un homme de ce nom qui étoit de la Chambre, vint dire au Roi de ſa part, qu'il avoit quelque choſe à dépoſer contre la Reine, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté. Charles qui vouloit lui donner beau jeu, pour me ſervir de ſes propres termes, lui fit répondre qu'il n'avoit qu'à parler hardiment. Alors, Oates ajouta de ſurcroît à ſon conte, que la Reine Catherine avoit mandé quelques Jéſuites à ſon Palais de Sommerſet; qu'il y alla lui-même avec d'autres; qu'il ſe tint dehors à la porte de la Chambre où ſes Camarades entrerent; qu'il y entendit une perſonne qui parloit en dedans; que cette perſonne étoit une femme autant qu'il en pût juger par la voix; que cette fem-

femme témoignoit beaucoup de reſſentiment de la maniére indigne dont on l'avoit traitée, & promettoit d'appuyer le deſſein de faire périr le Roi ; qu'après quelques momens, on le fit entrer, lui Oates, & qu'il ne vit dans la Chambre d'autre femme que la Reine à qui on le préſenta.

Dans l'examen du Dénonciateur on voulut ſavoir, quelle étoit la Chambre dont il parloit, & par la deſcription qu'il en fit, ce ne pouvoit-être qu'une des plus ſpacieuſes du Palais. La Reine avoit la voix fort baſſe, & parlant dans une chambre de cette grandeur, il étoit impoſſible qu'on put l'entendre de ſi loin, à moins qu'elle n'eut fait de grands efforts à deſſein. Oates fut encore preſſé ſur ce qu'il avoit depoſé en préſence des Pairs, qu'il ne connoiſſoit point de perſonnes de quelque rang qu'il n'eût nommées : il crut ſe tirer d'affaire en repondant, qu'il ne croyoit pas alors qu'il put ſans crime, & ſans danger parler de la Reine, mais ce faux fuyant ne contenta que peu de gens.

Cependant Bellow ſemblable impoſteur parut confirmer la dénonciation précé-

dente; car il déclara, qu'étant un jour à la Chapelle de Sommerſet, il y vit la Reine, le Duc de York, & quelques autres perſonnes en grande conférence, dans le Cabinet de la Gallerie; qu'enſuite quelqu'un deſcendit, & rapporta comme une grande nouvelle, qu'enfin la Reine s'étoit renduë, & que pendant ſes voyages, un homme à qui il parloit de ce qu'il avoit vû, & ouï dans cette occaſion, lui expliqua ces derniéres paroles, & lui apprit, qu'il s'y agiſſoit d'ôter la vie au Monarque. Quelques circonſtances rendoient ceci vraiſemblable. Bedlow juroit poſitivement avoir vû le Corps mort de Godfrey qui a été tué depuis la dennonciation de la Conſpiration, dans le Palais de Sommerſet, & l'on remarqua, que dans le tems de la découverte de cet Aſſaſſinat, la Reine ſe tint pendant quelques jours dans une ſi grande retraite que perſonne ne pouvoit l'approcher, & que le Prince Rupert, lui-même, qui demandoit à la voir, en fut refuſé comme d'autres. Toutes ces choſes jointes enſemble donnérent d'étranges ſoupçons de cette Princeſſe, mais le Roi ſe contenta de ſavoir ce qui

l'on

l'on en penſoit, & ne voulut pas permettre qu'on approfondit l'affaire. *Idem Tom. II. pag.* 229.

Pendant que l'on recevoit les dépoſitions, & que l'on ſe préparoit à l'inſtruction du Procès des Priſoniers d'Etat à cauſe de la Conſpiration on porta dans la Chambre baſſe un Projet d'Acte, ou l'on requeroit de tous les Membres du Parlement, & de toutes les perſonnes qui ſervoient le Souverain, ou qui venoient à la Cour d'abjurer formellement le Papiſme, & particuliérement le dogme de la Tranſubſtantiation, en déclarant auſſi que le culte que la Communion Romaine, rend à la Vierge, & aux Saints eſt Idolâtre. *Idem pag.* 232.

Le Duc d'Yorck, frere de Charles II. & qui ſuccéda depuis à la Couronne à prétendu & a obtenu de ſe délivrer de faire cette abjuration ſur quoi il y en a eu une grand diſpute avant de l'obtenir. On fit la même grace à neuf Dames dont on donna le choix à la Reine Catherine. Cette Princeſſe en laiſſa elle même la déciſion au ſort, & voulut que les Dames Papiſtes qui l'approchoient tiraſſent à qui ſeroient incluſes dans l'Acte. Elle

ne nomma que la Ducheſſe de Portsmouth Favorite du Roi ſon mari qu'elle ne crut pas devoir expoſer à cette incertitude; égard que bien des gens blamerent; mais dont elle ne pouvoit guère ſe diſpenſer dans une conjoncture qui l'obligeoit aux complaiſances les plus extraordinaires pour ſon mari. *Idem pag.* 233.

Charles II. m'entretint auſſi des dépoſitions qu'Oates avoit faites contre la Reine, & m'apprit tout ce qui s'étoit paſſé là-deſſus. Il me dit que cette Princeſſe avoit à la verité peu d'eſprit & d'aſſez grands travers; que cependant elle étoit incapable d'une action noire; qu'il s'eſtimoit obligé d'avoir de grands égards pour elle après les ſujets de plainte qu'il lui avoit donnez, qu'il croyoit que la trahiſon, & la cruauté étoient les plus grands crimes que l'on pût commettre; qu'il confeſſoit que ſes mœurs avoient été fort déréglées, mais qu'il tâchoit peu à peu de ſe corriger, & qu'il n'iroit pas en combler la meſure par l'abandon d'une Princeſſe qui avoit tant ſouffert de ſes infidélitez. Comme je vis qu'il me parloit de ſes defauts en homme qui s'en repentoit, je lui en dit ma penſée avec une

une liberté qui ne lui déplut point, & le confirmai ſur-tout dans la réſolution de protéger la Reine contre les faux témoins qui ſembloient avoir conjuré ſa perte. *Idem pag.* 239.

Parmi les perſonnes qui ont été exécutées par la fauſſe accuſation d'Oates entrérent Grave & Pickering tous deux Prêtres qui officioient dans la Chapelle de la Reine Catherine. Cela en 1678. *Idem pag.* 250.

Auſſi a été accuſé Wakeman Médecin de la Reine Catherine, le quel avec trois Moines de S. Benoît à obtenu pardon. *Idem pag.* 308.

C'eſt une choſe certaine que ce Procès fut un des plus importants. La Reine elle même y étoit jugée bien plus que ſon Médecin. Auſſi cette Princeſſe en agit-elle ſur ce pie. A ſa priére, & ne pouvant prevoir le beſoin qu'elle en auroit, la Cour de Portugal avoit envoyé pour Ambaſſadeur en Angleterre un de ſes plus grands Seigneurs. (1) Le lendemain que la cauſe eut été plaidée, ce Seigneur vint en grande pompe remercier Seroggs Rélateur qui a été du Procès de ſes

(1) En 1679.

ſes bons ſervices. S'il eut véritablement deſſein de faire honneur à ce Juge, il en agit fort imprudemment, car cette viſite, & ces remerciemens donnérent priſe à la médiſance contre le Magiſtrat. (1) *Idem pag.* 311.

L'Eté précédent Bedlow mourut à Briſtol, pendant que l'on y tenoit les Aſſiſes. Se ſentant près de ſa fin il pria Mr. North premier Juge des Plaidoyers Communs, de le venir voir au lit, (2) où il confirma toutes ſes dépoſitions précédentes ſi ce n'eſt en ce que touchoit la Reine, & le Duc d'York. *Idem pag.* 352.

Depuis plus de vingt ans que nous avions (3) Tanger, on avoit dépenſé des ſommes immenſes pour y conſtruire un Mole, & quoi que les Entrepreneurs n'y euſſent réüſſi à rien tant qu'à y faire leur main, cependant l'Ouvrage avoit été preſque porté à la perfection, & cela nous donnoit la Cléf de la Méditerranée. Charles contraint de devenir Oeconome,

(1) En 1680.
(2) En 1680.
(3) Les Anglois.

nome, afin de ſe pouvoir paſſer des Parlemens, ſe laſſa des fraix continuels à quoi l'expoſoit la conſtruction du Mole, & la conſervation de la Place. Il prit donc la reſolution de l'abandonder, de combler les Ouvrages, & de retirer la garniſon, qu'il y entretenoit. Lors qu'il en fit confidence à ſon Conſeil ſécret, il leur recommanda fortement le ſilence. On crut pourtant, qu'il en parla lui-même à Mylord Arlington, & que ce dernier en donnât avis a l'Ambaſſadeur de Portugal, qui prenant feu à cette Nouvelle fit propoſer au Monarque, que s'il ne vouloit pas garder Tanger, il eût la bonté de la rendre à ſon Maître, qui le dédommageroit graſſement des dépenſes qu'on y avoit faites. Soit que l'on ſe défiat du dédommagement, ou que l'on craignit que le Portugal ne pût pas défendre cette Place contre les Maures, qui s'en rendant les Maîtres, le deviendroient par-là du Commerce que l'Angleterre fait dans le Levant; quelque raiſon, dis-je, que l'on en eût, on réjetta dédaigneuſement les propoſitions de l'Ambaſſadeur, & Mylord Darmouth, alla exécuter la commiſſion qu'on lui a-

voit donnée ſans ſe mettre en peine de ce que faiſoit la Flotte (1) Françoiſe. *Idem pag.* 561.

Charles II. n'a pas recommandé ſa femme à Jacob II. ſon frere, ni à ſon égard parla une unique parole. *Idem pag.* 599.

CHAPITRE III.

Mémoires des Princes, & des Princeſſes de Portugal.

ALexandre de Portugal, fils de Theodoſe de Portugal II. de ce nom, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, & d'Anne de Velaſque, & de Giron, naquit l'an 1607. & mourut le 31. Mai de l'an 1637. C'étoit un Prince de grande eſpérance frere de Jean IV. du nom dit le Fortuné, Roi de Portugal, & d'Edoüard que les Eſpagnols retinrent priſonnier à Milan. *Moreri Dict.*

Alexan-

(1) Elle avoit de ce tems-là c'eſt à dire en 1684. bombardée Gènes.

Alexandre Farneſe Duque de Parme épouſa en 1566. Marie de Portugal fille d'Edoüard Duc de Guymaraens, ſixiéme fils d'Emanuel, & frere de Jean III. Rois de Portugal. Il eût de ce mariage Ranuſio Farneſe Duc de Parme, & Edüard qui fut Cardinal. La Princeſſe Marie mourut au mois de Juin de l'an 1577. & fut enterrée aux Capucins de Parme. *Moreri Dict.*

Alfonſe, dit IX. par ceux qui ne mettent pas le Roi de Aragon, étoit fils de Ferdinand II. Roi de Léon, & de Caſtille, & d'Urraque de Portugal, fille d'Alfonſe I. Roi de Portugal. Ce Prince ſuccéda aux Etats de ſon pere, & épouſa Théréſe de Portugal fille de Sanche I. frere d'Urraque ſa mere. Ce mariage fut declaré illicite pour cauſe de parenté. Théréſe ſe retira dans le Monaſtère de Lorvano, où elle mourut en réputation de ſainteté. *Moreri Dict.*

Alfonſe de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, étoit fils naturel d'Alfonſe I. de ce nom, Roi de Portugal. Il ſervit la Religion avec beaucoup de courage, & en 1194. il fut fait Grand Maître après la mort de Géo-

Géofroi de Cuiſſon ; mais comme c'étoit l'homme du monde le plus ſévére, il aigrit les eſprits des Chevaliers, qui l'abandonnérent, & il quitta lui-même ſa charge, peu de tems après l'avoir acceptée. Géofroy le Rat, François de nation fut mis à ſa place. Alfonſe ſe retira en Portugal, ou ſon peu de complaiſance lui fit encore des affaires, & ont dit que le Roi Sanche I. ſon frere le fit mourir. Ce fut vers l'an 1207. comme porte ſon Epitaphe. *Vaſconcellos Anaceph. Reg. Port. Boſio Hiſt. de Malthe &c.*

Alfonſe de Portugal, douziéme Grand Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont le Couvent étoit à Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1194. à Géofroy de Donjon. Il étoit iſſu de la maiſon des Rois de Portugal, & croyant ſe faire couronner Roi il y retourna la même année de ſon élection au Magiſtere, mais il ne reüſſit pas dans ſes deſſeins. Auſſi-tôt qu'il fut élû Grand Maître, il tint un Chapitre général dans le Château de Margat, & fit de très-belles Loix pour la diſcipline réguliére, mais un peu trop rigoureuſes; ce qui lui attira la haine de pluſieurs Chevaliers. Le déplaiſir qu'il

qu'il eut de ſe voir ainſi mépriſé fut un des motifs qui le portérent à ſe demettre de ſa dignité pour aller en Portugal, ou il vécut juſques en 1207. Il voulut régler la maiſon du Grand Maître, & réduire ſon état à n'avoir qu'un cheval de ſervice, un courtant, une mule, trois Ecuyers, un Page, un Senéchal, & deux Chevaliers, qui auroient chacun quatre Chevaux. Il ordonna auſſi que la Religion ne ſeroit obligée de faire qui que ce ſoit Chevalier, ſi on ne lui avoit promis, en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que pluſieurs Gentilshommes prenoient l'habit, pour faire ſervice à l'Hôpital, & à la Religion, pour devotion, & ſans être reçus au rang des Chevaliers. Il eut pour ſucceſſeur Géofroy le Rat. *Boſio Hiſt. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Naberat Priviléges de l'Ordre.*

Antoine, qui prit la qualité de Roi de Portugal étoit fils de Louïs, ſecond fils du Roi Emanuel, & de Marie d'Aragon. Ce Prince l'avoit eu d'une maîtreſſe nommée Yoland. Il naquit en 1580. & fut Prieur de Crato. Depuis après la mort de Sébaſtien, il prit la qualité de

Roi

Roi à Lisbonne le 24. Juin 1531. Mais le parti des Eſpagnols étant plus fort que le ſien, il ſe vit contraint de prendre la fuite, & de venir mandier le ſecours en France, ou il mourut à Paris le 26. Août 1595. & fut enterré aux Cordeliers en la Chapelle de Gondi. Il laiſſa divers enfans naturels. Emanuel dont je parle parmi les Princes de ce nom. Chriſtophle, qui prit le titre de Roi, & mourut à Paris de paralyſie, le 3. Juin 1638. en la 66. année de ſon âge. Denys, Religieux de Citeaux: Jean mort ſans alliance, & deux filles Religieuſes en Portugal. Dom Antonio écrivit ſon Hiſtoire, & des Commentaires ſur les Pſeaumes. *Moreri Dict.*

Béatrix de Portugal, Ducheſſe de Savoye a été une des plus illuſtres, & des plus ſages Princeſſes de ſon tems. Elle étoit fille de Emanuel Roi de Portugal, & de ſa ſeconde femme Marie d'Aragon, dite de Caſtille. Béatrix naquit à Lisbonne le 31. Décembre 1504. & elle fut mariée par Traité du 26. Mars 1521. avec Charles III. Duc de Savoye. Les Hiſtoriens de ſon tems parlent très-avantageuſement de cette Princeſſe, belle, ſage,

ge, vertueuſe, & dont la conſtance ſurpaſſe tout ce qu'on en pourroit dire de plus ſingulier. Car le Roi François I. ayant ſoumis la Savoye, & augmentant ſes conquêtes de ce côté-là, la Ducheſſe Béatrix ne manquât jamais de courage durant ces diſgraces. C'eſt ce que la fit admirer de tous ceux qui la connoiſſoient. Elle mourut au Château de Nice le 8. Janvier de l'an 1538. après avoir donné neuf enfans au Duc Charles ſon époux, qui ne decéda que le 16. Septembre de l'an 1553. ſans avoir voulu ſonger à de ſecondes nôces. *Vaſconcellos Anaceph. Reg. Luſit. Guichenon, Hiſt. de Sav. Sainte Marthe &c.*

Catherine de Portugal, Ducheſſe de Bragance, étoit fille d'Edoüard de Portugal II. du nom, Duc de Guimaraens, petit fils d'Emanuel le Grand, Roi de Portugal. Elle épouſa Jean de Portugal II. du nom Duc de Bragance, & elle eut une heureuſe poſterité, & entre autres Theodoſe II. pere de Jean IV. Roi de Portugal en 1640. Catherine étant legitime hérétiére de cet état, le diſputa à Philippe II. Roi d'Eſpagne en 1580. C'étoit une Princeſſe courageuſe, qui avoit

avoit infiniment de l'eſprit, & ſçavoit les Langues Grecque, & Latine, les Mathématiques, & les belles Lettres qu'elle avoit ſoin d'enſeigner elle-même à ſes enfans. Elle ſurvécut long-tems ſon mari mort en 1582. *Pierre Paul Ribera, Delle glorie de Donne illuſt. Liv. XIII. Art.* 375. *Nicolas Antonio Bibl. Hiſp. Hilarion de Coſte &c.*

Edoüard Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, étoit ſixiéme fils du Roi Emmanuel, & de Marie d'Aragon ſa ſeconde femme. Il mourut le 20. Octobre de l'an 1540. De ſon mariage avec Iſabelle de Portugal fille de Jacques Duc de Bragance, il eut Edoüard, Connétable de Portugal, mort ſans poſterité à Evora en 1576. âgé de 36. ans. Marie qui épouſa en 1566. Alexandre Farneſe, Duc de Parme, & mourut en 1577. & Catherine femme de Jean Duc de Bragance. *Moreri Dict.*

Emanuel Prince de Portugal, & Viceroi des Indes, étoit fils d'Antoine Prieur de Crato fils du Roi Emanuel, & le même qui prit le titre de Roi de Portugal après la mort de Dom Sébaſtien. Il épouſa en premiéres nôces l'an 1597.

Emi-

Emilie de Naſſau, fille de Guillaume Prince d'Orange, & en ſecondes Louïſe Oſorio. Il mourut à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé de près de ſoixante dix ans. De ſa premiére femme il eut Emanuel Prince de Portugal, qui ſe fit Carme en 1628. Louïs & ſix filles. *Moreri Dict.*

Eudes III. du nom, Duc de Bourgogne avoit épouſé Mahaud, dite Théréſe de Portugal, fille puînée d'Alfonſe I. Roi de Portugal, & alors veuve de Philippe d'Alſace, Comte de Flandre, mais il en fut ſeparé pour cauſe de parenté l'an 1195. *Moreri Dict.*

CHAPITRE IV.

Mémoires ſur les Ambaſſadeurs, & Miniſtres publics de tous les Caractères, que le Royaume de Portugal à envoyé dehors, & de ceux qu'il a reçus des autres Couronnes.

Parlant des évènemens d'Angleterre du tems de Cromwel dit l'Auteur.

LA Juſtice fut portée trop loin lors que l'on fit mourir le frere de l'Ambaſſadeur de Portugal. Il eſt vrai que a la rigueur du Droit des Gens, la ſeule perſonne de l'Ambaſſadeur ne réléve que du Maître que l'envoye. Il eſt pourtant vrai auſſi, que dans l'uſage, le Droit d'exemption, s'étend ſur toutes les perſonnes que l'Ambaſſadeur reconnoit lui appartenir. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne ſous les Regnes de Charles II. & de Jaques II. Traduction de l'Anglois de Gilbert Burnet à Londres* 1725. *Tom. I. pag.* 163.

Après la mort de Henri, Roi de Portugal,

tugal, les Régens du Roiaume envoyérent l'Evêque de Coimbre, & Dom Emanuel de Mello à Phelippe Roi d'Eſpagne. Phelippe, qui prétendoit qu'il n'y avoit point d'interregne parce qu'il ſoutenoit, que ſon droit ne lui pouvoit pas être diſputé, mit en déliberation, s'il les recevroit comme Ambaſſadeurs, ou s'il les traiteroit en ſujets. Il les reçut pourtant comme Ambaſſadeurs, & leur donna audience publique, mais il ne traitta point de la même façon Ferdinand de Silva, Ambaſſadeur ordinaire de Portugal, & ne le fit point convier à la Chapelle depuis la mort de Henri bien qu'il eut des Lettres de Creance des Régens. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Monſieur de Vicquefort, à Cologne* 1690. *Sect. III. pag.* 34.

En l'an 1641. arrivérent à Londres deux Ambaſſadeurs de Portugal, qui en rendant viſite au Prince Guillaume d'Orange qui y étoit pour ſon mariage, y amenérent leur Sécretaire, & le firent aſſeoir auprès d'eux. Ce qui fut une grande incongruité en matiére de civilité, ou le valet ne doit jamais s'aſſeoir en la préſence du maître. Le Prince auroit pû le faire aſſeoir, en recevant de

lui quelque meſſage de la part de ſes Maîtres ; mais dans une viſite de cérémonie, où toutes les chaiſes devoient être poſées, & rangées, devant que les Ambaſſadeurs arrivaſent, on n'en pouvoit augmenter le nombre, ni changer l'ordre ſans confuſion. *Idem pag.* 68.

Le Pape Urbain VIII. diſoit que l'Evêque de Lamego (1) étoit ſon ſujet, & ayant fait procéder contre lui, le fit condamner. *Idem pag.* 91.

En donnant à l'Ambaſſadeur un âge meur, & avancée, je lui ai auſſi donné l'expérience, qui en eſt une ſuite néceſſaire ; c'eſt pourquoi il ſeroit hors de propos de parler de celle-ci ; comme il ſeroit auſſi ſuperflu de faire une Section particuliére de la fidelité, qui ſe doit trouver jointe a l'expérience dans les commiſſions de tous les Miniſtres ; n'étoit que le Remarqueur de Bruxelles m'oblige à faire ici une eſpéce de digreſſion. J'avouë que je ne traite pas trop bien dans mes Mémoires Dom Ferdinand Telles de Faro, Ambaſſadeur de Portugal auprès des Etats des Provinces-Unies, parce

(1) Ambaſſadeur de Portugal à Rome.

ce que j'avois de la peine à juſtifier un Miniſtre, qui non content d'abandonner les affaires qui lui ont été commiſes, trahit les intérêts, devient déſerteur, & transfuge, & ſe jette dans le parti de l'ennemi de ſon Maître. Cet Ambaſſadeur, qui arriva à la Haye au mois de Juillet 1658. ſe ſervoit fort de l'entremiſe des Miniſtres de France, & d'Angleterre en toute la ſuite de ſa négociation; plutôt pour pénétrer leurs ſentimens, que pour leur découvrir les ſiens. Il entretenoit cependant une correſpondance fort étroite, mais très-ſécrete, avec Don Eſtevan de Gamarra, Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour moyenner ſa paix à la Cour de Madrid, & pour concerter avec lui ſa rétraitte; de ſorte qu'il partit de la Haye au mois d'Avril 1659. Il n'y avoit pas plus de trois mois qu'il étoit en Hollande, lors qu'il commença à trahir ſon Prince, & à ſervir d'Eſpion auprès de l'Ambaſſadeur de France, & auprès du Réſident d'Angleterre. Pour juſtifier ſon action infame, il fit imprimer un Manifeſte; où il diſoit, que depuis la réſolution des affaires de Portugal, il avoit toujours conſervé une fidelité inviolable

pour le Roi Catholique comme pour celui qu'il croyoit être ſon Prince ſouverain. *Idem Sect. XII. pag.* 132.

En l'an 1646. il y avoit à Stockholm un Réſident de Portugal, qui en faiſant confidence du ſécret de ſa négociation à Chanut Miniſtre de France, ruïna entiérement ſon propre ouvrage. Il lui dit, que le Conſeil de Suéde goûtoit fort la propoſition qu'il y avoit faite, d'établir un commerce entre les deux Nations; en ſorte que les marchandiſes, & les denrées, que les deux Roiaumes produiſent, paſſaſſent par les mains des Hollandois; mais que les Vaiſſeaux allaſſent directement de Stockholm à Setubal, & à Lisbonne. Chanut, qui conſideroit que par ce moyen la Suéde ſe paſſeroit du Sel de France, qui ſe débitoit avec grand profit en ce Roiaume-là, ne manqua pas de profiter de cet avis; & ſçut ſi bien traverſer la négociation du Portugais, qu'il n'en fut plus parlé. *Idem pag.* 138.

Le Roi de France, en envoyant le Sieur Lanier à Lisbonne en l'an 1646. dit dans le premier article de ſon inſtruction; qu'il l'honore de cet emploi tant

pour

pour d'autres conſidérations, que parce qu'il ſçait qu'étant connu du Roi de Portugal ſa perſonne lui ſera d'autant plus agréable. *Idem pag.* 145.

En l'an 1541. le Pape Paul III. envoya Michel de Silva, Cardinal de Viſeo, Légat à l'Empereur Charles V. pour tâcher de le diſpoſer à faire la paix avec François I. Ce Cardinal étoit fort mal avec le Roi de Portugal, & l'Empereur qui vivoit dans une confidence intime avec le même Roi, craignant que la Cour de Lisbonne ne prit ombrage de cette Légation, en devint extrêmement chagrin, & s'en plaignit, comme ſi le Pape eût eu deſſein de le mettre mal avec le Roi de Portugal. Ce qui obligea le Pape à revoquer non ſeulement le Légat, mais auſſi l'Evêque de Bergame, que l'avoit accompagné ; & qui comme ſon ami, devoit demeurer Nonce à Lisbonne. *Idem pag.* 156.

Le Comte de Liche étoit priſonnier de guerre à Lisbonne, dans le tems que le Prince Dom Pedro fit enfermer Alfonſe ſon frere, pour lui ôter, avec ſa femme, la Couronne, & la liberté. Dom Pedro jugea d'abord, que la paix

lui étoit néceſſaire pour ſon établiſſement ; & les Portugais la ſouhaitoient avec tant de paſſion, que pour l'obtenir ils avoient offert de très-grands avantages à la Caſtille ; même juſqu'à lui laiſſer quelques marques de ſouveraineté ; mais la négociation qui s'étoit faite pour cela n'ayant point reüſſi, Dom Pedro la renoüa avec le Comte de Liche, qui après avoir ébouché le traité, ſans Lettres de creance, ſe fit envoyer un plein pouvoir de Madrid pour y travailler conjointement avec le Comte de Sandwich, Ambaſſadeur d'Angleterre qui fit pour cela le voyage de Lisbonne. Celui de France s'y voulut oppoſer, mais on ne laiſſa pas de ſigner le Traité le 31. Janvier 1668. Devant que le Comte de Liche eut reçuës ſes Lettres de creance, & ſon pouvoir il n'étoit ni Ambaſſadeur, ni Miniſtre public, & après qu'il l'eut reçu, il n'étoit plus priſonnier de guerre. Tout ce que le Comte faiſoit devant qu'il eut des Lettres de creance, n'étoit pas proprement négocier, mais ſeulement ouvrir la voye à la véritable négociation, de la quelle le ſeul Miniſtre public eſt capable. *Idem pag.* 173.

L'Am-

L'Ambaſſadeur de Portugal, en diſputant le rang à celui de Hongrie au Concile de Trente, diſoit que celui-ci n'avoit pas un pouvoir authentique; mais les Peres du Concile déclarérent que la Lettre de creance ſuffiſoit. *Idem pag.* 180.

L'affaire des Paſſeports ayant été reglée a l'égard de ceux que l'Empereur devoit donner pour le Congrès de Weſtphalie, les Eſpagnols vouloient que les Plénipotentiaires de France leur donnaſſent un mémoire contenant les noms, & les qualites de tous ceux, qu'ils prétendoient y faire comprendre. On craignoit en Eſpagne que les Portugais, & les Catalans ne fiſſent paſſer leurs Deputés à la ſuite des Miniſtres de France, & on s'y en inquietoit bien fort. Les Catalans n'en demandoient point des Paſſeports par ce que s'étant donnés à la France, c'étoit à elle à parler pour leurs intérêts. Le Portugal au contraire s'étoit ſoulevé ſans que la France y eut contribué quoique ce ſoit. Auſſi n'en tiroit-elle point d'autre avantage que celui qu'elle trouvoit en l'affoibliſſement de la puiſſance d'Eſpagne. Le Roi de Portugal

négligeoit de profiter de la diverſion que les Armes de France faiſoient en Catalogne, & en Italie, & dans les Païs-Bas; c'eſt pourquoi le Roi n'avoit pas voulu faire une alliance avec lui, qui obligeât à le faire comprendre dans la paix, ou à continuer la guerre pour l'amour de lui. Néanmoins Servien un de Plénipotentiaires de la France avoit amené un des Députés de Portugal, & un de Catalogne à Munſter quoi qu'avec grande repugnance, & pour complaire au Cardinal Mazarin; parce qu'il ſçavoit qu'il hazardoit beaucoup, qu'il violoit la foi publique, & qu'il commettoit la dignité du Roi, ſon Maître, en s'expoſant à un très-cruel affront, par une action ſi téméraire.

Franciſco d'Andrada Leitao', Ambaſſadeur de Portugal à la Haye, reçut en l'an 1644. ordre du Roi ſon Maître, d'aller en la même qualité à Munſter, mais craignant que les Eſpagnols ne lui fiſſent inſulte par le chemin, il pria les Etats de lui promettre de faire le voyage en la Compagnie, & comme à la ſuite de leurs Plénipotentiaires. Ils lui firent repréſenter, que cela étoit impoſſible;

ble; parce qu'étant Ambaſſadeur de ſon Chef, il ne pouvoit jouïr du bénéfice du Paſſeport de leurs Miniſtres. Qu'il ne devoit rien craindre par le chemin, parce qu'ils lui donnéroient ſi bonne écorte, qu'il pourroit faire le voyage en toute ſeureté; mais qu'il ſeroit obligé de la chercher ailleurs que dans leur garantie après qu'il ſeroit arrivé à Munſter, où ils ne pourroient pas le protéger, ni faire leur querelle de la ſienne. Le Roi de Portugal ne laiſſa pas d'avoir ſes Miniſtres à Munſter, & à Osnabrug, & bien que les Médiateurs, & les Amis de la Maiſon d'Autriche ne les conſidéraſſent point en cette qualité, ils y étoient pour le moins en ſeureté ſous la protection des Plénipotentiaires de France, qui les traitoient d'Excellence. Les Portugais au lieu de s'en contenter, s'opiniâtroient toûjours à demander des Paſſeports, & ſauf conduits, & en importunoient inceſſamment Servien, & d'Avaux; (1) même lors qu'on croyoit, que les traittés alloient être ſignés entre l'Empîre, & la France. Ils ne conſidéroient point,

(1) Ambaſſadeurs de France.

point, ou ne vouloient point conſidérer que l'Eſpagne ne pouvoit faire expédier des Paſſeports pour eux, qu'elle ne les reconnut pour Miniſtres d'un Prince Souverain, & le Duc de Bragance pour Roi legitime de Portugal. *Idem pag.* 192.

En arrivant les Plénipotentiaires des Etats le 11. de Janvier 1646. à une demi lieuë de Munſter, ils y rencontrérent les Caroſſes des Ambaſſadeurs de France, & des Miniſtres de Portugal, accompagnés de quelques Gentilshommes pour faire les complimens. *Idem pag.* 223.

Le Miniſtre, à qui le Prince refuſe audience eſt incapable de négocier, parce qu'on lui fait connoitre, qu'on ne veut point avoir de commerce avec lui; comme lors que les Etats des Provinces-Unies la refuſérent à l'Ambaſſadeur de Portugal. *Idem pag.* 229.

En l'an 1623. Franciſco de Gama Comte de Vidigueira, Viceroi des Indes Orientales, envoya Dom Jean Fernandes Leitao' en qualité d'Ambaſſadeur à Venctapa Naſeka, Roi d'une partie du païs que le Portugais appellent Beinaga. On ne lui fit point de civilité du

tout

tout lors qu'il arriva à Jekeri, Ville Capitale de ce prétendu Roiaume, & on ne lui fit pas le moindre compliment; ſinon que le lendemain on lui apporta quelques rafraichiſſemens de fort peu de valeur; comme de quelques cannes à ſucre, du fruit, du Sucre, & d'autres bagatelles; & on lui dit que le lendemain on le viendroit prendre, pour le conduire a l'audience. Les Indiens anticipérent l'heure qu'ils lui avoient donnée; de ſorte que l'Ambaſſadeur n'avoit pas encore achevé de dîner, lors qu'on lui vint dire, que quelques Seigneurs Indiens l'attendoient dans la ruë, pour le conduire à l'audience. Il les envoya prier de n'être pas trop civils, & de lui donner le loiſir de dîner, & de s'habiller, parce qu'en ces païs chauds on ſe met à ſon aiſe pendant les plus grandes chaleurs du jour. Les Indiens aprés avoir attendu quelque tems à la porte, entrérent dans le Logis, où on les fit attendre encore dans le veſtibule juſqu'a ce que l'Ambaſſadeur, & ſes gens fuſſent en état de les recevoir. L'un de ces Seigneurs Indiens avoit été Ambaſſadeur auprès du Viceroi de Goa de la part de Venctapa,

& en étoit revenu avec l'Ambaſſadeur Portugais, & l'autre avoit été Général de ſon Armée. Le dernier, qui y avoit amené ſon fils, fit préſent au Portugais d'une de ces piéces de toile fine peinte, qui eſt très-commune en ces quartiers-là, & l'Ambaſſadeur reconnut ſon préſent d'un autre, de quelques aunes de Drap. Pendant que ce petit commerce ſe faiſoit, une femme publique leur donnoit le divertiſſement de la danſe. La Compagnie étant montée à cheval, on commença à défiler en cet ordre.

Premiérement marchoient deux hommes, conduiſans autant de chevaux de main, dont l'un appartenoit a l'Ambaſſadeur, & l'autre étoit un préſent que le Viceroi envoyoit à Venctapa: & après eux ſuivoient quelques Indiens, dont les uns étoient armés de mouſquets, & les autres de demi-piques; les uns à pié, & les autres à cheval, accompagnés de leur muſique ordinaire, compoſée de tambours & de flutes.

Après eux ſuivoient quelques mousquetaires, tous habillés d'une même couleur, repréſentant la garde de l'Ambaſſadeur. Un Fidalgo Portugais, qui faiſoit

ſoit en cette occaſion la charge de Capitaine des gardes marchoit à leur queuë, & aſſes bien vétu. L'Ambaſſadeur le ſuivoit immédiatement accompagné des deux Seigneurs Indiens ; & quatre ou cinq Européens, mêlés avec autant d'Indiens, qui étoient les Gentilshommes de l'Ambaſſadeur, & des Conducteurs, faiſoient la fin du cortége. Ceux de la ſuite de l'Ambaſſadeur, qui comme je viens de dire, étoient au nombre de quatre ou cinq, étoient à cheval ; à la reſerve d'un qui n'en ayant point trouvé à loüer, avoit pris les devants, & étoit allé attendre les autres à la porte du Palais, afin de pouvoir entrer lors que les autres y mettroient pié à terre. Le Palais étoit dans un grand enclos, enfermé de pluſieurs foſſés, & murailles tellement qu'il faloit paſſer pluſieurs ponts, & portes, devant que d'arriver au corps du Logis. Après que ceux de la Cavalcade eurent paſſé les deux premiéres portes, ils deſcendirent de cheval ; & en entrant par une quatriéme porte, ils apperçurent le Roi qui étoit aſſis dans une petite Cour à l'oppoſitè de la porte. Il étoit ſur l'eſtrade, ſous un pavillon en forme de tour

de

de lit, ſoûtenu de quatre piliers de bois d'oré. Il avoit ſous lui un mêchant tapis, & un petit matelas, & étoit appuyé contre un de ces piliers : ayant derriére le dos deux carreaux de toile de cotton, fort fine, & blanche. Son épée, dont la garde étoit d'argent, étoit auprès de lui d'un côté ſur un autre petit matelas, & de l'autre côté, ſous le pavillon, étoit une petite table octogone, ou plutôt une eſpéce de guéridon. Le plancher d'enbas étoit de bois, depuis le pavillon juſqu'a la porte, ayant au milieu une ouverture auſſi large que la gueule d'un puit; & l'on diſoit, que ſous le couvercle il y avoit un reſervoir, qui fourniſſoit de l'eau à une fontaine, que l'on y poſoit pendant les plus grandes chaleurs de l'été, qui n'étoient pas trop incommodes en cette ſaiſon-là; c'eſt pourquoi cette ouverture étoit bouchée en ſorte, qu'on avoit de la peine à s'appercevoir qu'il y en eut une. Le Roi avoit auprès de lui, à ſa main droite pluſieurs Seigneurs de la Couronne, & entr'autres un, qui étoit couvert d'une toile de cotton fort fine, & fort deliée, & ne faiſoit qu'agiter un éventail, pour chaſſer

chaſſer les mouches. Tout le monde étoit de bout auprès du Roi, excepté un ſeul homme, que l'on diſoit être ſon favori, & qui étoit ſous le même pavillon contre la muraille. L'Ambaſſadeur, en mettant le pié dans la Cour, fit la reverence à la Portugaiſe, tenant le chapeau à la main, & on le fit aſſeoir auſſi-tôt dans une diſtance également éloignée du Roi, & du Favori : le Roi demeurant cependant auſſi immobile qu'une ſtatuë. L'un des Seigneurs Introducteurs, qui devoit auſſi ſervir d'interprête, ſe porta auprès de l'un des piliers, qui étoit vis à vis de celui contre le quel le Roi s'appuyoit. Après que le Roi eut demandé des nouvelles de la ſanté du Roi d'Eſpagne, & du Viceroi, & que l'Ambaſſadeur y eut répondu, celui-ci y ajouta; que tout le ſujet de ſon Ambaſſade n'étoit qu'une viſite de civilité, pour entretenir la bonne intelligence, & amitié avec ſon Alteſſe; & que le Viceroi pour lui en donner un marque, lui envoyoit un cheval, le quel il le prioit d'agréer, en attendant le préſent que les premiers navires lui apporteroient de la part du Roi d'Eſpagne; ainſi qu'il verroit par les Let-

tres du Viceroi. Je dirai en paſſant que les Portugais donnent le titre d'Alteſſe à tous les Rois de ces quartiers-là, parceque devant l'union de la Couronne de Portugal à celle de Caſtille ils n'en donnoient point d'autre à leur propre Roi, ni les Eſpagnols mêmes ne traitoient pas le Roi de Caſtille de Majeſté devant le regne de Charles V.

Après que l'Ambaſſadeur eut achevé ſon compliment, il ſe leva de ſa place, mit un genou en terre, & préſenta ſa Lettre de creance au Roi, qui ſans faire la moindre inclination, la prit pour la donner au Seigneur, qui ſervoit d'interprête, & celui-ci la mit entre les mains d'un Sécretaire. L'Ambaſſadeur avoit auſſi des Lettres du Roi d'Eſpagne; mais il les garda pour une autre audience. Cependant on apporta le préſent du Viceroi, qui conſiſtoit en quelques lambeaux de drap de diverſes couleurs, & étoient dans un baſſin de bois d'oré, meuble ordinaire des Indiens, & une Lance faite à la Moreſque, à fer émoulu, comme celui d'une pique, avec une fort joli targe. On mena auſſi le Cheval, couvert d'une houſſe de ſoye. Après que le Roi l'eut

l'eut conſideré, & qu'il eut un peu manié la Lance, que l'Ambaſſadeur diſoit être de la façon de Portugal, on fit aſſeoir les Gentilshommes de ſa ſuite. On remarque que l'Ambaſſadeur ne ſe couvrit point pendant l'audience ; & celui qui nous donne cette Hiſtoire, y ajoute, que cela faiſoit une conſéquence d'autant plus fâcheuſe, que cette Ambaſſade étant la premiére, que les Portugais euſſent envoyé à Venctapa, il faiſoit exemple pour tous ſes Succeſſeurs. Que ces exemples pouvant être d'un dernier préjudice; le Miniſtre doit bien prendre garde à ce qu'il fait en ces rencontres. Mais que les Portugais qui ſont dans les Indes, ſont fort ignorans, & ne ſçavent ce que c'eſt que de la Cour, quelques habiles gens qu'ils ſoyent, ou qu'ils croyent être; comme cet Ambaſſadeur, qui avoit une très-grande opinion de ſon mérite. Il faut avouër que le Portugais en faiſoit trop, & que ſes baſſeſſes étoient criminelles; quand même il auroit eu à faire, non à un Venctapa, mais à un Roi de Pégu, ou de Siam, ou Mogol, ou à l'Empereur de la Chine. Auſſi ſe ſeroit-il bien paſſé de dire à ce Roitelet, qu'au-

trefois il avoit été en cette Cour comme particulier, & qu'il lui avoit preſenté des cheveaux à vendre.

L'Audience ayant été converti en converſation, & en fin en feſtin, l'Ambaſſadeur Portugais y donnoit à tous momens dans des extravagances inſupportables; juſques à prier Venctapa de le recommander par ſes Lettres au Roi d'Eſpagne. Après que la converſation eut duré aſſes long-tems, le Roi ſe fit apporter une piéce de drap d'or, de la grandeur d'une toilette, & la mit ſur les épaules de l'Ambaſſadeur, qui ſe retira avec ce préſent. *Idem pag.* 242.

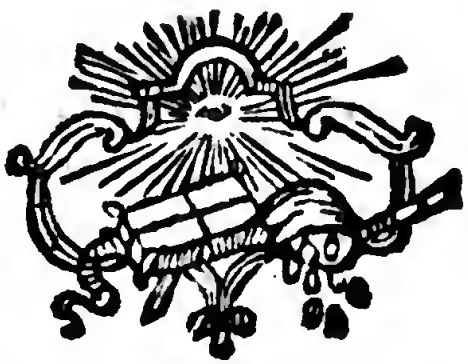

CHA-

CHAPITRE V.

Mémoires qui traitent des Saints. Cardinaux, Prélats, Grands Capitaines, Vicerois, Gouverneurs & Miniſtres Seculiers, & Eccléſiaſtiques; Familles, & Perſonnages Illuſtres en toutes ſortes des profeſſions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans tout ſon domaine; & auſſi de toutes les Perſonnes Illuſtres étrangéres qui ont été dans le même Royaume, & dans les autres Païs de ſa domination.

ON lit dans l'Hiſtoire Orientale des progrès de l'Egliſe Catholique en la réduction des Chrétiens de S. Thomas, qu'Alexis de Meneſes, Archevêque de Goa, fit tous ſes efforrs pour réünir les Abiſſins avec l'Egliſe Romaine, & qu'ayant pris la qualité de Primat des Indes, il prétendit étendre ſa Juriſdiction juſque dans l'Ethiopie. Il y envoya des Miſſionnaires avec des lettres pour les Portugais, qui étoient en ce pais-là: & il écrivit en même tems au Métropolitain

des Abiſſins en l'exhortant de ſe ſoûmettre à l'Egliſe Romaine. Cet Archevêque, & pluſieurs autres ſçavans hommes ſe ſont trompez quand ils ont accuſé les Ethiopiens de Judaïſer en leurs cérémonies. *Moreri Dict.*

L'an 1583. on donna au Cardinal Alberte VI. Archevêque d'Autriche, le Gouvernement de Portugal, & ſa conduite ayant plû à Philippe II. Roi d'Eſpagne il le choiſit pour gouverner les Provinces des Païs-Bas, qui lui obéïſſoient. *Moreri Dict.*

François d'Almeida Portugais, & d'une famille noble, fut au commencement du XVI. Siécle, le premier Gouverneur des Indes Orientales pour les Portugais, & le Roi Emmanuel l'y envoya l'an 1505. Les deſſeins de ceux de cette Nation étoient très-difficiles, mais toutes ces difficultez furent heureuſement vaincuës par la valeur, & par la ſage conduite des Chefs. Car premierement François d'Almeida, dont je parle, défit en 1508. l'Armée Navale de Campſon Sultan d'Egypte, & il continua à remporter d'autres avantages. *Jerôme Oſorio, Hiſt. d'Eman. Maffée Hiſt. des Ind. De Thou. Hiſt.*

Hiſt. Liv. I. Vaſconcellos in Eman. &c.

Emanuel Alvarez, Jéſuite, natif de l'Iſle de Madera, étoit un ſçavant Grammairien, à qui Scioppius, & d'autres ont donné les éloges qu'il meritoit. Il fut Recteur à Coimbre, à Lisbonne, & à Evora où il mourut le 30. Décembre de l'an 1582. *Ribadaneira, & Alegambe Bibl. Script. S. J.*

Pierre Alvares Cabral, Portugais, fut Général de la Flotte, que Emanuel Roi de Portugal envoya dans les Indes Orientales. Deux ans après les Navigations de Chriſtofle Colomb, & d'Americ Veſpuce, il entreprit le ſecond voyage des Indes avec une Flote compoſée de 13. vaiſſeaux. Il partit du port de Lisbonne le 8. du mois de Mars de l'an 1500. & y ayant été long-tems agité par une dangereuſe tempête qui le jetta ſur les côtes du Bréſil, il découvrit par hazard ce pays, où il fit élever une colonne de marbre avec les armes de Portugal. Ce fut le 13. de Mai. Depuis, il arriva le 13. Septembre à Calicut dans la presqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange, & il eut guerre avec le Roi de Malabar. Nous avons ſous le nom d'Alvares Cabral une

Rélation de ce voyage, que Jean Ramuſio a traduite en Italien. *Jerôme Oſorio Liv. II. de reb. Eman. Maffée Hiſt. Ind. Lib. II. Jean de Barros &c.*

Andre d'Amarat, étoit un Seigneur Portugais de la premiére qualité, Grand Chancellier, & Grand-Croix de S. Jean de Jéruſalem. Il s'eſt rendu fort odieux, pour avoir facilité à Soliman la priſe de Rhodes, à cauſe de la jalouſie avec laquelle il regardoit la gloire, & la grandeur de Philippe de l'Iſle-Adam, Grand Maître de cet Ordre. Il ſe ſervit pour cette trahiſon du miniſtère d'un certain nommé Blas-Dias, qui étoit un de ſes domeſtiques, & qui de tems en tems, de deſſus un boulevard, tiroit des flêches dans l'Armée des Turcs, avec des billets qu'il y avoit attachez, & que ſon maître lui donnoit, pour inſtruire Soliman de l'état de l'Iſle; & pour l'encourager à continuer le ſiége, l'aſſûrant qu'il en ſeroit bien-tôt le maître. Blas Dias fut enfin remarqué, & conduit devant le Grand Maître, où la trahiſon ayant été découverte, ce malheureux ſerviteur fut pendu, & écartelé; & ſon maître Amarat après avoir été dégradé, eut la

tête

tête coupée; ce qui n'empêcha pas la perte de cette Iſle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis, qu'il auoit reçûs de ces traîtres, qui rendirent la vigilance, & le grand courage de l'Iſle-Adam inutiles. *Boſio Hiſt. de Malthe. l.* 20.

S. Antoine de Padouë, ou de Portugal, Religieux de l'Ordre de Saint François, & le Thaumaturge de ſon Siécle, étoit de Lisbonne. Trithéme dit qu'il enſeigna la Théologie à Toulouſe, à Bologne, & à Padouë, avant ſon entrée dans l'Ordre de Saint François, où il fut reçu durant même la Vie de ce Saint. Il en fut un des plus illuſtres ornemens. Ses diſcours étoient ordinairement confirméz par des miracles. Le Pape Grégoire IX. perſuadé de la ſainteté de ſa vie, & des lumiéres de ſon eſprit, le nommoit ordinairement l'Arche du nouveau Teſtament, & le ſecret dépoſitaire des Lettres Sacrées. Saint Antoine s'arrêta long-tems à Padouë, dont il a porté le nom; & il y mourut le 13. Juin de l'an 1231. L'année d'aprés le meme Pape Grégoire IX. le canoniſa. Son Corps eſt dans une Chapelle de la mag-

nifique Egliſe qui porte ſon nom. Cette Chapelle eſt embellie de quantité de figures de marbre blanc qui répréſentent les principales actions de la vie du Saint, dont le Corps eſt ſous l'autel. Nous avons divers Sermons de ce Saint, & quelques autres Ouvrages qu'on a ſouvent publiéz. Le P. Jean de la Haye Religieux du même Ordre, & Profeſſeur en Théologie procura en 1641. une nouvelle édition de ces Oeuvres, qu'il ajoûta à celle qu'on attribuë à Saint François. Il a commencé par mettre la Vie, les éloges, & la bulle de la Canonization de S. Antoine de Padouë. Sermonis Dominicales Adventus, Quadrageſimæ, ac reliqui omnes de tempore, Sermones de Sanctis. Interpretatio vel expoſitio myſtica in Sacram Scripturam. Concordantiæ Morales Sacrorum Bibliorum. Ce dernier Ouvrage eſt diviſé en cinq Livres, & la diſpoſition en eſt admirable. *Wadinge in Annal. & Bibl. Minor. Trithéme, & Bellarmin de Script. Eccl. Sponde, Bzovius, & Raynaldi, in Annal. Eccl. Poſſevin. Le Mire, la Haye &c.*

Le Comte de Caſtel-melhor, favori d'Al-

d'Alphonſe VI. Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître abſolu de l'eſprit de ce jeune Prince, il alla ſe loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Theodoſe frere d'Alphonſe, dont il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris la Reine Mére, a la quelle il fit ôter le gouvernement du Royaume; mit mal l'Infant Dom Pedro avec le Roi ſon frére, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour ſuſpects. Mais la Reine le fit bannir de la Cour, en 1668. Il ſe retira en Angleterre, d'ou il eſt retourné en Portugal après la mort de la Reine. *Relation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal, l'an* 1667 *&* 1668.

Alfonſe de Caſtro, Jéſuite, étoit Portugais. Après avoir été pluſieurs années Miſſionnaire aux Indes Orientales, & onze ans Recteur dans les Moluques, il tomba l'an 1558. entre les mains des Idolatres, qui le mirent tout nud, & le traînerent auſſi pendant cinq jours lié avec des cordes. Ils l'attacherent enſuite par le col à un tronc d'arbre, & après l'avoir percé de pluſieurs coups, le jetterent dans la mer. On dit que trois jours après

on

on trouva ſon corps ſur le rivage, qui jettoit une lumiere éclatante, & rendoit encore par les playes du ſang auſſi pur, que ſi elles euſſent été nouvellement faites. *Allegambe, Bibl. Pat. Soc. Jes.*

Jean de Caſtro étoit Portugais, & des plus célebres parmi ceux qui ſe diſtinguérent dans les conquêtes des Indes Orientales. Se trouvant un jour dans un grand beſoin d'argent (1), il coupa une de ſes mouſtaches, & ſur ce beau gage demanda 20. mille piſtoles aux habitans de Goa. Ils les lui préterent, & peu de tems après il les rendit, & dégagea ſa mouſtache. *M. de Faria, e Souza Aſia Portugaiſe.*

Emanuel Dias, Jéſuite, étoit Portugais. Il fut envoyé dans les Indes, où il étoit dans le Cochim, & il y obſerva l'an 1618. une Comette. *Moreri Dict.*

Pierre de Fonſeca, Cardinal, étoit d'une Famille noble de Portugal. Il avoit beaucoup de capacité, & il ſe mit ſi bien dans l'eſprit de l'Anti-pape Benoît XIII. qu'il en obtint le chapeau de Cardinal en 1408. Depuis en 1419. il vint ſe ſoûmettre à Florence au Pape Martin V. qui

(1) Etant Viceroi des Indes.

qui lui confirma ſa dignité. Ce Pontife le deſtina Legat à Conſtantinople, où l'Empereur avoit deſſein de faire travailler à l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine. On y envoya par avance un Religieux de S. François, nommé Antoine Maſſan. Cependant, le Cardinal de Fonſeca alla en Eſpagne pour tâcher d'y finir le ſchisme, & y prêcher même une Croiſade contre l'Anti-pape Benoît, qui s'étoit enfermé dans la Forteresſe de Penniſcola. Cette Legation ne lui fut pas heureuſe. Il revint dans le Royaume de Naples, pour y travailler à la reconciliation d'Alfonſe Roi d'Aragon, & en entrant dans le château de Vicovarre, il tomba dans le foſſé, ce qui lui fit une bleſſure, dont il mourut le 21. Août de l'an 1422. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. *Sponde A. C.* 1420. *Platina in Mart. V. Ciaconius, Auberi &c.*

Le Pape Paul III. à la priere de Jean III. Roi de Portugal envoya Saint François Xavier dans les Indes, pour y travailler à la propagation du Royaume de Jeſus-Chriſt. Il ſeroit difficile de bien marquer tous ſes travaux Evangéliques;

&

& il ſuffit de dire qu'il établit la Religion Chrétienne à Goa, dans la côte de Comorin, à Malaca, dans les Moluques, & dans le Japon, qu'il convertit un nombre infini de Barbares, & qu'il mourut à l'entrée du Royaume de la Chine, où il avoit une paſſion extrême de prêcher la Foi. *Moreri Dict.*

Henri Henriques, Jéſuite, étoit Portugais Il travailla pres de 53. ans dans les Miſſions de la Pêcherie, & il mourut en 1600. *Moreri Dict.*

CHAPITRE VI.

Memoires à l'égard des Ordres Militaires de Portugal comprenant la notice de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme auſſi des Portugais qui ont été Grands Maîtres, & Chevaliers de l'Ordre de Malte; & des Rois, & Princes, & d'autres Seigneurs Portugais qui ont eû des Ordres Etrangeres comme la Toiſon d'Or, &c.

AVis eſt un Ordre militaire de Portugal. Alphonſe I. de ce nom Roi de

de Portugal ayant conquis en 1147. la Ville d'Evora ſur les Maures, & reconnoiſſant, que c'étoit par une faveur ſinguliére de la Sainte Vierge, il y établit pour la garde des Chevaliers que ſe ſignalerent ſous le nom de Confreres de Sainte Marie d'Evora. Quelque tems après, on leur donna un Grand Maître, qui fut Ferdinand de Montereiro. Ils reçûrent les regles de Citeaux: un Abbé de cet Ordre nommé Jean Civita leur dreſſa des conſtitutions particulieres en 1162. & le Pape Innocent IV. approuva en 1204. un établiſſement qui fut très-avantageux au nom Chrétien, par les victoires continuelles que ces Chevaliers remportoient ſur les Maures. Cet Ordre avoit déja le nom d'Avis. Sanche I. avoit donné un château de ce nom, & d'autres places à ces Chevaliers, pour réconnoitre les ſervices importans qu'ils lui rendoient en toute ſorte d'occaſions. Ils portoient l'habit blanc de Citeaux; & leurs armes étoient d'or à la Croix fleur de liſée de ſinople, accompagnée en poient de deux Oiſeaux affrontez de ſable par alluſion au mot Avis, qui veut dire Oiſeau. En 1213. Rodriguez Garcia

cia de Aça, Grand Maître de l'Ordre de Calatrava, & ſes Chevaliers donnerent à ceux de l'Ordre d'Avis diverſes places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers ſe ſentant beaucoup obligez de cette honnéteté, pour en témoigner leur reconnoiſſance voulurent s'unir plus particulierement aux prémiers, & ſe ſoûmirent à l'Ordre de Calatrava. Dans la ſuite ont prit d'autres meſures durant les guerres des Portugais, & des Caſtillans, & enfin l'Ordre d'Avis réfuſa abſolument de reconnoître l'autre. Ce fut ſous le Grand Jean de Portugal. Il étoit fils naturel de Pierre le Juſticier, & l'an 1385. il ſe mit ſur le throne, où il merita le beau nom de Pere de la Patrie. *Vaſconcellos Anaceph. Reg. Portug. Reſendius de antiq. urbis Ebor. Le Mire Orig. Ordin. equeſt. Favin, Mariana, &c.*

Chriſt, Chriſtus, ou Jeſus-Chriſt, eſt un Ordre Militaire de Portugal, fondé environ l'an 1318. par Denys I. Roi de Portugal, pour animer ſa Nobleſſe contre les Maures. Il ordonna que les Chevaliers ſeroient vétus de noir, & porteroient ſur la poitrine une Croix Patriarchale de gueules chargée d'une autre d'ar-

d'argent, qui ſont les armes de cet Ordre. Le Pape Jean XXII. le confirma, l'an 1320. & donna la Regle de Saint Benoît aux Chevaliers, à qui Alexandre VI. permit depuis de ſe marier. On remarque que le prémier Grand Maître de cet Ordre fut Dom Gilles Martinez, qui l'avoit déja été de celui d'Avis; & le prémiere maiſon fut à Caſtro-marin, & depuis à Tomar, qui étoit plus voiſine des Maures d'Andalouſie, & de l'Eſtremadoure. Il a été depuis inſéparablement uni à la Couronne de Portugal, & les Rois en ont pris le titre d'Adminiſtrateurs perpétuels. *Sponde*, *A. C.* 1317. *n.* 3. *Mariana. Li. II. Favin*, *Theat. d'Hon. Vaſconcellos*, *&c.*

Louïs Mendez de Vaſconcellos, cinquante quatrième Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, reſidant à Malte ſucceda en Septembre 1622. à Alof de Vignecourt. Il étoit Portugais, de la Langue de Caſtille, & avoit paru dans les plus belles charges de l'Ordre, ſpécialement dans les Ambaſſades pour la Religion à Rome, & en France. Mais le peu de durée de ſon regne ne lui a pas permis de ſe ſigna-

ler par d'autres exploits, comme il auroit pû faire s'il avoit véçu plus longtemps. Il mourut en Mars 1623. n'ayant gouverné l'Ordre qu'environ ſix mois. Antoine de Paule fut élû en ſa place. *Naberat, Priviléges de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem.*

Le Roi de Portugal D. Jean I. fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére du tems de Henri V. Roi d'Angleterre, IV. Chef.

Pierre de Portugal Duc de Coimbre a été Chevalier du même Ordre du tems de Henri VI. cinquième Chef.

Et auſſi le Roi D. Edoüard de Portugal.

Henri de Portugal, Duc de Viſeo.

Alfonſe Roi de Portugal.

Alvare Vasques de Almeyda, Comte de Abranches.

Jean II. Roi de Portugal a été Chevalier de la Jarretiére du tems d'Edoüard IV. ſixième Chef de l'Ordre.

Dom Emmanuel Roi de Portugal étoit auſſi Chevalier du même Ordre du tems de Henri VIII. d'Angleterre IX. Chef. *Moreri Diction.*

Jean de Portugal Duc de Coimbre, Prince d'Antioche, Regent du Royaume de

de Chypre mort l'an 1407. étoit Chevalier de la Toiſon d'or, du tems du prémier Chef de l'Ordre Phelippe Duc de Bourgogne.

Emmanuel Roi de Portugal mort l'an 1521. étoit Chevalier du même Ordre du tems de Charles V.

Jean III. Roi de Portugal mort l'an 1557. étoit auſſi Chevalier de la Toiſon du tems du même Empereur, cinquième Chef de l'Ordre.

Jean Duc de Bragance, Connêtable de Portugal, mort l'an 1582. étoit auſſi Chevalier de la Toiſon du tems de Phelippe II. Roi de Caſtille VI. Chef de l'Ordre. *Moreri Diction.*

CHAPITRE VII.

Memoires à l'égard des Guerres, des Batailles, & des Armées terreſtres, & navales du Royaume de Portugal.

LE Duc d'Albe ſe trouvant à la tête de l'Armée de Philippe II. pour la Conquête du Royaume de Portugal, fit

pendre le Gouverneur de Caſcaes, parce qu'il avoit fait tirer ſur le trompette, qui avoit fait la chamade pour le ſommer de ſe rendre. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Monſieur de Wicquefort, à Cologne* 1690. *pag.* 37.

Les guerres de Ferdinand & d'Eliſabeth Rois Catholiques en Caſtille, en Portugal, & en Grenade montrent qu'il étoit auſſi brave en campagne, qu'il étoit fin, & éclairé au Cabinet. *Réflexions ſur les Memoires pour les Ambaſſadeurs, & Reſponſe au Miniſtre priſonnier, pag.* 2.

Les deux vaiſſeaux de Pirates, la Revanche de la Reine Anne, commandé par un certain Lane, & Flying-King commandé par Robert Sample, arrivérent ſur les Côtes du Breſil au mois de Novembre 1719. Ils ſe rendirent maîtres de quantité de Vaiſſeaux Portugais de ces quartiers là, & y commirent une infinité de maux; mais dans le plus fort de leurs entrepriſes, un vaiſſeau de guerre Portugais vint, mal à propos pour eux, interrompre le cours de leurs rapines; c'étoit un très-bon voilier qui leur donna vigoureuſement la chaſſe. La Revanche de la Reine Anne ſe tira d'affaires,

res, elle ſe perdit néanmoins quelque-tems après ſur la côte ; mais le Fleying-King, ſe tenant perdu ſe fit échouër. Il y avoit 70. hommes à bord de ce vaiſſeau, dont 12. furent tuez, & le reſte fait priſonnier. Les Portugais en pendirent 38. parmi les quels il y avoit 32. Anglois, 3. Hollandois, 2. François, & un de leur propre nation. *Hiſtoire des Pirates Anglois depuis leur établiſſement dans l'Ile de la Providence jusqu'à préſent. Traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnſon, à Utrecht* 1725. *pag.* 113. *Chap.* 5.

L'Année 1720. le Vice-Roi de Goa Comte d'Ericeira entreprit de ſe rendre maître de Callaba, principal Place d'Angria, fameux Pirate Indien : pour cet effet, étant aidé par la Flote de la Compagnie Angloiſe à Bombay, ou Bombaim, & d'une Eſcadre de vaiſſeaux de guerre de cette même nation qui étoient pour lors dans ces mers, il debarqua 10000. hommes ; mais après avoir bien examiné les fortifications de cette place, & ayant perdu beaucoup du monde par les maladies, & les fatigues, il fut obligé de ſe retirer. *Idem pag.* 129.

Les Pirares commandés par le Capitaine Taylor ſur le vaiſſeau la Victoire, arriverent a l'Ile Maurice vers le milieu du mois de Fevrier 1721. & après avoir doublé, & radoublé leur vaiſſeau, ils en partirent le 5. Avril en laiſſant cette inſcription ſur le rivage. *Quitté cette Place le 5. Avril pour aller à Madagascar:* & cela de peur qu'on n'y rendit quelque viſite. Ils ne ſe rendirent cependant pas directement à Madagascar, mais à l'Ile Mascarine (1). A leur arrivée, qui fut le 8. ils eurent le bonheur d'y trouver un vaiſſeau Portugais à l'ancre de 70. piéces de Canon. Ce vaiſſeau avoit eſſuyé une ſi terrible tempête à la hauteur de 13. dégrez au Sud, qu'ils avoient été obligez de jetter la plus grande partie de leurs Canons dans la Mer; ils avoient perdu tout leur mâts, & ſe trouvérent dans un ſi miſerable état, que les Pirares n'eurent pas beaucoup de peine de s'en rendre maîtres. Le Comte de Ericeira, Vice-Roi de Goa, celui même qui avoit fait cette infructueuſe expédition contre le fameux Pirate Indien Angria,

(1) Mascarenhas.

gria, étoit à bord de ce vaiſſeau avec pluſieurs autres paſſagers. Cette priſe étoit ſi riche que les ſeuls Diamans étoient eſtimez entre 3. à 4. millions de Risdalers.

Le Viceroi, qui étoit venu ce jour-là à bord, croyant que c'étoient des vaiſſeaux Anglois, fut fait priſonnier; mais après quelques debats, & en conſideration de la grande perte qu'il faiſoit, il fut rançonné pour 2000. Risdalers, & mis à terre avec les autres priſonniers avec promeſſe qu'on leur laiſſeroit un vaiſſeau pour les tranſporter ailleurs; d'autant que l'Ile n'étoit pas capable de nourrir tant de monde. Cependant ils ne tinrent pas leur parole, car quoi qu'ils euſſent apris par eux qu'un vaiſſeau d'Oſtende étoit ſous le vent de l'Ile, & qu'en conſequence de cet avis ils s'en rendirent maîtres, il leur étoit alors facile d'accomplir leurs promeſſes; néanmoins ils envoyérent le vaiſſeau d'Oſtende, qui avoit été ci-devant le Grehound Galley de Londres, à Madagascar ſous la conduite de quelques-uns de leur troupe, pour y porter la nouvelle de leur ſuccès, & y fait préparer des mâts pour

réparer leur priſe. Les autres Pirates ſuivirent bien-tôt après emmenant avec eux 200. Negres de Mozambique ſur le vaiſſeau Portugais, ſans avoir aucun égard ni à leur promeſſe, ni à la miſere où ces pauvres gens étoient expoſez. *Idem pag.* 136.

Le Capitaine Howel Davis, Pirate, ſe rendit en 1720. ou 1721. aux Iles du Cap Verd, & jetta l'ancre a St. Nicolas arborant pavillon Anglois. Les Portugais qui y demeurent le prenant pour un Armateur Anglois, lui firent mille honnêtetez. Il y reſta pendant 5. ſemaines, & durant ce tems-là il fit un petit voyage vers la ville capitale éloignée de 19. miles. Le Gouverneur le reçut parfaitement bien, & à ſon exemple les habitans, & ſur tout les femmes firent tant de careſſes à ceux de ſa ſuite, qui pluſieurs d'entre eux, à l'imitation des troupes d'Annibal charmez des délices de ce pais reſolurent de s'y établir.

Le Capitaine Howel Davis, & ſa troupe quittérent cet endroit très-contens du bon accueil qu'ils y avoient reçu, & ſe rendirent enſuite à l'Ile de Mayo, où ils trouvérent ſur la rade quantité de vaiſſéaux,

ſeaux, qu'ils pillérent tous. Comme leur nombre accrut conſidérablement par quantité de perſonnes qui s'engagérent parmi eux ils ſe ſaiſirent d'un de ces vaiſſeaux, qu'ils montérent de 26. piéces de canon, & le nommérent le Roi Jaques. Delà ils firent voile vers S. Jago appartenant aux Portugais dans le deſſein d'y faire de l'eau dont ils avoient beſoin: Davis fut lui même à terre avec peu du monde pour y chercher l'endroit le plus commode. Le Gouverneur les aiant apperçus, ſortit avec quelque ſuite pour les examiner de près, il témoigna à Davis qu'il le prenoit pour un Pirate: celui-ci piqué de cet affront lui répondit avec beaucoup de hauteur, & de dedain, mais malgré toute ſa fierté, des que le Gouverneur eut tourné le dos, il regagna promptement ſon vaiſſeau, & fit raport à ſa troupe de l'outrage injurieux qui lui avoit été fait. La troupe y parut ſenſible, & ſur l'aſſurance que Davis leur donna qu'il ne ſeroit pas impoſſible de ſurprendre le Fort, ils conclurent tous d'exécuter cette entrepriſe dès la nuit même. Dans cette réſolution ils marchérent droit au Fort, & y entré-

rent avant qu'on eut connoiſſance de leur approche. Ceux du Fort ſe retirérent en deſordre dans la maiſon du Gouverneur, & la barricadérent ſi bien que les pirates, malgré la quantité de grenades qu'ils y jettérent ne purent s'en rendre maîtres.

Le lendemain l'allarme aiant été portée dans le païs, les habitans vinrent attaquer les pirates; mais ceux ci contens de leur premier ſuccès, ſe retirérent en bon ordre après avoir encloué tous les canons du Fort. Cette entrepriſe, dans laquelle ils perdirent 3. hommes, qui furent tuez à côté de Davis, cauſa beaucoup de mal aux Portugais, & ne fut d'aucune utilité aux pirates.

Davis ſe rendit enſuite à l'Ile du Prince appartenant aux Portugais. Dès qu'il y fut arrivé, il arbora pavillon Anglois, & fit ſavoir aux Portugais, qui avoient envoyé une chaloupe pour le reconnoitre qu'il commandoit un vaiſſeau de guerre Anglois, & qu'aiant apris que quelques pirates infeſtoient ces côtés, il y étoit venu pour les chercher. Sur cet avis les Portugais lui firent mille hon-

honnêtetéz, & lui envoyérent un pilote pour le conduire dans le port, où il jetta l'ancre, & ſalua le Fort de quelques coups de canon.

Les Portugais pour lui faire plus d'honneur envoyérent un détachement de Mouſquetaires pour le recevoir, & le conduire chez le Gouverneur, qui le reçut avec beaucoup de diſtinction, & lui offrit tous les rafraichiſſemens dont il auroit beſoin. Davis le remercia avec beaucoup de reconnoiſſance en l'aſſurant que tout ce qu'il prendroit ſeroit payé largement. Après encore quelques complimens reciproques, Davis retourna à bord de ſon vaiſſeau.

Dans ce tems-là un vaiſſeau François vint mouiller dans ce port pour y chercher quelques proviſions qui lui manquoient: Davis conçut d'abord le deſſein de le piller, & pour donner qnelque couleur de Juſtice à ſon procedé, il publia que l'équipage de ce vaiſſeau étoit en correſpondance avec les Pirates, & ſut ſi bien perſuader le Gouverneur de la verité de cette prétenduë correſpondance, qu'il en obtint la permiſſion de faire ce qu'il jugeroit à propos.

Quel-

Quelques jours après Davis avec quelques-uns de ſa troupe, fut à terre, & ſe rendit ſécretement vers un village, où le Gouverneur, & quelques autres Chefs de cette Ile tenoient leurs femmes. Il y a apparence que leur deſſein ne ſe bornoit pas à une ſimple viſite de civilité; mais le ſuccès ne répondit pas à leurs deſirs, car les femmes ſe ſauvérent à leur approche dans les bois, & ces avanturiers furent obligez de ſe retirer à petit bruit. Cette affaire fit quelque éclat, mais n'aiant pas été reconnus on ne les en ſoupçonna pas.

Quand tout fut prêt pour mettre à la voile, Davis, croiant, qu'il y alloit de ſon honneur de quitter cette Ile ſans y laiſſer des marques de ſon ſéjour, voulut par quelque ſtratagême faire voir ce dont il étoit capable: pour cet effet il reſolut de faire un préſent au Gouverneur de douze Nègres en reconnoiſſance des civilitez qu'il en avoit reçuës, & de le prier en même tems de lui faire l'honneur devenir à bord de ſon vaiſſeau, avec quelque autres Chefs ſous prétexte de les régaler: ſon deſſein étoit, en cas de ſuccès, de les mettre tous aux fers, &

& de ne leur donner la liberté que moiennant une rançon de 40000. livres Sterlings.

Mais la mêche fut decouverte par un Nègre Portugais qui trouva moyen pendant la nuit de ſe ſauver à la nage, & deſcendre près du Gouverneur, à qui il donna avis du deſſein que les Pirates avoient projetté contre ſa perſonne, & lui déclara en même tems que c'étoit Davis qui avoit voulu ſurprendre les femmes. Le Gouverneur diſſimula ; il reçut le compliment des Pirates avec beaucoup de civilité, & leur promit de ſe rendre à bord avec pluſieurs de ſes amis.

Le jour ſuivant Davis ſe rendit en perſonne chez le Gouverneur, & pour donner plus de luſtre à cette cérémonie il s'étoit fait accompagner de quelques Pirates, qui avoient pris les titres de Lords, ou Seigneurs. Le Gouverneur les reçut très-gracieuſement, leur propoſa de ſe promener un peu, & de prendre quelque rafraichiſſement avant que de ſe rendre à bord : les Pirates y conſentirent ſans qu'ils euſſent le moindre ſoupçon de ce qui leur arriva. Ils tombérent dans un embuſcade où ils furent tous tuez à l'exception

ception d'un ſeul qui eut le bonheur de gagner le vaiſſeau. Davis quoi que renverſé, & mortellement bleſſé eut encore aſſez de force de ſe réléver, & de tirer ſon piſtolet ſur quelques perſonnes dont il ſe voioit pourſuivi, après ce dernier effort il tomba roïde mort ſur la place.

Auſſi-tôt que la nouvelle de la mort de Howel Davis fut portée au vaiſſeau, le reſte de la troupe s'aſſembla pour choiſir un nouveau Commandant. Roberts, qui avoit été contre-maître ſur le vaiſſeau la Princeſſe pris par Davis, fut choiſi unaniment pour cet emploi à cauſe de ſon habileté, & de la bravoure, qu'il avoit déja témoignée dans quelques rencontres, quoiqu'il n'y eut que ſix ſemaines qu'il s'étoit engagé parmi eux, & qu'il avoit même témoigné au commencement beaucoup d'averſion pour ce genre de vie. Mais ces ſentimens furent encore plus éteints en lui, des qu'il ſe vit élevé au Commandement, diſant enſuite, pour s'excuſer d'avoir pris cet emploi, que puiſqu'il étoit deſtiné à vivre parmi les Pirates il valoit mieux les commander, que d'en être commandé.

Les

Les Pirates furent ſi ſenſibles à la mort de leur Capitaine précedent, qui par ſa conduite, & par ſa bravoure s'étoit acquiſe l'eſtime générale de ces Brigands, qu'ils reſolurent d'en tirer vengeance à quelque prix que ce fût; pour cet effet ils débarquerent 30. hommes ſous le commandement d'un certain Kennedy, homme hardi, & entreprenant, mais le plus impie, & le plus cruel de la troupe, avec ordre d'attaquer le Fort. Ils marchérent droit aux ennemis; mais ceux-ci le voiant approcher prirent d'abord la fuite, & ſe retirérent vers la ville abandonnant le Fort aux Pirates, qui y mirent le feu, & après avoir jetté les canons dans la mer, & fait tout le degât poſſible, ils reprirent tranquillement le chemin de leur vaiſſeau.

Cette vengeance leur parut encor trop douce en égard à la grandeur de l'injure qu'ils prétendoient leur avoir été faite; pluſieurs furent d'avis d'attaquer la ville pour tâcher de s'enrendre maîtres, & la réduire enſuite en cendres. Mais Roberts leur ayant repreſenté ſa ſituation avantageuſe, & le danger aparent auquel ils s'expoſéroient eux-mémes s'ils étoient

étoient aſſez imprudens que de tenter cette entrepriſe, ils changérent d'avis, & ſe contenterent de ruïner avec 12. piéces de Canon les maiſons les plus expoſées, & de mettre le feu à 2. vaiſſeaux Portugais qui étoient dans le port; après quoi ils mirent à la voile, pour chercher de nouvelles avantures.

Après pluſieurs courſes, pendant leſquelles ils ne firent rien de remarquable, ils allérent jetter l'ancre à l'Ile de Ferdinando pour s'y rafraichir, & ſe mettre en état d'exécuter le deſſein qu'ils avoient formé de croiſer le long des côtes du Breſil.

Ils croiſérent pendant neuf ſemaines, ou environ le long des côtes du Bréſil ſans decouvrir aucun vaiſſeau, ce qui les découragea ſi fort qu'ils reſolurent de les quitter, & de faire route vers les Indes Occidentales. Etant à la hauteur de la Baye de Tous les Saints, ils tombérent dans une Flote de 42. vaiſſeaux Portugais chargéz pour Lisbonne, qui étoient à l'ancre pour y attendre deux vaiſſeaux de guerde 70. piéces de canon chacun, qui leur devoient ſervir de Convoi, Roberts qui ne

ne s'attendoit point à une telle rencontre en fut fort ſurpris; cependant malgré les inconveniens qu'il prevoioit, il réſolut d'en faire ſon profit. Pour cet effet, après avoir caché ſon monde, il entra dans la Flote, s'aprocha fort près d'un de plus gros vaiſſeaux, & ordonna au maître devenir à bord avec menaces qui ſi ſes gens faiſoient la moindre reſistance il ne leur donneroit aucun quartier. Les Portugais ſurpris de ces menaces ſe ſoumirent ſans dire mot, & envoyérent leur Capitaine à bord du vaiſſeau des Pirates. Roberts le reçut très-gracieuſement, lui diſant, qu'ils étoient Gentilshommes de fortune, & que tout ce qu'ils prétendoient de lui, étoit, qu'il leur montrât le vaiſſeau de la Flote qui étoit le plus richement chargé avec promeſſe, que s'il en agiſſoit bien, ils le renverroient à ſon vaiſſeau, ſinon, qu'il devoit s'attendre à une prompte mort.

En conſéquence de ce diſcours, le Capitaine Portugais leur indiqua un vaiſſeau de 40. piéces de canon, & de 150. hommes d'équipage. Sur cet avis les Pirates, quoi qu'inférieurs en force, s'aprochérent ſans balancer vers ce vaiſ-

ſeau. Dès qu'ils furent à portée d'être entendus, le Portugais eut ordre d'inviter le Capitaine à bord, ſous prétexte qu'il avoit des affaires de la derniére importance à lui communiquer : le Capitaine répondit qu'il alloit s'y rendre ſur le champ. Mais les Pirates jugeant par le manœuvre qu'ils virent faire aux Portugais qu'ils étoient découverts, ſe determinérent à les attaquer bruſquement : dans cette réſolution ils lâchérent d'abord la bordée, & s'étant accroché au navire ils furent à l'abordage. La mêlée fut chaude quoique courte ; pluſieurs Portugais y furent tuez, & les Pirates ſans autre perte que de 2. hommes ſe rendirent maîtres du vaiſſeau. L'alarme fut grande parmi la Flote ; on tira le canon, & on donna tous les ſignaux néceſſaires pour avertir les vaiſſeaux de guerre, on ſe mit même en état d'attaquer le Pirate ; qui de ſon côté ſe preparoit a les bien recevoir ; mais malgré toutes ces precautions Roberts ſe retira avec ſa priſe ſans qu'aucun vaiſſeau eut aſſez de hardieſſe de s'en approcher de trop près.

Après cette expédition les Pirates ne ſongérent qu'à chercher quelque retraite ſûre

ſûre pour y jouïr des richeſſes qu'ils venoient d'acquerir, & s'abandonner aux plaiſirs infames tels que leur inclination perverſe leur pourroit ſuggerer. La priſe étoit conſidérable, elle conſiſtoit principalement en 40000. Mojodore (1) en or, & en une Croix de Diamants deſtinée pour le Roi de Portugal, ſans compter les autres bijoux, & les marchandiſes d'une très-grande valeur. *Idem pag.* 188. & 194. *Chap. X.* & 198. *Chap. XI.*

CHAPITRE VIII.

Memoires à l'égard des Traittés de Paix, de Trêves, & de Commerce qu'à fait le Portugal avec les autres Puiſſances, comme auſſi des toutes les Négociations du même Royaume.

PEndant nos Négociations d'Angleterre avec le Portugal, la France s'engagea de prendre le parti de ce Royaume-là. Elle avoit promis le contraire aux Eſpagnols au Traité des Pyrenées. Pour

(1) *Moedas de Ouro* de 15. florins la piéce.

Pour couvrir cette perfidie, le Comte de Schomberg, Allemand de naiſſance, & Calviniſte de Religion, vint ici, comme à la ſollicitation de l'Ambaſſadeur Portugais, & en qualité de particulier qui n'avoit point d'ordres de la Cour. Il prenoit ſimplement ſa route par l'Angleterre, & cependant il y vint chargé de la commiſſion de concerter les affaires du Portugal, & le ſecours que le Roi de la Grande Bretagne lui devoit fournir. *Mémoires pour ſervir a l'Hiſtoire de la Grande Bretagne ſous les regnes de Charles II. & de Jaques II. traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Tom. I. pag.* 341.

Charles II. fit la Paix entre l'Eſpagne, & le Portugal en 1667. *Idem pag*, 511.

L'onziéme d'Avril de l'an 1654. ſe fit à Upſal un traitté, entre la Reine Chriſtine de Suéde, & Olivier Cromwel Protecteur d'Angleterre, qui ſouffrit que le 10. de Juillet de la même année il ſe fit un traitté entre lui, & le Roi de Portugal. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions, par Mr. de Vicquefort à Cologne* 1690. 2. *Partie pag.* 171.

La France prit les Catalans en ſa protection, par le traitté que ſe fit à Paris le

le 18. de Septembre 1641. Il eſt vrai qu'en ce tems-là elle étoit en guerre avec l'Eſpagne, & qu'elle y alloit entrer lors qu'elle fit le traitté de Lisbonne le 31. de Mars 1667. pour une alliance avec le Roi de Portugal. Ce traitté, & l'invaſion que les Armes de France firent en Flandres en l'an 1667. furent cauſe de celui qui fut conclu à Madrid le 5. de Janvier en l'année 1668. entre l'Eſpagne, & le Portugal. *Idem pag.* 175.

Le Portugal avoit déja conclu un Traitté (1) d'Alliance avec la Cour d'Eſpagne. *Mémoires & Négociations Sécrettes de diverſes Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye* 1724. *Tom. III. pag.* 338.

Le Duc de Moles qui étoit Ambaſſadeur de Caſtille dans la Cour de Vienne en 1702. après le décès de Charles II. ſuivit le parti de la Maiſon d'Autriche pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Il avoit correſpondance par le moien de ſon Confeſſeur le Pere Ignace de S. Dominique, Gènéral des Auguſtins dechauſſéz, avec l'Amirante de Caſtille qui informoit le Duc

(1) En 1701.

Duc de tout ce qui ſe paſſoit en Eſpagne, & de tous ſes reſſorts à Londres, & à Lisbonne par l'entremiſe de ſon grand ami le Prince George de Darmſtat, qui y étoit pour lors. Parmi divers avertiſſemens qu'il lui donnoit, il lui dit, le troiſiéme Février. Mon très-cher ami, ne deſeſperez point d'obtenir avant qu'il ſe paſſe un an qu'on nous accorde notre Roi legitime: (1) les choſes ſi diſpoſent ſi bien en Portugal, où le Pere Maſcarenhas, Confeſſeur du Roi, s'eſt joint au Marquis d'Alegrette, à Monteyro, à Mendoza, & à pluſieurs amis que j'y maintiens, qu'il faut preſqu'aſſûrement croire que le Roi embraſſera le parti de la juſte cauſe, & je ferai en ſorte que ce Prince, conjointement avec l'Angleterre, & la Hollande demande hautement le depart de notre (2) Maître. *Idem pag.* 12.

Dans l'année 1702. on mit ſur le tapis deux autres grandes Négociations de la part des Autrichiens, qu'on fit ſi ſécretement, qu'elles ne furent connuës qu'en

(1) L'Archiduc, préſentement l'Empereur Charles VI.

(2) L'Archiduc.

qu'en 1703. Savoir celle du Duc de Savoye, & l'autre fut celle du Roi de Portugal, quoiqu'il eut fait un Traitté d'Alliance avec les deux Couronnes de France, & de Caſtile. La Négociation du Portugal fut entâmée par l'Amirante de Caſtille, par le moien de Don Diégo de Mendoza, qui durant ſa faveur avoit été le Miniſtre de cette Couronne à Madrid, & celui de Don François Schomberg qui y avoit eu pareillement le même honneur de la part du Roi d'Angleterre, & des Etats-Généraux dans la même Cour. *Idem pag.* 37.

La ſeconde difficulté, qui regardoit le Portugal, & que retardoit la Concluſion de la Paix des Hollandois à Munſter (1) intéreſſoit beaucoup plus la Hollande, mais il eſt néceſſaire d'éclaircir le fait. Jean, Duc de Bragance, petit fils de Catherine de Portugal, aïant gagné l'amour des Peuples ennemies de la Domination Eſpagnole, fut declaré Roi l'an 1640. par une Révolution tout à fait imprévuë. Il envoïa dès l'année ſuivante un Ambaſſadeur extraordinaire à la Ré-

(1) En 1646.

République, elle étoit en guerre avec l'Eſpagne, & ravie de voir un demembrement ſi conſidérable de cette Monarchie, elle ne balança pas à reconnoître le nouveau Roi, & fit une Trêve, & un Traitté de Navigation, & de Commerce avec lui pour l'eſpace de dix années.

Il y avoit deux clauſes dans ce Traitté qui regardoient les Indes, l'une que les hoſtilités ceſſeroient aux Indes Orientales un an après la Ratification, ou plutôt, ſi le Traitté y devenoit public avant ce tems-là; l'autre que toutes les hoſtilités devoient ceſſer aux Indes Occidentales, dans tous les Païs que la Compagnie Hollandoiſe poſſedoit ſelon le Privilège des Etats, lors qu'on y auroit connoiſſence de la Trêve, & de la Ratification que le Roi de Portugal en auroit faite. (1) Ce Prince devoit envoïer dans le terme de huit mois une Perſonne munie de Pleins pouvoirs très-amples, afin de changer la Trêve en Paix, mais en cas qu'on ne pût exécuter ce Projet, la Trêve

(1) Traitté de Trêve entre Jean IV. Roi de Portugal &c. à la Haye le 12. Juin 1641. §. II. & VIII. Traittes de Paix Tome III. pag. 412.

ve devoit être obſervé réligieuſement.

La Compagnie des Indes Occidentales avoit fait de grandes Conquêtes au Breſil ſur les Caſtillans ; car elle avoit pris la Capitanie de Fernambouc, qui s'étend à plus de ſoixante lieuës, Paraiba, le Cap de Saint Auguſtin, le Récif de Fernambouc, & pluſieurs des Iles Antilles. Le Comte Maurice de Naſſau, Gouverneur de ce Païs-là, ayant remarqué qu'on n'en pourroit tirer aucune utilité, ſi on ne faiſoit venir des Négres pour travailler aux Moulins de Sucre, & à la culture de la terre, parce que le pain manqueroit aux Habitans, s'ils n'avoient le ſecours de ces Etrangers, chargea Corneille de Jol, que les Eſpagnols appelloient Jambe de Bois, & le Lieutenant Colonel Henderſon d'aller ſur la côte d'Afrique du côté de la Guinée pour ſe rendre Maîtres de quelque Places, & en tirer des Eſclaves. Céſar de Menezes, Gouverneur de Loanda fit une médiocre réſiſtance avec ſes Troupes, laiſſa prendre la Place, ſe rétira ſur la Riviére de Bengo, où les Hollandois qui voyoient augmenter ſon Armée par les Négres qui lui étoient ſoumis, allérent l'attaquer,

quer, (1) le défirent, & le menérent priſonnier à Loanda. Il ſoutint que cette Place devoit être reſtituée parce qu'elle avoit été priſe après la Tréve que le Roi avoit ratifiée dès le mois de Novembre 1641. Le Commandant Hollandois répondit au Gouverneur, que puis qu'il avoit connoiſſance du Traitté, il devoit le communiquer avant que de hazarder le combat, & la priſe d'une Ville conſidérable ; que pour lui il avoit apris l'élévation du Duc de Bragance ſur le Trône ; mais qu'il ignoroit parfaitement le Traitté du Roi avec ſes Maîtres ; puisqu'il étoit parti dès le 30. Mai 1641. & que la Ville s'étoit renduë au mois d'Août de la même année. On ne peut douter par ces dates que la priſe ne fut légitime, puisqu'elle s'étoit faite avant l'échange des Ratifications, qui ne ſe fit en Hollande qu'au mois de Février de l'année ſuivante. Cependant les Portugais ne laiſſérent pas de regarder cette attaque, comme faite contre la bonne foi, quoiqu'ils euſſent continué leurs hoſtilités dans les Indes Orientales, & particuliérement

(1) En 1642.

rement dans l'Ile de Ceylon long-tems après que le Général Hollandois y eut fait publier la Trêve. Mais c'eſt aſſez le caractére des Rois de condanner dans une partie du Monde ce qu'ils font eux-mêmes dans l'autre.

On eût ſouhaité en Hollande que cela ne fût pas arrivé ; mais on ne vouloit pas deſavoüer une Compagnie qui afermiſſoit ſon Etabliſſement au Breſil par une Conquête ſi importante, & par le commerce des Negres qui lui étoit abſolument néceſſaire. Les Portugais diſſimulérent eux-mêmes cet affront jusqu'à ce que le Comte Maurice, qui les tenoit en reſpect, & pour lequel ils avoient une eſpéce de vénération, eut quitté ſon Gouvernement l'an 1644. Alors les Marchands devenus Maîtres de la Direction des affaires de ce Païs-là, & n'ayant ni le mérite, ni l'expérience, ni l'autorité, néceſſaire pour gouverner des Peuples d'humeurs ſi diférentes, les Portugais crurent qu'il falloit profiter d'une occaſion ſi favorable pour détruire la Compagnie, & ſes Directeurs.

Tellez de Silva, Viceroi du Breſil pour le Roi Jean IV. ſe ſervit d'un artifice

fice qui réuſſit presque toûjours, c'étoit d'offrir un gain conſiderable aux Directeurs de la Compagnie. D'un côté il achetoit les munitions qui étoient dans les Magazins, & en donnoit un prix exceſſif, de l'autre il tiroit des Hollandois un grand nombre de Negres dont on payoit ſeulement une partie, pendant que l'autre couroit à gros intérêts. Les Portugais dévenus inſolvables, par ce trafic uſurier, ſe ſoulévérent. Fernandez Vieyra, Mulate, c'eſt-à-dire, né d'une Mére Négre, & d'un Pére Portugais, étoit Fermier des Droits que la Compagnie levoit ſur les Moulins à Sucre, & ayant gagné la confiance des Directeurs par ſes préſens, il découvroit aiſément la ſituation des affaires. Il en donna auſſi-tôt avis à la Bahia de todos os Santos, & envoya aux Portugais mécontens les Armes, & les Munitions de Guerre qu'il achétoit des Hollandois, qui vivoient dans une profonde ſecurité, parce qu'ils tiroient un grand profit de ce Commerce. Les Portugais entreprirent d'égorger le Conſeil de Fernambouc aux nôces d'une fille de Cavalcante, où ce Conſeil devoit être invité avec pluſieurs Por-

Portugais. Et enſuite on projettoit de ſe rendre Maîtres du Récif, de Paraiba, & de Rio grande. Les Nôces étoient prêtes, l'invitation faite, & deux Regimens envoyés par le Gouverneur de la Baye de tous les Saints, étoient déja en marche pour l'exécution de ce deſſein, lorsqu'il fut révélé par deux Juifs, & par deux Portugais qui en eurent de l'horreur. Les Chefs de la conſpiration s'enfuirent dans les Bois, où ils aſſemblérent du Monde. Les Tapouyes (Habitans naturels du Païs) ſe partagérent, les uns prirent le parti des Portugais, & les autres démeurérent fidéles aux Hollandois; mais il commirent de part, & d'autre des hoſtilités cruelles qui ne conviennent qu'à des Barbares. Le Conſeil de la Compagnie manquoit de tête, il n'y avoit ni Soldats dans le Païs, ni proviſions dans les Magazins, les Peuples mécontens du manége des Directeurs, ſouffroient beaucoup d'une conduite qu'ils n'aprouvoient pas. Les deux Régimens partis de la Baye de tous les Saints s'avancérent dans la Capitanie de Fernambouc. Salvador Correa de Benavides ſe préſenta avec trente-deux vaiſſeaux à la vûë du Ré-

récif, & de barqua douze cens hommes à Tamandere, qui traitérent les Hollandois en Ennemis irrités, & qui vouloient ſe vanger. Ils prirent pluſieurs Forts qui entrainérent la perte de Fernambouc juſqu'à la Baye de tous les Saints, & la Compagnie auroit été entiérement ruïnée en peu de mois ſans le ſecours qui lui arriva de Hollande en 1646. & l'année ſuivante elle en reçut un autre qui retarda ſa perte totale.

Le Roi de Portugal déſavoüoit en public ces entrepriſes, quoiqu'elles ne puſſent ſe faire à ſon inſçu, & ſans ſes ordres. Mr. Souza Coutinho, ſon Ambaſſadeur à la Haye offroit verbalement, ou d'aller en perſonne pour faire reſtituer à la Compagnie des Indes ce qu'on avoit pris ſur elle, où bien de la faire rembourſer de ſes pertes, ſi elle vouloit céder toutes ſes prétenſions au Roi de Portugal. Mais il ajoûtoit qu'on ne pouvoit faire ce rembourſement qu'après la guerre; parce qu'elle conſumoit les principales Finances du Royaume. On n'écouta ni les propoſitions, ni les plaintes de l'Ambaſſadeur qui réprochoit aux Hollandois d'avoir profité de la ſécurité qu'inſpiroit

ſpiroit la Trêve pour ſurprendre pluſieurs Places. Les plaintes étoient mal fondées, puis que le Comte Maurice, ne pouvoit avoir aucun avis de la Trêve, lorsqu'il fit partir Jol du Bréſil pour l'Afrique, & que les Portugais avoient mis en uſage la trahiſon, & la cruauté pour ſe rendre Maîtres des Places qu'ils poſſédoient. Ainſi on ne pouvoit ſe confier aux promeſſes d'un Miniſtre qui ne cherchoit qu'à éblouïr l'Etat pendant la Négociation de Munſter.

En effet les intérêts de la République étoient fort compliqués dans cette circonſtance. Pendant la guerre, il étoit à propos d'animer les Portugais qui occupoient les forces de l'Eſpagne dans l'un, & l'autre monde; mais en faiſant la Paix, il falloit laiſſer à la France le ſoin de leur Protection, & la Politique ne permettoit pas de rendre plus puiſſant un Prince qui faiſoit une guerre ſans quartier aux Sujets de l'Etat. Les Plénipotentiaires rempliſſoient ce Caractére à Munſter; car ſi d'un côté ils tâchoient de hâter la Paix, & de la rendre générale, de l'autre ils agiſſoient mollement pour le Portugal; ils ſoutenoient même

que

que la France, ne pouvoit pas alléguer cette raiſon pour retarder le Traitté des deux Couronnes, & des Alliés, ſi l'Eſpagne y faiſoit une trop grande oppoſition. Le Cardinal Mazarin ſoutenoit au contraire avec chaleur, qu'on ne pouvoit abandonner le Portugal, puiſqu'il ſeroit auſſi-tôt englouti par l'Eſpagne trop puiſſante pour lui réſiſter, & qui s'il étoit ſecouru, lui donneroit de l'occupation jusqu'à la Majorité du Roi, & peut-être au-delà. Les Portugais, qui s'apperçurent aiſément de la froideur des Hollandois, eurent recours à la Suéde, tant pour avoir un nouveau Protecteur dans le Traitté de Paix, que pour ſe vanger de la République. Pour cet effet ils formérent avec la Suéde un Projet de Commerce. Le Chancelier Oxenſtiern non ſeulement fit approuver cette Propoſition par le Sénat; mais il aſſocia un nombre de Marchands qui firent un fond de cent mille écus pour conſtruire les vaiſſeaux néceſſaires à ce Commerce. Les Portugais devoient tirer le Cuivre, & le Fer, dont ils font grand uſage aux Indes, immédiatement de la Suéde, ſans paſſer par les mains des Hollandois qui

en

en tiroient un grand profit ; & la Suéde devoit établir à Gottembourg un gros Magazin de Sel de St. Hubes, pour fournir le Païs, & toutes les Places de la Mer Baltique. Chaque Nation trouvoit par-là ſon avantage, & la Portugaiſe y en avoit un particulier, qui étoit celui de diminuer le Commerce des Hollandois. Cependant ce Projet n'eut pas les ſuites qu'on en attendoit, & la France s'y oppoſa à cauſe du Sel qu'on vouloit fournir à ſon excluſion. *Annales des Provinces Unies, par Mr. Basnage, à la Haye* 1719. *in fol.* §. 101. *pag.* 44.

Le Portugal faiſoit deux difficultés pour empêcher de conclure à Munſter la Paix de la France, & de Caſtille. L'une ſur le ſecours que la France, vouloit lui donner, parce qu'il reſtoit quelque ſcrupule ſur la maniére dont cela devoit être couché dans le Traité ; l'autre étoit la liberté de Dom Edoüard, Prince de Portugal, qu'on retenoit Priſonnier à Milan. Les Eſpagnols le regardoient comme un Otage qu'ils ne vouloient point ſe laiſſer enlever. Ils feignoient même de craindre ce Prince, s'il devenoit maître d'a-

gir contre eux. Les Médiateurs propoſoient de lui faire prêter ſerment qu'il ne retourneroit pas en Portugal ; mais on ne trouvoit pas cette précaution ſuffiſante, parce qu'un Priſonnier pourroit ſe réléver d'un ſerment qu'on avoit exigé de lui par la force. *Idem l'An* 1647. §. 88. *pag.* 91.

Les Etats de la Province de Hollande furent fort occupés à la fin de l'année, à terminer un différend entre les utiles de Hollande, & d'Amſterdam. La Compagnie des Indes Occidentales avoit apris la défaite de ſes Troupes au Bréſil, & ſe voyant ſans Soldats, & ſans Magazins, elle commençoit à perdre l'eſpérance de réprendre un ſi riche, & ſi vaſte Païs. Le Pére Vieyra, arrivé à Lisbonne, avoit apporté un Projet d'accommodement que le Conſeil du Roi réjetta, parce que ſelon ce Projet les Portugais devoient reſtituer aux Hollandois Fernambouc, & St. Thomé. Cependant le Réſident de France à la Haye, prévoyant que les Portugais féroient une grande diverſion contre l'Eſpagne, s'ils étoient délivrés de la crainte des Hollandois

landois répréſenta au Prince d'Orange (1), qu'il rendroit un ſervice important à la France, à la République, & à la Compagnie, s'il entreprenoit de terminer ce démêlé. Que le point d'honneur empêchoit le Roi ſon Maître, d'y paroître ouvertement, parce qu'il n'avoit pas encore digéré l'indignation qu'il avoit conçûë contre la République; mais qu'il ne laiſſoit pas d'avoir des ordres ſecrets d'agir auprès du Prince, & des Etats-Généraux. L'affaire fut miſe en déliberation, & on dreſſa des Articles, dont l'Ambaſſadeur de Portugal accepta pluſieurs, & modifia les autres. Mais il avoit uniquement en vûë d'amuſer les Intéreſſés. Je ne leur ai jamais dit une parole de vérité (2), diſoit Coutinho à ſes Amis, je les ai éblouis par des grandes promeſſes, lorsqu'ils avoient deſſein de faire des Armemens, afin de réfroidir cette ardeur; mais je leur ai parlé fiérement lorsque le tems de la Navigation étoit écoulé. La Province de Zélande

(1) En Octobre 1648.
(2) Voyez Mercurio di Vittorio Siri. Tom. XIII.

lande ne laiſſoit pas d'approuver ces Articles (1) & d'en demander la Ratification, parce qu'elle aimoit mieux conſerver une petite partie que de tout perdre. Mais les Etats trouvérent plus à propos de faire un Armement, pour venger la Compagnie des pertes qu'elle venoit de ſouffrir. Cependant les Provinces, & les Villes particuliéres de Hollande vouloient armer en courſe, & laiſſer aux Armateurs la liberté de prendre les vaiſſeaux Portugais. La ſeule Ville d'Amſterdam s'oppoſoit à cette réſolution; on lui députa cinq Penſionnaires des Villes avec le Comte de Brederode, pour l'obliger à ſuivre un ſentiment général. L'Ambaſſadeur de Portugal, & le Réſident de France, qui virent la conſéquence de cette réſolution, ſe remuérent avec tant de vivacité, & de ſuccès, que les Etats de Hollande changérent de ſentiment, au lieu de faire entrer la Ville d'Amſterdam, dans celui qu'ils ſoutenoient

(1) Voyez Articles propoſés, & lûs le 4. & le 8. Octobre entre l'Ambaſſadeur de Portugal, & les Etats-Généraux. Traittés de Paix. Tom. III. pag. 918.

noient auparavant avec chaleur. *Idem l'An* 1648. §. 96. *pag.* 130.

Nous finirons cette Année par l'affaire que la République avoit avec le Portugal ſur le Bréſil, où les Hollandois étoient réduits à la derniére extrémité. Trois Députés étoient venus de ce Païs-là pour faire aux Etats-Généraux une peinture de la triſte ſituation, où ils y avoient laiſſé les affaires. Ils répréſentérent, que malgré les Conquêtes des Portugais, la Compagnie poſſédoit encore plus de trois cens lieuës de terrain le long de la Côte, & qu'il étoit dur de ſe voir enlever un Païs ſi riche par la négligence qu'on avoit a le défendre. Faut-il, diſoient-ils, abandonner des milliers d'enfans, & de femmes, Sujets de la République, ou Braſiliens, qui périſſent par la miſére? La famine déſole les Villes, & les Campagnes, on ne trouve pas de poudre pour tirer un coup de piſtolet, depuis ſept ans que les Portugais nous aſſiégent. Le Roi de Portugal n'a pas plutôt reçu avis qu'il pouroit achéver cette Conquête, qu'il à donné ordre d'armer en déligence trente Navires, dont douze ſont déja prêts à mettre à la voile. Com-

ment réſiſter à des Ennemis ſi puiſſans, ſans munitions de Guerre, ſans alimens, ſans Troupes, & ſans Vaiſſeaux, ſurtout puis que les Directeurs de la Compagnie ne fourniſſent point ce qu'ils ont promis ? (1) Cette Harangue quoique touchante, ne fit pas l'effet qu'on devoit naturellement en attendre ; car les Etats-Généraux laiſſérent couler trois mois avant que de répondre.

M. Goch, qui avoit été huit ans Conſeiller au Bréſil, arriva quelque-tems après, & fit une deſcription encore plus affreuſe des miſéres que les Hollandois, & leurs Eſclaves eſſuyoient, par la cruauté des Portugais. Il montra qu'il étoit facile de ſoulager un ſi grand nombre de malheureux, qu'on alloit réduire au déſeſpoir, ſi on ne leur envoyoit promptement du ſecours, ou de moins des vaiſſeaux pour les tranſporter dans leur Patrie.

La République, qui armoit contre les An-

(1) Voyez, Concept van Accoort met de Portugezen. Pointen, dienende tot Ampliatie van het Concept. Aitzema, Liv. XXXIII. page 872.

Anglois, ne pouvoit envoyer dans l'Amérique une Flote capable de réſiſter à celle du Roi de Portugal, & la Compagnie, dont le crédit, & les Finances étoient épuiſées, ne ſe voyoit pas en état de ſuppléer à de ſi grands beſoins. C'eſt pourquoi on avoit réſolu d'avoir recours à la Négociation, afin de gagner du tems, ſi on ne pouvoit obtenir quelque choſe de plus. Dans cette eſpérance, on avoit fait partir dès le commencement de cette Année M. Rodolfi, Avocat de la Compagnie des Indes Occidentales, & Penſionnaire de la Ville de Rotterdam, & M. van der Hoeve, qui avoit été Conſul de la Nation à Lisbonne, chargés d'un Projet pour accommoder cette affaire avec le Roi de Portugal.

Ils propoſérent trois choſes, l'une de céder aux Portugais Seregippe del Rey, & la Capitanie de Fernambouc, jusques à la Riviére de Rio, ou la Riviére das Alagoas, l'autre que la Compagnie retiendroit pour elle le Récif, la Ville Maurice avec ſes Forts, Olinda, les Capitanies, ou Gouvernemens de Hameroïa, Gaïona, Paraïba, Rio Grande, & Siara, qui s'étendent du côté du

Nord. Enfin la Compagnie demandoit que tous les Marchands établis dans le Fernambouc, ne puſſent vendre leurs Moulins à Sucre, ni en diſpoſer, & que tous les Hollandois euſſent le Droit d'y faire leur Commerce, & y jouïſſent de la liberté de conſcience, comme ils en jouïſſoient à Lisbonne.

Le Conſeil du Roi, ne pouvant réjetter ouvertement ces Propoſitions, après avoir offert ſi ſouvent des dedommagemens, & un accommodement pour les Conquêtes qu'on avoit faites, les éluda, en propoſant aux Envoyés de la Compagnie de faire un Traitté Général, dans le quel on enfermât les Indes Orientales, auſſi-bien que les Occidentales, & déclara, qu'il ne céderoit point les Conquêtes à l'Amérique, ſi les Hollandois n'abandonnoient celles qu'ils avoient faites ſur eux en Orient, & s'ils ne promettoient de n'en plus faire de nouvelles. Cette Propoſition étoit d'autant plauſible, qu'il paroiſſoit inutile, & déraiſonnable, qu'on fit la Paix dans une partie du Monde, pendant qu'on ſe faiſoit une Guerre ſans quartier dans l'autre, & que les Portugais cédaſſent les Conquêtes qu'ils

qu'ils avoient faites aux Indes Orientales ſur les premiers.

La Compagnie des Indes Orientales, qui n'étoit point liée d'intérêt avec celle d'Occident, n'avoit garde de céder un Commerce floriſſant, des Comptoirs, des Villes, & des Roïaumes, qu'elle poſſédoit en Orient, pour retirer des mains des Portugais une partie du Bréſil; & ſi le tems a fait voir, qu'on auroit pu trouver de l'avantage dans un accommodement, il n'étoit pas alors aſſez évident. C'eſt pourquoi les Députés, qui étoient partis des Ports de Hollande au mois de Mai, & qui ne s'étoient pas munis de Plein-pouvoirs pour traitter ſur une Propoſition qu'ils n'avoient pu prévoir, revinrent à la fin de cette année, ſans avoir rien obtenu des Portugais. *Idem l'an* 1653. §. 92. *pag.* 329.

La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales avoit tenté diverſes fois de ſe procurer une libre entrée au Japon, & à la Chine, mais toutes les entrepriſes, qu'elle avoit faites pour cela, avoient échoué, & elle avoit perdu l'eſpérance d'y faire Commerce, lors que le Pére Martini, Jéſuite, revenant de la Chine

par Batavia, aprit aux Directeurs, que l'Empereur avoit accordé aux Etrangers la liberté de négocier à Canton. Le Conſeil de Batavia fit équiper auſſi-tôt un vaiſſeau, qu'on chargea richement, & dont on donna la conduite à Frédéric Schedel, homme d'eſprit, & qui avoit acquis une grande expérience dans la Marine. Il arriva heureuſement à l'embouchure du Fleuve de Canton, & fut reçu honnêtement par le Mandarin, qui avoit le commandement de la Côte. Mais un Portugais, nommé Lucie-Fierro, aïant conçu de la jalouſie de cette arrivée, non ſeulement le fit ſuivre, & charger d'injures, pendant qu'il traverſoit la Ville, mais prévint tellement l'eſprit des Mandarins, & des deux Vicerois de Canton qu'ils mépriſérent ſes préſens.

Le Conſeil Portugais de Macao, gagna, le Mandarin Haitouw, & par ſon moien, fit entendre aux Gouverneurs, que les Hollandois étoient de Maîtres fourbes, qui n'aiant qu'un pouce de terre dans leur Païs couroient le monde, afin de s'y établir, & d'y planter des Colonies; qu'ils piratoient ſur la Mer, comme ils faiſoient des conquêtes ſur la terre,

re, & qui c'étoit par ce double Brigandage, qu'ils s'étoient rendus fameux, & redoutables dans toutes les parties du monde. Il y a, disoit l'Ambassadeur venu de Macao, vingt-trois ans, que ces mêmes Hollandois abordérent à Canton avec un vaisseau, chargé de riches présens pour éblouïr le Peuple, & les Mandarins, mais aïant découvert que leur dessein étoit de s'y établir, ou de remporter un gros butin, ils ne voulurent pas permettre qu'on le déchargeât. Ce fut, aportoit-il, par un esprit de vengeance, qu'ils changérent la Ville de Haytamon en un Bucher, où non seulement les édifices, mais les habitans furent consumés, ce qui irrita tellement l'Empereur qu'il interdit tout commerce avec ces Barbares. (1)

Ces calomnies n'empêchérent point les Vicerois d'accorder la liberté du Commerce aux Hollandois, & d'en publier l'Ordonnance, mais les Portugais poussant leur haine plus loin, avoient tellement

(1) Voyez Ambassade de la Compagnie des Provinces Unies vers l'Empereur de la Chine Ch. XI. pag. 46.

ment prévenu l'Empereur par les mêmes accuſations, qu'il commanda aux Gouverneurs peine de la vie, de révoquer leur Ordonnance, & d'empêcher l'établiſſement des Hollandois dans ſes Etats. Ainſi Schedel fut contraint de réprendre la route de Batavia.

Le Conſeil de Batavia, après avoir entendu le raport de Schedel, réſolut d'en écrire à la Compagnie des Indes en Hollande, afin de recevoir ſes ordres. En attendant la réponſe il renvoïa le même Schedel avec Wagenaer, ſur deux vaiſſeaux, chargés de préſens, & de marchandiſes pour faire une ſeconde tentative. Elle ne fut pas plus heureuſe que la premiére, Wagenaer eut même le chagrin de ſe voir environné de quatre, ou cinq barques chargées de Soldats, pendant que ſon Aſſocié demandoit la liberté de faire debarquer ſes marchandiſes. Il crut l'avoir obtenuë, & déja Wagenaer prenoit terre, & montoit à cheval, dans l'eſpérance d'être conduit en pompe à l'audience du Viceroi, lors que le Mandarin Haitow, que les Hollandois croïoient leur ami, parut avec deux autres Seigneurs, pour s'informer

du

du ſujet qu'avoit amené Wagenaer, ce qu'il demandoit, & quels étoient les préſens qu'il deſtinoit à l'Empereur, & au Mandarin Toutang. Il ajouta deux choſes, l'une que ces difficultés venoient des Portugais, qui étoient leurs ennemis, l'autre qu'il falloit diſtribuer de groſſes ſommes ſi on vouloit obtenir la liberté du Commerce. Wagenaer qui étoit déja mécontent de la quantité d'argent qu'il lui avoit fallu donner pour faire approuver ſes Lettres de créance, réfuſa ce qu'on lui demandoit, & retourna à Batavia ſans avoir réuſſi dans ſa commiſſion. *Idem l'an* 1656. §. 66. *pag.* 444. §. 67. *pag.* 445.

M. de Thou offrit enſuite la médiation du Roi de France ſon Maître pour prévenir une guerre ouverte entre la République de Hollande, & le Roi de Portugal. Lors qu'on apprit en France que les Etats avoient armé contre ce Roïaume, la Flote qu'ils avoient deſtinée contre elle, on craignit l'une de ces deux choſes, ou que les Hollandois occupant le Roi de Portugal, ne l'empêchaſſent d'agir avec vigueur contre l'Eſpagne, ou que ſe joignant aux Eſpagnols comme

des

des ennemies communs, ils ne rendiſſent les derniers trop puiſſans, & que leur union n'eût d'autres ſuites. Mais les Etats firent aſſurer Sa Majeſté Très-Chrétienne, que la Flote étoit uniquement envoïée pour redemander aux Portugais la reparation des injuſtices qu'ils leur avoit faites à l'Amérique, qu'elle n'auroit aucun commerce avec les Eſpagnols; que bien loin de ſeconder leurs efforts, on donneroit la chaſſe à tous les Pirates qu'on trouveroit ſur les Côtes, & que voudroient chercher une retraite dans les Ports de Biſcaye. On ajouta, que les Commiſſaires, qu'on envoïoit à Lisbonne, agiroient de concert avec l'Ambaſſadeur de France, s'il y avoit quelque jour à l'accommodement. Enfin, on donna les mêmes aſſurances à Cromwel, qui avoit de ſemblables craintes. (1)

Non ſeulement les Princes étrangers s'oppoſoient à cette rupture, mais la Province de Friſe proteſtoit contre toutes les ſuites qu'elle pourroit avoir, & croïoit ſe décharger par-là des frais que

(1) Voyez Secrete Reſolutie Vrydag 5. en 6. October 1657. pag. 559.

que la guerre cauſe néceſſairement. Il y avoit même quelques Villes, (1) dans les Etats de Hollande qui la croïoient précipitée, & dangereuſe puiſque la Compagnie des Indes Occidentales étoit trop endettée pour trouver les moiens de ſe remettre en poſſeſſion des Terres qu'elle avoit perduës, & que les Etats auroient une peine infinie à y contraindre le Roi de Portugal, ou à faire des Conquêtes ſi éloignées, mais ces Villes cédérent à la pluralité des voix, & les Etats ſollicitérent fortement la Friſe de n'abandonner pas ſes Alliés, dans une affaire juſte en leur refuſant ſon aſſiſtance. (2)

Après avoir terminé cette conteſtation domeſtique, M. d'Opdam, Lieutenant Amiral de Hollande, partit de la Meuſe, (3) & l'ordre fut envoïé au Vice-Amiral Ruyter, qui croiſoit dans la Méditerranée, de le joindre vers la Riviére de Lisbonne. Mrs. Ten Hove, & Gisbert de Wit, (4) furent choiſis pour

(1) Rotterdam, & Schiedam.

(2) Voyez Secrete Reſolutie, Donderdag 22. September 1657. pag. 572.

(3) Le 5. Septembre.

(4) Wicquefort dit (Livre X. de ſon Hiſtoire

pour Commiſſaires Députés des Etats, auprès du Roi de Portugal. Le dernier avoit demeuré quelque tems au Bréſil, & connoiſſoit mieux qu'un autre l'état du Païs, & l'intérêt de la Compagnie des Indes Occidentales. Ils étoient chargés de faire les complimens de la République, ſur la mort du Roi Jean IV. & ſur l'élevation d'Alphonſe VI. qui étoit encore ſour la Régence de la Reine ſa Mere. Mais leur principale commiſſion étoit, de demander la reſtitution des Conquêtes que les Portugais avoient faites ſur les Hollandois au Bréſil, toutes les Places, & Ports qui avoient été pris ſur la côte d'Afrique, depuis le quatrième degré juſqu'au treizième incluſivement, l'Iſle de St. Thomas, & Angola, avec la réparation des dommages, & pertes qu'on avoit ſouffertes. (1)

La

toire Manuſcrite des Provinces-Unies) que M. du Thou avoit été nommé pour cette commiſſion; mais qu'il la trouva au-deſſous de lui, & qu'il s'excuſa ſur l'état de ſes affaires.

(1) Voyez Tractaat van Accommodement over de differenten in Brazil, Angola, St. Thome, &c. apud Aitzema Boek 37. pag. 107. Wicquefort Hiſtoire Manuſcrite, des Provinces-Unies Livre X.

La Flote étant arrivée à la fin de Septembre elle s'arrêta à l'embouchure du Tage, pendant que les deux Députés allérent à Lisbonne, faire leur compliment, & préſenter le projet d'un Traitté d'Accommodement. Les Miniſtres de l'Etat furent ſi étonnés de ces propoſitions, qu'ils ne perdirent pas un moment à prendre les précautions néceſſaires pour la ſureté des Côtes, & du Roïaume. On doubla la Garde de Lisbonne, on donna ordre aux Capitaines des vaiſſeaux Roïaux de les mettre en état, & on envoïa à Caſcaes, ou étoit la Flote Hollandoiſe, de l'Infanterie, pour en obſerver tous les mouvemens. Dom Pedro Vieyra de Sylva, Sécretaire d'Etat, déclara aux Députés, que s'ils ne pouvoient pas modérer la dureté des propoſitions qu'ils avoient faites, & qu'on avoit rejettées de l'an 1648., il étoit inutile de traitter avec eux. On trouvoit mauvais, qu'ils vinſſent demander la Paix, les Armes à la main, & impoſer la Loi, au lieu d'entrer en Négociation. La Reine, qui étoit préſente à l'Audience, eut beaucoup de peine à arrêter l'indignation des Grands, qui ne pouvoient ſouffrir la hauteur des

Deputés, & qui croyant qu'on violoit le reſpect dû aux Têtes couronnées, en parlant librement, vouloient vanger l'outrage fait à Sa Majeſté. On ſaiſit auſſitôt tous les vaiſſeaux Hollandois qui étoient à Lisbonne, à Setuval, ou dans les autres Ports du Royaume, & les remontrances du Conſul Vander Hoeve, qui répréſentoit, que c'étoit faire un Acte de hoſtilité, & déclarer la guerre, que d'interrompre le Commerce, furent inutiles.

Les Miniſtres de Portugal ne laiſſérent pas de continuer les Conférences pendant quelques jours. Ils offrirent un équivalent, ſur le quel ils acceptoient la médiation que le Roi de France avoit offerte, mais ils ſoutenoient, que la reſtitution du Bréſil étoit impoſſible; qu'il apartenoit originairement au Portugal; que ſix mille ſujets, que le Roi avoit ſur la côte Septentrionale, ne voudroient pas changer de Maître, pour paſſer ſous l'obéiſſance des Hollandois; & que ſi on vouloit les y contraindre, ils ſe jetteroient entre les bras du Roi d'Eſpagne. Mr. de Comines, Ambaſſadeur de France, fit ſes efforts pour obliger les deux Na-

Nations à ſe ſoumettre à l'arbitrage du Roi ſon Maître, & du Protecteur d'Angleterre, mais les Députés avoient un ordre precis, de ne ſe rélâcher ſur aucun Article, & les Portugais ne vouloient s'accommoder, que ſur un équivalent.

Le terme de quinzé jours, que les Etats avoient fixé pour finir, ou rompre, étoit déja écoulé, ſans aucune eſpérance d'accommodement, c'eſt pourquoi les Commiſſaires réſolurent de déclarer la guerre, de coucher par écrit cette Déclaration, & de la donner à la Reine, lors qu'ils prendroient leur Audience de congé, qu'ils demandérent auſſi-tôt. Sa Majeſté, avertie de ce deſſein, le prevint par une indiſpoſitîon feinte, qui obligea Mrs. Ten Hoeve, & de Wit, de partir ſans Audience. Mais en quittant Lisbonnne, ils envoïérent à Dom Pedro Vieyra de Sylva, Sécretaire d'Etat, un Paquet, dans lequel ils avoient enfermé cette Déclaration, qu'ils prioient Son Excellence de remettre à la Reine en main propre. Dès qu'ils eurent fait cette démarche, ils s'embarquérent ſur deux Yachts, (1) &

(1) En 23. Octobre.

& repaſſérent en Hollande.

Ruyter avoit joint la Flote Hollandoiſe à l'embouchure du Tage, où il fallut lutter contre les vents, & la tempête. On ne laiſſa pas d'y prendre quelques Navires, qui arrivoient ſans avoir eu avis de la rupture, mais enfin on reſolut de partir, & on diviſa l'Armée en trois Eſcadres, l'une commandée par le Lieutenant Amiral d'Opdam, & les deux autres par les Vice-Amiraux Ruyter, & Floritz. Il eſt néceſſaire de marquer cette diviſion, afin de comprendre ce qui arriva peu de jours après. Ruyter découvrit des feux étrangers, (1) & quelques vaiſſeaux qui étoient ſans Fanal; c'étoit une Flote de quarante Navires Portugais revenant du Bréſil, la plûpart chargés de Sucre, & de Peaux, qui ſe trouvérent au milieu des Hollandois. L'air étoit ſi chargé, & la pluïe ſi forte qu'on pouvoit à peine voir de l'arriére à l'avant du vaiſſeau. L'Amiral d'Opdam, entendoit tirer derriére lui, & à ſes côtés, ſans pouvoir en decouvrir le ſujet. Il etoit reſté à peine trois vaiſſeaux auprès de

(1) Le 4. & 5. Novembre.

de lui, parce qu'ils s'étoient tous écartés pour donner la chaſſe aux Portugais. Il n'aprit le ſuccès que le lendemain par Ruyter, qui paſſa à ſon bord, & l'informa que la Flote Portugaiſe étoit tombée dans celle de Hollande; que malgré les efforts que les Matelots avoient faits pour échaper, on en avoit emmené quinze Navires. Que les priſonniers aſſuroient que cette Flote devoit être ſuivie d'une autre de quarante quatre voiles, dont le gros tems les avoit ſeparés. Ce raport obligea le Lieutenant Amiral de mettre le Cap au ſud-oüeſt, afin de les attendre, ou de les chercher; mais on n'en eut aucune nouvelle. D'ailleurs on commençoit à manquer d'eau, & les priſes qu'on avoit faites ne pouvoient tenir long-tems la Mer; c'eſt pourquoi il prit la réſolution de ramener la Flote dans les Ports de Hollande, (1) où elle rentra au commencement du mois de Décembre.

La République continuoit à demander la réparation des pertes, & des outrages

(1) Ruyter au Texel le 6., & Mr. d'Opdam le 7. de Décembre à Helvoetſluys.

ges qu'elle avoit reçus, & ni le Roi, ni la Reine Régente n'étoient réſolus de la faire. Le Roi de France offrit ſa médiation, & fit demander par Mr. de Thou, ſon Ambaſſadeur à la Haye, un ſuſpenſion d'Armes, pendant la quelle on travailleroit à la Paix. Les Etats-Généraux accordérent une Tréve de deux mois, à condition que le Roi de Portugal enverroit un Ambaſſadeur en Hollande, pour traitter avec les Etats; que s'il n'arrivoit pas dans le tems fixé, on recommenceroit la guerre avec la même vigueur, & qu'en attendant, les Ordonnances précédentes, qui défendoient l'entrée des fruits, & du ſel de Portugal, ſeroient obſervées à la rigueur. (1)

On ne laiſſa pas de préparer la Flote en attendant l'Ambaſſadeur, & on en donna le Commandement au Vice-Amiral Ruyter, qui partit au mois de Juin, avec vingt-deux vaiſſeaux de l'Amirauté d'Amſterdam, parceque les autres n'étoient pas prêts. Ruyter ne trouva pas d'oc-

(1) Voyez Secrete Reſolutie van Holland, Saturdag 26. Januari 1658. Saturdag 16. Maart 1658. pag. 580., & 588.

d'occaſion d'exercer ſa valeur, & ne retira aucun fruit de ſon expédition.

A peine avoit-il fait voile que le vent tournant au Sud-Sud-Oueſt, & ſoufflant avec impétuoſité, écarta pluſieurs vaiſſeaux de ſa Flote. Il l'avoit diviſée en trois Eſcadres, dont il commandoit l'une, de Wildt la ſeconde, & van Braakel la troiſième, mais les unes, & les autres ſouffrirent beaucoup de l'Orage. Ruyter fut même obligé de ſe mettre à couvert aux Dunes, & quoiqu'il y entrât avec un grand nombre de Navires, Mr. Withorn, Gouverneur des Châteaux, ne laiſſa pas de le recevoir avec beaucoup de civilité. La tempête devint ſi violente qu'on n'avoit point vû de vent ſi impétueux pendant l'été. On avoit de la peine à tenir les vaiſſeaux ſur deux, & trois ancres. Les Chaloupes, qui étoient à Bord pour faire de l'eau, périrent, ou furent endommagées. Une troupe de Matélots profita du deſordre, & déſerta. M. Withorn mit à leurs trouſſes des Cavaliers qui les arrêtérent, & il les rendit au Vice-Amiral. Il tâcha de réparer la perte qu'on avoit faite, en fourniſſant tous les ſecours néceſſaires,

ce qui étoit d'autant plus honnête que pluſieurs Pirates Anglois, & François ayant pris Pavillon Portugais, venoient vendre leurs priſes dans les Ports d'Angleterre ; & cette manœvre donnoit lieu de croire, qu'on y voyoit avec plaiſir la Guerre s'allumer entre ces deux Nations (1).

Ce prémier malheur fut ſuivi d'un autre plus grand ; car l'entrepriſe échoua. Ruyter fit voile, & arriva heureuſement à l'embouchure du Tage, mais il eut beau la fermer, & croiſer ſur les Côtes : il ne prit pendant pluſieurs mois, que quelques Bâtimens de Pêcheurs, qu'il eut la généroſité de relâcher preſque auſſi-tôt. Les Portugais ſachant que la Flote Hollandoiſe ſeroit obligée de rentrer dans ſes Ports à l'approche de l'Hiver, ne voulurent pas expoſer la leur au hazard d'une Bataille, & ils ſe contentérent d'envoyer des Barques d'avis afin d'empêcher tous les vaiſſeaux qui venoient des Indes, ou d'autres lieux, d'entrer dans la Riviére de Lisbonne. D'ailleurs, Ruyter, qui ſouffroit beaucoup, par

(1) Voyez Brandt, Vie de Ruyter, à l'Année 1658.

par une épargne qu'on avoit faite en Hollande, en ne mettant ſur une Flote ſi conſiderable qu'un petit nombre de Futailles d'eau, fut ſouvent obligé d'en aller chercher, & enfin il revint au mois d'Octobre ſans avoir rien fait.

Pendant que Ruyter faiſoit route vers le Portugal, Dom Ferdinand Telles de Faro, Ambaſſadeur de cette Couronne, fut reçu à la Haye avec les Cérémonies ordinaires. Mrs. de Reinswoude, & Boſtma allérent lui faire les complimens de l'Etat. Après avoir eu ſon Audience publique, on nomma des Commiſſaires pour écouter ſes propoſitions. Il y eut quelque difficulté ſur la nomination de la Province de Hollande, qui avoit dans cette commiſſion trois Députés au-lieu de deux, mais elle fut levée en convenant, que la voix du troiſième ne ſeroit point comptée.

L'Ambaſſadeur ſoutint dès la prémiére conférence, qu'il étoit impoſſible d'accepter les propoſitions que les Commiſſaires de l'Etat à Lisbonne, avoient faites l'année précédente (1), puiſqu'ils demandoient

(1) Le 30. Juillet.

mandoient la reſtitution des Villes, & des Forts ſitués tant en Afrique, qu'en Amérique, & que le Roi n'étoit pas le Maître de les rendre, parceque les Habitans ayant ſecoué le joug des Hollandois, ne vouloient plus s'y ſoumettre. Il offrit une compenſation en argent, & au défaut des eſpéces, il vouloit payer le dédommagement en Sel, en Sucre, & en Marchandiſes, que le Portugal, ou le Bréſil pouvoient fournir. Et ſi on ne pouvoit s'accorder, le Roi ſe ſoumettoit à l'Arbitrage de la France, & de l'Angleterre. Enfin il aſſuroit que tous les Habitans des Provinces-Unies jouïroient d'une entiére liberté de Commerce.

Les Députés ayant prié Dom Ferdinand Telles de Faro de s'expliquer avec plus de préciſion ſur la ſomme qu'il offroit pour le dédommagement de la Compagnie des Indes, il la fixa à cinq millions. Mais ſa propoſition fut rejettée d'autant plus fortement, qu'elle n'étoit pas proportionnée à la perte qu'on avoit faite, & que Mr. Souza de Macedo avoit offert long-tems auparavant huit millions, & quatre Tonnes d'Or, ou quatre

tre cens mille florins, pour les Veuves, & les Orphelins de Zélande, qui avoient été ruïnés par l'irruption des Portugais (1).

L'Ambaſſadeur n'avoit pas intention de conclure, ſa Déſertion le fit aſſez voir. Le Roi ſon Maître n'avoit non plus aucune envie d'avoir la Paix, & ne vouloit rien relâcher pour y parvenir. Ce Prince ne rédoutoit ni la Compagnie des Indes Occidentales, ni la République. *Idem l'an* 1657. §. 53. *pag.* 492. §. 55. *pag.* 493. §. 56. *L'an* 1658. §. 90. *pag.* 546. §. 91. §. 92. *pag.* 547.

Ainſi la France à toûjours dit que les troupes qu'elle envoyoit en Portugal contre l'un des Articles de la Paix des Pyrenées, étoit purement une affaire de Monſieur de Turenne, & de quelques autres, qui cherchoient aveüglement la guerre où ils la trouvoient, ou y envoyoient des Braves qui aimoient la gloire, & à ne point croupir parmi les murailles d'une maiſon. Mais le Traitté conclu avec Alphonſe VI. n'avoit pas ce voile, & étoit de Roi à Roi contre les Caſtil-

(1) Voyez Aitzema, Boek 38. pag. 268.

Caſtillans. *Réflexions ſur les Mémoires pour les Ambaſſadeurs, & Réponſe au Miniſtre priſonnier, pag.* 45.

La République de Hollande continuoit d'être en guerre avec le Portugal ; mais cette guerre n'étoit pas fort ſanglante, à cauſe de l'éloignement des deux Etats. Il n'étoit pas aiſé de faire des décentes, de tranſporter des Armées, & de ſe rencontrer dans cette vaſte étenduë de l'Ocean, pour ſe donner des Batailles Navales. Cependant on crut en Hollande qu'il étoit tems de travailler efficacement à la Paix, & les Rois de France, & d'Angleterre y contribuérent par des vuës, & par des intérêts fort différens.

Le Roi de France, qui n'avoit pu faire entrer le Portugal dans le Traitté des Pyrenées, avoit promis de l'abandonner, mais il ſoutenoit ſécrétement un Allié qu'il ſacrifioit en public, parce qu'il étoit de ſon intérêt d'occuper les Eſpagnols, & que les réconciliations des Princes qui ont été long-tems ennemis ne ſont pas fort ſûres. Les Portugais conſentoient que le Royaume devint un Fief de la Caſtille, & de payer tous les ans en réconnoiſſance un million. Le jeu-

jeune Roi Alphonſe VI. Prince né avec des inclinations baſſes, ſe ſeroit contenté de retenir le Bréſil en Souveraineté, avec le titre de Roi des Algarves, (1) mais le Roi d'Eſpagne, & ſon Favori, qui ne pouvoient ſe réſoudre à pardonner ce qu'ils appelloient une Révolte, & qui croyoient qu'après avoir fait la Paix avec la France, le Portugal ne tiendroit pas une Campagne, ne voulurent prêter l'oreille à aucun accommodement. Le Cardinal Mazarin ayant prévu la fierté avec laquelle Sa Majeſté Catholique en uſeroit avec les Portugais, envoya Mr. de Choupes à Lisbonne, ſous prétexte de déclarer à la Reine, que ſi elle ne faiſoit pas la Paix dans l'eſpace de trois mois, elle ſeroit abandonnée. Mais il devoit examiner l'état des Places, & des Troupes, la diſpoſition des Peuples, & des Miniſtres pour la Guerre, & ſe confier uniquement à Dom Jean da Coſta, Comte de Soure, qui étoit à la tête des affaires. De Choupes en partant, alla ſouper chez Dom Louïs de Haro: le Marquis de Vatteville, qui s'y

(1) Voyez Nani. Hiſt. Veneta, Lib. VIII.

s'y trouva, pénétra dans le véritable deſſein du voyage, & le révéla à Dom Louïs, mais il ne fut pas cru, parce qu'on raiſonnoit ſur les apparences de la bonne foi. Mr. de Choupes étant de retour, le Cardinal ordonna au Maréchal de Turenne de traitter avec Dom Jean da Coſta, qui vint à Paris. Le ſécret étant l'ame de cette négociation, l'Ambaſſadeur Portugais ne parut point en public, parce qu'il auroit été honteux de former publiquement le deſſein d'une nouvelle guerre contre l'Eſpagne, dans le tems que toute la France, ſe réjouïſſoit du mariage de l'Infante, qu'on regardoit comme le ſceau d'une Paix ſûre, & ferme. On le cacha dans l'Hôtel de Mr. de Turenne, qui conclut avec lui le Traitté, & comme un Maréchal de France ne pouvoit ſe mettre à la tête du ſecours, qu'on lui promettoit, on jetta les yeux ſur Mr. de Schomberg pour le commander. Il étoit étranger, (1) ſa Religion auroit pu allarmer l'Inquiſition dans une autre circonſtance, mais elle ne fit alors aucun obſtacle. Au con-

(1) Il étoit Allemand.

contraire, on trouva en France que ce Général étoit d'autant plus propre à cacher le myſtére, qu'on croiroit que ne pouvant prétendre pendant la Paix aux honneurs dus à ſes ſervices, une eſpéce de néceſſité l'obligeoit à chercher en d'autres lieux les occaſions d'avancer ſa fortune, en ſignalant ſa valeur. Mr. de Schomberg paſſa en Hollande, & de là en Angleterre, il embarqua ſur les vaiſſeaux, qu'il y avoit achetés un nombre d'Officiers, & de Soldats, qu'on avoit congediés, ſachant bien qu'ils s'engageroient à ſon ſervice. En arrivant à Lisbonne, il trouva les Portugais, & les Eſpagnols reduits à une ſi triſte extrémité, que ces ennemis acharnés, ne pouvoient s'attaquer ni ſe défendre depuis plus d'un an.

Les Portugais avoient aſſiége Badajoz l'an 1659. & après avoir perdu inutilement leur meilleure Infanterie à ce ſiége, ils s'étoient retirés à Elvas. Dom Louïs de Haro, qui s'étoit mis à la tête de l'Armée Eſpagnole afin de faire lever le ſiége de Badajoz, les avoit ſuivis à Elvas, dans l'eſpérance de triompher d'un Armée déja défaite, mais le Marquis de Ma-

Marialva, ayant ſurpris le Camp de Dom Louïs, plus ſubtil Politique que grand Général, il fut obligé de fuir. Les Caſtillans trouvoient que c'étoit une honte pour les Portugais de n'avoir pu prendre le premier Miniſtre d'Eſpagne, qui ſe ſauvoit à toute bride, & loüoient la prudence des Eſpagnols de n'avoir pas afermi la tirannie de ce Favori, par la victoire qu'ils auroient remportée s'ils avoient voulu battre les Portugais. Le Marquis de Marialva les païat d'une pareille rodomontade en écrivant aux priſonniers en ces termes: Retournez vous en chez vous, ſouvenez vous ſeulement que lorſque l'envie vous prendra de revenir en Portugal nous ſaurons vous en chaſſer. Adieu. Il écrivit auſſi à la Marquiſe, ſon épouſe, que depuis la fondation de la Monarchie, on n'avoit point remporté une ſemblable victoire ſur les Caſtillans, & comme chacun conſervoit ſon caractére, elle répondit en deux mots:

Si vous euſſiez moins fait, je ne vous euſſe jamais vu.

Ces deux actions avoient tellement ruïnées

nées les Armées d'Eſpagne, & de Portugal, qu'elles ne purent paroître en Campagne l'an 1660. & ce fut au commencement de la ſuivante que M. de Schomberg, partant de Lisbonne, alla viſiter les Frontiéres. On avoit réſolu en Eſpagne de lui oppoſer Dom Jean d'Autriche qui prit Arronches, & empêcha les Portugais de rien entreprendre pendant la Campagne. L'inferiorité des Troupes Portugaiſes, quoique commandées par un Général habile, & animées par un nombre conſidérable de volontaires François, faiſoit craindre à Paris que le Roi de Portugal ne ſuccombât. On appréhendoit de perdre un Allié capable de faire diverſion en cas de beſoin, & l'on avoit intérêt d'empêcher le Roi d'Eſpagne de réunir à ſa Monarchie ce Royaume, & le Bréſil, qui auroient rendu ce Prince trop puiſſant. Ces conſidérations portérent Sa Majeſté Très-Chrétienne à donner des ordres à ſes Ambaſſadeurs à la Haye, de travailler à la Paix entre la République, & le Portugal, & de faire tous leurs efforts pour en faciliter la concluſion, craignant que les Hollandois, irrités contre les Portugais, ne s'uniſſent

aux Eſpagnols, & ne les aidaſſent à les ſoumettre.

Charles II. Roi de la Grande Bretagne, prénoit un intérêt d'autant plus grand à cette Paix, qu'il vouloit épouſer Catherine Infante de Portugal. Ce mariage étoit ſi mal aſſorti, qu'on a ſoupçonné le Chancelier d'Angleterre de l'avoir menagé dans la vuë de faire régner les enfans de ſa fille, que le Duc de York aimoit avec une paſſion, & une fidelité qui alloient à la reconnoître publiquement pour ſon épouſe. Ce ſoupçon étoit fondé, ſur ce que le Chancelier pouvoit ſe flater que l'Infante âgée de vingt-ſix ans, & qui ſortoit d'un climat fort chaud, ne donneroit point de poſterité au Roi, & qu'ainſi la Couronne paſſeroit au Duc d'York, & il ne ſe trompa point. L'Eſpagne allarmée de cette alliance, offrit à Sa Majeſté Britannique, d'adopter, & de donner une dot à la Princeſſe d'Orange, fille de Frédéric Henri, dont l'alliance feroit plaiſir à ſes ſujets, & ne cauſeroit d'allarme à perſonne. Le public fut étonné, de voir le Roi Catholique ſolliciter un Prince Réformé, d'épouſer une Princeſſe de la

même

même Religion, & le Prince Reformé aller chercher en Portugal une femme Catholique Romaine. Mais Charles II. ne devoit pas cauſer un ſi grand étonnement, parce qu'il chanceloit entre les deux Religions, & que dependant toujours des circonſtances, tantôt Reformé, & tantôt Catholique Romain, il paſſoit facilement d'une Egliſe à l'autre, ce qui joint au commerce qu'il avoit eu avec Hobbes, & à l'eſtime dont il honoroit ce célébre eſprit, a fait croire qu'il avoit peu, ou point de Religion. Il étoit plus étonnant que les Anglois, qui avoient les mains encore teintes du ſang de Charles I. ſon pére qu'ils avoient fait couler ſur un échafaut, parceque ce Prince avoit tenté d'introduire quelque changement au ſervice public, & aux cerémonies, qui ne ſont que l'extérieur, & l'écorcé de la Religion, paſſaſſent ſi promptement dans un tel exces de complaiſance en faveur du fils que de ſouffrir une Reine, des Domeſtiques, & des Prêtres qui venoient d'un Païs d'Inquiſition. Du moins le Roi, ne pouvoit avoir perdu le ſouvenir de ſes malheurs, & avoit lieu de craindre qu'une fem-

me Catholique ne lui attirât les mêmes déſaſtres que la Reine ſa mere, avoit déja cauſés dans la Maiſon Royale. En effet, il ne pouvoit pas deviner, que l'Infante qu'il épouſoit ſeroit indolente ſur la Religion, & ſur les affaires d'Etat auſſi bien que ſur les jalouſies, qu'une ſucceſſion continuelle de Maîtreſſes devoit lui cauſer.

La Reine Régente de Portugal, qui connoiſſoit le mauvais naturel du Roi ſon fils, qui voïoit les diviſions qui régnoient à la Cour, & qui craignoit d'être bien-tôt abandonnée de la France, & livrée au reſſentiment de l'Eſpagne, travailla avec tant d'ardeur à la concluſion de ce mariage qu'elle y réuſſit.

On apprit en Hollande cette nouvelle avec plus de chagrin que de ſurpriſe. Les Etats-Généraux, prevoyant que ce mariage anéantiroit la reconnoiſſance du Roi d'Angleterre, & l'engageroit dans le parti de ſes ennemis, lui firent répréſenter par leurs Ambaſſadeurs, les intérêts de la République contre un Prince, qui refuſoit de reſtituër le Bréſil à la Compagnie des Indes Occidentales, qu'il en avoit chaſſée. Mais leurs inſinuations furent

furent mal reçuës, & le Roi, chagrin de ce que la Compagnie des Indes Orientales faiſoit de grands préparatifs, pour attaquer les Portugais dans les Indes, déclara qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de les ſecourir en vertu de l'alliance, qu'il alloit contracter avec ſa Majeſté Portugaiſe. Il s'exprima même d'une maniére qui renfermoit une menace, quoi qu'elle fut couverte du voile de l'amitié. Je vous dis cela, ajoutoit-il, franchement, & en ami, afin que vous ne vous abuſiez point. Il offrit en même tems ſa médiation, qui devenoit d'autant plus ſuſpecte que l'Infante en paſſant à Paris, avoit obtenu, qu'on enverroit de nouveaux ſecours au Roi, ſon frere, ſur l'aſſurance que cette Princeſſe avoit donnée, que Charles II. ſon futur époux, joindroit ſes Troupes à celles de France, pour la défenſe du Portugal.

La France ſut tirer un grand avantage de cette intrigue, que le Cardinal Mazarin avoit menagée, & du mariage de la Princeſſe Henriette d'Angleterre avec Philippe Duc d'Orléans, & frere unique de ſa Majeſté Très-Chrétienne. La Reine Doüairiére de la Grande Bretagne,

qui ſouhaitoit avec paſſion une alliance ſi relevée, & dans la quelle elle trouvoit de quoi ſatisfaire ſon ambition, & le zéle qu'elle avoit pour la Religion Catholique, dont ſa fille feroit profeſſion ouverte, paſſa à Londres pour la conclure. Charles II. ſon fils, qui aimoit tendrement la Princeſſe, ſa ſœur, étoit dans les mêmes ſentimens, & ne deſiroit pas avec moins d'empreſſement la concluſion de ce mariage; mais il n'avoit point d'argent, & ne ſavoit où en trouver pour doter ſa ſœur, & le Roi de Portugal dont la guerre avoit épuiſé les finances, en avoit encore moins pour aquiter la dot de l'Infante, qui conſiſtoit en quatre cens mille livres, & Tanger, ville du Royaume de Fez, en Barbarie. Louïs XIV. ne laiſſa pas échapper une ſi belle occaſion de profiter de l'indigence des deux Rois, il offrit à celui d'Angleterre une ſomme très-conſidérable, à condition qu'il rendroit à la France Dunkerque; & cette affaire fut négotiée avec tant d'adreſſe, de diligence, & de ſecret, qu'elle fut preſque auſſi-tôt concluë que propoſée. Cette ville importante fut renduë à ſa Majeſté Très-Chrétienne

tienne par Charles II. pour cinq millions, dont la moitié ſervit à payer à Monſieur la Dot de la Princeſſe Henriette, ſon épouſe, & une partie de l'autre moitié, celle de l'Infante de Portugal, que la France aquitoit pour ſa Majeſté Portugaiſe, en ſorte qu'il ne reſtoit au Roi d'Angleterre que deux millions & cent mille livres, des cinq millions qu'on lui donnoit pour Dunkerque. *Idem l'an* 1661 §. 1. *pag.* 628. §. 2. §. 3. *pag.* 629. §. 4. *pag.* 630. §. 5.

Le Comte de Miranda, Ambaſſadeur d'Alphonſe VI. à la Haye travailloit depuis long-tems à la Paix, & à fin d'y mieux réuſſir, il s'étoit fait des amis conſidérables dans la Province de Hollande. En effet on y réſolut, qu'après avoir fait de ſi grands efforts pour obtenir la reſtitution du Bréſil, il falloit abandonner ce Projet, & ſe contenter d'un dedommagement. On y ſuppoſoit, que le Bréſil ſeroit à charge à la Compagnie des Indes, où à l'Etat, & qu'on ſeroit obligé de charger les Peuples, pour ſoutenir une Conquête qui demandoit de grands frais, & qui ne fourniſſoit pas beaucoup. Il eſt vrai que le prix du Sucre avoit di-

minué; mais les Portugais, qui connoiſſoient mieux ce Païs, qui en ont tiré, & qui en tirent encore d'immenſes Tréſors, profitérent de l'erreur de ceux qui firent accepter les huit millions, que le Portugal offroit pour le dedommagement.

Les Etats de Hollande allérent en corps à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, afin d'appuyer fortement le Mémoire, que le Comte de Miranda avoit préſenté des le mois de Mars. Quatre Provinces (1), s'oppoſérent à leur propoſition, & trouvérent qu'il étoit mal à propos de conclure cet accommodement dans un tems, où le Roi d'Eſpagne faiſoit aſſurer la République, qu'il reſtitueroit le Bréſil des le moment qu'il auroit fait rentrer le Portugal dans l'obéïſſance.

La Zélande, l'une des Provinces oppoſantes, ajoutoit qu'on ne pouvoit terminer cette affaire qu'avec unanimité de ſuffrages, puis qu'il s'agiſſoit de la Paix, ou de la Guerre. La Gueldre, qui avoit un petit intérêt à la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'on accuſoit d'agir

(1) La Gueldre, la Zélande, Utrecht, & Groningue.

gir par des vuës, & des ſollicitations étrangéres ne laiſſa pas de proteſter contre l'infraction, qu'on faiſoit au Traitté d'Union; & ces deux Provinces, après beaucoup de conteſtations perſiſtérent ſeules dans leur oppoſition, & déclarérent qu'elles continueroient d'armer, & de faire la guerre aux Portugais, lors que les autres auroient conclu la Paix.

La Hollande ſoutenoit, que la rupture avec le Portugal s'étant faite à la pluralité des voix, ont pouvoit ſe réconcilier avec cette Couronne par la même voïe; que la Province de Hollande ſe trouvant plus intéreſſée que les ſix autres à la conſervation, ou à la perte du Bréſil, ſon avis devoit être écouté avec quelque préférence, d'autant plus qu'il étoit impoſſible de ſoutenir une guerre ſi éloignée, ſans perdre beaucoup, & que la Compagnie des Indes Orientales, qui avoit batu les Portugais en Orient, & conquis ſur eux des Villes, & des Iſles, déclaroit qu'elle ne pouvoit plus continuer une guerre ſi onéreuſe, à moins qu'on ne lui fournit un ſecours d'hommes, & d'argent. (1)

Mr.

(1) Voyez Proteſt van Gelderland ende

Mr. de Schuylembourg, Deputé de Groningue, & Préſident de Semaine, decida, qu'on contiueroit les Conférences pacifiques avec l'Ambaſſadeur de Portugal, puis qu'il y avoit cinq voix, ou cinq Provinces contre deux; mais cette démarche le rendit ſuſpect juſques dans ſa Ville, qui lui avoit donné des ordres fort différens. On l'accuſa de s'être laiſſé corrompre par une ſomme de dix ou douze mille écus. Les Etats de ſa Province le dégradérent de tous ſes emplois, & le déclarérent inhabile à en poſſéder de nouveaux. (1)

Ces oppoſitions n'empêchérent point de continuer les Conférences avec le Comte de Miranda, aux quelles M. Douw-

Zeland. Publicatie van Holland 10. Aug. 1661. was geparapheert; Schuylemborgh. Apud Aitzema, Boek XL. pag. 771. Reſolutie van Holland tot zyn Juſtificatie Ibid. pag. 782.

(1) Elle vouloit que le dédommagement fût payé en argent comptant, & que le Roi donnât une caution pour le payement. *Wicquefort Hiſtoire MS. des Provinces-Unies.* Reſolutie van de Heeren Staten van Groningen en Ommelanden, tegen de Heer Schuylemborgh. *Ibid. ubi ſupra.*

Douwning aſſiſta de la part du Roi d'Angleterre, mais on remarqua, qu'au lieu d'avancer la concluſion du Traitté, il y apportoit deux retardemens, l'un en feignant de craindre qu'on n'inſérât quelque clauſe ſecréte qui fît tort au Commerce des Anglois, & l'autre, en attendant de nouveaux ordres du Roi Charles II. Ce Prince avoit déclaré à M. Nieuport, qu'ayant intérêt à ſoutenir le Portugal dans l'état où il étoit, il armeroit contre la Compagnie des Indes, ſi elle faiſoit de nouvelles Conquêtes, & qu'il exécuteroit l'engagement dans lequel le Parlement étoit entré, d'envoyer au Roi Alphonſe une Flote, en payant aux Anglois un ſubſide de ſept à huit cens mille livres. Enfin, parlant en maître, il vouloit une prompte ceſſation d'Armes, & d'Hoſtilités. Il y avoit une contradiction apparente dans la conduite de ce Prince, car il réfuſa de donner audience à l'Ambaſſadeur de Portugal, qu'il trouva à Londres; mais il en agiſſoit ainſi, parce que cet Ambaſſadeur, qui avoit été envoyé au Protecteur, & au Parlement, n'avoit point de Lettres de Créance pour lui, & ſon véritable

ritable but étoit de ſacrifier les intérêts de la République. Ce fut en vain que les Etats répréſentérent à l'Ambaſſadeur Anglois, qu'il ne devoit intervenir dans les Conférences que comme Médiateur, il ne laiſſa pas de faire naître des difficultés, & de perſuader au Comte de Miranda, que les Hollandois étant réſolus de faire la Paix, & en ayant beſoin, il pouvoit impoſer des conditions plus dures. C'eſt pourquoi on réſolut de faire dire au Comte, que le Traitté ſeroit rompu, s'il ne le ſignoit dans l'eſpace de dix jours, & cette réſolution priſe en Hollande fut portée aux Etats Généraux, & communiquée à l'Ambaſſadeur Portugais le même jour à une heure après midi. Telle eſt la rapidité avec laquelle une République prend, & exécute ſes réſolutions, lors que le beſoin le demande, ou qu'il y entre de la paſſion. M. Douwning, irrité d'une précipitation qui rompoit ſes meſures, menaça le Comte, & les Etats en déclarant à l'un, que s'il ſignoit le Traitté avec la Hollande celui d'Angleterre ne ſe feroit jamais, & aux Etats, que s'ils faiſoient ſortir l'Ambaſſabeur de Portugal après l'ex-

l'expiration du terme qu'ils avoient fixé, il partiroit avec lui, & que Sa Majeſté Britannique ſe déclareroit ouvertement contre eux. Mais le Comte de Miranda, que ces hauteurs incommodoient, & qui avoit l'ordre, & le deſſein de finir un ouvrage, au quel ſes Prédéceſſeurs avoient échoué, conclut avec les Etats des Provinces-Unies, & ſigna le Traitté.

Le Roi de Portugal promettoit à la République, de lui payer tous les ans cinq cens mille livres en argent, en Sucre, en Sel, &c. jusqu'à la ſomme de huit millions, de rendre toute l'Artillerie marquée aux Armes de l'Etat, ou à celles de la Compagnie des Indes Occidentales, qu'on avoit priſe au Récif, ou dans les autres Places du Bréſil. Il donnoit aux Hollandois la liberté de trafiquer en Portugal, au Bréſil, & ſur les Côtes d'Afrique, aux mêmes conditions qu'il accorderoit aux Anglois. Les hoſtilités devoient ceſſer en Europe deux mois après la Ratification du Traitté, & en Orient, lorsque la Paix y ſeroit publiée (1).

Mais

(1) Voyez, Traitté de Paix fait à la Haye le 6. d'Août 1661.

Mais il y eut de grandes difficultés ſur la ratification, (1) parceque le Roi de Portugal ayant accordé à celui d'Angleterre des Articles fort oppoſés à ceux de la Haye, il ſe mettoit dans l'extrémité facheuſe de manquer de parole à l'un, ou à l'autre de ces Souverains. On avoit lieu de craindre que ce ne fût à la République, à cauſe du mariage de l'Infante, qui faiſoit pancher les Miniſtres d'Alphonſe du côté de Charles II. Enfin, les Pirates Portugais continuoient leurs courſes, pendant que les Hollandois avoient fait ceſſer toutes les hoſtilités. Mr. Gisbert de Wit, qui étoit allé avec le Comte de Miranda à Lisbonne, muni d'une Commiſſion de l'Etat, en revint mécontent, & on fut ſi perſuadé que la guerre alloit renaître, que pluſieurs Armateurs demandérent des Commiſſions, afin d'en profiter. Les Provinces de Gueldre, de Zélande, & de Groningue, qui ne s'étoient point déſiſtés de leur oppoſition au

(1) Ratificatio Regis Portugalliæ: dadana Cidade de Lisboa aos 24. do mes de Mayo 1662. Ratificatio Dominorum Ordinum Generalium, Hagæ Comitum 24. Novembris 1662. Traittés de Paix, Tome IV. pag. 24, 25.

au Traitté fomentoient le mécontentement, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne l'augmentoit.

Il y avoit même une difficulté réelle; car Mr. van Goens qui commandoit l'Armée Hollandoiſe dans les Indes Orientales, faiſoit de grandes Conquêtes ſur les Portugais, (1) & ſe diſtinguoit par des actions ſi héroïques, qu'on eut peur à Goa de tomber ſous la domination de la République. Coulang, ſitué ſur la Côte de Malabar fut pris cette année (2). Cranganor s'étant rendu dès le commencement de l'année ſuivante, on attaqua Cochin. La vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés fit léver le Siége, mais les Hollandois étant révenus avec de nouvelles forces (3), Sarmiento, qui en étoit le Gouverneur fut obligé de capituler. Cananor, & Porca eſſuyérent le meme ſort (4), & la Compagnie devint par la Maîtreſſe d'une grande partie de la Côte de Malabar. Les Directeurs de cette Com-

(1) Décembre 1661.
(2) Janvier 1662.
(3) Janvier 1663.
(4) Février 1663.

Compagnie, craignoient qu'on n'arrêtât le cours de ces heureux ſuccès, ou du moins ils tâchoient de retarder la ratification, afin que toutes les Conquêtes qu'ils auroient faites auparavant, leur fuſſent cédées.

En effet, on laiſſa traîner cette affaire, jusqu'à ce qu'on fût content des Portugais, qui perdirent beaucoup par ces délais; puis que ce ne fut qu'à la fin de l'année ſuivante (1) que les Ratifications furent échangées, & que la Paix ne fut publiée qu'au mois de Mars (2) de l'an 1663. *Idem, l'an* 1661. §. 6. *pag.* 631. §. 7. *pag.* 632. §. 8. §. 9. *pag.* 633. §. 10.

(1) 24. Novembre, & 14. Décembre 1662.
(2) Voyez Artykelen van Accoort, gemaakt tuſſchen de Ed. Heer Jacob Huſtaert, Raad van Indiën, Oud Gouverneur van Molucco, Veldheer over de Nederlandſche Militie alhier, onder de muren van Cananor, 23. February 1663. Aitzema, Boek XLIII, pag. 1080.

CHA-

CHAPITRE IX.

Mémoires du Royaume de Portugal en général concernant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & Séculiére, &c.

LE II. Concile de Bragüe eſt datté du 1. jour de Mai, ou de Juin, la ſeconde année du régne d'Ariamire, ou Miron qui ſuccéda à ſon pére Théodomire, Roi des Sueves en Eſpagne l'an 570. & eut pour Succeſſeur Elberich l'an 583. ſous l'Ere d'Eſpagne 610. Saint Martin Archevêque de la même Ville de Bragüe lui dedia un de ſes ouvrages. *Moreri Diction.*

L'an 589. Recaredo fit célébrer un Concile à Tolede, où il vint Pantardus Archevêque de Bragüe, Métropolitain de la Province de Galice. *Moreri Dict.*

Le Portugal n'a des armoiries que depuis la Bataille d'Ourique qui ſe donna au XII. Siécle. *Moreri Diction.*

Portugal, Royaume héréditaire de l'Europe, dans la partie Occidentale de

l'Eſpagne, comprend une partie de l'ancienne Luſitanie, & une partie du païs des anciens Callaïques, *Callaici Braccarii*, qui habitoient dans la Province dite aujourd'hui Tras dos Montes. Cet Etat eſt un des plus petits de l'Europe, mais il eſt des plus conſiderables, par ſa fertilité, & par ſes richeſſes. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieuës Françoiſes, & à peu près cinquante dans ſa plus grande largeur. Il a la Galice au Nort, d'où il eſt ſéparé par le fleuve Minho; au Midy, & au couchant l'Ocean; & au Levant Caſtille, Leon, Eſtremadoure, & Andalouſie. On le diviſe en cinq parties, ou Provinces, qui ſont entre Douro, e Minho: Tras dos Montes: Beyra: Eſtremadura: e Alemtejo. Il y a auſſi le petit Royaume des Algarves, qui donne ſon nom aux aînez des Rois de Portugal (1). Au reſte bien que ce Royaume ne ſoit que la ſixième partie de l'Eſpagne, il

a

(1) Les aînez des Rois de Portugal prennent préſentement le titre des Princes du Bréſil; le Royaume d'Algarve n'eſt qu'un titre que prennent les Rois de Portugal.

à cependant une ſituation fertile, qu'il ſurpaſſe tout le reſte de ce grand païs. Auſſi il eſt arroſé d'une infinité de belles rivieres, dont il y en a quatre très conſiderables, ſavoir le Minho, le Douro, le Tage, & la Guadiana. Elles ſe déchargent dans le grand Ocean, qui eſt le long de ce Royaume, où il y a de beaux Ports très-commodes pour le commerce, que les Portugais ont de tout temps entretenu, & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'ou ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la ſoye, &c. & où ils ont tant de Villes, dont Goa eſt la Capitale. Mais ce ne ſont pas les ſeules lieux dont les Portugais ſont les maîtres; ils ont encore le Bréſil dans l'Amérique, autrefois Malaca; les Moluques; pluſieurs Places dans le Golfe de Bengala; les Isles Azores; celles de Madere; celles du Cap Verd; Ceuta, Mazagan, & Tanger en Afrique, qu'ils ont cedé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné: les Fortereſſes de Mina, d'Arquin, & autres ſur la côte de Guinée: D'autres le long des Royau-

mes de Congo, & d'Angola : Sofala, & Mozambique au delà du Cap de Bonne-Espérance ; & d'autres en divers endroits qui rendent les Rois de Portugal puiſſans ſur mer, & riches ſur terre. Il eſt vrai que le ſeul Royaume dont je parle leur pourroit faire avoir ces avantages, ayant tant de bons Ports, comme je l'ai dit, & étant ſi fertile en vins, fruits, poiſſons, gibier, ſel, chevaux, &c. Il y a auſſi des mines, & les Romains venoient chercher en Portugal l'or que les Portugais vont chercher dans les Indes. Cet Etat eſt ſi peuplé, & ſurtout vers la Mer, qu'on y compte plus de 600. Villes, ou Bourgs priviligiés, & plus de 4000. Paroiſſes. Entre les Villes la Capitale eſt Lisbonne. Les autres ſont Evora, Braga, Coimbre, Elvas, Beja, Porto, Bragança, Portalegre, Viſeo, Guarda, & Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. Entre ces Villes, il y a trois Métropoles Brague, Lisbonne, & Evora, avec dix Evêchez. Le Portugal à été très longtemps ſoûmis aux Maures. Henry de Bourgogne le conquit ſur ces infidéles ; & par ſon mariage avec Théreſe, fille

naturelle d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille, il en devint paiſible poſſeſſeur. Alfonſe I. ſon fils, ſurnommé Henriquez, fut ſalué, & couronné Roi de Portugal le 27. Juillet de l'an 1139. après avoir défait cinq petits Rois, ou Généraux Maures à Ourique près de la Riviére du Tage. Ce Prince aſſembla les Etats de ſon Royaume à Lamego, dans la Province de Beira, & l'on y fit la Loi, qui porte le nom de cette Ville, par laquelle les Princes étrangers ſont exclus de la Couronne, dont on a vû quelques exemples en Portugal. C'eſt pour cette raiſon que les Etats de ce Royaume aſſemblez en 1679. & en 1680. à Lisbonne, dérogérent à cette Loi de Lamego pour une fois ſeulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit qui ſe feroit entre leur Infante Elizabeth Marie Louïſe, avec Victor Amedée François, Duc de Savoye. Je rapporterai dans la ſuite la ſucceſſion des Rois de Portugal, où les fils naturels peuvent ſuccéder à la Couronne. Ainſi Jean I. de ce nom, dit le Pére de la Patrie, fils naturel du Roi Pierre le Juſticier ſuccéda l'an 1385. à Ferdinand ſon frére, au préjudice de

Béatrix ſa niéce, femme de Jean I. Roi de Caſtille. Cet exemple ſuffira. Sebastien qui ſuccéda à ſon ayeul Jean III. en 1557. entreprit en 1574. ſon prémier voyage d'Afrique, & il fut tué au ſecond par les Maures en la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. en la 25. année de ſon âge, & la 23. de ſon régne. Après cette mort ſi fatale au Portugal, le Cardinal Henry, cinquième fils d'Emanuel le Grand fut, declaré Roi, & mourut l'année d'après 1580. Louïs Duc de Beja, frére aîné de Henry y avoit épouſé Joland, fille de baſſe naiſſance. Ce mariage n'avoit plû ni au Roi Jean III. ſon frére, ni aux Etats du Royaume, & ils déclarérent que les enfans qui en ſortiroient ne pourroient pas ſuccéder à la Couronne. Louïs en eut pourtant Antoine; & celui-ci légitime héritier du Royaume prit la qualité de Roi l'an 1580. Mais Philippe II. Roi d'Eſpagne ne voulant pas perdre une ſi favorable occaſion d'uſurper le Portugal y envoyat le Duc d'Albe avec une puiſſante armée. Antoine fut défait en la bataille d'Alcantara, il vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainſi les Eſpagnols furent maî-

tres

tres de cet Etat ſous Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus ſupporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, ſécouérent un joug ſi fâcheux en 1640. & élurent pour Roi le Duc de Bragance, Jeàn IV. Pére d'Alfonſe VI. & de Pierre II. Les Souverains de ce Royaume prennent ces titres. N. Roi de Portugal, des Algarves, deçà, & delà les mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquête, & Commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perſe, & des Indes &c. Je dois encore remarquer au ſujet de la révolte de Portugal de l'an 1640. qu'on admira le grand ſecret qui s'obſerva durant plus d'une année pour cette affaire, entre plus de deux cens perſonnes. Toutes les Places, que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ſécouérent le joug Eſpagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta ſeule en Afrique que reſta aux Eſpagnols, parceque le Gouverneur, qui étoit de leur nation ignoroit le ſecret. Les principaux motifs de cette grande révolution, furent la permiſſion que le Roi

d'Eſpagne donnoit à d'autres, que à des Portugais de trafiquer dans les Indes Orientales, les actions des Eſpagnols, & le tribut qu'on y publia en 1635. du cinquième, par lequel on vouloit prendre cinq pour cent ſur tous les révénus, & les marchandiſes du Royaume. Les Portugais ſont fiers, & mépriſans, bons Soldats, ménagers, & aiment beaucoup leur Roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La ſeule Religion Catholique eſt reçûë parmi eux, ceux qui ſont de race Juife ont été contraints de ſe faire baptiſer. Il y a des Inquiſitions à Lisbonne, à Coimbre, & à Evora; des Parlemens à Lisbonne, & à Porto; & des Généralitez, qu'ils appellent Comarcas, & Almoxariſados dans 27. Places (1). Outre le Conſeil Royal, les Portugais ont d'autres Tribunaux, comme celui de la Fazenda, ou des Finances, le Conſeil de Conſcience, dit la Meſa da Conſciencia, le Regedor, la Camera, o Concelho de Guerra, & a Caſa da Supplicaçao', où l'on juge les affaires en dernier reſſort, &c. Le Roi Jean IV. établit le Tri-

(1) Ces Places ſont en plus grand nombre.

Tribunal de l'Inconfidence, contre ceux qui étoient accuſez de découvrir les ſecrets de l'Etat aux ennemis, ou de les favoriſer. Les Rois de Portugal ſont Grand Maîtres de l'Ordre de Chriſt qui réſide à Tomar. Ils ont encore ceux d'Avis, & de S. Jaques dont la réſidence eſt à Palmella près de Setuval.

Succeſſion (1) *Chronologique des Rois de Portugal.*

Henri de Bourgogne alla en Eſpagne en 1089. & il mourut l'an 1112.	Régnes.	
1139. Alfonſe I. dit Henriquez.	46.	
1185. Sanche I.	27.	
1212. Alfonſe II.	21.	
1233. Sanche II. dit Capel, chaſſé.	13.	
1246. Alfonſe III.	33.	
1279. Denis, dit le Pere de la Patrie.	46.	
1325. Alfonſe IV. ſurnommé le Fier.	32.	
1357. Pierre le Juſticier.	10.	
1367. Ferdinand.	17.	
	1385.	

(1) Il y a bien des defauts dans cette Chronologie qu'on voit corrigéz dans la ſucceſſion Généalogique des Rois de Portugal déja écrite a pag. 1.

		Régnes.
1385.	Jean I. dit le Pere de la Patrie.	49.
1433.	Edoüard.	5.
1438.	Alfonſe V. ſurnommé l'Afriquain.	47.
1481.	Jean II. dit le Grand, & le Severe.	14.
1495.	Emanuel le Grand.	26.
1521.	Jean III.	35-6-mois.
1557.	Sébaſtien.	22.
1578.	Henri, Cardinal.	1-6-mois.
1580.	Philippe II. Roi d'Eſpagne.	18.
1598.	Philippe III. Roi d'Eſpagne.	23.
1621.	Philippe IV. Roi d'Eſpagne.	19.
1640.	Jean IV. dit le Fortuné.	16.
1656.	Alfonſe Henri, déthroné en 1667.	40.
1667.	Pierre II. auparavant Régent de Portugal.	58.
1706.	Jean V. qui regne préſentement.	

Reſendius, antiq. Luſit. Antonio de Souza Excellenc. de Portug. Bernadin. S. Antonio, deſcript. Portug. Gaſpar Eſtaço, antig. de Portug. Antonio de Vaſconcellos, Anaceph. Reg. Luſit. Geofroi, Coneſtagio, Duard, Viperan, Edoüard de Nunez, Texeira &c. Hiſt. de Port. Damien de Goez, de Oliſſip. Marian, Turquet &c. Hiſt. Hiſp. Ste. Mar-

Marthe Généal. de la Maiſon de France, & les Auteurs qui ſont au I. Volume, Hiſp. Illuſt.

Soliman envoya une Armée devant Rhodes en 1522. & les Turcs commencérent leur Siége avec un fracas effroyable. Les Chevaliers animez par le Grand Maître, Philippe Villiers de l'Iſle-Adam, de la Langue de France, réſiſtérent courageuſement, & ils auroient triomphé des ennemis, s'ils n'euſſent été trahis. Et en effet les infideles dégoûtez par leurs pertes continuelles, ſongeoient à la retraite, quand les avis qu'ils reçûrent leur fit prendre de nouvelles meſures. André d'Amarat Portugais, Chancellier de l'ordre, fâché de ce que l'Iſle Adam ſon ennemi, lui avoit été preferé dans la dignité de Grand Maître, ne ſe ſoucia point de violer toutes les loix de l'honneur pour ſe vanger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au Conſeil, il ſavoit le foible de la Place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres auſſi fideles, par les ſoins d'un Médecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. La trahiſon d'Amarat fut enfin découverte, & il eut la tête coupée le 30. Octobre. Mais les Turcs étant toûjours plus obſtinez

ſtinez à pourſuivre ce ſiége, & la Place, n'étant plus en état de défenſe, on la rendit à Soliman, qui y entra le jour de Noël de la même année. *Moreri Dict.*

Theodemire, Roi des Suéves, ou de Galice en Eſpagne, permit la célébration du Concile de Brachara, ou Brague l'an 561. *Moreri Dict.*

Philippe Villiers de l'Iſle Adam, Grand-Maître de Rhodes, étoit François, de la noble Maiſon de l'Iſle Adam. Il fut élû chef de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem après Fabrice de Carrete en 1521. André d'Amarat Portugais, Grand Prieur de Caſtille, prétendoit à cette dignité, & le dépit qu'il eut de l'élection de Philippe cauſa la perte de l'Iſle de Rhodes. Mahomet II. l'avoit aſſiégée inutilement ſous Pierre d'Aubuſſon, Soliman Empereur des Turcs la fit battre en 1522. par ſon Armée compoſée de 400. voiles. Ce Prince Ottoman ayant ſçut que les Turcs vouloient abandonner le ſiége, vint lui même animer ſon Armée, qui ſongeoit encore à la rétraitte, quand recevant des avis que lui firent donner d'Amarat Chancelier, & d'un Médecin Juif, du mauvais état des aſſiégez, elle reprit de nouvel-

les

les forces. Le Grand Maître qui avoit reſiſté aux Turcs avec tant de courage, & qui avoit paſſé les mois entiers ſous les armes, ſe vit contraint de capituler, & de remettre la Ville aux ennemis.

Pendant qu'il s'occupoit à conſerver ce Boulevard de la Chrétienté, un Médecin Juif qui ſervoit d'Eſpion au Turc, lui donnoit tous les jours des avis, par le moyen d'un Grec de Scio, qui les faiſoit tenir à Conſtantinople. D'ailleurs André d'Amarat, Prieur de Caſtille, & enſuite Chancelier de l'Ordre (qui étoit ennemi du Grand Maître, parceque l'Iſle Adam avoit été préferé à cette dignité à la quelle il prétendoit) donna pluſieurs inſtructions au Grand Seigneur par un eſclave Turc, qu'il feignit de renvoyer pour aller querir le prix de ſa rançon, & qui revint avec des Lettres de Soliman, comme on ſçût depuis. La trahiſon d'Amarat ayant été découverte, il eut la tête tranchée, le Médecin Juif fut écartelé. *Moreri Dict.*

Aubain, eſt un étranger qui habite dans un païs, où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le Roi de France ſuccede à tous

tous les Aubains à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Les Portugais ne ſont point ſujets au droit d'Aubaine, & ſont reputés naturels, & regnicoles. *Moreri Dict.*

C'eſt du Portugal que nous ſont venuës toutes les façons de parler outrées. Les Portugais ne diſent rien quelque bas, & quelque petit qu'il ſoit, qu'en des termes lumineux, & s'ils décrivent une chaumiére, leurs paroles ſont ſi hors de propos magnifiques, qu'on la prendroit dans leur deſcription pour quelque Palais enchanté. *Livre ſans nom, ſuivant la Copie à Paris* 1695. *pag.* 62.

On ne cultive en Portugal que cette excellente eſpéce d'Oranger connuë par toute l'Europe, ſous le nom d'Oranger de Portugal, & que les Portugais nomment Oranger de la Chine. *Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roi, par M. Pitton de Tournefort. Tom. I. à Lyon* 1717. *pag.* 28.

C'eſt fort commune en Portugal la Plante nommée Ixia, par Theophraſte, (1) & Chameleon blanc par ſes interpré-

tes

(1) Theoph. Hiſt. Plant. Lib. IX. c. 1.

tes auſſi bien que par Dioſcoride. (1) Tournefort (2) l'à rangé ſous le genre de Cnicus, à cauſe de la ſtructure de ſa fleur, & de ſon fruit. Columna en (3) à donné une excellente figure: celle du Carduus pinea. Theophraſte (4) de Proſper Alpin, la répreſente lors qu'elle eſt en graine, & que ſes feuilles ſont paſſées, ou rôties pour mieux dire, par le chaleur de Soleil. *Idem pag.* 41.

Il y en a en Portugal au tour de Lisbonne, & ſur la montagne de l'Arrabida, proche Setuval une fort jolie fleur. (5) Sa racine eſt compoſée de deux tubercules charnus, preſque ronds, tirant ſur l'ovale, blanc-ſale, pleins d'une humeur glaireuſe, & fade: le plus gros a un pouce de diamétre, l'autre eſt plus petit, & comme fletri, & tous les deux n'ont que des filets cheveleus. La tige s'éleve juſqu'a environ demi pied, épaiſſe de 2. ou 3. lignes envelopée de quel-

(1) Dioſc. Lib. III. cap. 10.
(2) Tournefort Corol. Inſt. Rei Herb. 33.
(3) Columna Part. I.
(4) Proſp. Alp. Exot. 124.
(5) Orchis Orientalis, & Luſitanica, flore maximo, Papilionem referente.

quelques feuilles alternées, dont les gaînes ſont couchées les unes ſur les autres, & ſe dilatent enſuite en feuilles ſemblables à celles du lys, luiſſantes, liſſes, vénées, pointuës, longues de deux ou trois pouces, ſur un pouce de large: celles qui approchent des fleurs ſont beaucoup plus petits, & plus pointuës. Ces fleurs forment un bouquet à l'extrêmité de la tige: chaque fleur eſt à ſix feuilles, dont cinq qui ſont élevées font une eſpéce de coëffe purpurine, & rayée: les trois exterieures ont près de demi pouce de long; les deux inférieures ſont plus étroites, & plus courtes, mais très-aiguës: la feuille inférieure eſt la plus grande de toutes, & fait l'ornement de la fleur; car elle lui donne en quelque maniére la forme d'un papillon qui vole: cette feuille ſe termine en haut par une petite gorge ſurmontée d'une tête purpurin foncé, ſur le derriére elle finit par une queuë, ou éperon blanchâtre long de quatre lignes: le reſte eſt éparpillé en maniére de rabat, large d'environ un pouce, frizé ſur les bords, haut de plus de demi pouce, blanc, & rayé très-proprement de veines

nes couleur de pourpre ; le pédicule de la fleur eſt long de quatre lignes, ſur une ligne, & demi d'épaiſſeur ; il eſt tort en ſpire, vert-pâle, & devient dans la ſuite une capſule ſemblable à un petit fanal long de demi pouce, ſur trois lignes de large, compoſé de trois côtes aſſes fortes, les quelles reçoivent autant de panneaux membraneux, & rouſſâtres, dont la ſurface intérieure eſt chargée d'une bande veloutée ; cette bande n'eſt autre choſe qu'un duvet de ſemences très-menuës, ſemblables à la ſcieure de bois ; la fleur eſt ſans odeur, & paroit ſur la fin d'Avril ; toute la plante à un gout fade, & glaireux. *Idem Tom. II. pag.* 248.

Au mois de Septembre 1667. le Duc de Chaunes, Ambaſſadeur extraordinaire de France à Rome avoit envoyé ſon caroſſe au devant de l'Ambaſſadeur de Malthe pour lui faire honneur à ſon entrée, mais la Cavalcade étant obligée de paſſer par devant le Palais de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, celui-ci fit ſortir tous ſes domeſtiques, & faiſant arrêter les chevaux de l'Ambaſſadeur de France, il fit précéder ſon carroſſe. Le Duc s'en

plaignit au Pape, qui en parla à l'Ambaſſadeur; mais celui lui dit, qu'il n'avoit point de meſures à garder avec le Duc de Chaunes, puis que le Roi ſon Maître avoit en deux façons rompu avec le Roi d'Eſpagne; en ſecourant les Portugais, & en portant ſes armes en Flandre. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions, par Mr. de Wicquefort à Cologne* 1690. *pag.* 343.

L'Archevêque d'Embrun, Ambaſſadeur de France à Madrid étant au mois d'Octobre 1662. dans l'antichambre du Roi d'Eſpagne, entra en diſcours touchant les affaires de Portugal, avec un Seigneur Eſpagnol qui étoit fort bien à la Cour; & comme Mr. d'Embrun à beaucoup de zéle, & de chaleur, il ne ſe contenta pas de dire que le Roi ſon maître, ſe ſerviroit de toutes les forces de ſon Royaume, pour s'oppoſer à la conquête de Portugal, mais il oſa bien le ſoûtenir en la préſence du Roi d'Eſpagne; de ſorte qu'on lui ordonna de ſortir de ſa Cour. L'Ambaſſadeur repartit, qu'il ſe retireroit lors que le Roi ſon maître le lui ordonneroit, & non autrement. Le Roi d'Eſpagne s'en plaignit, & pria le Roi ſon

ſon gendre de revoquer ſon Ambaſſadeur, parce que dans une autre occaſion il avoit parlé encore fort haut à cauſe du refus, qu'on avoit fait de mettre entre ſes mains un Cordelier François, qui, à ce qu'on diſoit, faiſoit à Madrid des intrigues contre le ſervice du Roi; mais on éluda les plaintes du Marquis de Fuentes, Ambaſſadeur de Caſtille à Paris, & le Roi maintint ſon Miniſtre. Il diſoit que les Eſpagnols n'avoient pas bien entendu le François de l'Ambaſſadeur, ou que celui-ci ne s'étoit pas bien expliqué en Eſpagnol. *Idem pag.* 444.

En l'an 1530. la République de Veniſe envoya au Pape Clément VII. & à l'Empereur Charles V. ſix de ſes principaux Sénateurs, qui ſe trouverent au Couronnement de Charles, après qu'ils eurent fait leur compliment ſur la paix, que ces deux Princes venoient de conclurre entre eux; qui étoit proprement le ſujet de leur Ambaſſade. Lors qu'ils partirent l'Empereur leur fit préſent de cinq cens doubles Portugaloiſes, de dis écus la piéce. *Idem pag.* 449.

D. Pedro d'Aragon, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome en l'an 1665. s'étant laiſ-

ſé échapper quelques paroles de reſſentiment contre la Cour, qui favoriſoit les affaires du Roi de Portugal, en ce qui regardoit les Egliſes de ce Royaume, le Pape Alexandre VII. qui en avoit été informé, lui dit, qu'il étoit un mêchant homme, & incapable de ſervir le Roi ſon maître. L'Ambaſſadeur repartit, que le Pape avoit raiſon de l'accuſer de négligence, & d'incapacité, puis qu'il avoit bien voulu ne pas exécuter l'ordre du Roi, lors qu'on traittoit, à ſon préjudice, avec le Miniſtre de Portugal. Que le Pape en le faiſant ce réproche, lui reprochoit auſſi ſa bonté, mais qu'il avoit tort de dire qui l'étoit un mêchant homme, & que lui pouvoit dire avec plus de juſtice, que Fabio Chygi étoit un mêchant homme; puis qu'il le contraignoit d'exécuter les ordres du Roi ſon maître, & de prier le Collége des Cardinaux de conſidérer, s'il importoit plus au Siége de Rome de faire quelque choſe pour quatre Evêchés de Portugal, que de hazarder cent trente Evêchés, & ſoixante Abbayës en Eſpagne. *Idem II. Partie pag.* 81.

Les Plénipotentiaires de France au Con-

Congrès de Munſter avoient auſſi à ſoûtenir les intérêts de Portugal, & de Catalogne, où il ſe rencontroit des difficultés, & des oppoſitions invincibles. *Idem pag.* 105.

Au commencement de l'an 1646. les Plénipotentiaires de France au Congres de Munſter, preſſérent les Médiateurs de demander aux Miniſtres d'Eſpagne, un Paſſeport pour les Ambaſſadeurs de Portugal, & la liberté de D. Duarte de Bragance. Les Médiateurs ſçavoient que cette propoſition ſeroit fort mal reçuë; mais ils ne laiſſérent pas de la faire au Comte de Pigneranda, & ſur ce que celuici s'emporta furieuſement, dès que le Nonce un des Médiateurs, ouvrit la bouche pour lui parler de Portugal, Contarini autre Médiateur pour la République de Veniſe, qui de ſon côté prenoit facilement feu, lui dit: que ce n'étoit pas-là le moyen de négocier que de s'emporter de la ſorte: que l'office de Médiateur les obligeoit à rapporter ponctuellement à l'une des parties, la propoſition dont l'autre les avoit chargés; & que comme ils ne heſitéroient point de demander aux Plénipotentiaires François la Ville de Paris, ſi

les Eſpagnols le deſiroient, auſſi ne feroient-ils point de difficultés de demander Madrid aux Eſpagnols, s'ils en étoient requis par les François. *Idem pag.* 122.

Les Suédois au Congres de Munſter diſoient que la France étoit injuſte, en voulant empêcher l'Empereur de ſecourir le Roi d'Eſpagne, pendant qu'elle vouloit ſe reſerver la liberté de ſecourir le Roi de Portugal; bien qu'elle n'y fut point obligée par aucune conſidération de parenté, ou d'alliance. *Idem pag.* 151.

La Religion Catholique que nous profeſſons en France, eſt fort contraire à la multiplication des Peuples, à cauſe du grand nombre de perſonnes qui ne ſe marient pas, comme les Prêtres, les Moines, les Religieuſes &c. D'où vient que dans le ſeul Electorat de Saxe en Allemagne, où l'on profeſſe la Religion de Luther, dans laquelle tout le monde ſe marie il ſe trouve plus de peuple, que dans tous les Etats héréditaires de l'Empereur, quoique quinze fois plus grands en étenduë de Païs que la Saxe; ſçavoir les dix Provinces, qu'on appelle héréditaires

taires, comme l'Autriche, qui eſt fort grande, le Tirol, la Siléſie &c. compris auſſi le Royaume de Bohême, & ce qu'il a en Hongrie; à propos de quoi j'ai ouï dire à Mr. Iſaac Voſſius de Hollande, fameux Voyageur, qu'il s'offroit de prouver d'une maniére convaincante, qu'il y avoit moins de peuple dans tout le Royaume d'Eſpagne, compris même le Portugal, où l'on profeſſe la Religion Catholique, que dans la ſeule Province d'Hollande, qui ne fait qu'une partie des dix-ſept Provinces-Unies, où l'on profeſſe la Religion de Calvin; & pour prouver que le Royaume d'Eſpagne étoit autrefois beaucoup plus peuplé, avant que la Catholicité y fut établie, c'eſt qu'un Auteur (1) ancien, rapporte que Pompée ſe glorifioit d'avoir près huit cent quarante ſix Villes dans la ſeule Eſpagne ultérieure. *Carpentariana, ou Remarques d'Hiſtoire, de Morale, de Critique, d'Erudition, & de bons mots de Mr. Charpentier, à Paris* 1724. *pag.* 210.

La diſette de vivres, & ſur tout de pain qui

(1) Pline Hiſt. Naturelle L. III. c. 3.

qui étoit pour lors (1) a Madrid, commençoit à faire murmurer le peuple contre le Gouvernement. On ne ſavoit pourquoi, la moiſſon ayant été extrèmement abondante, le prix du pain, au lieu de diminuer, étoit tellement augmenté, que les gens du commun ne pouvoient pas en achéter. Il courut un bruit que le Comte d'Oropeſa, qui étoit, comme nous avons déja dit, Préſident de Caſtille, avoit fait paſſer quantité de grains dans le Portugal, qui en avoit extrèmement beſoin & que c'étoit de là que provenoit la diſette, dont on ſe reſſentoit dans la Caſtille, & ſur tout à Madrid.

Le 28. Avril, la Populace, ayant trouvé le pain extraordinairement cher ſur le Marché, ou Plaza-mayor, commença à s'atroupper, pour faire violence aux Boulangers, qui apportoient du pain de Vallecas, & de Covegnas. Elle les inſulta d'abord, & ſe mit enſuite à piller tout leur pain. Le Corregidor, ou Juge de Police y accourut ſur le champ avec quantité de ſes Officiers, mais le nom-

(1) En 1699.

nombre de cette Populace étoit devenu trop grand. Comme elle a coûtume de recevoir ſans réflexion les mauvaiſes impreſſions qu'on veut lui donner, elle ſe perſuada aiſément que c'étoit le Corregidor, qui étoit cauſe de la diſette, & lors qu'il voulut appaiſer le tumulte, on lui jetta de la boue & des pierres, & cette canaille auroit pouſſé ſa fureur plus loin contre cet Officier, s'il n'eut pas pris le parti de ſe retirer.

Sa retraite encouragea le Peuple, quoi qu'il manquat de toutes ſortes d'armes, parce qu'il ſe voyoit ſoutenu par pluſieurs domeſtiques de certains Miniſtres, & entr'autres par quelques-uns de chez l'Ambaſſadeur de France (1). Cette Populace eut l'inſolence d'aller devant le Palais, de ſe préſenter dans la grande Place, en pouſſant des cris effroyables, & de demander au Roi juſtice contre le Corregidor, & contre pluſieurs Miniſtres, qu'elle diſoit être auteurs de la miſére publique.

On ne peut pas concevoir l'allarme que ce deſordre cauſa dans la Cour. On

y

(1) Etoit le Marquis de Harcourt.

y ferma toutes les portes, on fit mettre les Gardes Eſpagnoles, & Allemandes ſous les armes; on ne ſavoit quel parti prendre pour appaiſer ces mutins. La Reine, & la Comteſſe Perlips (1) eurent envie d'abord d'employer la force; mais la Comteſſe, voyant que le nombre des mutins augmentoit conſiderablement, & que pluſieurs étoient armés, & craignant les ſuites de ce tumulte, pria des Dames de la Cour de leur jetter par les fenêtres quelques piéces d'argent, & de leur promettre qu'on donneroit les ordres néceſſaires pour leur ſatisfaction, & leur ſoulagement. Pendant ce tems là le Cardinal de Cordouë, le Marquis de Leganez, le Comte de Benavente, & pluſieurs Seigneurs accoururent au Palais, par la porte de derriére nommée de la Priora, parceque le Peuple tenoit aſſiegées les principales portes. Le Roi, attendri des plaintes qu'il entendoit, conſultoit avec eux quels étoient les remedes les plus prompts, dont on pouvoit ſe ſervir pour appaiſer ce tumulte; mais la choſe trainant en longueur, la Reine par le conſeil

(1) Sa Favorite.

ſeil de Madame Perlips ſe montra aux mutins, & leur fit dire. Qu'on alloit prendre les meſures néceſſaires pour les contenter ; qu'ils n'avoient qu'à s'en aller chez eux ; que des que le Roi ſeroit éveillé, il donneroit ſes ſoins pour les ſoulager le plus promptement qu'il ſeroit poſſible. Comme cela n'appaiſa point le deſordre, on leur dit qu'ils devoient ſe moderer, parceque le Roi dormoit encore, mais un d'entr'eux ſe mit à crier de toute ſa force ; il n'y a que trop longtems qu'il dort, il eſt tems qu'à la fin il s'éveille. Une réponſe auſſi inſolente donna de nouvelles allarmes. Le Marquis de Leganez voulut ſortir du Palais pour leur aller parler, perſuadé que le peuple, qui l'aimoit particuliérement, l'écouteroit volontiers. Le Cardinal de Cordouë vouloit auſſi le ſuivre, mais le Roi, & les autres Seigneurs furent d'avis qu'on ouvrit une des portes, & que le Comte de Benavente, Grand Chambellan, leur allat demander de la part du Roi ce qu'ils prétendoient.

Cette réſolution fut ſuivie. Le Comte leur parlà avec aſſez de fermeté ; mais cependant avec beaucoup de moderation,

tion, ce qui les charma. Ils le priérent de répreſenter au Roi leur miſére, l'avarice du Corregidor, & de ſes Officiers, & de tâcher d'obtenir de S. M. qu'elle donnat cette charge à Don Franciſco Ronquillo. Le Comte étant rentré dans le Palais, le Roi touché des plaintes du peuple, voulut ſur le champ lui donner cette ſatisfaction. Il envoya chercher Monſieur Ronquillo, & lors qu'il fut arrivé S. M. lui conféra l'emploi de Corregidor, & lui ordonna de prendre les meſures néceſſaires pour obliger la Populace à ſe retirer chez elle, & pour retablir l'abondance dans la Ville. S. M. envoya un moment après le Comte de Benavente dire aux mutins : Qu'on leur avoit accordé ce qu'ils demandoient; que Monſieur Ronquillo étoit nommé Corregidor; qu'il alloit ſortir (ce qu'il fit en même tems monté ſur un cheval de l'Ecurie du Roi) & qu'une autrefois ils devoient éviter de tomber dans une pareille faute, puisque pour trouver du remede à leurs néceſſitez, c'étoit au Comte d'Oropeſa, Préſident de Caſtille, qu'ils devoient s'adreſſer

Au lieu de ſuivre ce conſeil au ſujet du

du Comte d'Oropeſa, ils s'imaginérent ſur cet avis que ce Miniſtre étoit la cauſe de leur miſére, & comme ils étoient déja prévenus, qu'il avoit conſeillé de faire ſortir presque tous les bleds de Caſtille, pour remettre l'abondance dans le Portugal, ils coururent chez lui tous furieux, avec un bruit épouvantable, & criant: allons tuer ce traitre à ſon Roi, & à ſa Patrie. Quoique le nouveau Corregidor fit tous les efforts imaginables pour les appaiſer, jusqu'à vouloir les engager à venir avec lui dans le lieu, où étoient les Magaſins de farine de la Ville, & à Villeneuve (c'eſt un endroit pres la porte d'Alcalà, ou il y a pluſieurs Boulangers) où il alloit donner les ordres néceſſaires, pour faire venir au plutôt du pain au marché, ils fermérent l'oreille à ſes remontrances, & leurs emportemens continuerent.

Le Comte d'Oropeſa, heureuſement pour lui, avoit reçu un billet de l'Amirante, dans lequel il lui marquoit; qu'il prevoyoit que cet orage les menacoit, l'un & l'autre; qu'il étoit à propos qu'il cherchât à mettre & ſa perſonne, & ſa famille en ſureté, avant qu'un peuple furieux

rieux lui en ôtat les moyens : Le Comte avoit fait venir ſur le champ dans ſon Hôtel pluſieurs Officiers de diſtinction, & quantité de Soldats, qui, ſe doutant de ce qui alloit arriver, étoient accourus lui offrir leurs ſervices en cas de beſoin.

A peine eut on fermé les portes de l'Hôtel, que tout le peuple y arriva. Pluſieurs d'entr'eux apportoient du bois, & de la paille, & ſe voyant ſoutenus par d'autres qui étoient armés de fuſils, & de piſtolets ; ils vouloient mettre le feu aux portes. Le Duc de Montalto, & pluſieurs Seigneurs, quoiqu'ils ne fuſſent point amis du Comte, s'y tranſportérent auſſi, pour voir ſi leur préſence, & le reſpect qu'on leur devoit, ne pouvoient pas mettre un frein à la fureur de cette Populace ; mais tout étoit inutile. Elle vouloit d'abord forcer les grilles des fenêtres, & elle attacha de la paille aux portes pour les bruller, & pour s'ouvrir par là l'entrée de cette Maiſon qu'ils vouloient piller.

Ceux qui étoient dans l'hôtel voyant qu'ils alloient être forcés, ſe mirent en état de défenſe, tant pour ſe garantir eux mê-

mêmes, que pour donner le tems à d'autres de pouvoir percer une muraille, qui donnoit chez l'Inquiſiteur Général, & par lequelle le Comte, ſon épouſe, & ſes enfans pouvoient s'échapper. Ils firent leur décharge plus pour intimider ces mutins, que dans le deſſein de leur faire aucun mal; mais ayant tué un homme qui s'étoit trouvé là par hazard, ceux-ci mépriſérent le péril, & entreprirent de le vanger. Déja le feu commençoit à faire ſon effet, & les portes étoient presque brulées, lors que le Cardinal de Cordouë accompagné d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, & ſuivi du nouveau Corregidor, apporta le St. Sacrement, qu'il venoit de prendre dans le Couvent de Santo Domingo el Real, & ſe mit au milieu de la Populace pour arréter les ſuites de ces desordres. Le reſpect dû au S. Sacrement, les exhortations du Cardinal, & des Eccléſiaſtiques, & les vives remontrances de Monſieur Ronquillo, appaiſérent enfin leur fureur, mais avant qu'ils ſe reparaſſent, le nouveau Corregidor leur mit leur crime devant les yeux, & les engagea à faire une Députation de quelques-uns d'en-

d'entr'eux pour demander pardon au Roi de leur emportement. Il fit ſi bien qu'ils retournérent dans leurs maiſons, après que dix-huit des principaux eurent été choiſis pour l'accompagner, & faire leurs excuſes au nom de tous à S. M. en réjettant leur attentat ſur leur beſoin, & leur miſére.

Monſieur Ronquillo envoya d'abord un de ſes gens, pour en donner avis au Comte de Benavente, & par ſon moyen au Roi, qui déliberoit encore avec ſes Miniſtres ſur les moyens, dont on ſe pouvoit ſervir pour prévenir ces malheurs, qui étoient un acheminement à une révolte générale. Le Roi ſe mit à une des fenêtres, & le nouveau Corregidor, portant la parole, dit à ce Prince qu'il lui demandoit pardon par tout le Peuple, qui envoyoit ſes Députés à S. M. pour lui témoigner ſon répanti, ſa fidélité, & ſa ſoumiſſion, & pour demander grace: le Roi touché de la miſére publique le lui accorda. *Mémoires, & Négociations ſecrettes de diverſes Cours de l'Europe. Par Mr. de la Torre, à la Haye,* 1721. *Tome I. pag.* 173. *& ſeqq.*

J'ai ſû que l'ordre qui a été donné à l'A-

l'Amiral de Montaigu, d'aller avec la Flote contre les Pirates d'Alger, n'eſt qu'un prétexte, & que le véritable ordre eſt d'aller avec les vaiſſeaux Portugais au devant de la Flote des Indes. *Lettres, Mémoires, & Négociations de Mr. le Comte d'Eſtrades, à la Haye*, 1719. *Tome I. Lettre du Comte au Roi le* 25. *Juillet* 1661. *pag.* 131.

Quand aux affaires de Portugal, il me paroît que la plus grande part du Conſeil du Roi d'Angleterre eſt gagnée par la Cabale d'Espagne pour entendre à une Trêve; le Chancellier m'a demandé mon avis ſur cette propoſition; j'ai eſtimé devoir lui dire, que je la trouvois très desavantageuſe pour le Portugal, & pour les intérêts, & deſſeins du Roi d'Angleterre; le Roi d'Espagne, dans la foibleſſe, où il eſt, n'ayant qu'à gagner du tems pour remettre ſes Troupes, amaſſer de l'argent, faire ceſſer les mécontentemens, qui ſont dans ſes Etats, tant à Naples qu'ailleurs, ſemer des cabales, & des diviſions dans le Portugal, & en former en Angleterre contre le Roi, pour lui donner des affaires; au lieu que s'il entreprend avec vigueur

dans cette conjoncture de ſoûtenir le Portugal, & de porter ſes conquêtes dans les Indes, il réduira les Espagnols à ne ſe pouvoir remettre des pertes qu'ils feront, & même à ne ſe rétablir jamais de celles qu'ils ont faites par la longue guerre, qu'ils ont euë contre V. M.

Après avoir allégué ces raiſons au Chancellier il me répondit que je parlois fort bien, que l'intention du Roi ſon Maître ſeroit bien de prendre ce parti, s'il ne lui étoit impoſſible faute d'argent, mais que ſi V. M. le vouloit aſſiſter par an de quelque ſomme conſidérable, il entreprendroit cette guerre : qu'il eſtimoit auſſi avantageux pour V. M. que le Portugal fût conſervé, comme pour le Roi d'Angleterre.

Je lui repliquai, que V. M. ne m'ayant donné aucun ordre d'entendre, ni de répondre ſur telles propoſitions, je ne pouvois parler ſur ce diſcours que de moi-même, & lui dire que je ne trouvois pas d'égalité d'intérêts entre V. M. & le Roi d'Angleterre pour la conſervation du Portugal, parce qu'il ne pouvoit jamais être à V. M. & qu'au contraire il eſt comme aſſûré, qu'avec le tems le

le Portugal ſera joint au Royaume d'Angleterre.

Que je ne croyois pas que V. M. fût en état de fournir aucune ſomme d'argent pour ce deſſein ; que la longue guerre, qu'elle avoit euë depuis tant d'années, avoit épuiſé ſes Finances ; qu'elle les vouloit remettre, & pour cela diminuër les dépenſes, plûtôt que les augmenter.

Il me répondit, il faut donc que contre mon gré je conſente à la Trêve, que les Espagnols propoſent, & que je conçois par les raiſons que vous alléguez nous être fort préjudiciable. Je lui dis que je croyois, qu'il étoit de ſa prudence de faire ſemblant d'en écouter les propoſitions ; d'en différer les réponſes ſur divers prétextes autant qu'il pourra, & cependant d'eſſayer de diſpoſer le Parlement à donner quelque ſecours extraordinaire au Roi d'Angleterre pour un ſi grand deſſein.

Le Chancellier me pria très inſtamment, que cette converſation fût ſecrette, ne déſirant pas que M. le Comte (1) de

(1) C'étoit l'Ambaſſadeur d'Angleterre en France.

de Saint Alban la ſçût. *Idem. Lettre du Comte au Roi le* 1. *Août* 1661. *pag.* 144, 145, *&* 146.

Sire. Le Roi d'Angleterre m'a envoyé chercher pour me dire les propoſitions qu'il a fait faire à V. M. par Mr. le Comte de Saint Alban, les quelles ne ſont que générales, mais que déſirant venir à des propoſitions particuliéres, & qui ſoient ſeulement entre V. M. & lui, ſans que le dit Comte de Saint Alban en ait connoiſſance, il a bien voulu me dire que prenant la derniére confiance en moi, il vouloit me remettre tous ſes intérêts entre les mains; pour que vôtre Majeſté en décidât, & lui donnât ſes conſeils ſur ſa conduite, ne voulant rien entreprendre que par ſa participation.

Sa penſée, & celle de Mr. le Chancellier ſont, qu'il faut le dernier ſecret pour faire réuſſir cette affaire, à cauſe de la grande cabale, que les Eſpagnols ont dans ſa Maiſon, & dans le Parlement; & que pour ôter tout ſoupçon d'un Traitté, ſous prétexte d'aller à Gravelines j'aille trouver vôtre Majeſté avec les dites propoſitions, dont la ſubſtance eſt.

Sça-

Sçavoir, ſi on ne donnera pas ſecours, pour le bien, & l'avantage des deux Couronnes au Portugal, & empêcher qu'il ne tombe entre les mains des Eſpagnols.

Les moyens qu'on prendra pour cela, & ſi pour cet effet V. M. donnera quelque ſomme d'argent conſiderable.

Ou bien en cas que ce que deſſus ne ſe puiſſe faire, ſi le Roi d'Angleterre acceptera la médiation que les Eſpagnols lui offrent pour faire une Trêve.

Je lui ai répondu, que pour aller trouver V. M. avec des propoſitions, je ne le pouvois faire ſans ſes ordres, & ſa permiſſion; mais que je me chargeois bien de lui mander par un Courier exprès tout ce qu'il me diſoit, & qu'à près la réponſe de V. M. on pourroit prendre des méſures plus juſtes, & que pour accepter la médiation pour faire la Trêve avec l'Eſpagne, je n'avois rien à ajoûter aux raiſons, que je lui avois alléguées il y a trois jours ſur ce ſujet; & que je croyois qu'elle lui ſeroit auſſi préjudiciable qu'au Portugal.

Que cependant j'eſtimois qu'il étoit de ſon ſervice de préparer toutes choſes,

comme ſi V. M. acceptoit les dites propoſitions, pour ne perdre pas du tems; que les Espagnols n'en perdoient point; puis que leur Armée étoit entrée dans le Royaume de Portugal, & que pouvant joindre les 3000. hommes licentiez des Places d'Ecoſſe aux 4000. hommes qu'il vouloit tirer de Dunkerque, ce ſeroit un ſecours ſi conſiderable, qu'il y avoit lieu d'espérer, que les deſſeins des Espagnols ne réuſſiroient pas ſi facilement qu'ils ont crû.

Si V. M. me donne ordre de me charger des dites propoſitions, je partirai tout auſſi-tôt en poſte pour me rendre auprès d'elle, & lui rendre par même moyen un compte très exact tant des affaires, & des intérêts de cette Cour, que de celle de la Hollande, & des Rois, & Princes ſes Alliez, qui ſont du côté du Nord.

Dans les difficultez, que j'ai aportées au Roi d'Angleterre pour ce ſecours d'argent il m'a dit, que l'Ambaſſadeur de Portugal l'avoit aſſûré, que feu Mr. le Cardinal avoit promis de la part de V. M. à leur Ambaſſadeur, qui étoit, lors en France, qu'elle l'aſſiſteroit d'une ſom-

ſomme conſiderable pour les aider à ſe maintenir, & que Mr. le Tellier en étoit informé.

Je puis aſſûrer V. M. que le Roi d'Angleterre, eſt abſolument porté au deſſein des Indes, & du Portugal, & qu'il n'a plus aucune penſée ſur les Places de la Flandre, comme il m'avoit parû au commencement. Je ſuis, &c. *Idem Lettre du Comte au Roi, le 4. Août 1661. pag. 152. & ſeqq.*

J'ai fort conſidéré tout ce que le Roi d'Angleterre, & le Chancellier Heyde vous ont dit, ſur le ſujet des affaires de Portugal, & de la Trêve, qu'ils vous ont fait entendre que les Espagnols propoſent; ſur la préſupoſition, que cette ouverture d'une Trêve fût véritable, ce que vous ne pouviez ſçavoir, vous avez fort bien répondu à ce qu'ils vous ont dit; mais comme par tous les avis, que je reçois de divers endroits du Monde, je ſai quaſi de ſcience certaine, que les Espagnols n'ont jamais propoſé cette Trêve, qui donneroit lieu à la concluſion paiſible du mariage de l'Infante de Portugal, & qu'au contraire toutes leurs viſées jusqu'ici, & leurs actions ont

tendu à faire appréhender en Angleterre, que cette alliance ne ſe pût achéver ſans une déclaration de guerre entre leurs Couronnes, & comme d'ailleurs l'Eſpagne tomberoit dans le dernier décréditement, & perte de reputation, ſi après avoir conclu la Paix avec moi, elle ne laiſſoit le Portugal en plein repos.

Pour commencer ſur les trois propoſitions qu'on a voulu vous charger, ou, pour mieux dire, les trois queſtions qu'on me fait; dont la prémiére eſt de ſçavoir ſi on ne doit pas, pour le bien, & avantage des deux Couronnes, faire tous efforts poſſibles pour conſerver le Portugal, & empêcher qu'il ne tombe entre les mains des Eſpagnols; la ſeconde, les moyens qu'on prendra pour cela, & ſi pour cet effet je donnerai quelque ſomme d'argent conſiderable; la troiſiéme, en cas que ce que deſſus ne ſe puiſſe faire, ſi on acceptera la médiation, que les Eſpagnols offrent pour une Trêve.

Je vous dirai pour la prémiére, qu'autre choſe eſt mon intérêt que je connois fort bien, & peut être mon deſir, & autre choſe s'en expliquer, & y agir ayant les mains liées par un Traitté, que

que mon honneur, ni ma foi ne me permettent pas de violer en rien; & ſi j'en uſois autrement, le Roi d'Angleterre lui-même n'auroit pas grand ſujet de s'aſſûrer en ce que je lui pourroit promettre aujoud'hui. Quand donc on parle de faire tous les efforts poſſibles en commun pour conſerver le Portugal, & que le Roi d'Angleterre prétend mettre ſur moi une partie du poids, dont il s'eſt chargé en réſolvant ſon mariage, du quel il tire d'ailleurs des avantages indicibles, & qui lui ſont particuliers, ſans que j'y participe, vous voyez bien que la choſe n'eſt ni juſte, ni honnête à mon égard, & que par conſéquent je ne dois ni ne puis y entendre.

La ſeconde queſtion ſe réſout par la réponſe à la premiére. Et pour la troiſième qui regarde la Tréve, il faut que vous demeuriez aux termes de ce que vous leur avez déja fort prudemment répréſenté ſur cette matiére; & ſi on vous réplique comme à fait le Chancellier Heyde, qui ne peuvant de leurs ſeules forces ſoûtenir le Portugal, ils ſeront obligez d'accepter l'ouverture d'une Tréve, vous témoignerez de ma part y acquieſ-

cer comme à un mal néceſſaire, qui doit arriver au Portugal, & à eux, dont j'aurai grand déplaiſir, mais que je ne ſçaurois empêcher ni prévenir par les voies qu'ils le déſirent. *Idem Lettre du Roi au Comte de* 13. *Août* 1661. *pag.* 164. 165. *&* 166.

Le Roi Charles II. d'Angleterre me parla de la même propoſition, qu'il m'avoit faite touchant l'aſſiſtance du Portugal, & comme je jugeai bien qu'il ne vouloit que m'engager par des témoignages d'eſtime, & des flateries accompagnées d'amitié & de confiance, j'eſtimai à propos de couper court à cette converſation, & de lui dire que depuis que V. M. gouverne ſes affaires elle-même; ceux qui étoient dans les emplois, avoient ordre de lui mander toutes choſes, & d'attendre ſa réponſe, pour être informez de ſes intentions, ainſi je ne pouvois lui rien dire ſi ce n'eſt, que j'ai rendu compte à V. M. de ce qu'il m'avoit dit ſur le fait du Portugal; que je pouvois bien lui reïterer ce que je lui avoit répondu, qui eſt, que je ne croyoit pas les finances de V. M. aſſez rétablies pour l'aſſiſter dans une telle guerre, & qu'auſſi

qu'auſſi je connoiſſois les ſentimens de V. M. ſi délicats dans les choſes, où ſon honneur, & ſa parole étoïent engagez, que je ne ſçavois point ſi elle n'auroit pas quelque ſcrupule de donner une aſſiſtance contre les Eſpagnols; mais que c'étoit de moi-même ce que je lui en diſois. Il me répondit avec une action aſſez émûe, que le fut Roi Henri IV. ſon Grand-Pere, qui étoit un Prince très-prudent, & exact à tenir ſa parole, n'avoit pas héſité d'aſſiſter Mrs. les Etats d'hommes, & d'argent, non obſtant qu'il y eût un article dans le Traitté de Vervins, que le Roi n'aſſiſteroit pas les dits Etats contre le Roi d'Eſpagne, par la ſeule conſideration, de l'avantage qu'il retiroit de donner des affaires au Roi d'Eſpagne; que cette même raiſon ſubſiſtoit pour les intérêts de la France.

Je lui répondis que ce n'étoit pas la même choſe, que ce que le feu Roi Henri IV. avoit fait, étoit très-prudent, & avantageux à ſon Royaume, dans la conjoncture des affaires de ce tems-là; que même il avoit auſſi fait l'alliance avec les Cantons Suiſſes, & leur avoit donné de l'argent, pour les ſouſtraire aux Espagnols,

gnols, & les attacher à ſes intérêts, parce qu'il ſortoit d'une longue guerre, devant des ſommes immenſes, ayant divers partis dans ſon Royaume, la confuſion dans la juſtice, la diviſion dans toutes les Provinces, & un parti de la Religion, qui l'avoit ſervi, à contenter; les Eſpagnols puiſſans dans tous les Royaumes, ſans aucune revolte que dans la Flandre; & de plus étant bien informé que Phelippe II. hâta la Paix, parce qu'il avoit une maladie incurable, & qu'il appréhendoit que laiſſant la guerre à ſon fils, qui étoit un jeune Prince ſans expérience il hazarderoit de perdre ſes Etats contre un grand Capitaine, & un Roi, dont l'expérience étoit conſommée par le gain d'un grand nombre de batailles, de priſes de Villes, & de Provinces conquiſes contre toutes les aſſiſtances que le dit Philippe II. avoit données à la Ligue, & à ſes ennemis particuliers.

Que ce n'étoit pas à préſent de même, que V. M. avoit la Paix ſans aucune néceſſité, qu'il n'avoit que le ſeul déſir de mettre le repos dans la Chrétienté qu'il y avoit obligé, & même qu'elle avoit

voit consenti de perdre, voulant faire une si grande œuvre, & procurer des avantages à tous ses Alliez, qu'elle étoit assûrée, que continuant la guerre deux ans elle auroit conquis la Flandre, & l'Etat de Milan, & qu'avec toute sorte d'apparence les autres Royaumes eussent suivi; qu'ainsi se trouvant sans affaires, sans diversion dans son Royaume, & sans apparence d'en avoir, V. M. n'avoit pas de sujet pour un intérêt d'Etat, de contribuer à donner des affaires au Roi d'Espagne après une Paix faite. *Idem Lettre du Comte au Roi le* 15. *Août* 1661. *pag.* 171. 172. *&* 173.

Vous ne pouviez aussi répondre mieux à mon frere (1) suivant mes intentions, sur l'autre point de l'assistance du Portugal, où il voudroit m'engager; & quoique je vous aye déja écrit fort amplement sur cette matiére, je ne puis pourtant m'empêcher d'y ajoûter encore sur l'exemple, que mon dit frere vous à allégué du feu Roi Henri le Grand, mon ayeul, le quel étant très-prudent, & exact à tenir sa parole, n'avoit pas pourtant

(1) Le Roi Charles II. d'Angleterre.

tant hésité d'assister les Provinces-Unies d'hommes, & d'argent, non obstant l'article du Traitté de Vervins, qui le lui défendoit: que comme je me propose pour principal modéle de ma conduite, & de mes actions celles de ce grand Prince, de qui j'ai la gloire de descendre, je ne ferai jamais difficulté de l'imiter en toutes choses autant qu'il sera en mon pouvoir, & qu'ainsi alléguer, comme vous avez fait, des raisons de la différence des tems, & des affaires pour me défendre de suivre son exemple, je veux bien encore aujourd'hui faire le même a l'égard du Portugal, que le Roi mon ayeul fit pour les Hollandois, si les Espagnols m'en donnent la même occasion qu'à lui; mais pour cela il est nécessaire que le Roi mon frere soit informé de quelques circonstances, que peu de gens sçavent. Quand on fut sur le point de conclurre en 1598. la Paix de Vervins, le Roi mon ayeul fit déclarer par ses Plénipotentiaires à ceux d'Espagne, que Messieurs les Etats l'avoient considérablement assisté de Troupes, de Vaisseaux, & d'argent pour lui aider à recouvrer son Royaume, sur les promesses qu'ils leur avoit faites de les rem-

rembourſer de toutes ces dépenſes : auſſitôt que l'état de ſes affaires le lui permettroit ; qu'il ne prétendoit pas que la Paix qu'il alloit ſigner, lui fit faire banqueroute à ſes bons amis, & que plûtôt que de leur faire perdre un ſou des ſommes qu'ils avoient avancées pour ſon ſervice, il aimoit mieux continuer la guerre ; en fin qu'il étoit réſolu de les rembourſer chaque année de la ſomme que ſes finances pourroient ſupporter, & qu'il étoit bien aiſe de le déclarer par avance au Roi Catholique, afin qu'il ne le prit pour une Contravention au Traitté, & qu'il ſçût, que c'étoit le payement d'une dette, & non pas d'une aſſiſtance volontaire contre la teneur du dit Traitté. Il eſt vrai que ce grand Roi pût conſiderer, que ce rembourſement pourroit tenir lieu d'aſſiſtance à ſes amis, pour les empêcher de tomber ſous les armes du Roi Catholique, qui devoient fondre ſur les Provinces-Unies, auſſi-tôt que la Paix l'auroit dégagé de la guerre de France ; mais la cauſe de ce payement étoit ſi juſte, qu'il ne pût être conteſté par le Roi Catholique qui y acquieſça. Le Roi mon ayeul fournit donc en cette conformité

mité aux Hollandois pluſieurs ſommes ſi conſidérables, que peu d'années après il alloit être quite de la dette, & le prétexte legitime de leur en founir d'autres étoit prêt à ceſſer, lors qu'en l'année 1602. qui fut quatre ans après la Paix ſignée, le Roi découvrit la conjuration du Maréchal de Biron tramée par les Espagnols, qui lui avoient même promis de le faire Duc de Bourgogne, en lui faiſant épouſer la fille du Duc Charles Emanuël de Savoye. Comme ce deſſein de brouïller le Royaume, & d'en détâcher une Province de cette conſidération, s'il leur eût réuſſi de faire entrer les armes du Duc de Savoye en Province; étoit une manifeſte contravention au Traitté de Paix, & tout-à-fait inconteſtable, le Roi mon ayeul donna à la vérité au bien des Peuples, de ne prendre pas ſujet ſur cette entrepriſe d'en rompre effectivement la Paix, quoique déja violée de la part des Espagnols; mais voyant bien qu'il ne ſe pouvoit plus confier à leur bonne foi, puis qu'ils ne s'appliquoient qu'à lui jetter ſur les bras des affaires fâcheuſes, & que ſans manquer à ce qu'il devoit à ſon Etat, & à

ſoi-

ſoi-même, il ne pouvoit s'empêcher de prendre d'autres méſures, qu'il n'avoit point priſes jusques alors ; il ne fit plus de difficulté, & avec raiſon d'aſſiſter hautement, & ouvertement les Hollandois, en quoi aucune perſonne ſenſée, & raiſonnable, ne lui ſçauroit donner le moindre blâme. Je veux donc dire, que ſi les Espagnols me donnoient jamais une pareille occaſion de me plaindre de leur mauvaiſe foi, en l'obſervation de ce qu'ils m'ont promis par la Paix, que nous avons faite enſemble, je ne ferai aucune difficulté, non plus que le Roi mon Ayeul, d'aſſiſter ouvertement le Portugal ; mais tant que cela ne ſera point, je ne puis entendre avec honneur à des propoſitions de cette nature. Je me ſuis un peu étendu ſur cette matière au delà des bornes d'une lettre, par le plaiſir que j'ai eu à juſtifier la mémoire d'un Prince, à la valeur, & à la prudence du quel je dois tout ce que je poſſéde de grandeur d'Etats, & de gloire, & je ſerai bien aiſe que vous cherchiez quelque occaſion, de défendre cette mémoire dans l'eſprit du Roi mon fre-

re. *Idem. Lettre du Roi au Comte le 25. Août* 1661. *pag.* 177.

Le Roi d'Angleterre Charles II. me dit que Fanchon étoit arrivé de Portugal; qu'il l'avoit preſſé d'envoyer un peu plus d'Infanterie, & qu'il étoit néceſſaire que la Flote arrivât au plûtôt, parce qu'au mois de Mars le Roi de Portugal vouloit entreprendre quelque choſe de conſidérable contre les Espagnols.

Que pour ſubvenir à toutes ces dépenſes, il étoit néceſſaire, qu'il reçût au plûtôt les 200000 écus. Je lui répondis, que j'en écrirois à V. M. & qu'il falloit du tems pour aſſembler cette quantité d'eſpéces en or. *Lettre du Comte au Roi, le* 20. *Janvier* 1662. *pag.* 184.

Je ne doute pas qu'après ce coup (1) le Chancelier ne vous répréſente maintenant les inconvéniens de cette réſolution, ſi je m'y porte, & qu'en traittant il n'exagére le ſalut, ou la perte du Portugal, dont il vous fera voir qu'ils ſont ſur le point d'abandonner les intérêts, de rom-

(1) Par le quel la France garantit contre Angleterre la pêche des Hollandois.

rompre le mariage, & un beſoin de ſe joindre au Roi Catholique pour l'aider à cette conquête.

Je crois que tout cela peut facilement arriver, & je vois auſſi bien qu'eux l'intérêt que j'ai qu'il n'arrive pas; & cependant tout cela ne m'eſt rien à l'égard d'un point d'honneur, où je croirois la réputation de ma Couronne tant ſoit peu bleſſée; car en pareil cas bien loin de me ſoucier, ni me mettre en peine de tout ce qui peut arriver des Etats d'autrui comme du Portugal, je ſerai toûjours prêt de hazarder les miens propres, plutôt que de commettre la moindre foibleſſe, qui ternît la gloire, ou je viſe en toutes choſes, comme au principal objet de toutes mes actions. *Du Roi au Comte Lettre du 25. Janvier 1662. pag.* 193.

Le 30. je vis le Roi d'Angleterre, & j'en pris l'occaſion du Courier, que je reçûs ce jour-là, par le quel V. M. me donnoit les avis qu'elle à eu de Portugal; je lui repréſentois le mauvais état des affaires de ce Royaume; les obligations où il étoit de le ſécourir promptement, devant que les Eſpagnols euſſent le loiſir de ſe prévaloir de la diviſion, & de l'ig-

norance de ceux qui étoient chargez du Gouvernement; que V. M. ne pouvoit le voir auſſi intéreſſé, qu'il étoit en la protection de ce Prince, ſans être touchée par l'amour de lui de la méchante conduite de ſes Miniſtres, & qu'elle m'avoit dépéché un Courier exprès afin que par moi il en reçût tous les avis.

Il me répondit, que ces avis ſe trouvoient conformes à ceux qu'il avoit reçûs par Fanchon, & que même ont lui mandoit quelque choſe de pis; que pour ſatisfaire à la protection qu'il devoit au Roi de Portugal, il avoit réſolu de faire partir 3000. hommes de pied, & 1000. Chevaux pour arriver à Lisbonne le 15. de Mars, qu'il faiſoit équiper dix Navires de guerre de 60. piéces de Canon chacun, & en prenoit 15. des marchands pour paſſer la Cavalerie; qu'il travailloit à faire ceſſer dans cette Cour-là les jalouſies, qui deviſoient les Miniſtres; mais qu'après avoir ſatisfait a ce qui eſt de ſon obligation, il ne pouvoit être chargé de tous les évenemens fâcheux, qui impireroient les affaires du Royaume de Portugal; qu'il ne pouvoit les prévenir, s'il n'étoit aſſiſté du ſecours que V. M.

avoit

avoit promis, & qu'il me prioit de lui dire là-deſſus mes ſentimens.

Je lui témoignai, que j'étois perſuadé, qu'ils étoient toûjours les mêmes; que les ordres avoient été donnez pour cela, & que l'exécution n'en avoit été différée que par la peine, que l'on aura maintenant à trouver de l'or pour une ſomme comme celle-là.

Pour le Portugal, il m'a parû dans la maniére dont le Roi d'Angleterre, & le Chancelier ont reçûs les avis que je leur ai donnez, & dans les diſcours qu'ils m'ont tenus là-deſſus, qu'ils ſont fort réſignez à tout le mauvais ſuccez, qui peut arriver dans les affaires de ce Royaume, & il a fallu les preſſer beaucoup pour leur faire prendre la réſolution de ce prompt ſecours. Je vois preſque qu'ils ſe conſolent déja de ſa perte, dans l'eſpérance d'en recueillir les principales piéces aux Indes; & cela ce me ſemble, doit déterminer plutôt V. M. à ce qu'elle doit faire pour ſon ſoûtien; & à s'expliquer de ce qu'elle veut que je diſe ſur l'argent, qu'elle a deſtiné pour cela, comme une affaire où elle s'engage bien plus pour ſon intérêt particulier,

qui pour celui du Roi d'Angleterre. *Idem Lettre du Comte au Roi le 1. Février 1662. pag. 198. 199. & 204.*

Pour ce qui eſt des 600000. livres que vous ſçavez qui ſont au Havre il y a long-tems, préſupoſant que la Fregate, que j'ai dit ci-deſſus ſera partie, & qu'ainſi il n'y a plus de riſque que nous nous puiſſions brouiller préſentement ſur l'affaire du pavillon, vous pourrez maintenant dire au Roi mon frere, qu'il n'a qu'à envoyer le vaiſſeau, qui doit aller enlever cette ſomme, & que j'ai donné ordre qu'elle ſoit remiſe ſans délai à celui qui portera le contre-ſeing, dont nous ſommes convenus.

Je ne vous mande rien de ce que vous avez à dire de delà, pour faire valoir cette marque de ma bonne volonté, m'en remettant entiérement ſur votre zèle, & ſur votre adreſſe; je vous recommande ſeulement que cela vous ſerve pour preſſer l'envoi des 3000. hommes de pied, & des 1000. chevaux, dont vous a parlé le Roi d'Angleterre, me paroiſſant de la derniére importance que ce ſecours arrive, ou il eſt deſtiné, avant le commencement de la Campagne.

ne. *Idem Lettre du Roi au Comte, le 5. de Février 1662. pag. 206. & 207.*

Le Roi d'Angleterre me fit ſçavoir Samedi, qu'il ſeroit bien aiſe de me parler le lendemain; & ce qu'il me dit ce jourlà fût: que de plus en plus les avis, qu'il avoit reçus de V. M. ſur le mauvais état des affaires du Portugal lui étoient confirmez; qu'il appréhendoit, s'il n'y remédioit à tems, qu'il n'y pourroit plus revenir, que ce tems s'entendoit à la fin de ce mois, afin qu'au commencement de Mars l'ont pût prévenir les Eſpagnols dans leurs deſſeins; qu'il m'avoüoit, qu'il n'avoit pas un ſol; que les payemens des gratifications, qu'il avoit reçûs du Parlement, étoient longs à venir, & que pour équiper les dix vaiſſeaux de guerre, qu'il deſtinoit pour cela, & les quinze, qu'il devoit prendre des Marchands, il n'avoit pas de fonds pour le préſent que celui qu'il attendoit de V. M. qu'il me prioit de lui en écrire inceſſamment; & cependant pour ne perdre point de tems, de lui donner une lettre pour celui qui devoit être chargé de la voiture au Havre, afin qu'il la délivrât à ſon homme tout auſſi-tôt qu'il en au-

roit reçû les ordres de V. M. & il me marqua qu'il prenoit ces devans, pour ne perdre pas l'occaſion du vent, qui ſe trouve favorable pour cette route. Je lui promis d'en écrire à V. M. & j'ai crû ne lui accorder rien en lui donnant une lettre au ſens qu'elle le verra par la copie qui eſt ci-jointe. *Idem Lettre du Comte au Roi le 6. Février 1662. pag. 208.*

J'ai reçû vôtre lettre du 6. avec la copie du billet que vous avez mis entre les mains du nommé de Fox, pour être donné à celui qui eſt chargé de la voiture au Havre; ma lettre du 5. que vous avez reçuë depuis, vous aura fait connoître, qu'en écrivant ce billet vous ne vous étiez avancé à rien, qui ne fût conforme à mon intention, puiſque j'avois déja envoyé mes ordres au Havre, pour faire remettre ſans plus de délai la ſomme qui y eſt, à la perſonne qui apporteroit le contre ſeing. J'oubliai ſeulement alors de vous mander, que l'homme, qui a l'argent à ſa diſpoſition, s'appelle le Négre, & qu'il ſera logé proche du port avec mes Mousquetaires, qui l'ont accompagné. Cependant il importe extrémement, que de Fox ſe conduiſe

duiſe en ſorte dans cette affaire, qu'elle puiſſe demeurer toujours dans le dernier ſecret. *Lettre du Roi au Comte, du* 12. *Février* 1662 *pag.* 214.

Le Chancelier d'Angleterre me parla en ſuite de l'affaire du Havre, & me fit comprendre, que tous les préparatifs du ſecours de Portugal ſe fondoient là-deſſus: que les bons effets, que l'on en attendoit, dépendoient de la diligence; qu'ainſi il étoit à déſirer que V. M. ne differât plus à faire partir la voiture préparée pour cela.

Il me dit auſſi, que la Frégate, qui avoit relâché à Portsmouth, avoit été chargée des ordres néceſſaires pour éviter tout ſujet de conteſtation avec la Flote de V. M. Après cela V. M. verra ſi elle peut envoyer ordre au Havre, pour délivrer à l'Envoyé du Roi d'Angleterre ce qu'il y eſt allé chercher, vû la conſéquence de l'affaire, & combien il eſt important de hâter ce ſecours. Il eſtime que V. M. n'en fera aucune difficulté; mais cependant je ne l'ai voulu engager à rien, & il dépendra d'elle de prendre là-deſſus telle réſolution qu'elle jugera à propos. *Lettre du Com-*

te au Roi du 16. Février 1662. pag. 221.

Depuis la Lettre, que j'eus l'honneur d'écrire hier à Vôtre Majeſté, j'ai eu ce matin une conférence, avec le Roi d'Angleterre; j'en ai pris le prétexte ſur les avis que j'ai reçûs de Vôtre Majeſté des grands préparatifs que font les Eſpagnols, pour entrer au mois d'Avril prochain en Portugal, ſe promettant par le moyen de leurs forces, & de leurs intelligences, qu'ils auront conquis ce Royaume avant que le ſecours, qu'on prépare, ſoit arrivé; que Vôtre Majeſté avoit eu une penſée, qu'elle me commandoit de lui communiquer, qui eſt de joindre 2000. hommes de pied des vieilles troupes, qu'il a envoyées a Tanger, aux 3000. de pied, & aux 1000. Chevaux, qu'il doit faire partir à fin que ce ſecours joint à l'Armée des Portugais puiſſe être en état de rompre le prémier effort des Eſpagnols; & à fin que cela s'exécute avec diligence, que Vôtre Majeſté m'avoit commandoit de lui dire qu'il ſeroit néceſſaire qu'il envoyât par avance ſes ordres au Gouverneur de Tanger, pour faire ce détachement en même-tems que les troupes deſtinées pour le Por-

Portugal y arrivéroient. Il m'a témoigné être fort obligé à V. M. du conſeil, qu'elle lui donnoit, qu'il envoyéroit dès demain 1500. hommes de la garniſon pour les joindre au dit ſecours ; que par bonheur une Frégate de ſa Flote avoit relâché pour prendre un mât, & qu'elle étoit préte de partir ; qu'il hâteroit toutes choſes pour le départ de ce ſecours ; & qu'il eſpéroit que tout ſeroit pret au 15. Mars. *Idem Lettre du Comte au Roi du 21. Février 1662. pag. 222.*

Je crois, qu'avant que celle ci arrive à Londres, Fox ſera de retour avec ce qu'il a chargé au Havre, puiſque j'ai avis qu'on avoit paſſé la nuit du 18. à lui compter la ſomme, & que tout s'étoit trouvé à ſa ſatisfaction. *Lettre du Roi au Comte du 26. Février 1662. pag. 225.*

Vôtre Majeſté aura pû ſçavoir comme le Sieur le Négre a compté le 18. au Sieur Fox les 600000. livres, dont-il étoit chargé en eſpéces d'or, ſuivant un bordereau qui m'a été remis ; il eſt revenu ici à bon port le 24. & le Roi d'Angleterre me l'envoya ce même jour pour m'en donner avis ; & enſuite il me dit,

dit, qu'il alloit faire travailler avec toute la diligence poſſible à l'équipage de ſa Flote, & à l'embarquement des troupes, afin que le tout fut prêt à partir au 15. du mois de Mars. Je ne perdrai point de tems à le preſſer, & j'eſtime que, vû l'intérêt qu'il a dans l'affaire, il agira de ſon chef comme Vôtre Majeſté le peut ſouhaiter. *Lettre du Comte au Roi du 27. Février 1662. pag. 226.*

Sur la dépêche du 4. que j'ai reçûë preſqu'en même tems que celle du premier, j'ai fort ſatisfait le Roi d'Angleterre quand je lui ai appris, que V. M. voulant bien l'ôter de l'embaras où il étoit avec la Reine d'Angleterre ſur l'affaire du Havre, demeuroit d'accord qu'il lui avouât, qu'il avoit reçû de V. M. une ſomme de 600000. livres en prêt, pour ſubvenir à des néceſſitez preſſantes, qui ne lui permettoient pas, ſans un préjudice très-conſidérabe, d'attendre le payement des gratifications de ſon Parlement; qu'il avoit été obligé de lui en faire un ſecret juſqu'à préſent, parce que V. M. avoit déſiré que généralement perſonne n'en eût connoiſſance; il eſt convenu avec moi, qu'il écrivoit en ce

ſens

ſens à la Reine d'Angleterre, & qu'il lui recommanderoit très-ſoigneuſement, qu'elle ne fit part de ce ſecret à pas un des ſiens. Je me ſuis bien apperçû qu'il a eu de la joye, que V. M. lui eût ouvert un moyen, qui lui fait éviter une affaire avec elle ſur cette reſerve. *Lettre du Comte au Roi du* 13. *Mars* 1662. *pag.* 258.

Meſſieurs d'Aubigny, Cartret, & Mylord Hollis ſéparément ne m'ont entretenu que des grandes inſtances, que l'Empereur, & le Roi d'Eſpagne faiſoient au Roi d'Angleterre de ſe lier avec eux, & les offres conſidérables qu'ils lui faiſoient, juſqu'à le laiſſer arbitre de l'accommodement du Portugal. Je n'eus pas de peine à pénétrer leur intention; ce qui m'obligea de leur répondre, que j'étois fort perſuadé que V. M. ſeroit très-aiſe de voir le Roi d'Angleterre bien uni avec le Roi d'Eſpagne, & que même il en reçût cette marque de confiance, que de devenir l'arbitre de l'affaire du Portugal, que comme il ne s'agiſſoit que d'un Royaume, le Roi d'Eſpagne ne pouvoit pas en uſer plus génereuſement, que de remettre tous ſes intérêts entre les mains

du

du beau-frere de ſon ennemi; & que cela me paroiſſoit ſi extraordinaire, que je ne pouvois aſſez admirer cette propoſition. *Lettre du Comte au Roi pag* 272.

Je vous ecrivis il y a quelques jours une lettre, pleine d'avis importans, qui regardoient le bien du ſervice du Roi d'Angleterre, & que je vous chargeois de lui donner de ma part; le principal de tous étoit, que par le moyen d'un Moine Catalan, qui a entrée chez les Miniſtres de Portugal, les Eſpagnols prétendoient avoir découvert une menée, qui ſe faiſoit pour ſurprend une de leurs Places maritimes par huit vaiſſeaux, que le Roi d'Angleterre devoit fournir, & quelques troupes de terre, que celui qui lui propoſoit l'entrepriſe auroit à ſa diſpoſition à jour nommé, quand les vaiſſeaux approcheroient; mais je ne pus alors vous nommer ni la Place, ni l'auteur du deſſein; depuis trois jours j'ai achevé d'en avoir toute information, car l'Ambaſſadeur d'Eſpagne étant venu pour d'autres affaires à l'audience, avant de ſe retirer, m'a fait une plainte formelle de cette entrepriſe, parce qu'il ſe rencontre que ſon prétendu auteur eſt

au-

aujourd'hui mon ſujet, & pour me convier de témoigner à celui-ci, que je n'aprouvois pas ſa conduite, il fût obligé de m'en dire le nom, & celui de la Place; je ſçus donc de lui, que l'un étoit Cadagues, & l'autre Dom Emanuel Dauch, qui a toûjours ſuivi mon parti depuis les revolutions de Catalogne, & le ſuit encore. Le Roi d'Angleterre quand vous lui direz comme je le deſire ces nouvelles particularitez, ſçaura bien mieux à cette heure, ſi ce que le Moine a revélé aux Eſpagnols a un fondement véritable, ou s'il leur à donné ſeulement un avis faux, dans la penſée de tirer d'eux quelque recompenſe conſidérable, Vous aurez lieu cependant de faire valoir au Roi mon frere le ſoin, que je prens de lui donner en toutes rencontres les marques que je puis de la ſincérité de mon affection. *Lettre du Roi au Comte du* 15. *Août* 1662. *pag.* 283.

Depuis que je ſuis a Londres j'ai eu une conférence avec le Roi d'Angleterre, & deux avec le Chancelier, ſur le ſujet de mon voyage, (1) elles ſe ſont paſſées

(1) Etoit pour accorder le pris de la vente de Dunkerque.

ſées de leur part à m'expliquer les motifs de la propoſition, qui a été faite à V. M. qui ſont principalement la forte paſſion qu'a le Roi d'Angleterre de parvenir par là à une étroite alliance avec V. M. & à me faire entendre les raiſons qu'il a euës de porter ſes demandes à une ſomme de douze millions, par les grandes dépenſes où l'a engagé jusqu'ici l'entretien de cette Place, celles qu'il eſt obligé de ſoûtenir pour la conſervation du Portugal, qui lui ont conſumé jusqu'à préſent dix millions, & par la propre valeur de la Place, ſes canons, ſes ports, ſa grande reputation, & les avantages que V. M. en pouvoit tirer. *Lettre du Comte an Roi de* 17. *Août* 1662. *pag.* 284.

Il eſt bon encore que vous ſçachiez pour vôtre information, à fin que cela vous oblige à tenir une conduite toute contraire, que les mêmes avis portent, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui réſide auprès des Etats, n'oublie aucune ſorte de diligence dans les Provinces, pour traverſer la concluſion du Traitté qu'elles font négocier à Londres, & pour empêcher auſſi qu'on ne paſſe outre à l'échange

change des ratifications du Traitté, qui a été fait entre le Portugal, & les dits Etats.

Les mêmes avis diſent auſſi une aſſez plaiſante inſtance, que le dit Ambaſſadeur d'Eſpagne étoit ſur le point de faire aux Etats, comme s'il en avoit reçû ordre du Roi ſon Maître, du moins s'en eſt-il expliqué de la ſorte à une perſonne confidente, c'eſt qu'il prétend faire de vives plaintes à l'Etat, que leurs Sujets manquent, & contreviennent au Traitté de Marine entre l'Eſpagne, & les Provinces-Unies, en ce qu'ils envoyent tous les jours du blé, & toutes autres proviſions de guerre, & de bouche en Portugal, & que le dit Traitté porte, qu'on n'en pourra porter aux Places aſſiégées, ou bloquées par les armes de l'un des deux contractans, Eſteven de Gamarre prétendant que tout le Royaume de Portugal eſt aſſiégé, ou bloqué par les trois Corps d'Armée, que le Roi ſon Maître a deſtiné à ſa conquête; mais peut-être ſeroit-il bien embaraſſé, ſi quand il aura fait cette plainte, Meſſieurs les Etats pour toute réponſe ſe contentoient d'envoyer lui demander, s'il à quelque avis que

Lisbonne ; ou quelqu'autre port de Mer ſoient aſſiégez ; qui ſont les ſeuls endroits ; où les Marchands Hollandois peuvent aborder ; pour y débiter leurs denrées, y exercer leur trafic. *Lettre du Roi au Comte du 20. Août 1662. pag. 296.*

Je fis ſçavoir au Roi d'Angleterre il y a quelques jours par Batailler ; qu'il devoit prendre garde de près à un certain Pere Raphaël ; ou Gabriel, Catalan ; de l'Ordre de Saint François ; Confeſſeur d'un des Miniſtres de Portugal ; qui eſt préſentement à Londres ; parce que j'avois avis de bon lieu, qu'il eſt entiérement devoué, & gagné par les Eſpagnols ; & leur rend compte de tout ce qu'il peut pénétrer dans les maiſons des dits Miniſtres. Batailler me mande par ſa derniére, que le Roi d'Angleterre avoit reçû l'avis avec des démonſtrations de m'en être fort obligé, & qu'il feroit les perquiſitions, & donneroit les ordres néceſſaires, ſans commettre en rien la perſonne qui m'a dit la choſe. Depuis cela j'y puis ajoûter que les recherches qu'on aura faites à Londres de ce Moine, ſe ſeront trouvées inutiles préſentement, car il eſt venu faire un voyage à Paris, &

& ayant fait ſuivre tous ſes pas dès qu'il eſt arrivé, j'ai trouve qu'il a de longues conférences ſecrétes avec le Marquis de Fuentes, qui j'aurois bien empêchées, n'eût été la même conſidération que j'ai eue de ne pas hazarder la ruïne de la perſonne qui me donne des avis ſi particuliers avec tant de zéle, & de verité, & ne me pas priver à l'avenir de cet avantage. *Lettre du Roi au Comte du 20. Août 1662. pag. 298.*

Les Plénipotentiaires de Caſtille au Congrès de Munſter, vouloient qu'on fit un reglement touchant Caſal; qu'on donnât ſatisfaction au Duc de Lorraine, & qu'on abandonnât le Portugal. Les François diſoient, que ce n'étoit pas leur intention que Caſal leur demeurât; mais auſſi qu'ils vouloient être aſſeurés, qu'en nul tems, & en nul cas, cette Place ne pourroit tomber entre les mains des Eſpagnols, & cette aſſurance étoit une choſe fort chimérique, dont il étoit impoſſible de convenir. Il n'y avoit rien que obligeat les François à parler pour le Roi de Portugal, ainſi que je viens de dire. Il n'y avoit point d'alliance entre les deux Rois, & celui de Portugal non ſeulement

n'avoit rien fait pour la France, depuis ſon avénement à la Couronne; mais même il n'avoit ſçu faire ſon profit des puiſſantes diverſions que la France avoit faites aux Armes d'Eſpagne, jusques dans l'Eſpagne même. Les Hollandois que avoient ſujet de n'être point ſatisfait des Portugais, à cauſe de ce qui s'étoit paſſé au Bréſil, ſe joignoient aux Eſpagnols contre eux; de ſorte que les Plénipotentiaires de France avoient à combattre, non ſeulement l'invincible réſiſtance de ceux-ci qui étoient leurs ennemis; mais auſſi le mécontentement de ceux-là, qui étoient leurs amis, & qui ne pouvoient ſouffrir qu'on parlât pour les Portugais, parceque les Eſpagnols lui faiſoient eſpérer, que par le moyen du traitté particulier, qu'on negocioit avec eux, ils rentreroient facilement en la poſſeſſion du Bréſil. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Mr. de Wicquefort, à Cologne* 1690. *Partie II. pag.* 154.

Les Portugais ont été les premiers à ſe ſervir des eſclaves & à en établir le commerce, & la vente. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat à la Haye* 1724. *Tom. II. pag.* 200.

Je

Je ne me ſuis pas trouvé dans des vaiſſeaux Portugais, mais les connoiſſant encore plus extraordinaires dans leurs devotions que les Eſpagnols, je n'ai de peine à croire du moins en partie, ce qu'on dit du culte qu'ils rendent à Saint Antoine de Padouë. Aſſez d'autres en ont inſtruit le public, ſans que je le répete ici. *Idem pag.* 276.

Je t'envoye la copie d'un lettre qu'un François qui eſt en Eſpagne a écrit ici; je crois que tu ſeras bien aiſe de la voir.

Je parcours depuis ſix mois l'Epagne, & le Portugal, & je vis parmi des peuples qui mepriſant tous les autres, font aux ſeuls François l'honneur de les haïr.

La gravité eſt le caractére brillant des deux Nations; elle ſe manifeſte principalement de deux maniéres, par les lunettes, & par la mouſtache.

Les lunettes font voir démonſtrativement que celui qui les porte, eſt un homme conſommé dans les Sciences, & enſéveli dans de profondes Lectures, à un tel point que ſa vuë s'en eſt affoiblie; & tout nez, qui en eſt orné, ou chargé, peut paſſer ſans contredit pour le nez d'un Sçavant.

Pour la mouſtache elle eſt reſpectable par elle-même, & indépendamment des conſéquences ; quoique pourtant on ne laiſſe pas d'en tirer ſouvent de grandes utilitez pour le ſervice du Prince, & l'honneur de la Nation ; comme le fit bien voir un fameux Général Portugais (1) dans les Indes, car ſe trouvant avoir beſoin d'argent il ſe coupa une de ſes mouſtaches, & envoya demander aux habitans de Goa vint mille Piſtoles ſur ce gage ; elles lui furent prêtées d'abord, & dans la ſuite il retira ſa mouſtache avec honneur.

On conçoit aiſément que des Peuples graves, & flegmatiques comme ceux-là, peuvent avoir de la vanité ; auſſi en ont-ils. Ils la fondent ordinairement ſur deux choſes bien conſidérables. Ceux qui vivent dans le continent de l'Eſpagne, & du Portugal, ſe ſentent le cœur extremêment élevé, lors qu'ils ſont ce qu'ils appellent des vieux Chrétiens ; c'eſt-à-dire qu'ils ne ſont pas originaires de ceux, à qui l'Inquiſition a perſuadé dans ces derniers Siécles d'embraſſer la Reli-

(1) D. Jean de Caſtro.

Religion Chrétienne. Ceux qui ſont dans les Indes ne ſont pas moins flattez, lors qu'ils conſidérent qu'ils ont le ſublime mérite d'être, comme ils diſent, hommes de chair blanche. Il n'y a jamais eu dans le Serrail du Grand Seigneur de Sultane ſi orgueilleuſe de ſa beauté, que le plus vieux, & le plus vilain mâtin ne l'eſt de la blancheur olivâtre de ſon tein, lors qu'il eſt dans une ville du Mexique, aſſis ſur ſa porte, les bras croiſez : un homme de cette conſéquence, une creature ſi parfaite, ne travailleroit pas pour tous les tréſors du monde; & ne ſe réſoudroit jamais par une vile, & mécanique induſtrie de compromettre l'honneur, & la dignité de ſa peau.

Car il faut ſçavoir que lors qu'un homme á un certain mérite en Eſpagne, comme par exemple, quand il peut ajoûter aux qualitez, dont je viens de parler, celle d'être le propriétaire d'une grande épée, ou d'avoir appris de ſon pere l'art de faire jurer une diſcordante Guitarre, il ne travaille plus: ſon honneur s'intéreſſe au repos de ſes membres: celui qui reſte aſſis dix heures par jour, obtient préciſement la moitié plus de

conſidération qu'un autre qui n'en reſte que cinq, parce que c'eſt ſur les chaiſes que la nobleſſe s'acquiert.

Mais quoique ces invincibles ennemis du travail, faſſent parade d'un tranquilité Philoſophique, ils ne l'ont pourtant pas dans le cœur, car ils ſont toûjours amoureux; ils ſont les premiers hommes du monde pour mourir de langueur ſous la fenêtre de leurs maîtreſſes; & tout Eſpagnol, qui n'eſt pas enrumé, ne ſçauroit paſſer pour galant.

Ils ſont premiérement devots, & ſecondement jaloux. Ils regarderont bien d'expoſer leurs femmes aux entrepriſes d'un Soldat criblé de coups, ou d'un Magiſtrat decrepite; mais ils les enfermeront avec un novice fervent, qui baiſſe les yeux, ou avec un robuſte Franciſcain, qui les éleve.

Ils connoiſſent mieux que les autres le foible des femmes; ils ne veulent pas qu'on leur voye le talon, & qu'on les ſuprenne par le bout des pieds; ils ſçavent que l'imagination va toûjours; que rien ne l'amuſe en chemin; elle arrive, & là on étoit quelques fois averti d'avance.

On

On dit par tout que les rigueurs de l'amour ſont cruelles ; elles le ſont encore plus pour les Eſpagnols ; les femmes le gueriſſent de leurs peines ; mais elles ne ſont que leur en faire changer ; & il leur reſte toujours un long, & fâcheux ſouvenir d'une paſſion éteinte.

Ils ont de petites politeſſes, qui en France paroitroient mal placés ; par exemple un Capitaine ne bat jamais ſon Soldat, ſans lui en demander permiſſion ; & l'Inquiſition ne fait jamais brûler un Juif, ſans lui faire ſes excuſes.

Les Eſpagnols, qu'on ne brûle pas, paroiſſent ſi attachez à l'Inquiſition, qu'il y auroit de la mauvaiſe humeur de la leur ôter ; je voudrois ſeulement qu'on en établit une autre ; non pas contre les Hérétiques, mais contre les Héréſiarques, qui attribuent à de petites pratiques Monachales, la même efficacité qu'aux ſept Sacremens ; qui adorent tout ce qu'ils vénérent, & qui ſont ſi devots, qu'ils ſont à peine Chrétiens.

Vous pourrez trouver de l'eſprit, & du bon ſens chez les Eſpagnols ; mais n'en cherchez point dans leurs livres ; voyez une de leurs Bibliothéques, les Romans

d'un côté, & les Scholaſtiques de l'autre; vous diriez que les parties en ont été faites, & le tout raſſemblé, par quelque ennemi ſecret de la raiſon humaine.

Le ſeul de leur livres, qui ſoit bon, eſt celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres.

Ils ont fait des découvertes immenſes dans le nouveau Monde, & ils ne connoiſſent pas encore leur propre continent; il y a ſur leurs Riviéres tel port, qui n'a pas encore été découvert, & dans leurs montagnes, des Nations qui leur ſont inconnuës.

Ils diſent que le Soleil s'éléve, & ſe couche dans leur païs; mais il faut dire qu'en faiſant ſa courſe, il ne rencontre que des campagnes ruinées, & des contrées deſertes. *Lettres Perſannes. à Cologne* 1721. *en* 12. *Lettre* 75. *pag.* 15.

CHA-

CHAPITRE X.

Mémoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royaume de Portugal.

LEs Anglois aſſiégérent Lisbonne du tems de Abderame II. Roi de Cordouë, étant venus en Espagne en faveur des Chrétiens, mais s'appercevant que tous leurs travaux ne ſervoient de rien, ils prirent une autre route. C'étoit l'année 840. *Moreri Dict.*

Alfonſe II. ſurnommé le Chaſte, Roi de Lion, & de Caſtille prit Lisbonne, & pluſieurs autres Places ſur les Infidéles, & leur tua ſoixante dix mille hommes en une bataille l'an 793. de Salut, qui étoit le 177. de l'Egire. *Moreri Dict.*

Une Flotte compoſée de plus de cent vaiſſeaux Allemans, Anglois, Flamans, & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, que des particuliers avoient armée pour faire le voyage de Conſtantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'Avril, fut agitée par des vents contraires, &

& obligée d'entrer dans la Riviére de Lisbonne pour s'y rafraichir. Elle y trouva une Armée de Chrétiens ſous la conduite d'Alphonſe, fils du Comte Henri, & prémier Roi de Portugal, qui aſſiégoit la Ville de Lisbonne occupée par les Maures. Ces Croiſez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Aſie, ſe réſolurent de combattre ces infidèles, ce qu'ils firent avec un ſuccez merveilleux; car ils exterminérent les Sarazins, & établirent ce nouveau Roi ſur ſon trône; & parce qu'après les victoires qu'ils y remportérent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Paleſtine, la plûpart s'en retournérent en leur païs, & d'autres demeurérent en Portugal. *Moreri Dict.*

On voit dans les anciennes liſtes des Villes Hanſéatiques, qu'outre celles de divers Etats qui ſont vers la Mer Baltique, on y comprend auſſi Anvers, & Lisbonne, dont les confédérations ont été abrogées, depuis que les Rois, les Républiques, & les Princes ſous la domination des quels étoient ces lieux là, ont commencé à établir dans leurs Etats des Compagnies particuliéres pour avancer eux-

eux-mêmes le négoce de leurs Sujets. *Moreri Dict.*

Lisbonne, Ville capitale du Royaume de Portugal, une des plus belles, des plus riches, & des plus peuplées de l'Europe. Les Latins la nomment *Oliſſipo*, ou *Uliſſipo* & les Espagnols (1) Lisboa. Ceux-ci ont un proverbe, qui dit, que qui n'a vû Lisbonne n'a rien vû de beau. *Quem nao' vio Lisboa, nao' vio couſa boa.* Elle eſt ſituée ſur le Tage, qui ſe décharge dans l'Occéan, dont le réflux y remonte à la hauteur de deux toiſes, & a une grande lieuë de largeur en cet endroit. Sa profondeur eſt capable de porter les plus grands Gallions, & un nombre infini des plus gros vaiſſeaux, qui y demeurent en ſeureté, & à l'abri des vents, à cauſe des hautes montagnes qui bordent cette Riviére, où la Ville de Lisbonne paroit en forme de Théatre avec ſes beaux édifices, & ſes grandes places. Le Château qu'on y voit au haut d'une montagne eſt très-fort. Le Port eſt très-beau, avec diverſes

(1) Ce ſont les Portugais qui l'appellent ainſi.

verſes Tours qui en défendent l'entrée aux ennemis. Le Palais des Rois eſt au bord de la Riviére, avec l'agréable vûë de ce grand Port, & d'une très belle place. La Bourſe de l'Arcenal de Mer, la rûë neuve, la maiſon des Indes, le Corpoſanto (1) qui eſt un Palais, le Grand Marché, les Doüanes &c. ſont des édifices qui contribuent extrémément à la beauté de cette Ville, où l'on voit aborder en tout temps un nombre extraordinaire de marchands de toutes ſortes de nations que le négoce y attire. Lisbonne à un ſiége d'Archevêque depuis Boniface IX. & avant ce temps elle n'avoit que titre d'Evêché. Pour voir les Mauſolées des Rois de Portugal il faut aller à Bethlem, (2) qui eſt un Bourg à demi lieuë de Lisbonne. *Merula P. I. Geogr. Damien de Goës, Deſcript. Oliſſip. Linſchot Voyage. Pline Lib. IV. cap.* 21. *Reſcendius &c.*

J'ai

(1) Le Corpo Santo c'eſt une petite Place. Ce Palais s'appelle Corte Réal, & appartient a l'Infant D. François de Portugal.

(2) Il faut aller auſſi à Alcobace, à la Bataille, & à S. Vincent ou l'on voit les plus Superbes, & les plus magnifiques.

J'ai vû à Lisbonne une Fille de dix ans, qui au retour de l'Egliſe demanda a ſa mére ce que c'étoit que la Défloration, parceque le Pére Confeſſeur lui avoit demandé ſi elle avoit été déflorée. La mére, plus diſcrete que le Confeſſeur, répondit à ſa fille, que cela vouloit dire ſi elle prénoit plaiſir à ſentir des fleurs, & par cette réponſe elle ſuſpendit la curioſité de ſa fille. *Le Paſſe-par-tout de l'Egliſe Romaine, par Antoine Gavin, traduit de l'Anglois, par Mr. Janiçon, à Londres 1726. in 8. Chap. I. pag. 8.*

CHA-

CHAPITRE XI.

Mémoires à l'égard des Inquiſitions de Portugal, & des Indes Orientales.

L'Inquiſition qui eſt une juriſdiction Eccléſiaſtique, établie dans les Etats du Pape, du Roi d'Eſpagne, & du Roi de Portugal, connoit des crimes de Héréſie, de Judaïſme, de Mahométisme, de Sortilége, de Sodomie, & de Polygamie. La coûtume c'eſt que le Roi d'Eſpagne nomme au Pape un Inquiſiteur-Général pour tous ſes Royaumes, & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquiſiteur-Général nomme enſuite les Inquiſiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges, qu'ils n'ayent le conſentement du Roi. Le Roi de plus met un Conſeil, ou Sénat pour cette matiére dans le lieu, où eſt le Souverain Inquiſiteur, ou Préſident, & ce Conſeil a une juriſdiction ſouveraine ſur toutes les affaires qui regardent l'Inquiſition. Les Seigneurs les plus conſidérables ſe font Officiers de l'Inquiſition

ſous

ſous le nom de Familiers. Leur fonction eſt de faire la capture des accuſez. Le reſpect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette jurisdiction jette dans les eſprits, authoriſe ſi fort les empriſonnemens, qu'un accuſé ſe laiſſe emmener ſans oſer rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles: De la part de la Sainte Inquiſition. Aucun voiſin n'oſe murmurer. Le pere même livre ſes enfans, & le mari ſa femme, & s'il arrivoit quelque revolte, on mettroit à la place du criminel tous ceux qui auroient refuſé de donner main forte pour empêcher ſon évaſion. On met les priſonniers, chacun dans un affreux cachot, où ils demeurent pluſieurs mois ſans être interrogez, & l'on attend qu'ils déclarent eux-mêmes les ſujets de leur empriſonnement, & qu'ils ſoyent leurs propres accuſateurs; car jamais on ne leur confronte de témoins. D'abord tous les parens du criminel s'habillent de deuïl, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'oſent ſolliciter pour ſa grace, ni même s'approcher de la priſon, tant ils craignent d'être ſuſpects, & envelopez dans le même malheur; jusques-là que

les parens ſe refugient quelques fois dans les païs étrangers : car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accuſé, on le renvoye après une longue priſon ; mais il perd toujours la meilleure partie de ſon bien, qui ſe conſume aux frais de l'Inquiſition. Le ſecret de toute la procedure eſt gardé ſi étroitement, qu'on ne ſçait jamais le jour deſtiné à prononcer la ſentence. Ce jugement ſe fait pour tous les accuſez une fois l'année, en un jour choiſi par les Inquiſiteurs. L'Arrêt qu'on y donne, s'appelle un Auto da Fé, c'eſt-à-dire, un Arrêt de Foi, ou en matiére de Religion ; & il eſt auſſitôt ſuivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des ſolemnitez extraordinaires. On éleve en Portugal un grand Théatre de Charpenterie, qui occupe presque toute la Place publique, & qui peut tenir juſqu'à trois mille perſonnes. On y dreſſe un Autel richement paré, & à côté on éleve des rangs de ſiéges en façon d'Amphithéatre, pour faire aſſeoir les Familiers, & les accuſez. Vis-à-vis eſt une chaire fort haute, où un des Inquiſi-

quiſiteurs appelle chaque accuſé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuſe, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les priſonniers qui ſortent de la priſon pour venir ſur ce Théatre, jugent de leur deſtinée par les différends habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leur habit ordinaire en ſont quittes pour une amende. Ceux qui ont un San Benito, qui eſt une maniére de juſte-au-corps, jaune, ſans manche, chargé d'une Croix rouge de Saint André, couſuë deſſus, ſont aſſurez de la vie; mais ils perdent leur bien, ou la plus grande partie, qui eſt confiſquée au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquiſition. Ceux à qui l'on fait porter ſur leur San Benito, quantité de flammes de Serge rouge, couſuës deſſus ſans aucune Croix, ſont convaincus d'être relaps, & d'avoir déja eu une fois leur grace; & ſont menacez d'être brûlez en cas de rechûte. Mais ceux qui outre les flammes répréſentées ſur leur San Benito, y portent leur propre tableau, environné de figures de Diables, ſont deſtinez à la mort Il y a impunité juſqu'à deux fois pour ceux qui

promettent de renoncer au Judaïsme, & qui ont fidellement revellé tous les complices; mais à la troiſiéme fois il n'y a plus de pardon. Les Inquiſiteurs étant Eccléſiaſtiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort. Ils dreſſent ſeulement un acte qu'ils liſent à l'accuſé, ou ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime & l'ayant lui-même avoué, la Sainte Inquiſition, le livre avec douleur au bras ſéculier. Cet Acte eſt mis entre les mains de ſept Juges, qui ſont au côté gauche de l'Autel, les quels condamnent les criminels à être brûlez, après avoir été étranglez ſi ce n'eſt qu'ils ſoient Juifs; car en ce cas on les brûle vifs. (1)

La Place publique où ſe font ordinairement ces ſortes d'exécutions, s'appelle Rocio en Portugal. On y dreſſe des fagots avec un pôteau au milieu, où le criminel étant aſſis eſt étranglé par l'exécuteur, (2) & en-

(1) On les brûle vifs ſeulement dans le cas, qu'il proteſtent eux-mêmes juſqu'au dernier moment, qu'ils meurent dans la Loi de Moïſe. D'un autre maniére, encore qu'ils ſoient relaps, ils ſont toujours étrangléz.

(2) Ce qu'on appelle Auto da Fé ſe faiſoit autre

enſuite brûlé. La Confrerie de la Miſericorde eſt préſent à ce ſpectacle, où elle vient avec une Banniere ſuivie de pluſieurs Prétres, qui conduiſent le criminel au lieu patibulaire, & font des priéres pour lui. Dans tous les païs de la domination Portugaiſe, il y a quatre Inquiſitions, ſçavoir celles de Lisbonne, de Coimbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne le Grand Conſeil de l'Inquiſition, où préſide l'Inquiſiteur-Général. Tous les Inquiſiteurs ſont nommez par le Roi, & confirmez par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. *Fouvain, & Davity de l'Espagne. Du Cange, Gloſſarium Latinitatis. Voyez auſſi Phil. à Limborch Hiſt. Inquiſitiones*: où l'Auteur a traitté non ſeulement de l'origine de l'Inquiſition, mais encore à donne un Abregé de ſa Juris-

pru-

autre fois dans la Place du Rocio, ſur le Théatre de Charpenterie déja mentionné, aujourd'hui on le fait dans l'Egliſe de S. Dominique, & pour ce qui regarde l'exécution des coupables, elle s'eſt toûjours faite dans la Place do Campo da Laa', ou Champ de la Laine, ou eſt la Potence publique.

prudence. Cet Ouvrage a été imprimé à Amſterdam en 1692.

A Goa dans la presqu'Ile de l'Inde au deçà du Golfe de Bengala, les Portugais ont établi deux Inquiſiteurs. Le premier que l'on nomme Grand Inquiſiteur, eſt toûjours un Prêtre Séculier, & le ſecond eſt un Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. L'Inquiſition a encore des Officiers qu'on appelle Députez du Saint Office. Ceux-ci ſont en aſſez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils aſſiſtent à l'inſtruction des procès, & au jugement des accuſez, mais ils ne viennent jamais au Tribunal ſans être mandez par les Inquiſiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme Qualificateurs (1) du Saint Office aux quels ont laiſſé le ſoin d'examiner les livres, & d'y remarquer les propoſitions que l'on ſoupçonne de contenir quelque choſe de contraire à la pureté de la Foi; & ceux-ci n'aſſiſtent point aux Jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur

(1) Il en eſt le même que dans les Inquiſitions de Portugal pour ce qui regarde les charges, & les emplois.

leur rapport touchant les choſes qui leur ont été commiſes. Il a depuis un Promoteur, un Procureur, & des Advocats pour les priſonniers qui en demandent, mais ſouvent ils ſervent plutôt pour découvrir leurs plus ſecrets ſentimens, que pour les défendre. Les autres Officiers de l'Inquiſition, ſont les Familiers du Saint Office, qui ſont comme les Huiſſiers, ou Sergens. Ces Officiers ſe croyent aſſez honorez de ce titre, & ne reçoivent aucunes gages. Ils portent tous une médaille d'or, ſur laquelle ſont gravées les armes du Saint Office. L'Inquiſiteur accompagné d'un Sécretaire, & d'un Interprète, viſite tous les priſonniers de deux mois en deux mois, mais ce n'eſt ſouvent qu'une formalité, & on n'a presque jamais égard à leurs plaintes. Les procedures les plus extraordinaires ſe font contre ceux qui ſont accuſez de Sodomie, ou de Judaïsme. L'accuſation de Judaïsme regarde les Chriſtaos' novos, c'eſt-à-dire, les Chrétiens nouveaux. On donne ce nom à ceux qui ſont deſcendus des Juifs, qui ayant été chaſſez par Ferdinand V. Roi d'Arragon, & de Caſtille, furent reçûs

en Portugal à embraſſer le Chriſtianisme ; ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif eſt odieux par toute la terre, on a toûjours diſtingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis que l'on a appellez Chrétiens nouveaux. A Goa il n'y a que le grand Inquiſiteur qui ait, ou qui s'attribuë le droit de ſe faire porter en chaire, & l'on a pour lui beaucoup plus de reſpect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend ſur toute ſorte de perſonnes, Laïques, & Eccléſiaſtiques, à la réſerve de l'Archevêque, de ſon Grand-Vicaire, qui eſt toûjours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs, qui répréſentent le Viceroi ; encore les peut-il tous faire arrêter après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accuſe, & en avoir reçû des ordres ſecrets du Conſeil Souverain de l'Inquiſition de Lisbonne. Les Conſeillers de ce Tribunal ne s'aſſemblent guéres, au lieu que les autres Conſeils ſe tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les cauſes, outre les Députez qui y aſſiſtent, les Archevêques des lieux où l'Inquiſi-

tion

tion eſt établi, ont droit de ſe trouver au Tribunal. Lors que l'Auto da Fé, c'eſt-à-dire, l'Arrêt en matiére de Foi, a été rendu on donne un San Benito, (1) ou grand ſcapulaire de toile jaune, chargé d'une Croix de Saint André peinte en rouge, devant, & derrière, à ceux qui ne ſont pas jugez coupables de mort. Mais ceux qui méritent la mort ſon révêtus d'un Samarra, qui eſt une autre eſpéce de Dalmatique, ou Scapulaire dont le fond eſt gris, & le portrait du criminel y eſt répréſenté au naturel devant, & derriére, poſé ſur des tiſons allumez avec des flammes qui s'élévent, & des Démons tout au tour. Leurs noms, & leurs crimes ſont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confeſſé leurs crimes après la prononciation de la ſentence, & ont auſſi mérité le pardon, ils portent ſur leur Samarra des flammes renverſées la pointe en bas, ce qu'on appelle, Fogo revolto, c'eſt-à-dire feu renverſé; parce qu'ils ont évité le ſup-

(1) Pour ce qui regarde les habilemens de ces malheureux on fait la même choſe à Lisbonne, à Coimbre & à Evora.

ſupplice du feu. On donne à ceux qui ſont trouvez coupables de Magie des bonnets de Carton élévez en pointe, à la façon d'un pain de ſucre que l'on appelle Carochas. Ces bonnets ſont tous couverts de figures de Diables, & de flammes de feu. Tous les criminels étant ainſi revêtus ſelon la qualité de leurs crimes, on fait une proceſſion dans une Egliſe choiſie pour cette cérémonie, & chaque criminel eſt accompagné de ſon Parrain, qui marche à ſon côté. Ces Parrains ſont des perſonnes conſidérables qui ſont obligez de répondre de celui qui leur a été confié (1), & de le répréſenter après la cérémonie. Les criminels marchent à la proceſſion (2) l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête, & les pieds nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de ſuite. Après les derniers de ceux qui ont la vie ſauve, on porte un Cruci-

(1) Cela n'eſt pas difficile parceque le miſerable ne ſçauroit trouver la moindre occaſion de s'enſuir.

(2) Pour la formalité de cette Proceſſion, & des toutes les cérémonies ici jointes c'eſt la même choſe en Portugal.

Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent, & enſuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelque fois on porte en ce rang des ſtatuës à hauteur d'hommes attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de caſſetes remplies des oſſemens de ceux que les ſtatuës répréſent; car l'Inquiſition exerce auſſi ſa juſtice ſur les morts, lors qu'après leur décès ils ſont chargez de quelque grand crime & s'ils ſont convaincus, on les déterre pour brûler leurs oſſemens dans l'exécution de l'Auto da Fé. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Egliſe des Dominiquains les Portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête ſeulement y eſt répréſentée au naturel, poſée ſur des tiſons embraſſez, avec leur nom, leur païs, & la qualité du crime. Au bas du Portrait des relaps, on ajoûte ces mots: Morreo queimado por Herege relapſo: c'eſt-à-dire, je meurs brûlé comme Hérétique, ou relaps. Si n'ayant été accuſé qu'un fois, il a perſéveré dans ſon erreur, on met, pour Herege contumaz; & s'il perſiſte à ſe dire innocent, on met, pour Herege convicto negativo, comme Hérétique con-

convaincu, mais qui n'a pas confeſſé. Pluſieurs croient que ces derniers ſont la plûpart innocens: (1) car diſent-ils, il n'eſt pas poſſible qu'un homme aſſuré d'avoir la vie, s'il confeſſe un crime qu'on lui impoſe, aime mieux être brûlé, que d'avoüer une choſe dont l'aveu lui ſauve la vie, puis qu'on accorde le pardon pour la premiére fois. *Relation de l'Inquiſition de Goa en* 1687.

Le Maréchal de Schomberg étoit alors dans le Païs de Cléves. Comme il étoit Allemand de naiſſance, quand il vit que l'on perſécutoit en France, il demanda la permiſſion, qu'on lui réfuſa, de ſe retirer dans ſa Patrie. Toute la grace qu'il pût obtenir, ce fut d'aller en Portugal, où l'Inquiſition ne voulut point le ſouffrir quelques ſervices, qu'il y eût autrefois rendus au Royaume. Il en ſortit, & paſſant par l'Angleterre il ſe rendit en Hollande. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne ſous*

(1) Il faut conſulter d'autres mémoires que j'écrirais dans cet ouvrage à l'égard de l'Inquiſition, pour faire voir l'erreur de ceux qui penſent d'une telle maniére.

ſous les Regnes de Charles II. & de Jaques II. traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Tome III. pag. 347.

Jean Perez de Saavedra étoit de Cordouë, ou de Jaën en Espagne. Ayant amaſſé plus de trente mille ducats à falſifier des Lettres Apoſtoliques, il les employa pour introduire l'Inquiſition en Portugal. Il feignit, pour cet effet, d'être Cardinal Légat du Saint Siége, & ayant fait ſa Maiſon, & pris cent cinquante Domeſtiques à ſa ſuite, il fut reçu en cette qualité à Seville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'Archevêché; puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz ſur les frontieres de Portugal, il depêcha un Sécrétaire au Roi pour lui donner avis de ſon arrivée, & lui porter de fauſſes Lettres du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & de quelques autres Princes Séculiers, & Eccléſiaſtiques, qui prioient inſtamment Sa Majeſté de vouloir favoriſer les pieux deſſeins de ce prétendu Cardinal Légat. Le Roi qui eut de la joye de cette Légation, lui fit réponſe comme à un Légat, & lui envoya un Seigneur de ſa Cour pour le complimenter, & l'accompagner dans ſon

ſon Palais, où il demeura environ trois mois, & établit cependant l'Inquiſition dans ce Royaume. Après avoir pris congé de Sa Majeſté, il ſortit de Portugal fort joyeux d'avoir réuſſi dans ſon deſſein : mais il fut découvert ſur les frontiéres de Caſtille, & reconnu pour un ancien ſerviteur du Marquis de Villeneuve. Ayant été arrêté priſonnier, il fut condamné pour dix ans aux Galères ; & défenſes lui furent faites de plus écrire ſous peine de la vie. L'Arrêt fut exécuté, & il demeura pluſieurs années aux Galères jusqu'à ce qu'il fut enfin retiré en 1556. par un Bref du Pape Paul IV. qui déſira de le voir, pour le remercier ſans doute, du bon ſervice qu'il avoit rendu au Saint Siége, d'avoir introduit l'Inquiſition en Portugal, où elle s'eſt depuis conſervée. *Chron del Card. Taver. Auberi Hiſt. des Cardin.*

On ne voit que de Catholiques en Eſpagne ; l'Inquiſition s'y exerce avec ſévérité, auſſi-bien qu'en Portugal, & l'on n'y ſouffre ni Maures, ni Juifs. *Moreri Diction.*

L'Inquiſition eſt beaucoup plus inhumaine en Portugal qu'en Eſpagne ; car

je

je n'ai jamais vû bruler perſonne dans mon Païs, au lieu qu'à Lisbonne, j'en ai vu bruler ſept à la fois, quatre jeunes Femmes, & trois Hommes. Deux de ces jeunes Femmes, & un Vieillard furent brulez tout vifs, mais les autres furent étranglez auparavant. *Le Paſſe-partout de l'Egliſe Romaine, par Antoine Gavin, traduit de l'Anglois, par Mr. Janiçon, à Londres, 1726. en 8. Chap. IV. pag.* 351.

CHAPITRE XII.

Mémoires Concernant les Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Iles, Rivières, Conquêtes, Découvertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Univerſitez, &c. Sujets au Royaume de Portugal.

ABrolhos, *Aperi-Oculos*, petite Ile, & écuëuils de l'Amérique ſur la mer du Bréſil. Les Portugais les ont ainſi nommez. On les trouve en allant d'Europe, dans le Bréſil, vers la Capitanie

tanie de Rio grande, entre la côte Occidentale, & l'Ile que les Portugais nomment Ilha de Fernando de Noronha. Ces écueuils d'Abrolhos ſont d'autant plus à craindre, qu'il s'étendent durant plus de cinquante lieuës, il y en a encore d'autres très-dangereux dans la mer du Bréſil, entre l'Ile de l'Aſcenſion, & la Capitanie de Porto Seguro. *Moreri Diction.*

Les Abiſſins étant dans l'oppreſſion eurent recours à Rome, & aux Portugais pour rétablir leurs affaires, proteſtant de ne plus recevoir de Métropolitain, de la part du Patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point; car auſſitôt que leurs affaires furent un peu rétablies, ils maltraitérent Jean Bermudes qui avoit été fait Patriarche, & conſacré à Rome à leur ſollicitation. *Moreri Dict.*

Açores, Azores, Terceres, ou Flamandes, Iles de la Mer Océane entre les deux continens. On les nomme Açores, ou Azores à cauſe de la grande quantité d'Autours qu'on y voit; Flamandes pour avoir été prémiérement découvertes par un Flamand, & Terceres de la principale qui porte ce nom, où eſt la Ville d'An-

d'Angra, avec Evêché ſuffragant de Lisbonne. Elles obéiſſent au Roi de Portugal, & Alphonſe Henriques a été conduit dans la Tercere depuis l'an 1669. Mais au reſte, quelques Auteurs croyent que ces Iles ſont les *Cattiterides* de Ptolomée, ou les *Caſſiterides* de Pline. Elles ont commencé a être habitées vers l'an 1449. ſelon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que ſept, mais il y en a neuf principales, ſans parler de quelques autres petites de moindre conſideration. Elles ſont la Tercere, ou l'Ile de Jéſus-Chriſt, qui eſt la plus importante: Sainte Marie: Saint Michel: Saint George: Pico: Fayal: Gracioſa, avec Flores, & Cuervo, où Corvo, qui ſont les deux que les modernes ajoûtent, un peu éloignées des autres, & fort expoſées aux courſes des Pirates. Tout le païs eſt plein de rochers; mais au reſte fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent Batâtas, qui croiſſent dans la terre comme les raves, & qui ſont le plus délicat manger du peuple. On y trouve pluſieurs animaux, & ſur tout des bœufs, dont on fait état en Europe; ſans parler des Blez, du Vin, &

du Paſtel, dont les habitans tirent de grands profits. *Ortelius in Theat. Geogr. Golnitz, &c.*

Alphonſe d'Albuquerque aſſiégea Aden, Ville d'Arabie en Aſie inutilement en 1513. avec 20. Navires. Jean de Barros a crû que la *Madoce* de Ptolomée eſt Aden, mais d'autres preuvent que c'eſt Menden.

Les Portugais ont en Afrique Alcazer, & Mazagan en Barbarie, Carigueſſem en Numidie. Le Fort de S. Philippe en Nigritie. Cacheu, le Château d'Azien, & le Fort de Cama dans la Guinée. Saint Paul, & les Forts de Maſſagan, & d'Angola dans le Congo. Sofala, & le Fort de Tête dans la Caffrerie. Mozambique, les Châteaux de Guiloa, & de Melinde, avec Mombaze ſur la Côte de Zanguebar. Ils y ont encore les Iles Terceres, de Madere, de Porto-Santo, du Cap Verd, de S. Thome, du Prince, de Fernando-Pao, d'Annobon, & de Sainte Heleine. Ils avoient encore dans la Barbarie Tanger qu'ils ont cedée aux Anglois.

Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir dans l'Afrique la Religion Chrétienne,

tienne, & ſur tout dans le païs de leurs conquêtes. Ils y ont même divers Evêchez. Les Espagnols y ont auſſi les Evêchez de Ceuta en Barbarie, de S. Salvador dans le Congo, d'Angra dans l'Ile Tercere, de Funchal en celle de Madere, de St. Jago, & de St. Thome dans les Iles du Cap-Verd. Tous ces Evêchez ſont ſuffragans de Lisbonne; il y en avoit un à Tanger qui a été uni à celui de Ceuta. Il étoit ſuffragant d'Evora. *Moreri Dict.*

Ce ſont les Portugais qui ont les prémiers découvert ce qui étoit inconnu aux Anciens. Henri Duc de Viſeo, le plus jeune des Enfans de Jean I. Roi de Portugal, découvrit l'an 1420. l'Ile de Madere; l'an 1428. l'Ile de Port-Saint: l'an 1440. les Iles du Cap-Verd; & l'an 1450. les Côtes de la Guinée. Après la mort de ce Prince en 1463. cette entrepriſe demeura ſans effet l'eſpace de vingt années. Jean II. la reprit, & par le moyen de Diego Kon, découvrit l'an 1488. les Royaumes de Congo, d'Angola, & l'Ile de St. George. Barthelemy Dias paſſa en ſuite le Cap-Verd, prit terre à l'Ile du Prince, & avança vers le Midi,

jusqu'à l'extremité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appellée le Cap de Bonne Eſpérance par Vasco da Gama, le quel ayant paſſé ce Cap, & laiſſé l'Afrique à gauche découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Mombaze, & de Melinde dans la baſſe Ethiopie. *Moreri Dict.*

Agan, ou Pagan c'eſt une des Iles des Larrons dans l'Occéan Oriental, ou Magalhaens' fameux Capitaine Portugais fut aſſaſſiné, comme il alloit chercher les Iles Moluques par la Mer du Sud. *Moreri Diction.*

Agualva, & Agua de Moura ſont des Riviéres de Portugal, qui ſe jettent dans le Cadaon, près des ruïnes de l'ancienne Ville dite *Cecilianna* dans l'Eſtramadoure. *Vasconcellos*, *Vaſæus*, *Nonius*, *&c. in Deſcr. Hisp.*

Agueda, ou Agada, eſt un Bourg de Portugal, ſur les ruïnes de l'ancienne Ville dite *Æminium.* Elle étoit très-conſidérable. Ptolomée, & Pline, en on fait mention. Le nom de ce Bourg eſt tiré de celui d'une Riviére qui y paſſe. *Nonius*, *cap.* 37. *Vaſæus*, *Vasconcellos*, *&c.*

Aker-

Akertewe c'eſt une Ville dans l'Ile de Maragnan, & une de celles qui ſont compriſes dans le Bréſil. *Sanſon. cap.* 31.

Albuquerque, petite ville de Portugal dans l'Eſtremadoure, avec titre de Duché. Henri II. Roi de Léon, & de Caſtille érigea en titre de Comté Albuquerque, en faveur de Sanche ſon frére, qui ne laiſſa qu'une fille unique, & poſthume, mariée à Ferdinand de Caſtille, qui fut Roi d'Aragon. Albuquerque a été poſſédée par d'autres perſonnes illuſtres, mais entre ceux là il n'y en a point qui mérite plus juſtement des éloges que le fameux Alphonſe d'Albuquerque, à qui ſes belles actions ont merité le nom de Grand. Emmanuel Roi de Portugal l'envoya dans les Indes Orientales, où il ſucceda à Almeida en qualité de Viceroi. Il s'acquitta de cet emploi avec une fidelité, & une prudence admirables pour l'exaltation de la Foi, & pour l'avantage de ſon Prince, à qui il acquit pluſieurs Couronnes en ce païs, & l'amitié du Roi de Perſe, qui lui envoya des préſens. Il mourut l'an 1515. dans un navire au port de Goa, où il venoit d'Ormus. On dit que ce fut de deplaiſir de ce

qu'on lui envoioit un Succeſſeur. Le Roi en témoigna un très-grand lui-même. Il engagea Blaiſe d'Albuquerque, fils de ce Duc, de prendre le nom d'Alphonſe, pour conſerver la mémoire de ce grand homme. Enſuite il l'éleva dans de grandes charges, & entre autres dans celles d'Intendant des affaires du Royaume, que les Portugais appellent Veador da Fazenda. Celui-ci écrivit des Mémoires de tout ce que ſon pere avoit fait. Cet Ouvrage en langage Portugais fut imprimé à Lisbonne l'an 1576. ſous ce titre: *Commentarios do grande Afonſo de Albuquerque, Capitao' geral da India &c.* Il a auſſi eu Edoüard d'Albuquerque Coelho, Marquis de Baſto, & Comte de Pernambuc dans le Bréſil, Chevalier de Chriſt en Portugal, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe IV. Il écrivit un Journal de la guerre du Bréſil, commencée en 1630. Il mourut vers l'an 1658. *Jean de Barros, Maffée, Marmol, Vaſconcellos, Nicolas Antonio &c.*

Alcaçar, ou Alcazar, ville d'Afrique en Barbarie, & ſur le Détroit de Gibraltar, eſt au Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Al-

Alcaſar, ou Alcacer du Sal; *Salacia*: eſt une ville de Portugal. *Moreri Dict.*

Alcacer do Sal, *Alcocerum Salinarum*, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Portugal, eſt ſituée ſur la riviére de Zadaon. *Moreri Dict.*

Alemtejo, ou Entre Tejo, e Guadiana; *Provinciarum Tagum, & Anam.* C'eſt une Province de Portugal ainſi nommée, parce qu'elle eſt entre les riviéres du Tage, & de la Guadiana. Elle a environ trente ſix lieuës de longueur, & trente-quatre de largeur, ſelon Oliveyra. Il y a Evora, Siége des anciens Rois, Elvas, Portalegre, Eſtremòz, Beja &c. C'eſt dans cette Province que Alphonſe I. de ce nom, Roi de Portugal, gagna en 1139. la célébre bataille d'Orique contre cinq Rois, ou Généraux Maures. Alemtejo eſt un païs extrêmement fertile, où l'on dit que le peuple eſt ſi induſtrieux que les enfans des laboureurs, y deviennent Magiſtrats dans les villes. *Vaſconcellos, Hiſt. Portug. Mariana Hiſt. Hiſp. Nicolas d'Oliveyra, Grandez de Lisb. &c.*

Le Pape Alexandre VI. partagea les Indes entre Ferdinand Roi Catholique, & le Roi de Portugal, pour les rendre

favorables à ſes deſſeins. *Moreri Dict.*

Le Port d'Alexandrie eſt très-beau, & très-commode ; il y a encore quelque commerce, mais celui des Indes par la mer ne va plus, depuis que les Portugais on ouvert un chemin plus ſur, & plus commode par le Cap de Bonne Eſperance. *Moreri Dict.*

Algarve, en Latin *Algarbia*, eſt une Province d'Eſpagne dans le Portugal avec titre de Royaume. Elle à le Portugal au Septentrion, l'Andalouſie au Levant, & la Mer Océan au Couchant, & au Midi. Ses Villes ſont Faro, Silves Evêché, priſe pour l'ancienne *Oſſonoba*. Tavira, qui paſſe pour la *Balſa* des Anciens : & Lagos. Le mot d'Algarve en Langue Moresque veut dire Campagne fertile ; auſſi les habitans de cette Province ont du vin très-eſtimé, des figues, des raiſins, des olives, des amandes, & une grande quantitê de poiſſon que la mer voiſine leur fournit. Alphonſe III. Roi de Portugal eſt le premier qui ait prit le titre de Roi d'Algarve, ou des Algarbes, après ſon mariage avec Béatrix de Caſtille, fille naturelle d'Alphonſe X. Roi de Caſtille, & de Marie de Guſman Vilhena.

C'étoit

C'étoit un Comté qui fut donné en dot à cette Princeſſe avec titre de Royaume. Béatrix fut mere de Denys, Pere de la Patrie, qui prit le titre de Roi des Algarbes, & depuis ſes Succeſſeurs l'ont toûjours prit de même. *Vaſconcellos Anac. Reg. Portug. Montan. in Merc. Merula Géogr.*

Amacaches ſont des peuples de l'Amérique méridionale dans le Bréſil, vers le gouvernement de Saint Sébaſtien de Rio Janeiro. Les Auteurs Latins le nomment *Amacaxi. Moreri Dict.*

L'Ile d'Amboino fut découverte en 1515. par les Portugais ſous la conduite d'Antonio d'Abreu, qui y fit ériger une colomne pour marquer la poſſeſſion qu'il en prenoit au nom du Roi de Portugal. Mais en 1603. Etienne Verhagen, Amiral Hollandois, prit le Château d'Amboino, & en chaſſa les Portugais. *Moreri Dict,*

Amixocores, ſont des peuples de l'Amérique dans le Bréſil. Ils ſont près du Gouvernement de Rio de Janeiro. *Moreri Dict.*

Angamala, ſur la riviére Aicotta, eſt une ville des Indes Orientales dans le

Malabar, avec Evêché qui étoit ſuffragant de Goa. En 1609. le Pape Paul V. changea ce ſiége Epiſcopal en celui d'Archevêque de Cranganor, ou de Serra San Thome, qu'on nomme auſſi la Métropolitaine des Chrétiens de Saint Thomas. *Le Mire*, *Notit. Epiſc. Orbis*, & *Geogr. Eccl.*

Angola eſt un païs d'Afrique, entre le Royaume de Congo, & de Bengala. Divers Géographes comprenent ce païs dans le Royaume de Congo, mais il n'y doit plus être mis depuis que les peuples d'Angola ont ſecoué le joug du Roi de cet Etat. La ville capitale eſt Congo, & le païs eſt bon, riche, fertile, & aſſez connu des Européens que le commerce y attire, & ſur tout les Portugais qui y ont des mines d'argent, des Forts, & la Ville de Saint Paul avec un bon port. *Jarric*, *L. III. c. 6. L. IV. c. 43. Pigafette*, *Marmol &c.*

Angola, ou Congo, Royaume dans l'Afrique, au Midi du Congo. On compte dans ce Royaume huit Provinces principales, dont chacune eſt diviſée en pluſieurs Seigneuries. Ces Provinces ſont Loanda, Sinſo, Ilamba, Icollo, Enſaca

ſaca, Maſſingan, Cambamba, & Embacca. Ce païs eſt devenu fertile à force de culture, & les terres de Loanda, qui étoient ſteriles, ont été defrichées par les ſoins des Portugais, qui ont fait travailler les habitans de cette Province. Ils ont auſſi peuplé les bords de la Riviére de Calucala d'Oranges, de Citrons, de Grenades, & de Vignes; & ont fait de la Province d'Ilamba une nouvelle Eſpagne. On trouve dans ce païs un animal appellé Quojas-Morrou par les Négres, & Salvage par les Portugais, qui eſt une eſpéce de Satyre. Il a la tête groſſe, & ſon viſage à quelque choſe de humain; mais ſon nez eſt plat, & retrouſſé. Le reſte du corps a beaucoup de reſſemblance à celui d'un homme. Le devant eſt nud, mais le dos eſt couvert de poil noir. Cet animal eſt fort, vigoureux, & agile. Il ſe tient de bout, & marche le plus ſouvent tout droit. On en voit des deux ſexes; & la femelle a le ſein, les mammelles, & le ventre à peu-près comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit préſent au Prince Fréderic-Henri. Il étoit de la grandeur d'un

d'un enfant de trois ans, fort replet, & agiſſoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il beuvoit, & mangeoit proprement, & ſe couchoit dans le lit comme une perſonne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des choſes prodigieuſes de ces (1) Quojas-Morrou: on dit qu'ils réſiſtent à des hommes armez, & qu'il prennent de force les femmes, & les filles pour les violer. On voit encore dans pluſieurs lacs de ce Royaume, comme dans ceux de Quihaite, & d'Angolone, & dans le fléuue Quanſa, un monſtre aquatique, que les Négres nomment Ambiſiangulo, & Peſiengoni, & les Portugais, Peyxe-molher. Il y en a de mâles, & de femelles. Ils ont environ huit piés de long, & quatre de large, les bras courts, les doigts de la main longs, la tête, & les yeux en ovale, le front

(1) L'Empereur a un animal ſemblable a une lieuë de Vienne dans un maiſon ou il y a quantité des Lions, des Tigres, d'Ours &c. J'obſervai en cet animal quantité d'actions humaines, ſur-tout quand il voit des femmes, parcequ'il ſe met dans des poſtures trés-obſcénes Il vivoit encore l'an 1740. que je ſortis de Vienne.

front élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont presque point de menton, ni d'oreilles. Leur peau eſt d'un gris brun. On tend des piéges à ces animaux, & lors qu'ils ont tombez, on les tuë à coups de dards, parmi les cris qu'ils pouſſent à peu-près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur, & le goût de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des Hippopotames, ou chevaux de mer, & un grand nombre de Baleines. Le plus grand commerce que les Portugais font au Royaume d'Angola, conſiſte en Eſclaves qu'ils achétent pour tranſporter en Amérique, afin de les faire travailler aux moulins à ſucre, & aux mines, parceque les Européens n'ont pas la force de ſupporter cette fatigue, & qu'il n'y a que ces Négres d'Angola qui y puiſſent durer quelque tems. Ainſi c'eſt aux dépens de la vie de ces malheureux que les Portugais ont acquis les grands biens, qu'ils poſſédent dans le nouveau Monde. On aſſûre que quand les Eſpagnols en étoient maîtres, ils tranſportoient toutes les années quinze mille Eſclaves d'Angola en Amérique, & l'on croit que les Por-

Portugais aujourd'hui ne dépeuplent pas moins ce païs. Les principales marchandiſes qu'ils y portent, ſont des étoffes de drap, & de ſoye; des toiles, des dentelles d'or, & d'argent, du vin, de l'eau de vie, de l'huile d'olive, des épiceries &c. Les habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont appris à ſe ſervir de la hache, & du ſabre; mais ils ne ſont pas encore accoûtumez au mousquet. Ils combattent tous à pié. Comme le païs eſt fort peuplé, à cauſe de la fecondité des femmes, & qu'un homme en a pluſieurs, le Roi d'Angola peut lever aiſément une Armée de deux cens mille hommes; mais ils n'ont point de courage, non plus que les Congois. L'an 1584. cinq cens Portugais ſuivis de quelques habitans de Congo, mirent en déroute douze mille Angolois; & l'année ſuivante, ſoixante mille Angolois furent défaits par deux cens Portugais, & dix mille Négres. Le Royaume d'Angola, ou de Congo, étoit autrefois diviſé en pluſieurs grandes Seigneuries, & chaque Sova, ou Seigneur, étoit Souverain dans ſes Etats, quoi qu'ils reconnuſſent

tous

tous le Roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendiſſent hommage, mais il y a environ cent ſoixante ans, qu'un de ces Sovas, nommé Angola, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ſes voiſins, & les vainquit l'un après l'autre par le ſecours des Chrétiens. Alors ſe voyant maître d'un grand nombre de Provinces, il érigea ſes conquêtes en Royaume, & prit le ſurnom d'Ineve. Le Roi d'Angola qui mourut l'an 1640. laiſſa trois filles, & un neveu. L'ainée, qui s'appelloit Anna Xinga, ayant été baptiſée, prétendoit que ſelon les Loix du Royaume la couronne lui appartenoit; mais les Portugais ſoûtenant le parti du neveu, elle fut contrainte de ſe refugier dans le fond du païs, ou quantite de Grands la ſuivirent. Après pluſieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ſes armes contre les Jagos, qu'elle defit en pluſieurs combats, & fit enſuite la Paix avéc les Portugais, qui tiroient un grand nombre d'Eſclaves de ſes Etats. Cette Princeſſe avoit le courage ſi mâle, qu'elle ſe faiſoit un divertiſſement de la guerre. Elle étoit d'une humeur feroce, & barbare, & vivoit

voit à la maniére des Jagos, ſous des tentes à la campagne. Ayant quitté le Chriſtianisme, en haine des Portugais, qui l'avoient excluë de la ſucceſſion à la couronne, elle s'adonna à l'Idolatrie, & elle avoit coûtume de ſacrifier des victimes humaines à ſon Idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût ſenſible a l'amour. Elle entretenoit cinquante, ou ſoixante jeunes hommes, à qui elle donnoit des habits, & des noms des femmes, pendant qu'elle portoit dans ſon Armée le nom, & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazone eut du bonheur dans toutes ſes expéditions militaires, hormis contre les Portugais. L'an 1646. elle ſaccagea tous les villages de la Province de Loanda, & emmena les habitans eſclaves. Les Quiſames, peuples aux environs du fleuve Quanſa, lui payoient un tribut annuel. Le neveu, que les Portugais avoient mis ſur le thrône, étant mort, Angola Sodeſie, qui lui ſucceda, lui faiſoit ſécrettement des préſens pour avoir ſa protection. Le Roi d'Angola demeure au deſſus de Maſſingan, dans un Vil-

lage

lage ſitué ſur une roche nommée Mapongo, qui a plus de deux lieuës de circuit, & dont le ſommet ſemble atteindre juſqu'aux nuës. Le pié de ce côteau eſt bordé de plaines fertiles, & arroſées de pluſieurs ruiſſeaux qui rendent ce lieu fort agreable. Le rocher n'eſt ouvert que d'un côté, & inacceſſible par tout ailleurs; de ſorte que ce Prince n'y peut craindre aucune ſurpriſe. Ce Roi entretient un grand nombre de paons, & il eſt défendu à tous ſes ſujets d'en nourrir, ſous peine de la vie, ou du moins d'être faits eſclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit ſeulement une plume à un de ſes oiſeaux, il ſubiroit la même peine. La plupart des habitans d'Angola ſont encore Idolatres, & adorent leurs Moqueſies, ou faux Dieux de bois, à qui ils ont dreſſé quelques temples. Les Gangas; qui ſont les Prêtres de ces Idoles, ſont reſpectez eux-mêmes comme des Dieux, parce qu'ils ſe vantent de pouvoir fermer le Ciel, ou en faire tomber la pluye; de donner la vie, ou la mort, & de découvrir l'avenir, & les choſes cachées, par la vertu des Moſqueſies; mais s'ils font quelque choſe

de ſurprenant, c'eſt par quelques ſecrets de Médecine, ou par leurs enchantemens, étant tous Magiciens. Le Chriſtianiſme regne dans les terres, qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584. par les Jéſuites qui baptiſérent un grand nombre de perſonnes, & l'an 1590. on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois, qui faiſoient profeſſion de la Religion Catholique. L'Evêque d'Angola réſide à Loanda San-Paulo, où demeure auſſi le Gouverneur que le Roi de Portugal y envoye. *Dapper Deſcription de l'Afrique.*

Angra, ville de l'Ile Tercere, une des Açores, en Afrique, avec Evêché ſuffragant de Lisbonne; eſt Capitale de toutes ces Iles qui obéïſſent au Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Annacious, qui ceux qui écrivent en Latin nomment *Annacieugi*, peuple de l'Amérique dans le Bréſil. Ils ont leur païs vers le Gouvernement de Porto Seguro. *Moreri Dict.*

Annobom, Ile d'Afrique ſur les Côtes de Guinée, vers le Cap de Lopo Gonſalves, & l'Ile de S. Thomas, a environ dix lieuës de circuit. Les Portugais lui don-

donnérent ce nom de Annobom, ou de Bonne-Année, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. *Moreri Dict.*

Antigonie, Ile que les Portugais ont découverte dans le Golfe Ethiopique, près de celle de S. Thomas. Ils la nomment, Ilha do Princepe. *Moreri Dict.*

Tapuïes, peuples de l'Amérique Méridionale dans le Bréſil. Les Auteurs qui ont écrit en Latin les nomment *Apui.* (1) Leur païs eſt vers la ſource du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeiro, & près de cette Province que les Portugais nomment Capitanië de Rio de Janeiro, où ils ſont les maîtres. *Moreri Dict.*

Aquigires, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Aquigiræ*, ſont des peuples de l'Amérique Méridionale dans le Bréſil, du côté de la Province, ou Préfecture du S. Eſprit. *Moreri Dict.*

Arari, eſt une Riviére de l'Amérique Méridionale, dans le Bréſil, elle ſe jette dans la mer du Nord, dans la Préfecture de Tamaraca, & vis-à-vis de l'Ile de ce nom. *Moreri Dict.*

Al-

(1) Les Portugais les appellent Tapuyas.

Alphonſe V. Roi de Portugal, ſurnommé l'Africain, prit la Place d'Arzille d'aſſaut l'an 1471. Les Portugais y bâtirent un Fort, & emmenérent tous les habitans en Portugal, & particuliérement Mahomet, alors âgé de ſept ans, & qui fut après Roi de Fez. Ce Prince aſſiégea Arzille l'an 1508. avec une Armée de cent mille hommes, & prit la ville, & le château, laiſſant ſeulement une tour aux Portugais, mais le ſecours de Dom Pierre de Navarre arrivant fort à propos, les Mahométans furent chaſſez. Depuis, les Portugais abandonnérent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garniſons. L'an 1578. Muley Mahomet la remit à Dom Sébaſtien Roi de Portugal, mais les Cherifs de Maroc l'ont depuis repriſe, & la tienent encore aujourd'hui. *Moreri Dict.*

L'Aſcenſion, que les Portugais nomment Aſcençao', Ile de l'Amérique Méridionale ſur la Côte de Bréſil, vers la Préfecture, ou Gouvernement du S. Eſprit, eſt environ à cent lieuës du Bréſil, & les Portugais en ſont les maîtres. Quelques Auteurs diſent qu'ils lui donnérent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le jour de

de la Fête de l'Aſcenſion de Nôtre Seigneur: ſa longueur eſt d'environ quatre lieuës, & ſa largeur d'une. Ce n'eſt proprement qu'un amas de rochers, couverts d'un peu de terre rouge, & ſterile. On n'y voit ni arbres, ni herbages, ni eau douce, & même l'eau de pluye s'y corrompt, en vingt quatre heures. Il y a quantité d'oiſeaux, gros comme des oiſons, qui volent ſur la ſurface de l'eau, pour prendre le poiſſon dont ils ſe nourriſſent. Ils ſont ſi peu farouches, qu'on les prend a la main; mais ils ne ſont pas bons à manger. Cette Ile ſert d'aſyle aux vaiſſeaux, qui ont manqué celle de Saint Helene. On y trouve des tortuës d'une groſſeur prodigieuſe, & d'un gout admirable. Les Portugais la poſſedent, & lui ont donné ce nom parce qu'ils la découvrirent le jour de l'Aſcenſion. *Mandeſlo, Voyage des Indes.*

Aſtorgue, ou *Aſtorga, Auguſta, Aſturica,* & *Aſturum Cimontanoruu,* Ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon avec Evêché autrefois ſuffragant de Bragues, & aujourd'hui de Compoſtelle. On y célébra un Synode vers l'an 447. *Moreri Dict.*

L'Audience Royale dans le Bréſil, eſt la Souveraine Juriſdiction, qui y eſt exercée ſous l'autorité du Viceroi que le Roi de Portugal y envoye. *Moreri Dict.*

Aveiras, que les Auteurs Latins nomment *Lavare*, & *Lavara*, Ville de Portugal dans le païs de Beira. Elle eſt vers l'embouchure de la riviére de Vouga, environ à une lieuë de la mer. *Moreri Dict.*

Augarras, peuples de l'Amérique Méridionale dans le Bréſil, & la Province, ou Gouvernement de Porto-Seguro. *Moreri Dict.*

Azamor, Ville de la Province de Ducala, ou Duquéla, dans le Royaume de Maroc en Afrique, ſur la Côte Septentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le Roi de Portugal s'en rendit maître en 1508. & l'abandonna volontairement en 1540. parcequ'il étoit difficile de la défendre contre le Cherif, Roi de Maroc, d'autant qu'elle eſt commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve eſt fort dangereuſe pour les vaiſſeaux. Il ne l'eſt pas plutôt quittée que le Cherif s'empara, & y envoya deux Alfaquis, ou Docteurs de la Loi, pour

pour la répeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le Gouverneur de Mazagan pour le Roi de Portugal, l'alla eſcalader la nuit, & prit, ou tua tous les Maures qui y étoient. Le Gouverneur d'Azamor, & les deux Alfaquis furent emmenez en Portugal, & depuis échangez contre des captifs Chrétiens. Cela fut cauſe que les Maures n'oſérent plus répeupler la Ville, qui demeura déſerte. *Marmol, de l'Afrique l.* 3.

Baçaim, eſt une Ville du Royaume de Guzarate dans l'Inde, au deçà du Gange. Elle eſt ſituée proche de la Côte du Golfe de Cambaye, a vingt lieuës de Daman vers le Midi. Les Portugais poſſédent cette Place depuis l'an 1534. y ont une bonne Citadelle. Les Egliſes y ſont riches, & magnifiques, les maiſons très-belles, & les places fort grandes. La Riviére qui baigne les murailles porte les plus grands vaiſſeaux en toute ſaiſon, & la rend conſidérable pour le commerce. On y trouve plus de nobleſſe qu'à Goa, d'où vient le Proverbe Portugais; Fidalgo de Baçaim; c'eſt-à-dire, Gentilhomme de Baçaim. *Dellon, Relation des Indes Orientales.*

Barcelor, Ville des Indes ſur les Côtes de Malabar, avec un port aſſez commode entre Goa, qu'elle a au Septentrion, & Mangalor au Midi. Barcelor a été autrefois au Portugais, mais depuis les Hollannois la leur ont enlevée. *Moreri Dict.*

Barcellos, ſur la Riviére de Cavado, *Celiobriga Celerinorum*, Ville de Portugal avec titre de Duché. Elle eſt au deſſous de Brague, environ à une lieuë de l'embouchure du Cavado dans l'Océan. Melchior du Rego a écrit en Portugais un Traitté des Antiquitez de Barcellos, *Antiguidades de Barcellos.*

Baticale, Ville de l'Ile de Ceylan dans les Indes, depuis peu aux Hollandois. Elle eſt capitale d'un Royaume qui eſt le plus Oriental de l'Ile; & qui eſt ſeparé par des montagnes de celui de Colombo, où eſt la Ville du même nom, avec un bon Port, dont les Portugais ſont les maîtres, auſſi bien que de Chilao, & de quelques autres Places. *Moreri Dict.*

Baye de tous les Saints, Ville Capile du Bréſil dans l'Amérique, que les Portugais appellent, Bahia de todos os Santos, & que l'on nomme communement

ment San-Salvador. *Moreri Dict.*

Beja, Ville de Portugal avec titre de Duché. C'eſt la *Pax Julia* des Anciens, comme les plus doctes Critiques en ſont perſuadez, bien que Moletius, Tarapha, & quelques autres ne ſoient pas de ce ſentiment, & la prenent pour Badajoz. Beja a été Colonie Romaine, & on trouve aujourd'hui d'illuſtres monumens de ce qu'elle a été autrefois; comme des reſtes d'un Aqueduc, des Médailles, des Inſcriptions &c. Elle eſt entre le Cadaon, & la Guadiana, ou l'Anas, à deux lieuës de celle-ci, & à dix ou douze de la mer. Son terroir eſt aſſez fertile, & la Ville riche, & forte. *Pline l. IV. c.* 22. *Antoni, in Itiner. Ptolomée, Reſendius, Vaſſæus, Barretio, Metula, Cluſius, Nonius, Mariana &c.*

Beira, Province, (1) ou Gouvernement de Portugal, qui comprend le païs dit Ribeira de Coa, depuis Coimbre jusques à Guarda, & Aveiro. C'eſt la demeure de ces anciens peuples d'Eſpagne, dits

(1) Elle a préſentement le titre de Principauté, donné par le Roi N. S. Jean V. regnant, à ſa petite fille, ainée du Prince du Bréſil.

dits Tranſeudani, comme Vaſconcellos l'a remarqué. *Moreri Dict.*

Vaſques de Gama, Portugais, découvrit le Cap de Boa Eſperança la premiére fois, vers l'an 1498. & on le nomma alors le Cap des Tourmentes, d'autres l'ont appellé le Lion de la mer, & la tête d'Afrique. Mais Emanuel Roi de Portugal lui donna lui-même le nom de Cap de Bonne-Eſperance, parce qu'après l'avoir paſſé on eſpére d'arriver bien-tôt aux Indes. *Moreri Dict.*

Les Portugais en ont été les maîtres de l'Ile Maſcarenhas, mais aujourd'hui elle eſt entiérement aux François, qui l'ont nommée l'Ile de Bourbon. *Moreri Dict.*

Bragues, ou Braga, *Braccara*, Ville de Portugal avec Siége d'Archevêque, eſt ſituée ſur la Riviére de Cavado, un peu au deſſus de ſon embouchure, dans la Province d'entre Douro, & Minho, & a cinq lieuës de la Mer. Bragues a été autrefois dans la Galice, & c'eſt une des plus anciennes Villes d'Eſpagne, que Ptolomée nomme *Braccara Auguſta*, & l'Itineraire d'Antonin, *Bragara*. Auſone, la met entre les quatre premiéres Villes

Villes d'Eſpagne, dans le dénombrement qu'il fait des plus illuſtres:

Quæque maris ſinu jactat ſe Braccara dives.

On dit que ce fut le Siége des anciens Rois Suéves, & qu'elle étoit extrêmement conſidérable ſous les Goths. Brague l'eſt auſſi par ſon Egliſe qui a eu tant d'illuſtres Prélats. Ils ſe diſent Primats d'Eſpagne, & Alphonſe I. ayant tiré en 1240. cette Ville des mains des Maures, tous les Evêques d'Eſpagne ſe ſoûmirent alors à l'Egliſe de Brague. Celle de Tolléde lui diſpute cet honneur, mais ce proces n'a point encore été terminé, & le célébre Dom Bartholomi des Martyrs, Archevêque de Brague, étant au Concile de Trente en 1561. y ſçut bien ſoûtenir les droits de ſon Egliſe. *Nonius Hiſp. c.* 51. *Mariana l.* 6. *Hiſt. ch.* 15. *Garſia Loaiſa, in Not. ad Concil. Luccenſe. Vaſconcellos, Reſendius, Vie de Dom Bartholomi des Martyrs, Bernard de Britto, Monarch. Liſit. &c.*

Conciles de Brague.

Le premier fut convoqué environ l'an 408.

408. par Pancracion, Evêque de cette Ville, qui condamna avec neuf autres Prélats, les erreurs des Barbares qui avoient envahi l'Eſpagne. Bernard de Brito, Baronius, & divers autres Auteurs parlent de ce Concile quoique d'autres ne l'ayent pas bien connu. Theodemir Roi des Goths en Eſpagne, s'étant converti de l'Arianiſme, permit aux Prélats de tenir un Concile à Brague l'an 563. Il ne s'y trouva que huit Evêques, qui condamnérent les erreurs des Priſcillianiſtes, en dix-ſept Articles, & firent vingt deux Canons pour le réglement de la diſcipline Eccléſiaſtique. Ce fut du tems du Pape Jean III. On en aſſembla un en 572. ſous Ariamire, le quel a dix Canons. Celui qu'on met le III. fut tenu l'an 675. pour le même ſujet. Les Prélats avoient ſoin d'y faire de ſaints réglemens, & de rechercher tout ce qui pouvoit être de plus avantageux pour la diſcipline Eccléſiaſtique. *Baronius in Annal. Bernard de Brito Tom. II. Monarch. Luſit. Garſia Loaiſa, Bini. Le P. Sirmond. Le P. Labbe, in edit. Concil.*

Bragance, ou Bergança, *Brigantia*, & *Brigantium*, Ville de Portugal avec titre de

de Duché. Quelques Auteurs la prennent pour la *Cæliobriga* des Anciens dans les Aſturies, qui eſt plutôt Barcellos. Elle eſt ſituée ſur la petite Riviére de Sabor, dans la Province de Tras dos Montes, dans les Montagnes, près de la Ville de Miranda, & ſous les confins de la Galice, & du Royaume de Lobie. Elle eſt capitale d'un Duché, où il y a près de 50. Bourgs qui en dépendent, & où l'on a trouvé des mines d'argent. Les Ducs de Bragance ſortis des Rois de Portugal, faiſoient leur ſéjour ordinaire à Villa-Vicioſa, & ils avoient la prérogative, à l'excluſion des Grands d'Eſpagne de ſe pouvoir aſſeoir en public, ſous le dais des Rois d'Eſpagne. Ils ſont en poſſeſſion de la Couronne depuis l'an 1640. Voici de quelle maniére ils deſcendent des Rois de Portugal. Alphonſe de Portugal I. de ce nom, Duc de Bragance, Comte de Barcellos, & Seigneur de Guimaraens, étoit fils naturel de Jean I. de ce nom Roi de Portugal, qu'il avoit eu d'Agnès Pires. Il mourut l'an 1461. ayant eu de ſa premiére femme Béatrix Pereira, fille & hérétiére d'Alvare Pereira, Connétablle de Portugal,

Comte

Comte de Barcellos &c. Alphonſe Comte d'Ourem, qui a fait la branche des Comtes de Vimioſo: Ferdinand I. qui ſuit, & Iſabel mariée à Jean de Portugal ſon couſin. Alphonſe prit une ſeconde alliance avec Conſtance de Norogne, fille d'Alphonſe de Caſtille, dont il n'eut point d'enfans. Ferdinand I. Duc de Bragance, Marquis de Villa-Vicioſa, Gouverneur de Ceuta, mourut en 1474. & fut enterré dans l'Egliſe des Auguſtins de Villa-Vicioſa, qu'il avoit fondée. Il eut de Jeanne de Caſtro ſon épouſe, Ferdinand II. Jean Marquis de Montemajor, Connétable de Portugal, mort ſans laiſſer des enfans d'Elizabeth de Norogne ſa femme. Alvare Comte d'Olivença, tige des Marquis de Ferreira. Alphonſe Comte de Faro, qui a fait la branche des Comtes d'Odemira. Catherine morte, étant promiſe avec Jean Coutinho, Comte de Marialva. Béatrix femme de Pierre de Méneſes, Marquis de Villareal; & Guyomar, mariée à Henri de Méneſes, Comte de Loullé. Ferdinand II. de ce nom encourut la diſgrace du Roi Jean II. qui lui fit couper la tête à Evora le 21. Juin de l'an 1483. Il épouſa

en

en premiéres nôces Eléonor de Méneſes, fille de Pierre Comte de Villereal, & puis il prit une ſeconde alliance avec Iſabel, fille de Ferdinand de Portugal Duc de Viſeo, dont il eut Philippe mort ſans poſterité. Jacques qui ſuit. Denys tige des Comtes de Lemos. Alphonſe Commandeur de l'Ordre de Chriſt, & deux filles mortes en jeuneſſe. Jacques eut beaucoup de part à l'amitié du Roi Emanuel, qui le déſigna en 1498. Roi de Portugal, s'il mouroit ſans enfans, & lui donna en 1513. le commandement d'une Armée Navale, qu'il envoya en Afrique. Ce Duc épouſa Eléonor de Gusman, fille de Jean Duc de Médina Sidonia, & d'Iſabel de Velaſco, dont il eut Théodoſe I. qui ſuit, & Iſabel femme d'Edoüard de Portugal, Duc de Guimaraens. Il prit une ſeconde alliance avec Jeanne de Mendoza, fille de Diégo, Grand Alcaide de la Ville de Mouront, & de Béatrix Suares, qui le fit pere de huit enfans : ſçavoir, Jacques mort jeune. Conſtantin, Grand Chambellan du Roi Jean III. vint Ambaſſadeur en France l'an 1449. fut Viceroi des Indes, & mourut ſans laiſſer poſterité de Marie,

fille

fille de Jean de Mello, Marquis de Ferreira, & de Béatrix de Ménesès. Fulgence, Prieur de Guimaraens, laissa deux fils naturels. Theoton Archevêque d'Évora, mort à Valladolid l'an 1602. Jeanne femme de Bernardin de Cardennas, Duc de Maqueda, Viceroi de Navarre. Eugénie, mariée à François de Mello, Marquis de Ferreira. Marie, & Vincente, l'une Abbesse, & l'autre Religieuse à Villa-Viciosa. Théodose I. épousa en premières nôces Isabel, fille de Denys de Bragance, Comte de Lemos, dont il eut Jean I. qui suit, & puis il prit une seconde alliance avec Béatrix de Lancastre, fille de Louïs I. du nom, Grand Commendeur de l'Ordre d'Avis, & de Madelaine de Grenade, dont il laissa, Jacques, tué à la funeste bataille d'Alcacer en 1578. & Isabel femme de Michel de Ménesès, premier Duc de Caminha, morte sans enfans. Jean I. du nom, Duc de Bragance, Connétable de Portugal, s'accorda pour ses prétentions à la Couronne, avec Philippe II. Roi d'Espagne, qui le fit Chevalier de la Toison d'or en 1588. & il mourut l'année d'après, ayant eu de Catherine fille puînée d'Edoüard

de

de Portugal, Duc de Guimaraens. Théodoſe II. qui ſuit. Edoüard tige des Comtes d'Oropeſa. Alexandre Archevêque d'Evora. Philippe mort jeune. Marie promiſe au Duc de Parme; & Séraphine femme de Jean Fernandez Pacheco, Duc d'Eſcalone. Théodoſe II. Connétable de Portugal, mourut à Villaviciosa le 29. Novembre 1630. Les enfans qu'il eut d'Anne de Velaſco, & de Giron, fille du Duc de Frias, Gouverneur de Milan, & de Marie Giron, ſont Jean Roi de Portugal. Edoüard qui ſervit aſſez long-tems l'Empereur en Allemagne, où il fut arrêté l'an 1641. à Ratisbonne, & conduit au Château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. Alexandre mort en 1637. & Catherine morte jeune. Jean II. Duc de Bragance, & IV. de ce nom, Roi de Portugal, dit le Fortuné, fut mis ſur le thrône en 1640.

CHAPITRE XIII.

Mémoires ſur tous les Auteurs Portugais, & de ceux de toutes les Nations, qui ont écrit expreſſement du Royaume de Portugal, & de tous les Païs de ſon Domaine, avec la notice de la plûpart des Manuſcripts & des Livres Anonymes, qui ont raport à la même Hiſtoire du Portugal.

O Padre Antonio Vieyra. Hiſtoria do Futuro. Lisboa Occidental. 1718. 4.

Sermoens. 14. Tom. Lisboa. Impreſſos nao' ſey quantas vezes no anno de 1682. e nos ſeguintes. 4.

Os primeyros Tomos dos Sermoens forao' traduſidos em Latim, e impreſſos em Colonia Agrippina em 1641. 4.

Tambem ouvi que ha hum Traduçao' em Francez, que ainda nao' encontrey.

Compoz hum Tratado ſobre o naſcimento de huma Infante de Portugal, cujo titulo me nao' lembra.

Eſte Tratado foi traduzido em Francez com o titulo ſeguinte.

Diſcours de Conjouiſſanze ſur la naiſſance

ſance de l'Infante de Portugal. à Paris. 1671. 4.

O Elogio do Padre Antonio Vieyra ſo ſe deve expreſſar pello aplauſo commum, e veneraçao' geral que à ſua peſſoa, e aos ſeus eſcritos ſe dà nao' ſo em Portugal, mas no mundo todo, onde tem parciaes fieis, deffenſores accerrimes, e amantes permanentes.

Os mesmos Judeos que habitao' em muy diverſas partes da Europa, publicao' mil louvores deſte varao' inſigne, tendo as ſuas obras por oraculo. Os Rabinos, e Pregadores Hebreos as eſtudao', as decorao', e as referem a cada paſſo ſempre com admiraçao'. O Pregador da Sinagoga da Haya, que he homem douto, repete nas converſaçoens' Sermoens' inteyros deſte Apoſtolico Catholico Romano Pregador. Eſta parte de elogio do Padre Antonio Vieyra ſe deve reputar por huma das mayores, e das melhores, pois que he feita pellos ſeus contrarios, aos quaes a differença da ley nao' pode fazer inimigos. O Padre Vieyra nao' lhe baſtou o ſeu incomparavel merecimento para deyxãr de ſer incomparavelmente disgraçado. O ſuceſſo, prizao',

e ſentença que teve, ſofreo, e ouvio na Inquiſiçao' de Portugal, prova muito bem que nao' ha ſublimidade de Spirito, força de engenho, ou grandeza de merecimento, que nos perſerve de hum decretado infeliz deſtino.

O Padre Vieyra foi cenſurado por huma Religioza douta, e extravagante, a reſpeito de hum Sermao', cuja contrariedade, intitulou ſua Autora, Criſis. Outra Religioza eſcreveo contra eſte Tratado em defeza do dito Padre, que tambem disgraçadamente cahio entre maos' de molheres. As ſuas obras manuſcriptas, que ſenao' conhecem fora de Portugal, he ſem razao' que eſtejao' ſepultadas em poder de quatro curioſos que as tem em Lisboa, e em outras partes do mesmo Reyno. Os mesmos curioſos ſabem, e confeſſao' que ſao' as mais engenhozas, as mais dignas, e as mais inſtructivas, e entao' porque negallas ao publico, e ao univerſal aplauzo com que ſerao' admiradas ſe ſederem ao prello' ? Eu tenho algumas porem nem ſao' as principaes, nem as mais correctas. Se alcançaſe as que ſe achao' repartidas (porque nem todos tem todas) entre

entre as raridades do Excellentiſſimo Duque de Cadaval, do Excellentiſſimo, e Doutiſſimo Conde da Ericeyra, do Excellentiſſimo Marquez de Abrantes, e de outros muitos Senhores, e Particulares Portuguezes, entao' poderia entrar na goſtoza empreza de imprimillas, crendo que ſeria em honra da Naçao', prezentar à Univerſidade do Orbe as maravilhas de Spirito, os prodigios de ſubtileza, as perfeiçoens' de Rhetorica, os dons de clareſa, e as profundidades de ſabedoria, de hum varao' cujo ſpirito, ſubtileza, Rhetorica, clareza, e ſabedoria illuſtrou o mundo, ornando preciozamente, e eſpecialmente a noſſa Monarchia.

Frey Joao' Francisco Abela. Delle descrizione di Malta, Iſola nel mare Siciliano con le ſue antichita, ed altre notizie. Malta 1647. Fol. fig.

Mr. Nicolas Perot S. d'Ablancourt. Mémoires contenant l'Hiſtoire de Portugal, depuis le Traitté des Pyrinées de 1659. jusqu'à 1668. à la Haye. 1701. 12.

Affonſo de Albuquerque. Commentarios de Affonſo de Albuquerque, Governador da India, collegidos das proprias car-

tas por ſeu filho Affonſo de Albuquerque. Lisboa. 1557. fol.

Ha outa impreſſaõ' de 1576.

Alfonſo de Ovalle. Hiſtorica Relacion del Reyno de Chile. Roma. 1646. fol. fig.

O Padre Affonſo da Coſta. Methodo de bem viver, e Itinerario Chriſtaõ'. Lisboa. 1716. 8.

O Padre Affonſo de Andrade. Compoz a Vida de S. Gertrudes a Magna em Hespanhol, que foi traduzida em Portuguez por hum devoto, e impreſſa em Lisboa em 1708. 4.

Fray Alfonſo de Benavides. Memorial que Fray Juan de Santander preſenta á El Rey D. Phelipe IV. Madrid 1630. 4.

Alonſo de Buena maiſon. Piratas dela America. Colonia, 1681. 4. fig.

Alonſo de Requena Aragon. Venida del Apoſtol S., Pablo a Espana. Madrid. 1647. 4.

O Padre Alonſo de Sandoval. Hiſtoria de la Vida del Padre Franciſco Xavier, por el Padre Juan de Lucena. Sevilla, 1619. 4. Traduçaõ'.

Naturaleza politica ſagrada, coſtumbres y ritos de todos Ethiopes. Sevilla. 1627. 4.

Hiſto-

Hiſtoria de Ethiopia. Madrid. 1647. fol.

Alonſo de Ulloa. L'Aſia del Signore Giovanni di Barros, tradotta di lingua Portogheſe. Venetia. 1561. 2. vol. 4.

Hiſtoria delle Indie Orientali ſcoperte, & conquiſtate da Portogheſe, tradotta di Fernando Lopes di Caſtagneda. 2 vol. Venetia, 1578. 4.

Agoſtinho de Carate. Hiſtoria del descobrimiento y Conquiſta del Peru. Sevilla. 1577. fol. He de muita raridade eſte livro, o qual foi traduzido em Francez por hum Anonimo.

Agoſtinho Barboſa. Memorial a El Rey Phelipe IV. ſobre la remuneracion de ſus eſtudios. Madrid, 1640. 4.

Opera Omnia. 10 vol. Lugduni Bat. 1696. fol.

Ha eſtas mesmas obras em 20. vol. da impreſſao' de Veneza.

Agoſtinho Davilla Padilla. Hiſtoria de la fundacion, y diſcurſo de la Provincia de Santiago de Mexico. Bruxellas, 1625. fol.

Frey Agoſtinho da Victoria. Translacion del Cuerpo de S. Juan de Dios. Madrid. 1667. 4.

Frey Agoſtinho de S. Maria. Adeodato Contemplativo, e Univerſidade da Oraçao'. Lisboa. 1713. 4.

Exemplo rariſſimo da Paciencia, e Vida de S. Liduvina. Lisboa. 1703. 4.

Hiſtoria do Convento de S. Monica de Goa. Lisboa. 1699. 4.

Hiſtoria da Vida da Madre Soror Brizida de S. Antonio. Lisboa. 1701. 4.

Roſas do Japao'. Lisboa. 1709. 4.

Santuario Marianno. 6 vol. Lisboa. I. e II. 1707. III. 1711. IV. 1712. V. e VI. 1716. 4.

Conheci muito bem eſte Autor, que tinha Cargo Superior na ſua Religiao' no Convento de N. Senhora da Boa Hora de Lisboa. Era ja velho quando ſahi de Portugal, e nao' ſey ſe vive preſentemente. Foy muy dado a obras eſpirituaes nao' ſo que compoz, mas que exercitava.

Dom Agoſtinho Manoël de Vasconcellos. Vida y acciones del Rey D. Juan Segundo de Portugal. Madrid. 1639. 4.

Vida de Dom Duarte de Menezes. Lisboa. 1627. 4.

Suceſſion del Rey Philippe II. en la Corona de Portugal. Madrid. 1639. 8.

A Vida del Rey D. Joao' II. deſte Autor

tor foi traduzida em Francez por hum Anonimo.

O Padre Alexandre de Gusmao'. Eſcolla de Bethlem. Evora. 1678. 4.

Hiſtoria do Predeſtinado, e Precito. Lisboa. 1682. 8.

Frey Aleyxo de S. Antonio. Philoſophia Moral. Coimbra. 1640. 4.

Pedro Aliaro. Vide Livros Anonimos.

Leon Allatio. Vide Echelenſe.

Alvaro Perreyra de Vera. Origem da Nobreſa Politica. Lisboa. 1631. 4.

Ortographia, ou modo para eſcrever certo na lingoa Portugueza. Lisboa. 1631. 4.

Amaro de Reboredo. Porta de Lingoas. Lisboa. 1623. 4.

O Padre Alvaro Semmedo. Imperio de la China. Madrid. 1642. 4. Eſte livro foi publicado por Manoel de Faria e Souza. Tambem foi traduzido em Francez por hum Anonimo, com o ſeguinte titulo. Hiſtoire Univerſelle de la Chine. Paris. 1695. 4. Foy traduſido em Italiano com o ſeguinte titulo. Rellazione della Monarchia della China. Huma vez em Roma

em 1643. 4. Outra vez tambem em Roma em 1678. 2 Tom. 1 vol. 12.

Alvaro Pires de Tavora. Hiſtoria de Varoens' Illuſtres do appelido de Tavora. Paris. 1648. fol.

Dom Frey Amador Arraez. Dialogos. Coimbra. 1604. fol.

Amaro Centeno. Hiſtoria de las coſas del Oriente. Cordova. 1595. 4.

Andre da Silva Mascarenhas. A Deſtruiçao' de Hespanha. Lisboa. 1671. 4.

Andre de Oviedo. Vide Nicolâo Goding.

Andre de Avellar. Chronographia, ou Reportorio dos tempos. Lisboa. 1602. 4.

Andre de Reſende. Andreæ Reſendii Eborenſis Opera. 2. Tom. 1. Vol. Coloniæ Agrippinæ 1600. 8.

Andreæ Reſendii Antiquitates Luſitaniæ, & de Municipio Eborenſi: accedunt Orationes, epiſtolæ hiſtoricæ & poëmata. Coloniæ Agrippinæ. 1600. 8.

Andre Nunes da Silva. Hecatombe Sacra, ou Sacrificio de Cem Victimas em Cem Sonetos a S. Caetano. Lisboa. 1686. 8.

Poeſias Varias. Lisboa. 1671. 8.

Andre de Evora. Exempla Memorabilia cum Ethnicorum, tum Chriſtianorum,

rum, e quibusque probatiſſimis Scriptoribus Selecta. Pariſiis. 1596. 8.

Andre Rodrigues de Mattos. O Godfredo, ou Hyeruſalem libertada, por Torcato Taſſo. Lisboa. 1682. 4. Traducao'.

Fray Angel Manrique. Exequias, Tumulo, y Pompa funeral que la Univerſidad de Salamanca hizo en las honras de Phelipe III. Salamanca. 1621. 4.

O Padre Angelo de S. Joſeph. Gaſophilacium Linguæ Perſarum, triplici Linguarum Clavi Italice, Lat. Gall. Amſterdam. 1684. fol.

Thomas Angli. Lituus Luſitanus Buccinæ Anglicanæ Thomæ Angli Canenti Occinens. Londres. 1654. 4.

D. Anna de Caſtro Egas. Eternidad del Rey D. Phelipe III. Madrid. 1629. 8.

Frey Antonio de S Romao'. Jornada y muerte del Rey D. Sebaſtian de Portugal. Valladolid. 1603. 4.

Hiſtoria general de la India Oriental ſus deſcobrimientos y conquiſtas. Valladolid. 1603. fol.

Dom Antonio Alvares da Cunha. Eſcolla das Verdades aberta aos Principes, traduzida do Padre Luis Juglaris. Lisboa. 1671. 4. Eſta obra he rara.

O-

Obeliſco Portuguez. Lisboa. 1669. 4.

Antonio de Villasboas e Sampayo. Nobiliarchia Portugueza. Lisboa. 1676. 4.

Antonio Pinto Pereyra. Hiſtoria da India no tempo em que a governou D. Luis de Ataide. Coimbra. 1617. fol.

Frey Antonio da Conceyçao'. Clamores Evangelicos. Lisboa. 1698. 4.

Antonio Pires da Silva. Chronographia Medicinal das Caldas de Alafoens. Lisboa. 1696. 4.

Frey Antonio Seyner. Hiſtoria del Levantamiento de Portugal. Zaragoça. 1644. 4.

Antonio Veloſo de Lira. Eſpelho de Luſitanos. Lisboa. 1643. 4.

O Padre Antonio Maria Bonuci. Epitome Chronologico, Genealogico, e Hiſtorico. Lisboa. 1706. 4.

Antonio Figueyra Duram. Opera Omnia. Lisbonæ. 1635. 8.

Dom Antonio Peres de Rua. Funeral hecho en Roma a la Memoria del Rey Phelipe IV. Roma. 1666. 4.

Antonio Moniz de Carvalho. Francia intereſſada con Portugal en la ſeparacion de Caſtilla. Paris. 1644. 4.

Frey

Frey Antonio do Roſario. Feyra myſtica de Lisboa. Lisboa. 1691. 4.

Frutas do Braſil. Lisboa. 1702. 4.

Frey Antonio Correa. Fama poſthuma de Frey Antonio da Conceyçao'. Lisboa. 1658. 4.

Antonio Rodrigues da Coſta. Embayxada do Conde de Villarmayor ao Eleytor Palatino. Lisboa. 1694. fol.

De Vita & rebus geſtis Nonni Alvareſii Pireriæ, Luſitaniæ Comitis Stabilis. Ulyſipone. 1723. fol. Fizerao' ſe alguns' exemplares em papel grande que ſao' fermozos.

Antonio Duran. Cercos de Moçambique deffendidos por D. Eſtevan de Ataide. Madrid. 1633. 4.

O Padre Antonio Leyte. Hiſtoria da Appariçao', e Milagres da Virgem da Lappa. Coimbra. 1639. 8.

Frey Antonio das Chagas. Cartas Spirituaes. 2 Vol. Lisboa. 1687. e 1701. 4.

Eſcolla de Penitencia. Lisboa. 1687. 4.

Obras Spirituaes. Lisboa. 1701. 4.

Sermoens' Genuinos, e Praticas Spirituaes. Lisboa. 1690. 4.

O Padre Antonio das Chagas, chamouſe no Seculo, Antonio da Fonſeca Soa-

Soares. Entao' he que dando-ſe muito à Poeſia compoz admiraveis obras, de que ja ſe imprimirao' algumas. Tanto eſtas como as que ſe guardao' Manuſcriptas ſao' com razao' eſtimadas, porem o ſeu Poema Heroico a que chamou Filis, he obra que parece inimitavel, e creyo que nella ſe aventajou a todos os Poetas de Heſpanha. A ſuavidade, e elevaçao' deſta obra julgo que nao' tem ſemelhante. Quando ſe retirou do mundo fazendo-ſe Religiozo, cuidou em retirarnos todas as obras que tinha feito deſta qualidade. Algumas vemos por eſſa razao' imperfeitas, porem ellas ſao' taes, que em qualquer parte, ainda das mais troncadas, deſcobrem mil perfeiçoens'. O Padre Frey Antonio das Chagas foi Soldado, Politico, Sabio, Miſſionario, e Virtuoſo morrendo em opiniao' de Santidade. O Padre Manoel Godinho eſcreveo a ſua vida.

Antonio da Silva de Brito. O non plus ultra do Lunario, por Hyeronimo Cortez. Lisboa. 1703. 8. traduçao'.

Antonio Alvares Soares. Rimas Varias. Lisboa. 1628. 8.

Antonio Gallo. Regimiento militar. Lisboa. 4.

Frey

Frey Antonio de Govea. Jornada do Arcebispo de Goa Dom Frey Aleyxo de Menezes. Coimbra. 1606. fol. Este livro foi traduzido em Hespanhol pello Padre Francisco Munoz', e em Francez por hum Religiozo de S. Agostinho, que imprimio em Bruxellas no anno de 1609. com o seguinte titulo. Histoire Orientale des grands progrès de l'Eglise Catholique en la redution des anciens Chrétiens dits de S. Thomas.

Relaçaõ' das Guerras do Rey da Persia com o Gram Turco. Lisboa. 1611. 4.

Antonio de Leon. Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental Nautica, y Geographica. Madrid. 1629. 4.

Antonio Colmenero de Ledesma. Curiozo tratado de la naturaloza, y calidad del Chocolate. Madrid. 1631. 4.

Frey Antonio Freyre. Primor, e honra da Vida Soldadesca no estado da India. Lisboa. 1630. 4.

Antonio Pereyra Rego. Instrucçaõ' da Cavallaria da Brida. Coimbra. 1679. 4.

Dom Antonio de Solis. Historia de la Conquista de Mexico, poblacion y progressos de la America Septentrional, conocida por el nombre de Nueva Espana'. Barcelona. 1711. fol. *An-*

Antonio de Souza de Macedo. Eva, e Ave : ou Maria triumphante. Lisboa. 1700. fol.

Flores de Heſpanha, Excellencias de Portugal. Lisboa. 1631. fol.

Dominio ſobre a fortuna, e Tribunal da raſao'. Lisboa. 1682. 4.

Joao' Caramwel Lobkovitz convencido. Londres. 1642. 4.

Epitome Panegyrico de la Vida de S. Roza de S. Maria. Lisboa. 1670. 8.

Ulyſſipo. Poema. Lisboa. 1640. 8.

Luſitania Liberata ab injuſto Caſtellanorum dominio. Londini. 1645. fol.

Harmonia politica dos Documentos divinos com as conveniencias de Eſtado. Exemplar de Principes no governo dos Reys de Portugal. Haya. 1651. 4.

Genealogia Regum Luſitaniæ. Londini. 1643. 4.

Exaqui o que deſte Autor diz D. Franciſco Manoël de Mello, nos ſeus Apologos Dialogaes. pag. 422. 438. e 439. A Harmonia politica de Antonio de Souza de Macedo he valente Baluarte, e Caſtello oppoſto às erroneas maximas de impios politicos. Se Antonio de Souſa de Macedo, nao' he entre os muitos

Autores

Autores que eſcreverao' no ſeu tempo das couzas de Portugal, o primeyro, he dos primeyros na erudiçao', zello, e liberdade. A ſua Harmonia politica he livro de boa erudiçao', e acertada doutrina.

Antonio do Couto. Gentio de Angolla inſtruido nos myſterios de noſſa Santa Fé, pello Padre Franciſco Pacconio, reduzido a Methodo pello Autor. Lisboa. 1642. 8.

Antonio Tenreyro. Itinerario da India a Portugal por terra. Coimbra. 1565. 8. Eſte livro he raro.

Frey Antonio Lopes Cabral. S. Joao' Baptiſta, por Joſeph Baptiſta. Lisboa. 1680. 8. Traduçao'.

Antonio de Faria Barreyros. Graças da Graça, diſcretas agudezas dos Santos, por Joſeph Boneta. Lisboa Occidental. 1718. 8. Traduçao'.

Vida de S. Anna por Frey Franciſco de Lizana. Lisboa. 1718. 8. Traduçao'.

O Padre Antonio de Vaſconcellos. Anacephalæoſes, id eſt ſumma capita Actorum Regum Luſitaniæ. Antverpiæ. 1621. 4. Eſta obra he de eſtimaçao', e de aplauſo. Começa a ſer rara.

Antonio de Freytas Africano. Primores Politicos. 1641. 4.

O Padre Antonio Pereyra da Fonſeca. Poderes de Amor em geral, e horas de Converſaçao' particular. Lisboa. 1657. 4.

Antonio Nunes da Veiga. Perfeito Capitao'. Lisboa. 1709. 4.

O Padre Antonio Franco. Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Evora. Lisboa. 1714. fol.

Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Lisboa. Coimbra. 1717. fol.

Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Coimbra. 2 Tom. I. Evora. II. Coimbra. 1719. fol.

Frey Antonio de Almada. Deſpozorios do Spirito celebrados entre o Divino Amante, e ſua amada Eſpoza Soror Marianna do Rozario. Lisboa. 1694. 4.

O Padre Antonio Cordeyro. Hiſtoria Inſulana das Ilhas a Portugal ſogeitas no Occeano Occidental. Lisboa Occidental. 1717. fol.

Loreto Luſitano. Lisboa Oriental. 1719. fol.

Antonio Delicado. Adagios Portuguezes reduzidos a Lugares Communs. Lisboa. 1651. 4.

O

O Padre Antonio de Araujo. Definiçoens' Moraes, por Chriſtovao' de Aguirre. Lisboa. 1679. 8. Traduçao'.

Antonio de Caſtilho. Commentario do Cerco de Goa, e Chaul no anno de 1570. 8. He rara eſta obra.

O Padre Antonio Vas de Souza. Concelheyro Celeſtial. Lisboa. 1657. 8.

Antonio de Pinho da Coſta. A Verdadeyra Nobreza. Lisboa. 1655. 8.

Frey Antonio Pereyra de Lima. Acciones de la Vida de Fray Luis Mendes de Vaſconcellos. Lisboa. 1672. 8.

O Padre Antonio Fernandes. Vida da Santiſſima Virgem Maria Senhora Noſſa. Goa. 1652. 4.

Antonio Soares de Albergaria. Tropheos Luſitanos. 1631. 4.

Antonio Pereyra. Tratado de Arithmetica, e Algebra. Lisboa. 1713. 4.

Frey Antonio Roſado. Tratados ſobre os quatro Noviſſimos. Porto. 1622. fol.

Tratado Sobre a deſtruiçao' de Hyeruſalem, lagrimas de Hyerimias, S. Pedro, e Magdalena, converſao' de Dimas, e condennaçao' de Judas. Porto. 1624. 4.

Antonio Gomez da Matta, Correyo mor.

Teſtamento. Lisboa. 1652. 4.

Frey Antonio da Natividade. Montes de Coroas de S. Agoſtinho. Lisboa. 1663. fol.

Sylva de Sufragios. Braga. 4.

O Padre Antonio Pimenta. Schiographia do Cometa de 1664. Lisboa. 1665. 4.

Antonio Rodrigues Portugal. Chronica chamada el Triunfo de los nueve mas preciados Varones de la Fama. Barcelona. 1586. fol. Traduçao'.

Antonio Paez Viegas. Principios del Reyno de Portugal con la Vida y hechos de D. Alonſo Henriques ſu primero Rey haſta ſu muerte en el ano' 1185. Lisboa. 1641. fol.

Antonio Carvalho de Perada. Dialogos ſobre a vida e morte de Bartholameu da Coſta, Thezoureyro mor da Se de Lisboa. Lisboa. 1611. 4.

Juſtifiçao' dos Portuguezes ſobre à acçao' de libertarem ſeu Reyno da obediencia de Caſtella. Lisboa. 1643. 4.

Arte de Reynar. Bucellas. fol.

Falla D. Franciſco Manoel deſte Autor nos ſeus Apologos Dialogaes, e diz aſſim pag. 422. e 437.

A

A Arte de Reynar de Antonio Carvalho de Perada he Valente Baluarte, e Caſtello oppoſto às erroneas maximas de impios Politicos. O dito Antonio Carvalho de Perada chamou bem ao dito livro Arte de Reynar, porque ja algum ſabio diſſe, que a dominiçaõ' dos homens exercitada dos Principes, he a mais ſumma Arte das Artes, e a Sciencia das Sciencias.

Frey Antonio Alvares. Sylva Spiritual. Lisboa. 1594. 7. Tom. 4.

Antonio Joaõ' de Frias. Aureola dos Indios, e Nobiliarchia Bracmana. Lisboa. 1702. fol.

Antonio de Herrera. Cinco libros de la Hiſtoria de Portugal, y conquiſta de las Islas de los Açores en 1582. y 1583. Madrid. 1591. 4.

Hiſtoria de la guerra entre Turcos, y Perſianos. Madrid. 1588. 4. Traduçaõ'.

Hiſtoria del Rey D. Phelipe II. desde el anõ' 1554. haſta el de 1570. 2. Tom. Valladolid. 1616. fol.

Hiſtoria general de los hechos de los Caſtellanos en las Islas, y tierra firme del mar Occeano en VIII. Decadas desde el anõ' de 1492. haſta el de 1554. Madrid.

1601. 4. Tom. fol. Todas as obras deſte Autor ſao' ſummamente eſtimadas, e muy aplaudidas em Portugal.

Antonio Gomez de Oliveyra. Idilios maritimos, y rimas varias. Lisboa. 1617. 8.

Dom Franciſco Manoel de Mello fallou deſte obra nos ſeus Apologos Dialogaes, e diz o ſeguinte a pag. 384. e 385.

Os Idilios Maritimos de Antonio Gomez de Oliveyra forao' parto naſcido de huma dor, como elle diz no Prologo, ao que alludindo hum doudo em Coimbra (dito o Doutor S. Martinho) topandoſe acazo com eſte Poeta lhe dava engraçadiſſima corrimaça dizendo-lhe. Velhaco, nunca has de parir ſem dor como ſe foras molher? Elle foi o primeyro que trouxe a Portugal a cultura dos verſos aureos. Gongora ſendo ſoberbo, e deſabrido aſſaz, reſpeitou notavelmente eſta compoſiçao' de Olivéyra havendo-lha communicado. Oliveyra foi homem eſtudioſo, mas padeceo ſua indigeſtao' de Muſa infelice, procedida da frialdade do genio. As ſuas obras imperfeitas, ſe acazo o nao' forao' todas, he hum Poema heroico

roico Portuguez del Rey D. Joao' o I. que deyxou quaſi no fim, e as Hiſtorias em proſa da Ilha Terceyra.

Antonio Galvao' de Andrade. Arte de Cavallaria. Lisboa. 1678. fol.

O Padre Antonio Carvalho da Coſta. Corographia Portugueza, e deſcripçao' Topographica do Reyno de Portugal. 3. Tom. Lisboa. I. 1706. II. 1708. III. 1712. fol.

Frey Antonio Brandao'. Monarchia Luſitana. Tom. III. e IV. continuando o I. e II. de Frey Bernardo de Brito. Lisboa. 1632. fol.

Antonio Velaſco. De Partitione, & Collatione. Conimbricæ. 1605. fol.

Deciſiones. Francofurti. 1608. fol.

O Padre D. Antonio Ardizone Spinola. A figura do Peccador que fez Chriſto Senhor Noſſo. Genova. 1684. 4.

Dom Antonio de Fuertes y Biota. Antimanifieſto, ò Verdadera declaracion del derecho de los Reyes de Caſtilla a Portugal. Brujas. 1643. 4.

Frey Antonio da Purificaçao'. Chronica dos Heremitas de S. Agoſtinho da Provincia de Portugal. 2. Tom. Lisboa. I. 1642. II. 1656. fol.

Antidoto Auguſtiniano. Coimbra. 1660. 4.

Frey Antonio de la Calancha. Chronica moralizada del Orden de S. Auguſtin en el Peru. Barcelona. 1638. fol.

Frey Antonio de Eſcobar. A Phenix de Portugal diſcurſada na vida da Rainha S. Izabel. Coimbra. 1680. 4.

El Heroe Poruguez. Vida de D. Nuno Alvares Pereyra, Condeſtable de Portugal. 1670. 8.

Recopilacion de la feliciſſima jornada que el Rey D. Phelipe II. hizo en la conquiſta de Portugal. Valencia. 1586. 4.

Apolinario de Almada. Deſpertador del alma al ſueno' de la Vida. Lisboa. 1695. 4.

O Marquez de Arronches, Principe Senescal de Ligne. Panegyrico al Rey N. Senor' Don Pedro II. Liboa. 1685. fol.

Arthus G. Hiſtoria Indiæ Orientalis. Coloniæ Agrippinæ. 1608. 8.

Simao' Aſſemano. Bibliotheca Orientalis Clementino Vaticana in qua Manuscriptos Syriacos, Arabos, Perſicos, Turcicos, Hebræos, Samaritanos, Armenicos, Æthiopicos &c. ex Oriente

Con-

Conqueſtos, addita ſingulorum Autorum Vita. Romæ. 1719. 2. Tom. fol.

Carp. Balbio. Vide Jorge Spilbergio.

O Padre Balthazar Telles. Chronica da Companhia de Jezus da Provincia de Portugal. 2. Tom. Lisboa. I. 1645. II. 1647. fol.

Hiſtoria geral da Ethiopia abreviada da mesma Hiſtoria que compoz o Padre Manoel de Almeyda. Coimbra. 1660. fol.

Frey Balthazar Limpo. Doze fugas de David de ſeu inimigo Saul. Lisboa. 1642. fol.

Balthazar Porreno'. Dichos y hechos del Rey D. Phelipe II. Madrid. 1663. 8.

Ha outra impreſſao' de Sevilha de 1639. 8.

O Padre Balthazar Guedes. Breve epitome da Vida de S. Joao' de Deos. Coimbra. 1692. 8. Traduçao'.

Monſr. de Balzac. Ariſtipe, ou de la Cour. Leyde. 1658. 12.

Ha outra impreſſao' de Amſterdam de 1664. 12.

Eſta obra foi traduzida por Duarte Ribeiro de Macedo.

Gaspar Barlæus. Rerum per Octenium

in Braſilia, & alibi nuper geſtarum hiſtoria. Amſtelodami. 1647. fol. magno.

Deſte livro ha outra impreſſao' com eſte titulo.

Caſparis Barlæi Rerum per Octenium in Braſilia, & alibi nuper geſtarum ſub præfectum J. Mauritii Naſſaviæ Comitis Hiſtoria. Clivis. 1660. 8.

O Padre Bartholameu Pereyra. Paciccidos. Conimbricæ. 1640. 8. Tenho viſto tao' poucas vezes eſte livro que ojulgo raro.

Bartholameu Garcia de Nodal. Relacion del Viage que hizo el Autor al deſcobrimiento del eſtrecho nuevo de S. Vicente, y reconocimiento del de Magallanes. Madrid. 1621. 4.

O Padre Bartholameu Guerreyro. Glorioza Coroa de esforçados Religiozos da Companhia de Jezus mortos pella Fé nas conquiſtas do Reyno de Portugal. Lisboa. 1642. fol.

Jornada dos Vaſſallos de Portugal para recuperar a Bahia. Lisboa. 1625. 4.

Bartholameu Leonardo de Argenſola. Conquiſta de las Islas Molucas. Bruxellas. 1607. fol.

O Padre Bartholameu do Quintal. Sermoens'.

moens'. 2. Tom. Lisboa. 1692. e 1694. 4.

Meditaçoens' da Infancia de Jezus Chriſto. Lisboa. 1682. 8.

Meditaçoens' da Payxao', e morte de Jezus Chriſto. Lisboa. 1685. 8.

Meditaçoens' da Reſurreyçao de Jezus Chriſto. Lisboa. 1683. 8.

Meditaçoens' das Domingas do anno. 3. Tom. Lisboa. 1695. 1696. 1699. 8.

Bartholameu Pachao'. Fabula dos Planetas. Lisboa. 1643. 8.

Dom Frey Bartholamé de las Caſas Tratado comprobatorio del Imperio ſoberano que los Reyes de Caſtilla y Leon tienen ſobre las Indias. Sevilla. 1552. 4.

Iſtoria della deſcrizione dell' Indie Occidentali. 4.

Conquiſte dell' Indie Occidentali. Venetia. 1645. 4.

Narratio de Crudelitatibus Hiſpanorum in Indiis patratis ex relatione Barthol. Caſei in Latinum Verſa. Francfurti. 1508. 4. fig.

Hiſtoria della diſtruzione dell' Indie Occidentali in Spagnuolo ed in Italiano. Venezia. 1630. 4.

Dom

Dom Baſilio de Faria. Vida de S. Bruno. Lisboa. 1649. 4.

Baudoin. Hiſtoire de Malte avec les Statuts, & les Ordonnances du dit Ordre. Paris. 1629. fol. fig.

Frey Belchior de S. Anna. Chronica dos Carmelitas Deſcalços particular do Reyno de Portugal. Lisboa. 1657. fol. Eſta Hiſtoria he continuada em ſegundo Tomo por Frey Joao' do Sacramento.

Benito Caldera. Los Luſiadas de Luis de Camoens' traduzidos. Alcala. 1580. 4.

Bento Gil. Da Excellencia da Oraçao' da Ave Maria. Lisboa. 1613. 8.

Tratado da Oraçao' da Salve Regina. Lisboa. 1617. 8.

Bento de Caſtro. Tratado de la Calumnia. Anvers. 1619. 8.

Sebaſtianus Beretarius. Joſephi Anchietæ Societatis Jeſu Sacerdotis in Braſilia defuncti Vita. Lugduni. 1617. 8.

Bernal Dias de Caſtillo. Hiſtoria de la Conquiſta de la nueva Eſpana'. 1631. fol.

Bernaldim Ribeyro. Hiſtoria de Menina, e Moça. Lisboa. 1559. 8.

Saudades. Lisboa. 1645. 8.

Frey Bernardino de S. Antonio. Summaria relaçao' da Vida, e morte de Frey Si-

Simao' de Roxas. Lisboa. 1625. 4.

Bernardino Botelho de Oliveyra. Eſcudo Apologetico, Phiſico, Optico: oppoſto a varias objeçoens'. Lisboa Occidental. 1720. 4.

Antonio Ferreyra. Poemas Luſitanos. Lisboa. 1598. 4.

D. Franciſco Manoel de Mello louva eſtes Poemas dizendo o ſeguinte a pag. 343. dos Apologos Dialogaes.

A Antonio Ferreyra amanheceo a fraſe ſublime primeyro que à mayor parte dos Poetas, porque em nenhum ſe achao' melhores arremeços.

Frey Bernardo de Caſtelbranco. Diſcurſos Sacros. Roma. 1706. 4.

Tive boa amizade com eſte Autor o qual faleceo em 7. de Dezembro de 1725. dia em que chegando eu a Alcobaça, onde elle rezidia em qualidade de geral da Sagrada Religiao' de S. Bernardo, o achey morto de poucas horas. Era Fidalgo por naſcimento, velho por idade, e ſempre me pareceo vaidoſo ou por genio, ou por eſtatuto Bernardo. Perlado muito bemquiſto, e eſtimado.

Antonio Henriques Gomez. Academias Morales de las Muſas. Bordeaux. 1642. 4.

El Siglo Pitagorico. Roan. 1644. 4.
La Torre de Babilonia. Roan. 1649. 4.
La culpa del primer Peregrino. Roan. 1644. 4.
Luis dado de Dios. Paris. 1645. 4.
Politica Angelica. Roan. 1647. 4.
Sanſon Naſareno. Poema Heroico. Roan. 1656. 4.
El Peregrino Paſtor. Bordeos. 1639. 4.

Antonio Henriques Gomez foi Politico contagioſo, e a ſua Politica que deſatentadamente chamou Angelica he de muy corrupta doutrina. Eſta obra ſe prohibio em Portugal. Barrabas eſpere as obras deſte Autor Portuguez enxertatado em Monſieur, e Cavalleyro das Ordens del Rey, como elle com pouca Ordem ſe nos inculca. Para homem de tantas Ordens nao' ha peſſoa de mais dezordem. O que arreſoa, o que embrulha ſobre nada! he couza que faz nao' ſo perder o goſto, mas a paciencia, e logo nao' ha anno que nao' venha com hum parto, donde parece que perderao' ja ſua virtude os annos biſſextos. No ſeu Gregorio Gadana' o D. Pablos el Buscon

con de D. Franciſco de Quevedo, ja Poeta, ja Satirico. Nao' faltao' peccados em todos os ſeus Eſcritos. Antonio Henriques Gomez, e Manoel Fernandes Villareal forao' dous Portuguezes enxertados em Gallos. Forao' homens' de muitos diſcurſos, e engenho poſto que Arcades ambos, como diſſe Virgilio, porque o primeyro que he Autor da Politica Angelica ſobre ter engenho he deſaproveitado, e fantaſtico como ſe ve nos mais livros que publicou, e ſenao' vejaſe na miſcellanea do Siglo Pitagorico: eo ſegundo, que he Autor do Politico Chriſtianiſſimo, cerra melhor a abobeda dos ſeus diſcurſos, nao' ſendo como alguns que cozem ſem dar nô na linha, cujos arrezoados ſe ſe pucha por elles depois de feitos tudo fica deſcoſido. O mesmo pouco mais, ou menos foi no Luis a Deo dato de Antonio Henriques, o qual elle por força quiz fazer Samuel, ſendo nao' ſo Chriſtao' Velho, mas Chriſtianiſſimo. *D. Franciſco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes. pag.* 419. 443. *e* 444.

Antonio de Mello da Fonſeca. Andidoto da Lingoa Portugueza. Amſterdam. 4.

Con-

Conheci em Lisboa eſte Autor, o qual era hum Eſtudantao' de ma figura. As da ſua compoſicao' ſao' mais agradaveis. Eſta obra he engenhoza. Pretender a correcçao' da Lingoa Portugueza, foi hum aſſumpto de que ouvi ſempre rir em Portugal. Se neſſa materia ſenao' deve ſeguir tudo o que eſte Autor escreveo, muitas regras ſe podiao' tirar da ſua invençao', para deteſtar algumas groſſerias, que com pouco goſto conſervamos no idioma Portuguez, as quaes com pouco trabalho, e quaſi ſem differença ſepodiao' limar. Quanto aos vocabulos que acabao' em *ao'* como Torrao', Trovao', Ladrao', ſou bem contra elles, porque nao' acho impreſſao' que nao' duvide trabalhar nas memorias que eſcrevo em Portuguez por medo deſtes vocabulos, os quaes ſendo ſomente uzados por nos outros nao' ſe achao' nas impreſſoens' eſtrangeyras os *Os* com til por ſima. Podeſe aqui imprimir em Grego, Alemao', Olandez, Italiano, e Francez com muita facilidade, mas em Portuguezao': *Dificilem rem poſtulaſti.*

Frey Bernardino da Silva. Deffenſao' da

da Monarchia Luſitana. 2 Tom. I. Coimbra. 1620. II. Lisboa. 1627. 4.

Bernardo de Cienfuegos. Vida do Padre Gonçalo da Silveyra. Madrid. 1614. 4. Traduçao'.

Frey Bernardo de Brito. Monarchia Luſitana. 2. Tom. I. Alcobaça. 1597. II. Lisboa. 1609. fol.

Eſta obra he ſeguida em III. e IV. Tomo por Frey Antonio Brandao', em V. e VI. por Frey Franciſco Brandao', e em VII. por Frey Raphael de Jeſus.

Chronica de Ciſter. Lisboa. 1602. fol.

Elogios dos Reys de Portugal. Lisboa. 1603. 4.

Eſte livro ſe reimprimio ha poucos annos em Lisboa na Officina Ferreyrianna, augmentado com os Elogios dos Reys D. Affonſo VI. D. Pedro II. e D. Joao' V. N. Senhor. Creyo que forao' ordenados pello Conde da Ericeyra, a quem Miguel Lopes Ferreyra, Director da impreſſao' devia grandes finezas. Os retratos deſtes tres Monarcas forao' abertos em Hollanda por Pikart, e por ordem de meu Pae, porem a pequena ſomma que ſe deſtinou para a obra fez com

que ſahiſe ſemelhante à dos retratos dos mais Reys de Portugal que andao' nos ditos Elogios.

Eſte Religiozo Hiſtoriador ſe chamou Lizardo, quando Poeta.

Frey Bernardo de Braga. Primazia Monarquica de S. Bento. Ruam. 1662. 8.

Bernardo Aldrete. Varias antiguedades de Eſpaña', Africa, y otras Provincias. Amberes. 1614. 4.

D. Bernarda Ferreyra de la Cerda. Soledades de Buçaco. Lisboa. 1634. 8.

Bernier. Voyage des Etats du Grand Mogol. 2 Tom. 8.

Bertrami. Comparatio Grammaticæ Hebraicæ, & Arabicæ. Genevæ. 1574. 4.

Mr. Beſſon. Abregé Géographique & Hiſtorique du Royaume de Portugal. Paris. 1704. 8.

Hyeronimus Bezonius. Crudelitates tum in Nigrittas ſervos ſuos, tum in Indos: Gallorum Piratarum de Hispanis toties reportata ſpolia: adventus Hispanorum in novam Indiæ Continentis Hispaniam. Francofurti. 1595. fol.

Tenho viſto muy poucos Exemplares deſta obra.

O Doutor Joao' Baptiſta Birago. Hiſtoria della dezunione del Regno di Portogallo della Corona di Caſtiglia. Amſterdam. 1646. 8.

Eſte livro foi impreſſo outra vez no anno de 1647.

Hiſtoria Africana della deviſione del' Imperio degli Arabi, e del' Origine, e de i progreſſi della Monarchia de Mahometani diſteſa per l'Africa, e per le Spagna. Venezia. 1656. 4.

O Conde Majolino Biſaccioni. Hiſtoria delle guerre Civile d'Inghilterra, Catalogna, Portogallo, Palermo, &c. Venezia. 1655. 4.

Pedro Bizarro. Rerum Perſicarum Hiſtoria, initia gentis, mores, inſtituta, resque geſtas ab hæc usque tempora complectens. Francofurti. 1601. fol.

Abraham Uſque. Juif Portugais, a traduit de l'Hébreu la fameuſe Bible Eſpagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553. & qui eſt dediée à René de France, Ducheſſe de Ferrare. Elle eſt mot pour mot ſur le Texte Hébreu, ce que la rend très-obſcure parce que les mots n'en ſont pas toûjours purement Espag-

nols, mais d'un certain langage Espagnol, qui n'eſt en uſage que dans les Synagogues. Il y en a une ſeconde édition faite en Hollande l'an 1630. qui eſt d'un beau caractére, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiére édition, qui approche du Gothique, eſt beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que l'on voit, ſur tout dans cette premiére édition, un aſſés grand nombre d'étoiles marquées ſur de certains mots, qui deſignent que ces mots ne s'entendent point dans la Langue Hébraïque, & qu'on les peut expliquer en différens ſens. Ceux qui ont fait imprimer pour la ſeconde fois cette Bible Espagnole en 1630. ont retranché une partie de ces étoiles. *R. Simon Hiſt. Critique, l. V. c.* 19.

Gabriel da Coſta. Profeſſeur, & Chanoine de Coimbre en Portugal, où il naquit dans le Bourg de Torres Vedras. Ses parens étoient pauvres des biens de la fortune, il fut riche de ceux de l'eſprit. Gabriel da Coſta s'avança dans l'Univerſité de Coimbre, & enſuite il y fut Profeſſeur en Théologie à la place de Louïs

Louïs de Sotomayor, que ſon grand âge obligea de chercher le repos. Quelque-tems après il eut une Chanoinie. Il mourut en 1616. dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à publier ſes Ouvrages, qui contiennent des Commentaires ſur le XLIX. Chapitre de la Généſe, ſur Ruth, ſur les Lamentations de Jéremie, ſur Jonas, & ſur Malachie. On les fit imprimer à Lyon en 1641. *Nicolas Antonio Biblioth. Hiſpan.*

Joao' Soarez de Alarcao', Portugais, & un autre de ce nom, Comte de Torresvedras auſſi Portugais, ont écrit quelques Ouvrages. Ce qu'on pourra voir dans la Bibliothéque d'Eſpagne de Nicolas Antonio, où il parle de quelques autres Ecrivains de ce nom. *Moreri Dict.*

Bartholameu Frias e Albornoz, Juriſconſulte & Portugais, étoit de Talega. Il a vécu dans le XVI. Siécle. On l'envoya dans le Mexique, ou il enſeigna le Droit avec réputation. Diégo Covarruvias avoit été ſon Profeſſeur. Albornoz lui dédia en 1573. un Ouvrage qu'il avoit compoſé en Eſpagnol intitulé: Arte de los Contratos. C'eſt un Volume in Folio imprimé à Valence, dont Ignace Lopez

de Salcéda, Profeſſeur du Droit Canon en l'Univerſité d'Alcala, & d'autres ont parlé avec peu d'eſtime. Albornoz compoſa un autre Traitté ſur le titre de la Converſion, y Debelacion de las Indias. Il y parle avec trop de franchiſe, & c'eſt ce qui ne plût pas à tout le monde. *Andre Schotus*, *& Nicolas Antonio*, *Bibl. Hisp. Auguſtin Davila Padilla*, *Hiſt. Mexic. Ordin. Præd. Lib. I. c.* 103.

Manoel de Almeida, Jéſuite, étoit de Viſeo, ou Viſeu, Ville de Portugal. Il a travaillé durant plus de quarante ans dans les Miſſions des Indes Orientales, & d'Ethiopie, & ſon mérite lui acquit parmi les ſiens les emplois les plus conſidérables, & les plus importans. Il mourut à Goa le 10. Mai de l'an 1646. On lui attribuë un Ouvrage des erreurs des Abiſſins : une Relation d'Ethiopie : une Hiſtoire du même païs : & une Apologie contre celle du P. Louïs Urreta Dominicain, ſous ce titre : Apologia contra o Padre Fr. Luis de Urreta da Ordem dos Pregadores, author da hiſtoria de Ethiopia. *Alegambe*, *Bibl. Script. Soc. I. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp. in append.*

Bal-

Balthaſar Alvarez, Jéſuite de Portugal, profeſſa la Théologie à Evora, & il mourut à Coimbre l'an 1628. Nous avons de lui: Index expurgatorius Librorum ab exorto Luthero. *Ribadeneira*, & *Alegambe*, *Bibl. S. I. Nicolas Antonio Bibl. Hisp.*

François Alvarez, Prêtre Portugais, & Aumonier d'Emanuel Roi de Portugal. Ce Prince l'envoya Ambaſſadeur à David Roi d'Ethiopie, ou il paſſa cinq, ou ſix ans parmi les Abiſſins. Il y menagea les affaires de l'Egliſe, & les intérêts du Roi de Portugal. Jean III. qui avoit ſuccedé à ſon Pére Emanuël, en parut ſatisfait; & depuis, les Abiſſins envoyérent des Ambaſſadeurs au Pape Clément VII. pour ſe ſoûmettre au S. Siége. François Alvarez publia en Portugais une Relation d'Ethiopie, intitulée: Verdadeira informaçao' du Preſte Joao' das Indias, em que ſe contao' todos os ſitios das terras, e dos tratos, e Commercio dellas, &c. Cet Ouvrage fut traduit en Latin, & en François, & l'Auteur, au ſentiment de Bodin, eſt celui qui avoit écrit avec plus de fidélité des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut après l'an

1540. qu'on publia à Lisbonne ſa Rélation d'Ethiopie. *Bodin. in Met. Hiſt.*

François Alvares de Ribera à écrit un Traitté pour la ſucceſſion au Royaume de Portugal. *Moreri Dict.*

Amatus de Portugal. Excellent Médécin, a vêcu vers l'an 1550. Son véritable nom étoit Jean Rodriguez de Castelbranco, c'eſt-à-dire, de Château-blanc. C'étoit le lieu de ſa naiſſance. Il étudia à Salamanque, & il acquit la réputation d'un des plus habiles Médécins de ſon tems. Il voyagea en France, dans le Païs-bas, & en Italie, où il enſeigna à Ferrare. Le Roi de Pologne, & la République de Raguſe voulurent l'attirer dans leurs Etats. Il le réfuſa pour aller à Theſſalonique, où il ſe fit Juif. Ce fut alors qu'il ſe contenta du nom d'Amatus Luſitanus. Il a écrit divers excellens ouvrages, des Commentaires ſur Dioſcoride. Curationum Medicinalium Centuriæ VII. Commentaria in Avicennam. &c. *Juſtus in Chron. Medic. Caſtellan. in vit. Medic. Van der Linden de Script. Medic Nicolas Antonio Bibl.*

Pierre Teyxeyra. Nous avons une excellente Rélation du Fleuve des Amazones

nes compoſée par cet Auteur Portugais. Il eut la curioſité d'enſuivre le cours, & il y employa dix mois de l'année 1639. *Moreri Dict.*

Amedée. Religieux Portugais de l'Ordre de Saint François, vivoit dans le XV. Siécle. On dit qu'il étoit de la famille des Comtes de Villareal. Il accompagna Eléonor de Portugal, fille du Roi Edoüard, qui vint épouſer l'Empereur Frédéric IV. Celui-ci fut couronné en 1452. à Rome avec l'Impératrice. Amedée s'étant arrêté en cette Ville, y publia des Révélations ſous le nom d'Apocalypſe, qui firent du bruit dans le XV. Siécle. On dit même qu'ayant été amoureux d'Eléonor, lors qu'elle n'étoit qu'Infante de Portugal, il voulut avoir le plaiſir de la voir autant de tems qu'il lui ſeroit poſſible, mais qu'après le mariage de cette Princeſſe, il ſe fit Cordelier Quelques Auteurs lui ont attribué les Homelies, qui ſont du B. Amedée de Lauſanne. Il mourut à Milan le 10. Août 1682. *Marc de Lisbonne Hiſt. Seraph. P. III. Lib. C.* 10. *Bzovius*, & *Sponde A. C.* 1471. *&c.*

Livres Manuſcripts.

EL falſo Rey de Portugal, y embuſtes del Frayle. fol. Da minha Livraria.

Proceſſo Criminal contra Antonio Peres. fol. Da minha Livraria.

Roteyro da India para Malaca. fol. Da minha Livraria.

Breve Compendio y Elogio de la vida del Rey Phelipe II. 4. Da minha Livraria.

Govierno de Phelipe III. Rey de Espana'. 4. Da minha Livraria.

Diſcurſo ſobre la ſuceſſion al Reyno de Portugal ſiendo vivo El Rey D. Henrique. 4. Da minha Livraria.

Inſtrucion que Phelipe II. embiò al Duque de Alcala paſſando de Virey de Barcelona a Napoles. 4. Da minha Livraria.

Relacion de lo ſucedido en la Venida de la Armada de Inglaterra a Portugal ano' 1589. 4. Da minha Livraria.

Victorias de Duarte Pacheco. Poema. 4. Da minha Livraria.

Auto de huma informaçao' ſobre o Apoſtolo

poſtolo S. Thome. 8. Da minha Livraria.

Commentarios de D. Garcia da Silva de la Embaxada que de parte del Rey de Espana' Phelipe III. hiſo al Rey de Perſia. 1618. fol. Da minha Livraria.

Hiſtoria del Caſo ſucedido en Madrigal ano' 1575. 4. Da minha Livraria.

Memorias para a Hiſtoria Genealogica das Cazas illuſtres do Reyno de Portugal no anno de 1680. 8.

O meſmo Livro em Lingoa Franceza, porem augmentado com muitas, e particulares circunſtancias.

Eſtes dous Manuſcriptos que ſe conſervao' em Amſterdam na Familia de Nunes da Coſta, Judeos Portuguezes, moſtrao', e declarao' os deffeitos das Cazas mais graves, e mais illuſtres do Reyno de Portugal, aſſim em materia de Nobreza, como de Sangue. Provao' o principio, e origem deſſes deffeitos, e demoſtrao' com clareza as familias que ſao' izentas delles. Sao' Tratados verdadeyramente raros. A pouca noticia que tenho de Genealogias (aplicaçao' a que nunca ſe inclinou o meu natural) me faz ignorar a verdade, ou a falſidade dos di-

ditos Tratados. Baſta dizer que ſao' muy particulares.

Memorial ſobre el Conde Duque. 4. Da minha Livraria.

Poeſias varias de diverſos Autores Portuguezes. Da minha Livraria.

Obras de Franciſco de Sa de Miranda que nunca forao' impreſſas. Da minha Livraria.

Addicion a la Hiſtoria de D. Alonſo Henriques. (De quo multis agitur in Chron. Henrici III.) Trataſe en el de Su Genealogia, deſcendencia, y otros Henriques en Espana'. Auctores Anonymi. Eſte Manuſcripto ſe achava na Bibliotheca de Jacob Krys.

Notitia Hiſtorico-Geographica Marchionatuum, Comitatuum, Baronatuum &c. Regnorum Hispaniæ, ac Portugalliæ. Scriptum eſt recentiſſimum lingua Hispanica, & ordine alphabetico compoſitum. In margine paſſim Inſignia, aut alia notata Genealogica ſunt adjecta. Eſte Manuſcripto ſe vendeo na Haya no anno de 1727. na Bibliotheca Kryſiana.

Hiſtoria de Granada, y de la Guerra que El Rey Catholico de Espana' D. Phelippe

lippe II. tuvo en eſte Reyno contra los Rebeldes. fol. Vendeoſe na mesma Bibliotheca.

Deſcription Geographica de las Costas, e Islas Auſtrales, y Orientales de la America: del Eſtrecho de Magallanes, delos paſſages del Mar de Brovers, de las Coſtas del Mar del Norte, y del Mar del Sul, por D. Franciſco de Seyxas y Lobera. fol. Achavaſe na mesma Bibliotheca.

Linages illuſtres del Reyno de Portugal, y Genealogia dos Reys delle. Auctoris nulla fit mentio, quem tamen initio ſeculi ſuperioris opus hoc conſcripſiſſe, indicia adſunt ſatis manifeſta. Juncta ſunt eidem Tractatus minores Statum Regnorum Hisp. ac Portugal illuſtrantes. Memoria dos Arcebispados, Obispados, y Condeſtables de Portugal, dos Viſoreys, y Governadores da India. fol. Eſte Manuſcripto ſe vendeo na dita Bibliotheca.

Indice, y deſcripcion de las ſagradas Reliquias que El Rey D. Philippe IV. tiene y venera en ſu Relicario de Palacio. Da mesma Bibliotheca.

Stabilimentarium Rhodiorum Militum Sa-

Sacrum Ordinis S. Joannis Hyeruſolymitani. 3 Tom. 1 vol. fol. Eſte Manuſcripto ſe vendeo em Hollanda na Bibliotheca do Marquez de S. Phelipe.

Itinerario ò vero deſcrizione di Portogallo, e Hiſtoria di quel Regno. 1577. fol. Da mesma Bibliotheca.

Relazione dello Scacciamento de i RR. PP. Gieſuiti dell' Iſola di Malta. 4. Da mesma Bibliotheca.

Livres Anonymes.

ALlegaçoens' de Direyto que ſe offerecerao' a El Rey D. Henrique por parte da Senhora D. Catherina Duqueſa de Bragança. Almeyrim. 1580. fol.

Cartas que os Padres da Companhia escreverao' do Japao', e China. 2 Tom. 1 vol. Evora. 1598. fol.

Capitulos de Cortes, e Leys que ſobre alguns delles ſe fizerao' publicados em Lisboa a 29. de Novembro de 1538. fol.

Chronica do Condeſtavel Nuno Alvares Pereyra. Lisboa. 1623. fol.

Chronica do Condeſtavel de Portugal Nuno Alvares Pereyra. Lisboa. 1526. fol.

Chro-

Chronica del Rey D. Joao' I. D. Duarte, e D. Affonſo V. Lisboa. 1643. fol.

Chronica do Emperador Clarimundo. Lisboa. 1601. fol.

Noticias da miſſao' da Cochinchina. Lisboa. 1700. fol.

O Livro da Oraçao' commun, e adminiſtraçao' dos Sacramentos. Oxford. 1695. fol. Eſte livro he rariſſimo na Europa, porque quaſi toda a impreſſao' foi mandada de Inglaterra para as Indias.

Relaçao' da viagem de Andre de Mello de Caſtro à Corte de Roma por Inviado Extraordinario. Paris. 1709. fol.

Syſtema, ou Colleçao' dos Regimentos Reaes. Lisboa. 1718. fol.

Academias dos ſingulares de Lisboa. 2. Tom. Lisboa. 1692. e 1698. 4.

Acroamas Panegyricos com que a Cathedral de Coimbra recebeo a reliquia de S. Thomas de Villa-nova. Coimbra. 1690. 4.

Aplauzos Academicos, e relaçao' da victoria do Ameyxial. Amſterdam. 1673. 4.

Aplauzos da Univerſidade de Coimbra

bra a El Rey D. Joao' IV. Coimbra. 1641. 4.

A' Santidade do Monarca Eccleſiaſtico Innocencio X. expoem Portugal as cauzas do ſeu ſentimento, e de ſuas esperanças. Lisboa. 1646. 4.

Apologetico contra el tyrano, y rebelde Verganza, y Conjurados Arçobispo de Lisboa y ſus parciales, en reſpuesta à los doze fundamentos del Padre Mascarenhas. Zaragoça. 1642.

Memorias funebres na morte de D. Maria de Ataide. Lisboa. 1650. 4.

Panegyrico funeral nas Exequias de Frey Phelipe de Tavora e Noronha, Ballio de Leça. Lisboa. 1716. 4.

Proclamation Catholica à Phelipe el Grande. 1640. 4.

Relaçao' das feſtas que fez a Companhia de Jezus na Canonizaçao' de S. Ignacio, e de S. Franciſco Xavier. Lisboa. 1623. 4.

Relacion de las Exequias que en la muerte de Phelipe IV. hizo la Univerſidad de Oviedo. Madrid. 1666. 4.

F I N.

00567757Z